

2003-2013

De l'Initiative Royale
au développement régional

TOME 2

Analyses & Diagnostics



Ce Discours Royal visionnaire
a changé l'avenir de la Région



Sa Majesté le Roi Mohammed VI prononce à Oujda, le 18 mars 2003, le Discours Royal dont le texte constitue l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental

«Louange à Dieu

Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons

Nos fidèles sujets, habitants de la Région de l'Oriental,

En rencontrant les forces vives de cette Région qui Nous est si chère, Nous Nous faisons un plaisir de dire à ses habitants à quel point Nous avons été touché par la chaleur de l'accueil et la loyauté de l'allégeance qu'ils Nous ont témoignées.

La fierté et le patriotisme qui les animent ont fait de cette Région un rempart inexpugnable assurant à l'Etat marocain protection et immunité tout au long de sa glorieuse histoire.

Le fait de Nous enquêter sur place de votre situation, Nous a permis de toucher de près vos besoins pressants et vos préoccupations réelles, qui sont au cœur de Nos préoccupations et auxquelles Nous sommes particulièrement attentif.

Soucieux de manifester concrètement Notre haute sollicitude pour cette Région qui recèle d'importantes potentialités et des ressources humaines industrielles et fortement motivées, Nous avons décidé de lancer une Initiative Royale pour le Développement de la Région de l'Oriental. S'articulant autour de quatre axes, elle vise à stimuler l'investissement et à favoriser la création de petites et moyennes entreprises par les jeunes.

Elle se propose également de doter la Région des équipements de base nécessaires et d'encourager les grands projets économiques à titre prioritaire. L'initiative a pour but, en outre, de promouvoir l'éducation et la formation et de faire jouer pleinement les principes de solidarité. Pour en assurer la mise en oeuvre effective, Nous avons prévu des mécanismes précis de financement, de suivi et d'évaluation.

Afin d'atténuer le chômage qui sévit parmi des catégories de jeunes dans la Région, et de créer les conditions propices au travail et à l'auto-emploi, Nous avons décidé de faire démarrer cette Initiative avec une dotation initiale de 30 milliards de centimes, auxquels s'ajouteront les apports de nombreuses institutions, pour financer les projets des entreprises et garantir les prêts qui leur seront octroyés. Cette opération sera coiffée par le Centre Régional d'Investissement.

Aussi, appelons-Nous Notre gouvernement, dans le cadre de cette Initiative, à prévoir, à titre prioritaire, la réalisation, dans la Région, des infrastructures et des équipements de base nécessaires, notamment l'autoroute Fès-Oujda par Taza et la voie ferrée entre Taourirt et Nador. Il lui appartient, parallèlement, de hâter la construction de la route côtière du Nord, et l'élargissement et la réfection de la route reliant Nador, Oujda et Figuig.

Par ailleurs, Nous avons donné le coup d'envoi de grands projets d'alimentation en eau potable des villes d'Oujda et de Taourirt, projets que Nous appelons les départements concernés à étendre à toutes les agglomérations urbaines et rurales de la Région.

Eu égard à Notre attachement au développement intégré de cette Région, Nous avons décidé la création à Nador d'une zone franche intégrant, outre le port, des espaces économiques, commerciaux et touristiques.

Ce que Nous recherchons, à travers cet important projet, c'est qu'il ouvre un portail méditerranéen devant le développement de la Région et que, de surcroît, il contribue à la consolidation de l'économie nationale et au renforcement du grand complexe Tanger-Méditerranée. Ainsi, Nous aurons parachevé Notre projet stratégique qui vise à faire de l'espace méditerranéen un puissant levier pour le décollage et le développement national, pour le partenariat économique et pour le brassage culturel.

C'est dans le même contexte que s'inscrit Notre décision en faveur de l'aménagement de la zone touristique côtière de Saïdia, avec la participation du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social. Nous réaffirmons, à cet égard, la nécessité d'engager, avec professionnalisme, des efforts hardis, pour attirer les investissements nationaux et étrangers, afin de faire de Saïdia la perle de la côte méditerranéenne.

Par ailleurs, outre la nécessité de fructifier au mieux les atouts dont dispose la Région et de valoriser son produit agricole très prisé, notamment par un effort de modernisation et de développement de l'agro-industrie, il est nécessaire de mettre en place un programme de développement et de protection des hauts plateaux et des oasis de B'ni Mathar, Bouarfa et Figuig, ainsi que la ville de Jerada que Nous avons tenu à inscrire parmi les bénéficiaires des programmes de l'Agence de Développement des Provinces du Nord, marquant ainsi l'intérêt tout particulier que Nous portons à cette agglomération.

Par ailleurs, pour assurer la mise à niveau des ressources humaines que requiert le développement régional, et afin de renforcer les établissements universitaires et les

instituts de formation dans cette Région, Nous avons décidé la création d'une faculté de médecine, avec un centre hospitalier universitaire, marquant ainsi, à travers ces programmes ambitieux, Notre volonté de conforter la ville séculaire d'Oujda dans le rôle pionnier qui est le sien en tant que capitale de l'Oriental.

Au plan social, Notre Initiative réserve une place toute particulière aux catégories démunies. Nous vous engageons donc à rester attachés aux vertus d'entraide et d'assistance mutuelle qui vous sont connues. De même, Nous appelons la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, à apporter un soutien accru aux oeuvres caritatives et à nouer différents types de partenariat avec le tissu associatif local, dont Nous Nous félicitons, par ailleurs, des efforts qu'il déploie à cet égard.

Nous invitons instamment les forces vives de la Région à s'intéresser davantage à la promotion de leur Région et à s'investir dans l'effort collectif de développement solidaire que Nous conduisons pour combattre la pauvreté, la marginalisation et toutes les velléités d'extrémisme lequel, du reste, n'a pas sa place dans une société telle que la nôtre qui se distingue par son authenticité et son ouverture sur les autres civilisations.

Nous comptons donc sur vous pour ériger cette initiative en un pacte scellé entre nous, afin que cette Région puisse se hisser à la place de choix à laquelle Nous voulons la voir accéder, conformément à sa vocation de pôle maghrébin, et au rôle qui lui revient comme pont solide de bon voisinage et de fraternité sincère avec le peuple algérien frère auquel nous unissent les liens de l'Histoire, les défis du présent et les aspirations de l'avenir, et auquel nous souhaitons le plus grand bien.

A travers ces projets ambitieux, Nous entendons fermement doter Notre chère patrie d'une capacité accrue pour conforter sa force et son immunité. Celles-ci doivent, en effet, demeurer au centre de nos préoccupations, dans un monde en mutation, chargé de risques et d'aléas. Telle est la voie à suivre pour aller résolument de l'avant dans l'œuvre d'édification d'un Maroc uni, avancé, démocratique, solidaire et plus apte à relever tous les défis.

Wassalamou alaïkoum wa rahimatou Allah wa barakaatouh.»

Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI
Visite Royale à Oujda, le 18 Mars 2003

PRÉFACE

Ce livre constitue le Tome 2 de l'ouvrage en trois tomes dédié à la publication de la démarche stratégique d'envergure suivie durant plusieurs années à l'instigation de l'Agence de l'Oriental afin d'orienter et programmer le développement durable de la Région de l'Oriental.

Placés sous le signe du diagnostic, les contenus restitués ici ne se limitent pas à la compilation organisée d'une collecte documentaire, mais sont animés et dynamisés par des analyses construites grâce à de solides outils théoriques, complétées des savoirs empiriques constitués par les experts maîtres d'œuvre de l'étude. Ainsi, l'expérience acquise par les auteurs permet de relativiser la compréhension des réalités, comme la projection vers les objectifs, par la connaissance d'expériences marocaines vécues par certaines Régions dans différents domaines, voire par des exemples étrangers dont les tenants et aboutissants sont analysés ; les réussites comme les échecs.

Ces compétences éclairées par l'expérience permettent une approche de nature holistique que seules les contraintes de la présentation conduisent à restituer par chapitres. Celle-ci s'applique aussi bien à la lecture et à la compréhension de l'existant, qu'à la projection dans l'avenir en termes d'analyse des contextes dans leur dynamique, d'anticipation des évolutions au vu des cadres programmatiques arrêtés ainsi que des tendances lourdes (régionales, nationales et internationales), ou bien encore de définition des conditions à réunir pour transformer un atout régional intrinsèque en potentiel de développement.

La complétude des approches, ou ce que l'on pourrait appeler un regard à 360 degrés, oblige à la pluridisciplinarité des équipes d'experts et à une restitution qui traite effectivement de toutes les composantes du capital régional. Celles-ci sont analysées dans leur perspective historique et leur prospective d'évolution dans le champ des possibles, distinguant l'envisageable du probable, ce qui est déjà en cours - signes manifestes explicités à l'appui - de ce qui reste encore aléatoire.

De la sorte, les auteurs ont constitué une base de données et d'idées inégalée sur la Région de l'Oriental en ce début de XXI^{ème} siècle, sélectionnées pour leurs liens avec le projet du développement durable régional très clairement affiché comme objectif, sinon comme finalité et guide. Cette base fonde la réflexion et la démarche stratégiques publiées dans l'édition du Tome 1 : elle en constitue l'assise comme le point de départ. Ainsi conçue, l'intérêt paraît évident de sa mise à disposition de tous ; à chacun de juger de sa pertinence au vu des objectifs poursuivis.

Au delà des informations circonscrites, forcément datées, et du recueil des données les plus récentes disponibles, les contributeurs experts ont d'abord travaillé à dégager les tendances lourdes, les situations récurrentes plutôt que les événements conjoncturels, ce qui fait et compose l'identité régionale plutôt que le cliché instantané. Sont ainsi utilisées des données datées éventuellement d'années différentes, l'intelligence et la bonne compréhension des analystes permettant en fait d'en tirer la juste interprétation.

Au final, l'éclairage donné sur la Région de l'Oriental pousse à entreprendre, conduit à un optimisme raisonné, et montre que le potentiel existe bien qui pourrait donner toutes leurs chances aux territoires de la Région de l'Oriental pour peu que la volonté, l'intelligence et la citoyenneté des acteurs, chacun à son niveau de décision et d'action, soient mobilisées et mises en œuvre de façon coordonnée et synergique vers des objectifs partagés dans des cadres communément adoptés.

Rendre publiquement accessible les démarches, les analyses et les bases de données qui les fondent, voilà pour l'Agence de l'Oriental une application très concrète de la nécessaire transparence dont cette institution se fait le devoir.

Mohamed Mbarki
Directeur Général
Agence de l'Oriental

S O M M A I R E

DISCOURS ROYAL	5	CHAPITRE 2 : PROFIL DES MIGRANTS	116
PRÉFACE	8	2.1 Migrants internes	116
PARTIE 1 : SYNTHÈSE DES DIAGNOSTICS	15	2.2 Migrants internationaux	120
INTRODUCTION	17	CHAPITRE 3 : POTENTIEL ACTIF RÉGIONAL	122
CHAPITRE 1 : CADRE D'ANALYSE	18	3.1 Participation à l'activité économique	122
1.1 Base économique : analyse des revenus et de la demande	18	3.2 Profil de la population active occupée	123
1.2 Compétitivité régionale : analyse de l'offre	20	CHAPITRE 4 : COMPARAISON INTER-RÉGIONALE DES INDICATEURS	130
CHAPITRE 2 : RENOUVELLEMENT DES BASES DE LA CROISSANCE	22	4.1 Caractéristiques de la population active dans l'Oriental	130
2.1 Maquette de l'économie régionale	22	4.2 Population active : emploi et chômage	132
2.2 Environnement de la Région	25	CHAPITRE 5 : FORMATION DU CAPITAL HUMAIN	137
2.3 Environnement sectoriel	43	5.1 Ressources scientifiques et technologiques	137
2.4 Synthèse menaces / opportunités	63	5.2 Enseignement supérieur	141
CHAPITRE 3 : MOBILISATION DES RESSOURCES ENDOGÈNES	64	5.3 Formation professionnelle	144
3.1 Méthodologie des diagnostics	64	5.4 Évolution de la formation professionnelle dans la Région	148
3.2 Ressources humaines	66	5.5 Demande des candidats à la formation	149
3.3 Ressources naturelles	73	5.6 Enseignement primaire et secondaire	150
3.4 Ressources financières	81	PARTIE 3 : INFRASTRUCTURES	153
3.5 Ressources physiques	85	CHAPITRE 1 : INFRASTRUCTURE D'IRRIGATION	155
3.6 Ressources sociales	98	1.1 Généralités	155
CHAPITRE 4 : SYNTHÈSE SWOT	105	1.2 Description et état des canaux principaux	158
PARTIE 2 : DÉMOGRAPHIE ET RESSOURCES HUMAINES	107	1.3 Réseau en canaux portés	159
INTRODUCTION	109	1.4 Réseau sous pression	159
CHAPITRE 1 : COMPOSANTES DE LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE	110	1.5 Efficience du réseau	160
1.1 Composante naturelle	111	CHAPITRE 2 : ALIMENTATION EN EAU POTABLE	161
1.2 Composante migratoire	112	2.1 Aspect institutionnel	161
1.3 Taux d'accroissement de la Région par composante	113	2.2 Demande en eau potable	162
1.4 Flux migratoires par Province	113	2.3 Bilan ressource - besoins	177
		2.4 Schémas d'AEP	182
		CHAPITRE 3 : RÉSEAU D'ÉLECTRIFICATION	187
		3.1 Demande en énergie électrique	187
		3.2 Production électrique	190
		3.3 Réseau de transport électrique	193
		3.4 Bilan énergétique	194

CHAPITRE 4 : RÉSEAU ROUTIER	195	PARTIE 5 : ENVIRONNEMENT RÉGIONAL	241
4.1 Introduction	195	CHAPITRE 1 : PRINCIPAUX ASPECTS	243
4.2 Éléments de politique routière	195	1.1 Les ressources, enjeu principal	243
4.3 Données sur le secteur routier classé	198	1.2 L'environnement national et euro-méditerranéen	243
4.4 Le Programme National des Routes Rurales	199	1.3 L'effet d'agglomération des métropoles nationales	243
4.5 Projets structurants	201	1.4 La sortie de l'informel	244
4.6 Contournement des villes de Berkane et Nador	202	CHAPITRE 2 : ENVIRONNEMENT NATIONAL ET EURO-MÉDITERRANÉEN	246
4.7 Conclusion	202	2.1 Territorialisation des programmes	246
PARTIE 4 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	205	2.2 Libre échange et protectionnisme	247
INTRODUCTION	207	2.3 De nouveaux entrants dans l'UE	248
CHAPITRE 1 : L'AGRICULTURE	208	2.4 Projet EURO MED	248
1.1 Situation générale de l'agriculture	208	2.5 Conclusion	249
1.2 La production végétale	208	CHAPITRE 3 : ENVIRONNEMENT SECTORIEL	250
1.3 La production animale	211	3.1 Ressources humaines	250
CHAPITRE 2 : LA PÊCHE	213	3.2 Ressources naturelles	252
2.1 Les espèces pêchées et les prises	213	3.3 Ressources physiques	253
2.2 La commercialisation des produits	216	3.4 Ressources financières	259
2.3 Les formes de pêche	216	3.5 Ressources sociales	261
2.4 Les perspectives semblent se détourner de la pêche	220	3.6 Economie résidentielle	262
CHAPITRE 3 : L'INDUSTRIE	222	3.7 Economie productive	264
3.1 Matériaux de construction	224	3.8 Economie de la connaissance	265
3.2 Industrie agro-alimentaire	224	PARTIE 6 : COMPTES ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL	267
CHAPITRE 4 : LE TOURISME	225	INTRODUCTION	269
4.1 Capacités hôtelières	226	CHAPITRE 1 : APERÇU SUR LES CONCEPTS ET LA MÉTHODOLOGIE	270
4.2 Activités hôtelières	226	1.1 Comptabilité régionale	270
4.3 Des atouts pour redynamiser les activités touristiques	229	1.2 Choix d'une situation de référence	271
CHAPITRE 5 : L'ARTISANAT	231	CHAPITRE 2 : PRINCIPAUX RÉSULTATS	272
5.1 Principales productions de l'artisanat	231	2.1 Comptes ressources-emplois de l'économie régionale	272
5.2 Principaux indicateurs et comparaison régionale	232	2.2 Salaires non déclarés pour l'essentiel	275
CHAPITRE 6 : LES MINES	234	2.3 Structure du compte « revenu des ménages »	276
6.1 Localisation	234	2.4 Situation depuis le lancement des grands projets structurants	278
6.2 Production	234	2.5 Comptes 2003	279
6.3 Formes d'exploitation	234	POSTFACE	281
6.4 Historique	237	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	291
6.5 Production, commercialisation et utilisations	237		
6.6 Prospection et perspectives	240		

ACRONYMES UTILISÉS

ABH :	Agence de Bassin Hydraulique
ADS :	Agence de Développement Social
AECI :	Agence Espagnole de Coopération Internationale
AELE :	Association Européenne de Libre Echange
AEPI :	Adduction en Eau Potable et Industrielle
AFD :	Agence Française de Développement
AGR :	Activité Génératrice de Revenu
ALE :	Accord de Libre Echange
AMO :	Assurance Maladie Obligatoire
ANAPEC :	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
ANPME :	Agence Nationale de la Petite et Moyenne Entreprise
APDN :	Agence pour la Promotion et le Développement économique et social des Préfectures et des Provinces du Nord du Royaume
APP :	Agence du Partenariat pour le Progrès
AREF :	Académie Régionale d'Education et de Formation
ASEAN :	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
BTP :	Bâtiment et Travaux Publics
BRIC :	Brésil, Russie, Inde et Chine (ensemble de ces pays)
CADET :	Centrale d'Achat et de Développement de la région du Tafilalet et de Figuig
CDG :	Caisse de Dépôts et de Gestion
CDER :	Centre de Développement des Energies Renouvelables (devenu ADEREE, Agence pour le Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique)
CFA :	Centre de Formation par Apprentissage
CHR :	Centre Hospitalier Régional
CHU :	Centre Hospitalier Universitaire
CI :	Commission des Investissements
CIOR :	Ciments de l'Oriental (devenu HOLCIM)
CLE :	Comité Local de l'Eau
CNUCED :	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CNRST :	Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique
CRDI :	Centre de Recherche pour le Développement International
CRI :	Centre Régional d'Investissement
DGCL :	Direction Générale des Collectivités Locales
DRA :	Direction Régionale de l'Agriculture
ENCG :	Ecole Nationale de Commerce et de Gestion
ENSAO :	Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'Oujda
ESTO :	Ecole Supérieure de Technologie d'Oujda
FEC :	Fonds d'Équipement Communal
FIDA :	Fonds International de Développement Agricole
FIRO :	Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental
FPI :	Fonds de Promotion des Investissements
FSH :	Fonds de Soutien à l'Habitat
GATT :	General Agreement on Tariffs and Trade (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, devenu OMC)
GIRE :	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GTZ :	Agence allemande de coopération technique (devenue GIZ)
HCP :	Haut Commissariat au Plan
HCEFLCD :	Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
IEAPS :	Institute of Economic Analysis & Prospective Studies
IDE :	Investissement Direct Étranger
INDH :	Initiative Nationale pour le Développement Humain
IPEMED :	Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen

KEI :	Knowledge Economy Index
LEADER :	Liaison Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale (programme de coopération de l'UE en matière de développement rural)
MASEN :	Moroccan Agency for Solar Energy
MCC :	Millenium Challenge Corporation
MENA :	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MIDEO :	Migration et Développement Economique dans la Région de l'Oriental
NTIC :	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE :	Organisation de développement et de coopération économiques
ODEP :	Office d'Exploitation des Ports
OFPPT :	Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMPIC :	Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale
ONE :	Office National de l'Electricité
ONEP :	Office National de l'Eau Potable
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONT :	Office National du Transport
ONSSA :	Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires
ORMVA :	Office Régional de Mise en Valeur Agricole
ORMVAM :	Office Régional de Mise en Valeur Agricole de la Moulouya
P2I :	Plateforme Industrielle Intégrée
PAGSS :	Projet d'Appui à la Gestion des Services de Santé
PAN LCD :	Plan d'Action National Lutte Contre la Désertification
PAT :	Pays d'Accueil Touristique
PCD :	Plan Communal de Développement
PIRO :	Pôle de Développement Industriel de la Région de l'Oriental
PDP :	Plan de Développement Provincial
PDPEO :	Projet de Développement des Parcours et de l'Elevage de l'Oriental
PDRES :	Plan de Développement Régional de l'Economie Sociale
PDRT :	Programme de Développement Régional Touristique
PGAP :	Projet de Gestion des Aires Protégées
PIB :	Produit Intérieur Brut
PLB :	Produit Local Brut
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PMI :	Petites et Moyennes Industries
PMR :	Personne à Mobilité Réduite
PMV :	Plan Maroc Vert
PNEI :	Pacte National pour l'Emergence Industrielle
PNRR :	Programme National des Routes Rurales
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
RAMED :	Régime d'Assistance Médicale
R-D Maroc :	Recherche-Développement (association marocaine pour la)
SDRAS :	Schéma Directeur Régional de l'Action Sociale
SIBE :	Site d'Intérêt Biologique et Ecologique
SODEA :	Société de Développement Agricole
SOGETA :	Société de Gestion des Terres Agricoles
SONASID :	Société Nationale de Sidérurgie
SWOT :	Forces / Faiblesses, Opportunités / Menaces
TFP :	Total Factor Productivity (productivité totale des facteurs)
TPE :	Très Petite Entreprise
UE :	Union Européenne
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
VPN :	Virtual Private Network (réseau privé virtuel)
VRD :	Voirie et Réseaux Divers
ZAP :	Zone d'Aménagement Progressif
ZUN :	Zone d'Urbanisation Nouvelle

AVERTISSEMENT

Cet ouvrage comporte trois livres dédiés à informer sur la stratégie de développement suivie par l'Agence de l'Oriental en application de l'Initiative Royale de Développement de l'Oriental. Ce premier tome organise tous les rapports définitifs validés, fruits de nombreuses participations et de riches débats à partir de rapports d'experts. Le choix s'est donc imposé de ne pas y faire figurer les rapports intermédiaires et autres contributions.

Un deuxième tome réunit l'ensemble des diagnostics portés sur la Région sous tous les aspects liés à son développement, à l'aube de la réflexion stratégique.

Un troisième tome éditera la Charte de développement de la Région de l'Oriental, traduction du « pacte scellé » entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et la population de l'Oriental, document concerté destiné à guider l'action des décideurs.

COLOPHON

- Directeur de Publication :
Mohamed Mbarki, Directeur Général de l'Agence de l'Oriental
- Directeur de Rédaction :
Ahmed Lamrini, Directeur du Pôle Développement & Opérations, Agence de l'Oriental
- Rewriting et maquette : Agence TOPIC
- Ce livre réunit l'ensemble des rapports produits dans le cadre de « L'étude pour la conception de la stratégie de développement de la Région de l'Oriental », réalisée par le groupement des BET : AGRO-CONCEPT - NOVEC - INGEROP
- ISBN :

Toutes les publications de l'Agence de l'Oriental sont consultables sur le site :
www.oriental.ma

Partie 1 : Synthèse des diagnostics

INTRODUCTION

L'Agence de l'Oriental réalise une étude de conception de la Stratégie de Développement de la Région Orientale¹ du Royaume.

Cette première partie du document de restitution de l'étude synthétise les résultats des diagnostics, à partir notamment des diagnostics thématiques et/ou sectoriels restitués dans les parties qui suivent celle-ci.

Elle est organisée en quatre chapitres :

- le premier permet d'installer le lecteur dans le cadre d'analyse du développement régional tel qu'il a été retenu pour cette étude, inspiré par la théorie de la « base » et par celle de la « compétitivité régionale » ;
- le deuxième actualise et réévalue le potentiel de croissance économique de la Région ; elle s'appuie pour cela sur une description du fonctionnement de l'économie régionale, sur l'examen des tendances lourdes de son environnement économique et sur une évaluation des activités potentiellement motrices regroupées en trois grands secteurs ;
- le troisième s'intéresse aux facteurs « endogènes » de la compétitivité régionale ; elle diagnostique l'état des ressources naturelles, humaines, financières, physiques et territoriales à travers l'analyse du fonctionnement des marchés, des facteurs de production, le diagnostic des services publics et celui des interactions territoriales ;
- le quatrième synthétise, sous la forme d'une matrice SWOT, les conclusions de l'ensemble de la démarche du diagnostic.



Oujda, en vue panoramique, capitale régionale de l'Oriental

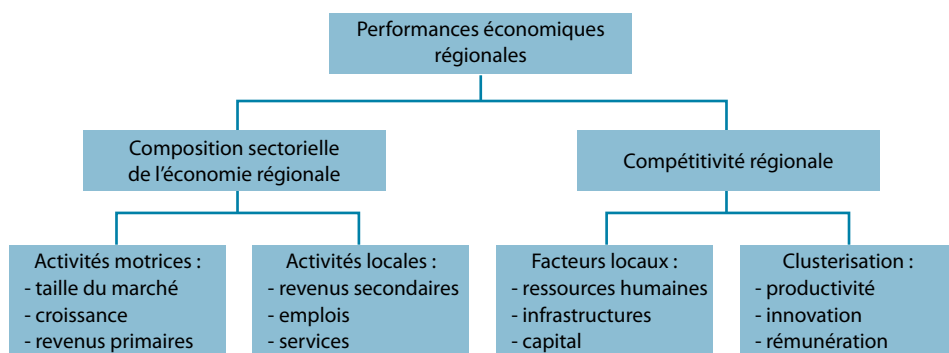
1- L'article 3 du Dahir de création de l'Agence précise que : « L'Agence a pour mission, dans les limites territoriales prévues à l'article 2, d'étudier et de proposer aux autorités compétentes des programmes économiques et sociaux intégrés, basés sur une stratégie globale tendant à la promotion économique et sociale de la zone concernée et son intégration dans le tissu économique national, maghrébin et euroméditerranéen ».

Le cadre d'analyse du développement régional élaboré pour cette étude s'inspire du modèle dit « de la base », initialement conçu par W. Sombart en 1916, et de la littérature économique plus récente relative à la « compétitivité régionale ».

La première référence, axée sur l'analyse des revenus et de la demande, rend compte du développement économique des Régions en modélisant les effets multiplicateurs des revenus captés par les Régions et les effets d'entraînement des activités productives exportatrices.

La seconde, axée sur l'analyse de l'offre, fournit des outils d'évaluation de la capacité des Régions à saisir et étendre leurs parts de marchés toujours plus ouverts à la concurrence.

Figure 1 : Cadre d'analyse du développement régional



1.1 BASE ÉCONOMIQUE : ANALYSE DES REVENUS ET DE LA DEMANDE

Les économies régionales ne s'analysent pas avec les mêmes indicateurs que les économies nationales. Le PIB (ou la somme des valeurs ajoutées) renseigne sur la richesse créée dans un territoire. Quand ce territoire est national, le plus gros de cette richesse vient alimenter le revenu de sa population (directement par les rémunérations du travail et du capital et indirectement par les redistributions publiques). Quand ce territoire est sub-national, cette approche est incomplète car les territoires intègrent les mécanismes de transfert de revenus créés « ailleurs ». Ceci est encore plus vrai dans une Région géographiquement et humainement ouverte aux échanges, comme l'Oriental. Il y a lieu d'examiner le modèle originel de Sombart, ainsi que les principales reformulations élaborées depuis.

1.1.1 Modèle de Sombart

D'après le sociologue allemand Werner Sombart (1916), la part de la population qui « fonde » la ville et son développement est celle qui est en mesure d'y attirer du revenu en provenance de l'extérieur. La « théorie de la base économique » a été l'une des premières représentations théoriques permettant d'appréhender le développement régional et urbain. Bien qu'elle donne une vision simplificatrice et datée de l'économie régionale, elle permet dans ses derniers développements, d'apporter des éléments de réflexion sur

l'identification des potentialités de développement local, l'estimation des effets induits et l'évaluation des retombées d'une politique publique.

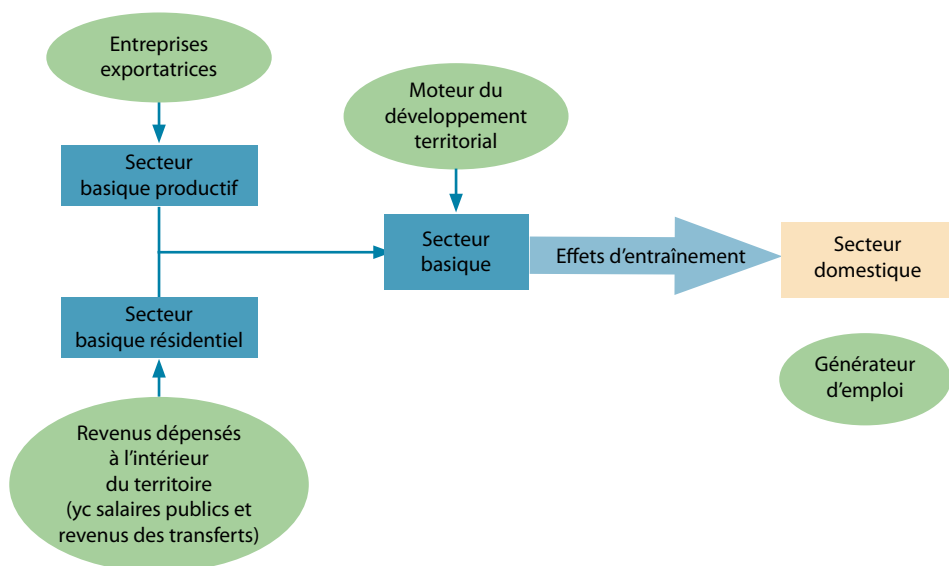
Le modèle de W. Sombart segmente les économies territoriales en deux secteurs : le secteur basique qui capte les revenus de l'extérieur, et le secteur domestique qui produit les biens et services demandés localement. Véritable moteur de l'économie locale, le secteur basique induit, par un jeu de multiplicateurs keynésien, des emplois et des revenus directs et indirects, assurant ainsi le dynamisme économique et démographique des territoires.

Pour plusieurs auteurs, dont Laurent Davezies, ce secteur basique compte 4 sous-secteurs :

- *la base productive des revenus* issus de la production de biens et services exportés hors du territoire considéré (cette source de revenu focalise la quasi-totalité des travaux des chercheurs et reste la première préoccupation des élus et acteurs ; certains auteurs y distinguent les industries liées à l'économie de la connaissance, en raison de la spécificité du mode de création des richesses, basées sur le patrimoine et la créativité) ;
- *la base résidentielle*, qui comprend les revenus issus du travail et du capital perçus hors du territoire par les résidents ou non-résidents (revenus des migrants alternants, dépenses des touristes et des résidents secondaires), ainsi que les retraites ;
- *la base publique*, composée des salaires publics versés par l'Etat ;
- *la base sociale*, qui intègre les revenus tirés des transferts sociaux (retraites).

Certains flux de revenu liés aux bases irriguent donc bien les territoires indépendamment de leurs performances productives. Ils peuvent générer localement de puissants effets de multiplication sur les revenus et l'emploi, notamment domestique (ou tourné vers la demande des ménages). Penser « développement » (et pas uniquement « production ») permet de comprendre les nouvelles dynamiques territoriales, qui induisent l'existence de nouveaux avantages comparatifs et dessinent une autre géographie du développement.

Figure 2 : Schéma de la base économique



1.1.2 Reformulation de la théorie de la base

Dans les approches plus « managériales » d'aujourd'hui, le découpage de W. Sombart est repris de façon systématique et souvent implicite, surtout par les disciples de M. Porter.

Encadré 1 : Performance économique et composition sectorielle

Les performances économiques d'une Région sont affectées par la composition de son économie. On distinguera, pour ce faire, trois types d'industries ou d'activités qui se différencient selon leurs espaces de compétition et leurs logiques de localisation.

Les activités « locales », dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. présentes dans toutes les Régions, elles évoluent avec la taille de la population et du marché local (la concurrence entre Régions y est limitée, voire inexistante) ;
2. la plupart relèvent des services - commerce de détail, une grande part de la construction, santé et distribution en « réseaux » (eau, électricité, etc.), certaines activités manufacturières aux produits coûteux à transporter (boissons, matériaux de construction, etc.) ;
3. elles fournissent la majorité des emplois dans les Régions étudiées ;
4. leur potentiel de gain en productivité est limité par la taille du marché desservi et par la nature des activités de services.

Les activités d'exploitation des ressources naturelles, selon la ressource exploitée :

1. leur marché n'est pas régional et, donc, elles sont en situation concurrentielle avec les activités similaires des autres Régions ;
2. les emplois créés se trouvent sur les sites d'exploitation ;
3. les technologies de production expliquent l'essentiel des différences de productivité entre sites similaires ;
4. leurs potentiels de croissance sont limités par définition.

Les activités de production d'échangeables (produits et services objets de commerce international), catégorie qui va déterminer, en dernier ressort, les performances économiques des Régions. M. Porter les caractérise comme suit :

1. elles sont en concurrence avec les industries des autres Régions, ce qui leur permet, en cas de gains de parts de marché, d'offrir de plus hauts salaires et d'entraîner vers le haut les salaires distribués par les autres activités dans la Région ;
2. elles créent des emplois directement et indirectement à travers la demande des biens et services aux entreprises locales ;
3. un niveau et une croissance de productivité plus élevés que les autres industries.

1.2 COMPÉTITIVITÉ RÉGIONALE : ANALYSE DE L'OFFRE

Le modèle de la base est utile pour comprendre comment, à partir d'une position compétitive donnée, peuvent s'enchaîner des effets induits sur la demande locale de biens et services et sur les revenus. C'est une approche de court et moyen termes, axée sur la demande et les dépenses des ménages. Pour avoir une vision complète, il faut incorporer dans le cadre d'analyse les facteurs endogènes qui permettent d'acquérir et de préserver

dans la durée lesdites positions concurrentielles. L'analyse en termes de « compétitivité régionale » permet de rendre compte de cette dimension du développement régional⁵.

Une définition large de la « compétitivité régionale » résulte des travaux de Storper, dont l'énoncé, largement repris depuis 1997, assimile cette dernière à « *la capacité d'une Région à attirer et à garder des entreprises exerçant des activités de manière compétitive (en termes de parts de marchés), tout en améliorant le niveau de vie des personnes employées* ».

La compétitivité régionale va dépendre à son tour de la productivité des facteurs au sein des entreprises et de la qualité des effets d'agglomération, ou de « clusterisation », externes aux entreprises. La disponibilité des facteurs de base est la condition première de la productivité au sens micro-économique. Elle concerne la qualification de la main-d'oeuvre, le capital, les infrastructures et l'accès aux services. La recherche de ce type de disponibilité a donné (et donne) lieu à ce qu'il est convenu d'appeler les projets d'amélioration des « offres territoriales », que la plupart des CRI au Maroc reprennent à leur compte.

Réunir territorialement les facteurs de production ne suffit plus à assurer la compétitivité des territoires. Comme le montre abondamment la littérature sur les « clusters », les « systèmes productifs locaux », villes « apprenantes » ou autres « milieux d'innovation », l'ancrage territorial des processus de création de richesses dépend des performances internes des entreprises, mais aussi et de plus en plus de la qualité des effets dits d'agglomération qui regroupent les externalités positives liées à :

- la concentration, avec mutualisation de divers coûts (main-d'oeuvre, infrastructure, etc.) ;
- la diversification des activités et les synergies qu'elle permet.

Un cluster est une concentration géographique d'entreprises et institutions concernées par un même domaine, qui groupe un ensemble d'industries et autres entités importantes dans la concurrence. Ils peuvent par exemple inclure les fournisseurs d'intrants importants (tels que composants, machines et services) et les fournisseurs d'infrastructure spécialisée. La clusterisation améliore la compétitivité des entreprises car elle réduit le coût d'accès aux fournisseurs efficaces, à la main-d'oeuvre qualifiée, à l'information et à la formation. La connaissance des marchés accumulée au sein des clusters devient un atout spécifique et collectif. Les coûts de transaction⁶ sont réduits par la proximité. Tous ces facteurs réunis expliquent les avantages de la clusterisation par rapport à l'intégration verticale de métiers divers au sein des entreprises ou par rapport à l'approvisionnement « éloigné ». La clusterisation va inciter à l'innovation et à la création de nouvelles unités à partir de la réputation acquise par les opérateurs historiques. Les facteurs-clés de la compétitivité dans l'économie moderne sont des produits de la qualité du cadre régional, notamment pour l'attraction des ressources humaines à talent, l'intensité des échanges et des motivations, que les concurrents hors Région peuvent difficilement acquérir⁷.

5- Elle n'intègre donc pas certains développements récents apportés par les nouvelles théories de la croissance endogène (Lucas, Romer, etc.) qui permettent de prendre en compte des facteurs endogènes de développement régional et sont indispensables si l'on veut formaliser les divergences de développement entre les territoires. En effet s'il est vrai que les activités d'exportation d'une Région y amènent de l'argent, la théorie de la base ne permet cependant pas d'aller plus loin et de comprendre les facteurs qui sont à la « base » de cette capacité d'exportation. In "Economie urbaine : Rassemblement de la connaissance : Outils et méthodes" publication du Ministère français de l'équipement et des transports, page 212.

6- Les coûts de transaction sont les coûts d'acquisition de l'information requise par la conclusion de contrats complets entre acheteurs et vendeurs. Ils incluent les coûts d'acquisition de l'information initiale, de la négociation et la mise en forme juridique des contrats.

7- Storper M. (1997), *The Regional World*. New York, Guilford Press.

Cette partie vise à actualiser et à réévaluer le « potentiel » de croissance économique de la Région. Elle s'appuie pour cela sur une description du fonctionnement de l'économie régionale, sur l'examen des tendances lourdes de son environnement et sur une évaluation des activités potentiellement motrices regroupées en trois grands secteurs.

2.1 MAQUETTE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Cette maquette présente, via certains agrégats économiques, l'image du fonctionnement de l'économie régionale au cours d'une année de référence. Pour caractériser cette situation, nous allons présenter trois catégories d'indicateurs reposant sur les données de la Comptabilité Nationale et ajustées à l'aide des données sur la Région de l'Oriental :

- la structure par branches de la Comptabilité Nationale du Produit Local Brut (PLB), qui est une mesure de la valeur des biens et services créés par les unités résidentes durant un an sur le territoire économique régional (l'équivalent du PIB au niveau national) ;
- l'utilisation du Produit Local Brut, en insistant sur la part salariale de la valeur ajoutée produite localement ;
- la structure du compte « revenu des ménages » de la Région, un agrégat qui tient compte non seulement des revenus distribués aux ménages par les activités économiques de la Région mais aussi des revenus transférés entre elle et le reste du monde.

2.1.1 Choix d'une situation de référence

Le choix de la situation de référence est dicté par des considérations de disponibilité d'informations nécessaires à l'élaboration de la maquette de l'économie régionale et par l'importance de l'Initiative Royale dans l'évolution de l'économie de la Région, ou du moins dans celle des investissements dans la Région, avec le lancement de grands projets structurants. Dans cette logique, l'année 2003 est prise comme année de référence.

2.1.2 Structure par branches : prédominance des services

En comparant la structure régionale à la structure nationale, on remarque que l'économie de l'Oriental génère 52% des richesses produites à partir des activités commerciales et de services, vs 38% au plan national. La valeur ajoutée créée par l'industrie et celle générée par l'administration publique sont relativement plus faibles qu'au plan national.

2.1.3 Utilisations du PLB : une masse salariale non déclarée pour l'essentiel

Le PLB de la Région pour 2003 atteint 26,2 milliards de Dh, soit 5,5% du PIB national, inférieur à la part de la Région dans la population totale (6,4%). Trois remarques à retenir :

- le PLB comprend une masse salariale estimée à 11,6 milliards de Dh, le reste étant affecté à la rémunération des autres facteurs de production (capital, terre, etc.) et, d'après les données de la CNSS, la masse salariale distribuée par les entreprises déclarant leur personnel et par les services publics ne s'élèverait qu'à 2,5 milliards de Dh, soit 22% de la masse salariale globale ; d'après nos estimations, les salaires agricoles non déclarés à la CNSS s'élèveraient à 171 MDh, le reste des salaires étant distribué par le secteur non agricole, dont les salariés ne sont pas déclarés à la CNSS (8,9 milliards de Dh) ;

- par ailleurs, la Région souffrait d'un taux d'investissement plus faible que la moyenne nationale (20% vs 27%) ;
- enfin, la Région dégagait un solde commercial positif sur les biens et services échangés avec le reste du monde, y compris les autres Régions marocaines, solde largement imputable aux excédents générés par le commerce « atypique ».

2.1.4 Structure du compte « Revenu des ménages »

Le compte des revenus des ménages se compose des revenus issus de la valeur ajoutée produite dans la Région et des revenus transférés par le reste du monde⁸. Nos estimations montrent que ce revenu disponible brut des ménages atteignait 21,7 milliards de Dh, soit 83% du PLB, avec des revenus de transferts de l'ordre de 10,8 milliards de Dh.

Compte tenu d'un niveau de dépenses des ménages de l'ordre de 14 milliards de Dh, l'épargne brute des ménages s'élevait à 7,3 milliards de Dh, soit 34% du revenu brut disponible, un taux supérieur à la moyenne nationale qui était de 19%.

2.1.5 Situation depuis le lancement des grands projets structurants

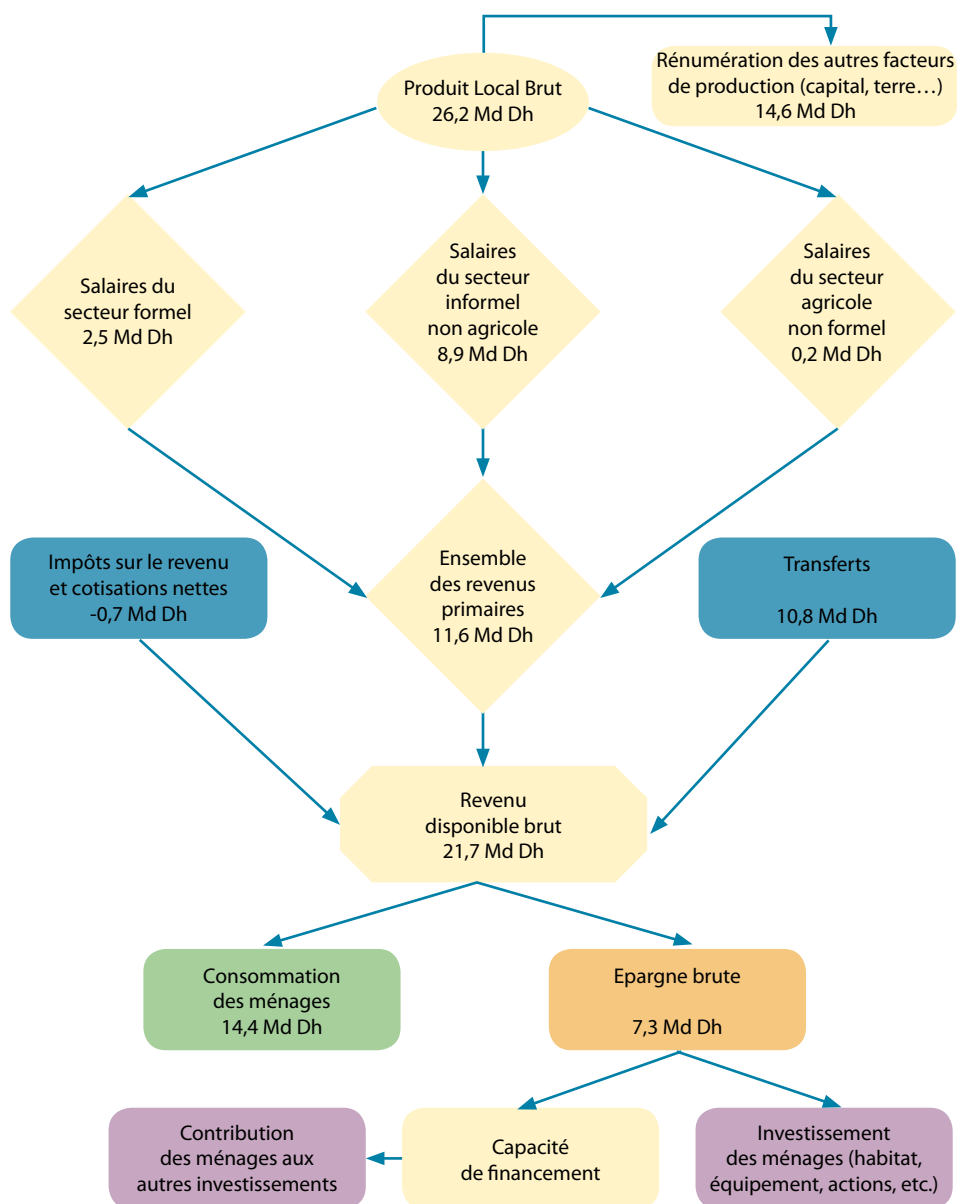
Les pouvoirs publics, pour rattraper le retard d'investissement dans la Région, ont lancé un programme ambitieux de mise à niveau des infrastructures.

Par ailleurs, la Région a été parmi les premières bénéficiaires des grands programmes sectoriels nationaux lancés par le Gouvernement : Plan Azur, requalification urbaine, eau et assainissement, INDH. Ces flux d'investissement (qui porteront le taux d'investissement de 20% à plus de 35%) permettront d'enclencher une dynamique des activités économiques de la Région et une rupture avec les tendances passées, modifiant ainsi les principaux agrégats économiques qui caractérisent la Région, avec notamment une croissance à deux chiffres.

8- En faisant l'hypothèse que les transferts privés entre ménages des diverses Régions marocaines s'annulent.

Figure 3 : Maquette de l'économie régionale

Extrait du compte « Revenu des ménages » de la Région de l'Oriental (2003)



2.2 ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION

Le contexte global est marqué par une dynamique de forte croissance polarisée, soutenue par les nouvelles formes d'organisation de la production et des échanges nées des processus de libéralisation et des avancées technologiques. Une nouvelle géographie économique porteuse de compétitions entre territoires s'est installée durablement.

Le contexte euro-méditerranéen intensifie les processus d'intégration Nord-Sud : le Maroc fait partie des pays leaders en ce domaine, avec une croissance des services dans les échanges, des IDE d'origine européenne et un renouvellement des flux migratoires. Dans ces contextes, le Royaume s'oblige au « rattrapage économique » centré sur l'amélioration des infrastructures et l'attraction des IDE. Ce « virage » a été pris vers la fin des années 90, après une longue période d'ajustement des politiques macro-économiques et sectorielles soldée par des résultats décevants en termes de croissance et de création d'emplois⁹.

Tableau 1 : Matrice de l'environnement économique régional

Environnement	Diagnostic	Résultante
Contexte global	Libéralisation multilatérale NTIC Organisation	Mise en concurrence des territoires
Espace euro-méditerranéen	Services Mobilité	Intégration des économies et nouvelles complémentarités
Economie marocaine	« Climat » favorable aux investissements Libéralisations bilatérales Infrastructures / IDE	Polarisation / métropolisation

Ces mutations de l'environnement impliquent des choix stratégiques pour les Régions :

- le choix du concept de développement : spécifique et/ou standard ;
- le choix de l'espace de référence : global et/ou régional ;
- le choix des activités : « délocalisables » et/ou « non délocalisables ».

2.2.1 Globalisation et mise en concurrence des territoires

La mobilité croissante des facteurs de production, notamment le capital humain mais aussi productif, met les territoires en concurrence pour offrir aux entreprises des potentialités de développement et permettre aux citoyens d'élever durablement leur qualité de vie.

Tendances globales

La combinaison entre « libéralisation du commerce international » et NTIC a induit de profonds bouleversements, en matière d'échanges, d'organisation industrielle et de délocalisation des investissements. Les facteurs liés à la gestion et à l'organisation qui mettent l'accent sur les compétences de base, sur une moindre hiérarchisation et sur la constitution de réseaux, ont amplifié les effets des tendances globales. En matière d'échanges internationaux, la conséquence majeure est le développement des commerces :

- de services fournis auparavant par les opérateurs de proximité ;
- intra-branches, permis par la segmentation plus fine des productions.

⁹- Rapport de la Banque Mondiale intitulé « Promouvoir la croissance et l'emploi dans le Royaume du Maroc »

Dans l'organisation des échanges, l'élimination progressive des barrières commerciales ne s'est pas traduite simplement par une intensification des échanges, mais aussi par une modification des règles du jeu, de plus en plus élaborées par les opérateurs privés, notamment les macro-acteurs dominant les chaînes de valeur globales. Le développement du commerce intra-firmes et intra-réseaux de firmes - plus de 50% des échanges américains - en est l'exemple, avec la prolifération des normes privées imposées par les leaders mondiaux à leurs fournisseurs. Ce changement des règles modifie beaucoup les conditions d'accès de nouveaux fournisseurs aux marchés mondiaux (taille, réputation, qualité, etc.). En termes de localisation des investissements, ces tendances globales permettent aux entreprises de gérer de manière plus efficace des activités internationales très dispersées. Des activités de haute technologie, auparavant hors de portée des pays en développement, peuvent désormais y être implantées car les tâches à forte intensité de main-d'œuvre peuvent être séparées et gérées à distance. Les investissements vont vers les pays dotés de facteurs et d'institutions modernes, voire de clusters industriels. Les nouvelles méthodes d'organisation (bénéficiant des nouvelles technologies) favorisent la délocalisation des fonctions. La concurrence oblige les entreprises à se spécialiser dans leur métier de base, les incitant ainsi à nouer des relations avec des partenaires extérieurs à diverses étapes de la chaîne de valeur (de la conception et de l'innovation à la commercialisation et au service après-vente) et à laisser d'autres entreprises exercer différentes fonctions.

Encadré 2 : Les facteurs explicatifs de l'accroissement des IDE et leurs tendances

Les principaux résultats de l'étude sur les perspectives des IDE réalisée par la CNUCED en 2007, sur la période 2007-2009, sont résumés ci-après.

Les flux des IDE vont continuer à progresser. Les deux tiers des FMN (firmes multinationales) enquêtées programment un accroissement de leurs investissements à l'étranger. Le facteur explicatif dominant demeure la recherche de nouveaux marchés. La recherche de nouvelles ressources (humaines, naturelles et financières) apparaît comme un déterminant des flux qui prend de l'ampleur. La recherche d'efficacité en matière de coûts salariaux est citée moins fréquemment. Les acteurs sont très sensibles également au climat général des affaires et à la qualité de l'administration.

L'Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est et les 12 nouveaux adhérents à l'Union Européenne sont les plus attractifs. Les USA et l'UE à 15 vont tout de même rester en tête par les volumes investis. Les marchés des pays asiatiques et ceux des 12 nouveaux adhérents de l'UE combinent des coûts salariaux modérés avec des perspectives de croissance forte.

Les enquêtes montrent que les FMN vont continuer à privilégier les espaces économiques proches de leurs origines, tout en définissant des stratégies de plus en plus globales. Elles révèlent aussi une tendance forte à l'élargissement des domaines concernés au-delà des fonctions classiques de production et de distribution. L'internationalisation concerne de plus en plus les fonctions administratives, la recherche-développement, ainsi que la localisation des sièges. Une nouvelle vague de projets d'IDE est attendue dans les secteurs des matières premières et des services. Pour le secteur manufacturier, les opportunités se développeront à un rythme régulier, dans les industries liées à l'environnement et aux énergies renouvelables, aux NTIC, la santé et les biotechnologies.

Les FMN originaires d'Asie montrent un dynamisme particulier en matière d'IDE.

Implications sur les Régions et les politiques régionales

Les tendances globales (commerce, progrès techniques, organisation industrielle et investissement) convergent vers un modèle économique qui avive la concurrence entre territoires et porte des opportunités et des menaces nouvelles pour les projets de développement régionaux. Paul Krugman¹⁰ explique que la mobilité des facteurs avec la globalisation ou les accords bilatéraux de libre-échange constitue pour les Régions un facteur de « démultiplication » des écarts initiaux de productivité. Les Régions les plus avancées vont non seulement bénéficier des effets statiques de la spécialisation commerciale, mais également des effets dynamiques dus à l'attraction des ressources financières et humaines, selon un modèle bien connu de polarisation. Autrement dit, en l'absence de politiques régionales, les différences initiales de productivité peuvent se trouver aggravées.

2.2.2 Espace euro-méditerranéen et complémentarité entre territoires

Les relations euro-méditerranéennes ont été profondément transformées par le Traité de Rome, instaurant en 1958 la Communauté Economique Européenne, qui a consacré la primauté d'un projet paneuropéen sur les projets nationaux et semé la fin programmée des protocoles post-coloniaux entre métropoles du Nord et protectorats ou colonies du Sud. Les accords de coopération prévoyaient pour l'essentiel des accès concessionnels sous formes de quotas à droits nuls au marché européen pour les produits textiles, dans le cadre des accords multifibres, et la préservation des flux traditionnels d'échange agricoles, conformément aux dispositions du GATT, qui l'impose en cas de création d'une union douanière. En fait, le projet paneuropéen a dominé pour l'essentiel l'agenda des pays de la Communauté, ramenant le lien aux pays du Sud à des relations, au mieux, de coopérations et de maintien des flux traditionnels. La Politique Agricole Commune en est la parfaite illustration : première des compétences communes, elle a priorisé la production européenne au détriment des pays du Sud. L'élaboration d'un projet politique au Sud de l'Europe a attendu 1995 et le sommet de Barcelone, bien après la chute du mur de Berlin et l'extension à l'Est, comme perspective politique affirmée par le Conseil Européen.

Le processus de Barcelone et ses limites

Le « processus de Barcelone », veut créer un espace de prospérité partagée en développant une zone de libre échange, assortie d'une coopération économique, politique et culturelle, financé par les fonds MEDA. Dans sa volonté d'ériger une coopération élargie entre les deux rives de la Méditerranée, le processus s'est appuyé sur la négociation d'accords bilatéraux - dits d'association - liant les pays du Sud à la Communauté Européenne. Les accords d'association définissent dans un cadre commun, l'accès au marché, les règles de concurrence, les modalités de coopération et de concertation politique. Tous les pays ont négociés des accords d'associations selon ces lignes. Onze années après le sommet de Barcelone, les pays tiers associés autant que les pays de l'Union Européenne font une lecture critique de réalisations manifestement inférieures aux espoirs mis dans le processus. Cette déception tient pour une large part aux facteurs suivants :

- l'ambition régionale aspirait à intégrer tous les pays du Sud, selon une même démarche et un même rythme, un postulat d'homogénéité (ou une exigence diplomatique) fracassé contre les réalités économiques et politiques des divers pays et sous-régions (le Mashrek

10- Growth on the periphery : Second winds for industrial regions ?, Paul Krugman, 2003.

est d'abord défini par le conflit israélo-palestinien, le Maghreb peine à dépasser les rivalités nationalistes et à construire une plateforme commune compte tenu des différences entre les stratégies de développement et de construction nationales) ;

- les pays du Sud ont des conceptions très variées de leur ancrage à l'Europe (les pays riches en hydrocarbures, comme la Libye et l'Algérie, voient en l'Union un simple débouché pour leur pétrole et leur gaz, voire une source d'importation ; les pays moins bien dotés, comme la Tunisie et le Maroc, y voient au contraire un marché essentiel, une source d'investissement direct propre à assurer leur développement, et un lieu d'émigration) ;
- les pays du Sud n'ont pas convergé vers la démocratie de type européen pour fonder une communauté de valeurs et permettre ainsi de développer un projet régional plus ambitieux, les régimes politiques restant trop souvent autoritaires et donc peu à même de s'inscrire dans le projet européen, à l'instar des pays des Balkans ou de l'Europe Centrale ;
- au plan économique, les résultats ont été décevants (l'agriculture a été exclue de la zone de libre échange, créant à la fois l'opportunité d'un dumping des produits du Nord au Sud et interdisant l'accès libre aux produits du Sud).

Mais, le facteur déterminant fut l'absence de perspectives claires dans le rapprochement. L'ouverture à l'Est s'est faite dans un cadre clair, celui de la préadhésion. Les Etats candidats se réforment en adoptant la législation européenne - l'acquis communautaire - et bénéficient des fonds de préadhésion et des investissements directs privés européens pour la mise à niveau de leur outil productif et de leurs infrastructures. Les opinions publiques plébiscitent l'adhésion, perçue comme une sécurité économique et politique renforcée, ce qui permet de mettre en oeuvre sans résistance et sans à-coups les réformes. Les entreprises européennes bénéficient de l'ouverture du marché intérieur, de l'accès libre à la zone euro, des politiques de privatisation massive et d'une main d'oeuvre abondante, bien formée et bien moins coûteuse que dans les pays du centre. Elles bénéficient surtout d'un environnement législatif et réglementaire identique, pour de larges domaines, à celui dans lequel elles opèrent déjà en Europe, ainsi que des possibilités de recours auprès des institutions politiques et juridiques européennes. Dans le secteur agricole, les politiques de structures européennes associées aux programmes de développement rural et à l'ouverture des marchés transforment profondément les nouveaux adhérents. Cette combinaison réformes-ouverture des marchés-appuis publics à la mise à niveau des infrastructures, explique l'ampleur et la vitesse du rattrapage des nouveaux arrivants.

A l'inverse, dans les relations aux pays du Sud de la Méditerranée, l'absence d'une perspective politique claire a rendu plus complexe l'adoption d'une feuille de route porteuse de transformations sociale, économique et politique, importantes. Les réformes et la libéralisation sont sévèrement combattues sans que le camp de la réforme ne puisse s'appuyer sur une opinion publique favorable. Ceci se traduit par un climat des affaires peu favorable et réduit les flux d'IDE porteurs de croissance et de transformations structurelles des économies. Autrement dit, le cercle vertueux des réformes et de l'investissement dans les infrastructures et dans la production ne s'est pas déclenché comme dans le cas de la préadhésion.

Ces résultats, très en deçà de l'aire de prospérité partagée promis par le processus de Barcelone, ne reflètent pas une incapacité à transformer les économies et les pays : ils

tiennent essentiellement à l'hésitation politique sur la nature du lien au Sud. S'agit-il d'une étape vers l'adhésion, ou simplement d'un statut d'étranger aux marges de l'Union ? Le futur des relations avec les pays du Sud tient largement au débat sur la nature de l'Union, débat entre tenants d'une Europe politique, avec délégation croissante de pouvoir et de souveraineté, et ceux qui prônent une Union plus économique, où le pouvoir et la souveraineté restent aux Etats membres. Dans le premier cas, l'adhésion à des valeurs partagées, capables de porter un contrat social solidaire, est essentielle. Cette vision de l'avenir de l'Europe, concrétisée par le projet de Constitution, envisage une dévolution continue des attributs de la souveraineté à l'Union, parallèlement à un renforcement des pouvoirs du Parlement Européen. Idéalement, au terme d'un processus d'apprentissage, l'Union se transformerait en Etats-Unis d'Europe, un état fédéral. L'autre camp considère que le champ politique est, et doit rester, national pour préserver ses solidarités fondatrices. L'Union sert alors à mutualiser les compétences et les prérogatives pour plus d'efficacité dans le champ économique. L'ambition est alors d'élargir le marché unique européen, espace de libre-échange aussi bien qu'espace de normes unifiées.

Bien entendu, ce débat a et aura des répercussions directes sur les États du Sud de la Méditerranée. Le succès du projet politique européen d'intégration approfondie et de dévolution croissante des attributs de la souveraineté nationale exclura de facto les États du Sud de l'adhésion. Le succès du projet d'intégration économique et de prééminence politique des État-Nations leur ouvrira à terme les portes de l'Union.

Même si le projet politique a pâti de l'échec du référendum français sur la Constitution, le débat n'est pas tranché pour autant et cette incertitude sur le projet européen explique que le projet euro-méditerranéen reste incomplet. Le débat récent sur l'adhésion de la Turquie en est la meilleure illustration.

La politique de voisinage

Faute de développer une perspective claire aux relations entre le Sud et le Nord de la Méditerranée, mais soucieuse de dépasser les limites patentes du projet initial, l'Union Européenne a adopté la politique de voisinage comme cadre renouvelé de ses relations avec les pays du Sud. Cette politique peut se résumer dans les points suivants :

- **tout sauf les institutions**, autrement dit, chaque État voisin peut être habilité à partager l'intégralité de l'acquis communautaire à la condition de ne pas participer au processus politique renouvelé de décision ;
- **coopération globale, d'égaux**, l'Union reconnaissant la différence de volonté et/ou de préparation à l'adoption de la politique commune, met en oeuvre une politique différenciée où chaque pays du Sud avance, au rythme défini conjointement avec l'Union, dans le cadre d'un Plan d'action triennal, développé en commun autour des priorités fixées par l'État du Sud (les budgets de coopération sont affectés selon les « progrès » et la capacité d'absorption du pays partenaire) ;
- **participation au marché unique**, l'Union étant prête à accepter une intégration totale au marché unique européen, en reconnaissant la capacité des États associés d'imposer les normes du marché unique et en levant tous les obstacles au commerce, dans un cadre normatif unifié (en termes de contenu et de règles de concurrence) ;
- **introduction des services dans l'agenda**, car l'Union a inscrit la libéralisation des services au coeur du raffermissement des liens (l'Open Sky entre le Maroc et l'Union Européenne,

ainsi que les débats sur le droit à fournir des services chez le partenaire sont autant de points d'ancrage nouveaux et importants) ;

- **volonté affirmée d'insérer les projets dans des programmes régionaux**, où l'Union n'oublie pas la promesse de Barcelone et inscrit les plans d'action dans sa vision d'une zone de libre échange euro-méditerranéenne, avec des coopérations renforcées et des ouvertures au marché unique à la carte.

Dans cette logique, l'Union a fait valider une feuille de route pour libéraliser le commerce agricole, fondée sur une libéralisation totale du commerce, hormis une liste négative réduite négociée pays par pays. Elle développe des règles d'origine paneuropéenne qui associent les pays tiers du Sud, de manière à renforcer l'intégration de cet espace à son marché. Elle appuie les processus d'intégration entre les partenaires du Sud, comme celui d'Agadir, pour accélérer l'intégration économique de la zone, car développer les relations Sud-Sud permet d'accroître sensiblement la taille du marché, d'avoir une action centrée sur la communauté culturelle présente au Sud et de tirer profit des complémentarités infrastructurales (réseaux de transports, gazoduc, centrales d'énergies, etc.).

La transformation du champ économique

L'accent a été mis ci-avant sur la transformation du cadre institutionnel dans lequel se développent les relations Euromed, qui est d'abord le reflet d'un véritable changement de nature du niveau d'intégration des économies du Sud au Nord. Plus qu'un simple renforcement des échanges commerciaux, s'est développée une véritable intégration des économies des deux rives, construite alors même que le centre de gravité de l'économie mondiale se déplaçait vers le Pacifique : montée des exportations de produits manufacturés chinois et de services indiens, croissance de la zone ASEAN très rapide. Elle se manifeste par une intégration humaine, par une intégration financière et par une intégration dans les chaînes de valeur. Elle a été rendue plus aisée par la proximité des systèmes de normes (juridiques et réglementaires), portée par la première phase du processus.

L'intégration par les hommes

A beaucoup d'égards, l'intégration par les hommes reste la plus importante, la plus déterminante dans sa capacité à s'inscrire dans la durée. L'Europe a été, est et sera, une destination privilégiée de l'émigration maghrébine. Des millions de Maghrébins, naturalisés ou pas, vivent dans les pays de l'Union et contribuent aux cultures du Nord et du Sud, liant familles, villes et villages d'un réseau dense, riche, rapprochant les valeurs et les pratiques. Cette émigration historique s'enrichit d'un autre mouvement : l'installation croissante d'européens dans les villes du Sud, en résidences permanentes ou temporaires, aux motifs divers : emplois dans les filiales, créations de PME, retraites au soleil. Même si le flux vers le Sud est loin d'atteindre celui vers le Nord, ce mouvement conforte les liens entre les deux rives. A côté de ces mouvements porteurs d'installation de longue durée, se développent des mouvements plus courts mais tout aussi importants dans la multiplication des liens. Le tourisme en premier lieu, mais aussi les mouvements temporaires de main d'oeuvre.

L'intégration par les capitaux

L'intégration par les capitaux prend aujourd'hui deux formes : celle des IDE classiques et celles par les rapatriements des migrants. Ces deux flux dessinent un paysage financier

spécifique, provoquant une pression concurrentielle sur le système financier et attirant les investissements directs des grandes banques intéressées à capter ces mouvements : La Poste, etc. L'expansion des rapatriements a modifié le sens usuel des flux d'épargne. Les banques centrales des pays du Sud accumulent des réserves (excédents de la balance des paiements) qui contribuent à réduire les taux d'intérêts de leurs marchés intérieurs et ont permis une avancée notable dans la libéralisation du compte capital (au Maroc du moins). Cette situation prélude une intégration encore plus forte des marchés des capitaux. La privatisation de Maroc Telecom a permis d'inscrire une société marocaine dans une Bourse européenne, ce qui préfigure de nouvelles manières de financer les développements.

L'intégration dans les chaînes de valeur

Les autres facteurs d'intégration économique sont à rechercher dans les liens industriels, plus exactement dans la constitution de relations économiques plus profondes que le simple échange de marchandises. Chacune des chaînes de valeur présentées ci-après développent des modalités d'intégration porteuses d'un ancrage plus fort des économies. Dans le textile, l'arrivée à terme des accords multifibres a sensiblement modifié le rôle et le positionnement de ce secteur, autrefois protégé par les accès concessionnels offerts par les accords d'associations et désormais partenaire de la filière habillement, assurant le réassort dans des délais courts et se développant dans le produit fini. D'abord simple atelier de sous-traitance de confection, la rive sud apparaît aujourd'hui comme un partenaire de compétitivité.

Dans l'immobilier et le tourisme, l'intégration s'est faite surtout par la libéralisation du transport aérien. La levée des restrictions de concurrence associées aux droits de trafics bilatéraux a multiplié l'offre à destination du Maroc, le ramenant à 100 € des capitales européennes. Elle a ainsi rendu accessible le marché de la résidence secondaire, un peu à l'image des effets du TGV sur les villes desservies. Elle a permis d'améliorer considérablement les arbitrages coûts/distances au profit de l'offre marocaine. De facto, elle se déploie en continuité par rapport à l'immobilier résidentiel espagnol, renforçant cette compréhension physique de l'intégration.

Dans le domaine de l'énergie, l'intégration se fait par l'interconnexion des réseaux. Quatre gazoducs relient les champs gaziers algériens à l'Europe. Les réseaux électriques sont liés à travers le Détroit. Au plan institutionnel, de nombreux acteurs du secteur plaident pour une extension à l'Afrique du Nord du champ d'application des directives européennes pour que 20% des besoins énergétiques européens soit assurés par des ressources renouvelables, donc que les productions solaires de l'Afrique du Nord soient comptabilisées de la même manière que les productions européennes au sens strict. Cette application innovante des principes de la politique de voisinage pourrait, si elle est retenue par la commission, créer des opportunités considérables pour la rive sud.

En agriculture, l'intégration est paradoxalement très avancée. Longtemps, les producteurs espagnols ont été farouchement opposés à l'accroissement des exportations marocaines, en application du principe de préférence communautaire. Aujourd'hui, leur modèle de production est en crise. La hausse des salaires horaires dans l'horticulture et le maraîchage les avait entraînés très loin dans l'utilisation de main d'oeuvre en situation irrégulière. Ils se repositionnent par une délocalisation massive de la production au Nord du Maroc et le maintien des réseaux de commercialisation et de logistique dans le Nord. Cette répartition

nouvelle des intérêts explique l'accroissement considérable des exportations marocaines de fruits et légumes. Elle a de facto unifié le marché pour les grandes centrales d'achat, justifiant la qualification d'espace intégré. D'autant que les ouvriers marocains travaillent de plus en plus sur les deux rives, tout comme les techniciens espagnols.

La question des services

L'intégration des espaces économiques, portée par les hommes, les capitaux et les stratégies des acteurs se déploie dans les services. Les accords entre l'Union et les pays du Sud devraient créer les conditions d'une intégration plus étroite encore. Déjà, l'application des accords d'Open Sky a radicalement modifié les conditions de la concurrence dans le transport aérien et induit une croissance dans l'immobilier résidentiel et le tourisme. De même, le développement de l'offshoring, dans sa version simple des centres d'appel ou de saisies, tout comme dans ses versions plus évoluées sur les services de back office (comptabilité et finance) ou de développement informatique, est porteur de nouvelles répartitions des tâches à l'intérieur des firmes et entre firmes.

Ces exemples montrent le potentiel de croissance associé à la libéralisation des services dans une logique d'approfondissement de l'intégration. D'autant que le Maroc a fait les premiers pas avec l'accord de libre échange avec les Etats-Unis, engageant un processus de libéralisation des services, construit autour de mesures d'applications directes et d'une clause de rendez-vous pour examiner les extensions à mettre en oeuvre. Les principales mesures consenties tiennent aux services financiers (assurances et intermédiation boursière) et au commerce électronique, en plus de la confirmation de l'ouverture sur les transports. Les négociations avec les européens portent sur les mêmes axes. Elles visent à consolider les mécanismes d'intégration de cet espace économique en donnant un cadre aux activités qui y concourent : offshoring, migrations temporaires des professionnels, intégration des système de santé, etc.

2.2.3 Contexte national

Suite à des performances notables au cours des années 60, l'économie marocaine a connu une période de croissance durablement inférieure à celle des pays comparables jusqu'à la fin des années 90. La reprise constatée depuis le nouveau millénaire est le fruit d'une politique de « rattrapage » fondée sur des programmes sectoriels ciblés, sur l'amélioration des infrastructures (« world class ») et sur l'attraction des IDE, selon un modèle qui a fait ses preuves dans des contextes aussi divers que les Global Delta Economies en Chine ou certaines métropoles au Moyen-Orient. L'économie marocaine s'inscrit ainsi dans la troisième génération de mesures de promotion des IDE identifiée par la CNUCED (voir encadré ci-après page suivante).

Une analyse approfondie des raisons de la sous-performance de la croissance marocaine a été effectuée dans un rapport de la Banque Mondiale de 2006 consacré à l'économie marocaine¹¹. Après avoir examiné le bilan, le rapport conclut à la pertinence de la stratégie volontariste.

11- Notamment de la méthode du « choix des gagnants » (picking the winners) appliqué par Taiwan, avec l'aide du Stanford Research Institute pour identifier les secteurs porteurs à l'exportation.

Encadré 3 : Extraits du rapport de la CNUCED sur les IDE

Les mesures de la première génération consistent généralement à suivre une démarche libérale : assouplir le régime national d'investissement en réduisant les obstacles à l'entrée, en améliorant le traitement réservé aux investisseurs étrangers et en laissant le marché jouer un plus grand rôle dans la répartition des ressources. Presque tous les pays - à des degrés divers - ont pris des dispositions en ce sens. Ce type de politique peut déjà beaucoup contribuer à attirer les IDE, à condition que les déterminants économiques fondamentaux soient bons.

Les mesures de la deuxième génération consistent à aller un peu plus loin et à attirer activement les IDE en « vantant les mérites » du pays. D'où la création d'organismes nationaux de promotion des investissements. L'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement, créée en 1995, compte actuellement plus de 100 membres. Bien évidemment, le succès de cette politique volontariste dépend lui aussi, en fin de compte, de la qualité des facteurs économiques fondamentaux du pays d'accueil.

Les mesures de troisième génération, une fois mis en place un cadre favorable aux IDE et une politique active de promotion, visent à cibler les investisseurs étrangers par secteur et par type de société, en vue de satisfaire leurs besoins géostratégiques spécifiques en matière d'activité et de groupement, compte tenu des priorités de développement nationales. Cette stratégie est grandement facilitée si le pays peut favoriser la formation de groupements particuliers qui exploitent ses avantages concurrentiels, en tirant parti de la tendance naturelle des entreprises à se regrouper, et arrivent à se faire un nom. Il est alors indispensable d'améliorer et promouvoir auprès d'investisseurs potentiels l'image de certains sites dans des secteurs d'activité particuliers. Le cadre général - économique, politique et réglementaire - compte aussi, car il influe sur l'efficacité des groupements. Toutefois, la clef du succès de ces nouvelles politiques réside dans le fait qu'elles agissent sur un des déterminants économiques fondamentaux des IDE, tout en tenant compte de l'évolution des stratégies d'implantation des STN.

Il est nécessaire de dresser un bilan des réformes des politiques économiques et des grands programmes sectoriels du point de vue du développement régional. La recherche sur le contexte national a ciblé les facteurs-clés du développement de la Région. Les critères de ciblage des facteurs découlent des analyses précédentes du profil économique régional et de l'environnement global et euro-méditerranéen.

Il faut distinguer « politiques nationales » et « programmes nationaux ». Les premières regroupent les réformes de régulation des affaires économiques et sociales (règles du jeu) qui cherchent à modifier les comportements des acteurs, alors que les seconds se composent de projets destinés à changer les anticipations des agents.

Politiques nationales et développement régional

La Région a été et sera particulièrement sensible à la réforme de la politique de l'investissement privé, à la modernisation des réseaux des infrastructures de transport et de communication, et à la conclusion d'accords de libre-échange. Ces domaines ont vu s'accélérer le rythme des réformes, globalement favorables à la Région ces dernières années.

Promotion des investissements privés

Les réformes des politiques nationales ayant des effets décisifs sur le comportement des acteurs économiques de la Région ont trait à trois domaines : modernisation du cadre juridique des affaires, ciblage des aides à l'investissement, et renforcement des capacités des institutions en charge de la promotion de l'investissement.

Climat des affaires

L'OCDE a jugé dans son rapport de 2007 sur l'état de l'économie marocaine que « *le cadre juridique et fiscal de l'entreprise marocaine se rapproche de plus en plus des exigences et des conventions internationales. La Charte de l'investissement et l'assouplissement de la réglementation des changes comprennent des mesures qui renforcent l'ouverture de l'économie nationale sur l'extérieur. Trois libertés fondamentales ont été soulignées : le droit d'investir, le droit de transférer les bénéfices et le droit de transférer les produits de cession sous certaines conditions* ». Le rapport de la CNUCED de 2007 relatif à l'examen de la politique d'investissement a effectué une revue des facteurs-clés suivants :

- la fiscalité des entreprises ;
- les mesures incitatives ;
- la réglementation des changes et du commerce extérieur ;
- la législation et les conditions de travail ;
- le foncier et la propriété de la terre ;
- la législation commerciale ;
- la propriété intellectuelle ;
- la législation sur les privatisations ;
- la législation sur la concurrence et les marchés publics ;
- la législation sur la protection de l'environnement ;
- le système judiciaire.

Ses recommandations de moyen-long termes portent sur l'accélération des réformes déjà engagées en matière de bonne gouvernance (justice, propriété intellectuelle, concurrence, etc.). En effet, la dernière décennie a vu la promulgation d'une série de lois commerciales nouvelles, notamment :

- le Code du Commerce (1996) ;
- les lois relatives aux sociétés commerciales (loi sur les sociétés anonymes (1997), loi sur la société en nom collectif (1996), la société en commandite simple, la société en commandite par actions, la société à responsabilité limitée et la société en participation, récemment modifiée (2006¹²), loi relative aux groupements d'intérêt économique (1997)), la loi bancaire promulguée en 2006, le Code des Douanes de 1997, la loi relative à la concurrence de 2000, la loi relative à la propriété industrielle (2000), la loi relative à la délégation de gestion (2005), la loi relative à la création des Tribunaux de Commerce (1997).

Les indicateurs Doing Business évaluent la réglementation et la protection des droits de propriété, ainsi que leurs effets sur les entreprises, surtout les petites et moyennes. Les indicateurs caractérisent le degré de réglementation ; par exemple le nombre de procédures pour créer une entreprise ou enregistrer une propriété commerciale.

12- La modification a été promulguée en vue de favoriser la constitution de ce type de sociétés, notamment pour les PME-PMI. Ainsi, un capital minimum symbolique et un formalisme de plus en plus réduit, sont autant d'éléments de simplification destinés à promouvoir la création de PME-PMI et de TPE (très petites entreprises).

En second lieu, ils mesurent des caractéristiques telles que les délais et les coûts associés au recouvrement d'une créance, à une procédure collective ou à une vente internationale de marchandises. Ces indicateurs mesurent aussi la protection légale de la propriété (par exemple, la protection des investisseurs contre les abus des membres du conseil d'administration de la société ou encore le champ des actifs pouvant servir de sûretés). Ensuite, ils mesurent la flexibilité du marché du travail. Enfin, un nouvel ensemble d'indicateurs permet d'évaluer la charge fiscale qui pèse sur les entreprises. Le tableau 2 ci-dessous résume les données du Doing Business 2008 du Maroc (classement par indicateur de 178 économies).

Tableau 2 : Doing Business 2007 et 2008 pour le Maroc

Facilité de faire des affaires	Doing Business : classement 2008 du Maroc	Doing Business : classement 2007 du Maroc	Variation dans le classement
Doing Business	129	121	-8
Création d'entreprise	51	51	0
Octroi de licences	88	91	3
Embauche des travailleurs	165	165	0
Transfert de propriété	102	53	-49
Obtention de prêts	135	132	-3
Protection des investisseurs	158	158	0
Paievements des impôts	132	133	1
Commerce transfrontalier	67	89	22
Exécution des contrats	114	115	1
Fermeture d'entreprise	60	60	0

Selon ces résultats, le Maroc présente des indicateurs plutôt favorables aux affaires.

Aides directes et financements

Pour promouvoir certains secteurs, l'Etat marocain a consenti des aides directes à des entreprises qui répondent à un certain nombre de critères. Ces aides directes sont octroyées dans le cadre de mécanismes institués prévus par :

- le Fonds de Promotion des Investissements (FPI) ;
- le Fonds Hassan II pour le développement économique et social ;
- les exonérations fiscales ;
- la mise à disposition de réserves foncières.

Le FPI prend en charge certains avantages accordés aux investisseurs. L'article 17 prévoit que les entreprises dont le programme d'investissement est très important par son montant (200 MDh), le nombre d'emplois stables à créer (250), la Région concernée, la technologie transférée ou sa contribution à la protection de l'environnement, peuvent conclure avec l'Etat des contrats d'investissement avec exonération partielle des dépenses d'acquisition du terrain (plafonnée à 20% du coût), des dépenses d'infrastructure externe (plafon-

née à 5% du montant global de l'investissement), et des frais de formation professionnelle (plafonnée à 20% de son coût). Ces avantages peuvent être cumulés à hauteur de 5% du montant global de l'investissement et 10% si le projet est réalisé en zone rurale ou sub-urbaine. Les aides directes accordées par l'Etat via ce Fonds s'élevaient à 247,36 MDh à fin septembre 2007, pour appuyer 13 projets industriels et 2 projets touristiques.

Le Fonds Hassan II pour le développement économique et social, pour un projet industriel, apporte des aides directes pour l'achat d'un terrain et la construction de bâtiments professionnels. Peuvent bénéficier de cette contribution, les nouveaux projets d'investissement (création ou extension) dans certains secteurs (sous-traitance électronique et aéronautique, mécanique de précision, textile habillement, etc.) dont le montant d'investissement en biens d'équipement dépasse 1 MDh (hors droit d'importation et taxes).

La contribution de ce Fonds atteint 50% du coût du terrain (sur la base d'un coût maximal de 250 Dh/m²) et de 30% du coût des bâtiments (sur la base d'un coût maximal de 1 500 Dh/m²). Cette contribution peut être de 100% si elle se limite à l'acquisition du foncier, sur la base d'un coût maximal de 250 Dh/m². Cette aide peut être cumulée avec les avantages accordés par le système en vigueur des incitations à l'investissement. Les aides directes de l'Etat, via le FPI et le Fonds Hassan II dans le cadre de l'appui au secteur industriel depuis la mise en place de ces mécanismes, dépassent 482 MDh.

L'Etat consent aussi des exonérations fiscales pour les projets d'investissement d'un montant supérieur à 200 MDh, les entreprises exportatrices, et celles qui réalisent des provisions pour investissement. En matière de foncier, le secteur industriel a bénéficié de la mobilisation de terrains domaniaux pour réaliser plusieurs infrastructures d'accueil : aménagement des parcs industriels de Tanger Free Zone (277 hectares), de Nouaceur à Casablanca (262 hectares), de Ain Johra à Tiflet (200 hectares) et de Jorf Lasfar à El Jadida (500 hectares).

Encadré 4 : Exemple de mobilisation de terrain au profit des principaux projets

- Entre 2002 et 2006, des milliers d'hectares ont été cédés à différents opérateurs publics et privés pour la mise en oeuvre du «Plan Azur» et la réalisation de projets touristiques.
- Le secteur des NTIC a bénéficié de l'autorisation de cession de 160 hectares destinés à accueillir les projets de technopoles de Casablanca et Salé.
- La restructuration des sociétés d'Etat SODEA et SOGETA a permis, en 2005, la location d'environ 40 000 hectares des terrains domaniaux gérés auparavant par ces sociétés ; en octobre 2007, la 2^{ème} tranche de cette opération concernait 38 528 ha.

Divers organismes de financement ont été créés pour les PME (fonds collectifs d'investissement en capital, sociétés d'investissement en capital, sociétés régionales de financement des PME, organismes de crédit mutuel et coopératif, organismes de capital-risque, sociétés de capital-risque). Ainsi, le gouvernement marocain a lancé le fonds de garantie de la restructuration financière **Istitmar**, destiné aux entreprises en surendettement bancaire. Grâce à ce fonds, géré par la Caisse Centrale de Garantie, ces entreprises peuvent retraiter leurs crédits à des conditions plus favorables.

Pour soutenir la création d'entreprise et lutter contre le chômage, le programme Moukawalati aide les jeunes à créer leur propre affaire. Via ce programme, l'État prend en charge les frais d'accompagnement des porteurs des projets, une avance non productive d'intérêt, et la garantie à hauteur de 85% des crédits qui leur sont octroyés par des banques. La loi promulguée en 1999 relative aux activités des associations spécialisées dans le micro-crédit a spécifié leurs conditions de création et de fonctionnement.

Renforcement des capacités

Direction des investissements (DI)

La DI est sous tutelle du Ministère du Commerce de l'Industrie et des Nouvelles Technologies. Elle est l'institution nationale principale en matière d'IDE. Son statut est celui d'un Département ministériel. Elle fonctionne avec peu de moyens et assume des missions multiples : promotion de la destination, suivi des investissements supérieurs à 200 MDh.

Commission des investissements (CI)

La CI a été instituée par une circulaire du Premier Ministre en 1998. Elle est chargée d'agréeer les contrats particuliers, objets de l'article 17 de la Charte. La CI est chargée de suivre l'exécution des projets d'investissements et de s'informer sur l'état général des investissements en vue de l'améliorer. Elle statue sur les problèmes qui bloquent la réalisation de tout projet d'investissement. Selon la circulaire du Premier Ministre, ce dernier prononcera même des sanctions à l'encontre de tout fonctionnaire responsable de blocages injustifiés constatés dans les dossiers soumis à la Commission. Le secrétariat de la CI est assuré par la DI.

Centres régionaux d'investissement (CRI)

Les CRI ne sont pas prévus par la Charte de l'investissement et traduisent la volonté royale (lettre royale du 9 janvier 2002) de déconcentrer la décision relative à l'investissement vers les Régions. Au nombre de 16, ces Centres ont deux fonctions principales : aider à la création d'entreprises et assister les investisseurs.

Agence Nationale des PME (ANPME)

La Charte de la PME, instituée en 2002, est le cadre de référence des actions de soutien aux PME, tant sur le plan du financement et de la formation que des infrastructures ou des incitations fiscales à l'investissement. La Charte a établi l'ANPME et créé un cadre adéquat.

Modernisation des services publics gérés en réseaux

Les pouvoirs publics ont également programmé la libéralisation de plusieurs secteurs d'activité. Celle de l'électricité devrait se traduire par la mise en place d'un marché réglementé et d'un marché libre partageant l'accès au réseau de transport de l'ONE.

Dans le secteur des transports, la transformation de l'« Office national des chemins de fer » en « Société marocaine des chemins de fer » indique un changement de statut, l'établissement public devenant société anonyme, ce qui libéralise la gestion des activités ferroviaires par des concessions de gestion des infrastructures ou d'exploitation du transport ferroviaire. Pour le transport maritime, la réforme transforme l'« Office d'exploitation des ports » en deux entités : l'« Agence nationale des ports », chargée de l'autorité portuaire, et la « Société d'exploitation des ports », chargée des missions commerciales, d'introduire

la concurrence entre ports et au sein d'un même port, et d'instaurer l'unicité de la manutention. La nouvelle politique du transport aérien vise une libéralisation régulée et volontariste du marché régulier et une libéralisation limitée du marché des charters.

Libéralisation des échanges commerciaux et accords de libre-échange

La politique de démantèlement de la protection industrielle engagée depuis une douzaine d'années arrive à son terme en 2012. Le Maroc a adhéré à l'OMC le 1er janvier 1995 et amendé la loi sur le commerce extérieur en 1996 : les restrictions quantitatives comme moyen de protéger la production intérieure ont été définitivement abandonnées.

Par ailleurs, le Maroc est engagé dans différents accords de libre échange, signés avec un ensemble de partenaires parmi lesquels figurent notamment l'Union Européenne, l'Association Européenne de Libre Echange (AELE, comprenant la Suisse, le Liechtenstein, la Norvège et l'Islande), les USA, la Turquie, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie. Ces accords se sont traduits et se traduiront encore davantage par un démantèlement tarifaire pour les produits agroalimentaires originaires de ces pays. Sans entrer dans les détails de ces accords, on note que le démantèlement tarifaire comporte trois catégories :

- certaines positions tarifaires ont subi un démantèlement immédiat du droit d'importation dès l'entrée en vigueur des accords ;
- d'autres positions tarifaires sont concernées par un démantèlement rapide (de 2 et 5 ans), il s'agit généralement des produits non fabriqués localement ;
- les produits fabriqués localement sont eux soumis à un démantèlement tarifaire lent, étalé sur une période de 10 ans, voire plus.

Encadré 5 : Démantèlement tarifaire appliqué aux produits finis et impact sur les produits de la contrebande

D'après ces accords, la protection des produits industriels - en grande majorité des produits finis dédiés à la consommation des ménages (textile, aliments) - doit être éliminée pour la provenance européenne en 2012. Pour éviter les distorsions commerciales indésirables, le gouvernement s'est engagé à maintenir un écart proche de 10% entre les droits appliqués à l'origine européenne et ceux des autres origines. Pour la Région, ceci signifie que la plupart des produits de contrebande ne seront plus taxés aux frontières.

Vu sa sensibilité sociale et politique, l'agriculture bénéficie d'un traitement spécifique avec, pour la plupart des produits, une protection pour une certaine période encore. A cet effet, les échanges de produits agroalimentaires (à l'import comme à l'export) entre le Maroc et les pays partenaires demeurent régis par des limitations quantitatives et sont soumis, pour certains, à l'application de l'élément agricole qui tient compte de la part des produits agricoles dans les produits transformés. Toutefois, selon les accords, les produits agricoles sont soumis à 4 catégories de démantèlement tarifaire qui peuvent être immédiats, progressifs sur 5 et 10 ans, ou davantage, notamment pour les céréales, légumineuses, viandes rouges et viandes blanches, lait et produits laitiers. Enfin, certains produits sont soumis à des quotas ou contingents tarifaires qui consistent en une réduction (ou exemption) des droits pour des quantités données de produits.

Tableau 3 : Récapitulatif des taux des droits d'importation

	Total		Agriculture		Industrie	
	2000	2007	2000	2007	2000	2007
Taux moyen	35,70	25,10	63,30	47,80	30,80	21,00
Taux minimal	0	0	2,50	2,50	0	0
Taux maximal	358,60	304,00	358,60	304,00	71,50	50,00

Programmes nationaux et développement régional

Cette partie de l'étude dresse un état des lieux des grands programmes nationaux dans le but d'affiner la connaissance des opportunités qu'ils offrent pour le développement régional. Sont distingués pour cela les programmes sectoriels et les programmes transversaux.

Programmes sectoriels

Les programmes sectoriels en cours concernent le tourisme, l'industrie et l'artisanat. Les plans d'action sectoriels de l'agriculture, de l'énergie et du secteur de l'eau sont en cours d'élaboration. Un « portrait type » de ces programmes sectoriels¹³ précède une synthèse des premiers enseignements.

Portrait type

Les programmes sectoriels sont inspirés par les mêmes écoles de pensée managériales appliquées au développement. Ils ont recours à des « recettes » qui ont fait leur preuve et dont les principes sont ainsi résumés :

- des programmes fondés sur des « visions » traduisent des choix et une volonté axée sur une prospective, autrement dit une « vision » (ce double souci se retrouve explicitement dans le vocabulaire utilisé - Vision 2010, Vision 2015, Vision 2020 - et dans les méthodologies des études de stratégie qui les précèdent) ;
- des programmes conduits en « partenariat public-privé » expriment « *le nouveau rôle de l'administration qui doit passer d'une administration de gestion à une administration de développement. En d'autres termes, l'Etat devient un entraîneur qui choisit des axes de développement et oriente et encadre les acteurs privés. Le secteur privé pour sa part, se voit investi de la mission de mise en oeuvre de ces axes de développement et de création d'emplois*¹⁴ » et la mise en oeuvre de ce partenariat se réalise en général au moyen de contrats-programmes ;
- des programmes d'ancrage à la globalisation, conçue comme une course de vitesse dans laquelle les règles du jeu sont de plus en plus formatées par les leaders globaux qui deviennent les « locomotives » d'une intégration réussie ;
- des programmes gérés selon des méthodes « managériales », contenant des objectifs chiffrés qui deviennent des résultats à atteindre et des plans d'actions annuels avec des indicateurs de performance et des évaluations.

13- La section sur l'environnement sectoriel fournit plus de détails sur les programmes touristiques et industriels.

14- Comme l'écrit la note de présentation officielle du programme sectoriel de l'artisanat.

Premiers enseignements

Les enseignements de la mise en oeuvre des programmes sectoriels ne découlent pas d'évaluations systématiques, mais de bilans d'étape et d'évaluations partielles.

Effets d'entraînement du programme « Emergence »

- Offshoring

Les activités visées sont les services d'assurance et les règlements bancaires, les services administratifs (comptabilité, centres d'appel, gestion des ressources humaines) et les services des technologies de l'information et de l'enseignement. Sur les 5 zones identifiées (Casablanca, Rabat, Tanger, Fès et Marrakech), seules les deux premières fonctionnent avec une quarantaine d'entreprises. Les incitations accordées portent sur la fiscalité (plafonnement de l'impôt sur le revenu à 20%, exonération fiscale, réduction de 50% de l'impôt sur les sociétés, guichet unique pour les formalités).

L'activité des centres d'appel démarrée en 1999 regroupe en 2007 plus de 150 entreprises. Selon une étude réalisée par l'Agence nationale de régulation des télécommunications (ANRT), la rentabilité de l'activité continue d'augmenter. En matière de ressources humaines spécifiques, il est prévu de former 100 cadres, 1 500 ingénieurs, 2 500 techniciens, 13 000 administrateurs spécialisés en comptabilité et gestion des ressources humaines et 7 000 administrateurs non spécialisés à l'horizon 2009, avec la contribution des institutions suivantes : OFPPT, ANAPEC, Universités et réseaux privés.

- Composants automobiles

La zone franche de Tanger-Med est le pôle de cette activité lancée il y a quelques années. Quatre types de composants sont visés (châssis, intérieur, extérieur et pièces de moteur), avec 22 activités classées en 6 « métiers » (câblage, plasturgie, métallurgie, textiles, caoutchouc et électronique). L'Espagne et la France sont les principaux marchés ciblés. Renault s'apprête à installer une grosse unité de montage. La production de composants a crû très rapidement en 2006. Jusqu'à mi-2007, l'investissement total de 1,4 milliard de Dh - dont 100 MDh de subventions du Fonds Hassan II en faveur de 24 entreprises - avait permis de créer près de 9 000 emplois. Pour les ressources humaines spécifiques, il est prévu de former 500 cadres, 1 000 ingénieurs, 3 000 techniciens, 6 000 agents spécialisés d'ici 2012.

- Aéronautique

La grande majorité des 50 entreprises du secteur ont moins de 5 ans. Les activités sont les câblages, les pièces métalliques, les aménagements intérieurs et l'entretien des équipements (radio, hydraulique, tableaux de bord). L'Etat a fourni un soutien décisif en créant un pôle international aéronautique dans la zone aéroportuaire de Casablanca. A mi-2007, l'investissement de 500 MDh, soutenu par le Fonds Hassan II à hauteur de 27 MDh en faveur de 7 entreprises, avait permis de créer environ 1 400 emplois. En matière de ressources humaines spécifiques, il est prévu de créer un Institut de formation spécialisé.

- Textile-Habillement

Ce secteur a été le premier à signer un accord avec le gouvernement en 2005. En 2007, sur un investissement de 4,5 milliards de Dh, l'Etat avait fourni 370 MDh en faveur de 77 entreprises du secteur (20 000 emplois créés). Les entreprises du secteur ont également bénéficié

ficié d'une assistance technique et de promotions auprès des leaders mondiaux. Pour les ressources humaines spécifiques, il est prévu de créer un Institut de formation spécialisé.

- Cuir

Il a bénéficié des mêmes soutiens que le secteur textile-habillement, suite à la signature d'un accord avec le gouvernement en 2006. Sur un investissement total de 112 MDh en 2007, l'Etat avait apporté 7,8 MDh en faveur de 7 entreprises du secteur (900 emplois créés). L'ANAPEC doit mettre en place un programme de formation dans ce secteur.

- Electronique, agro-alimentaire et produits de la mer

Les activités prévues n'ont pas démarré, en l'absence de projets privés d'investissement.

Limites

- Risques liés aux stratégies sélectives (« picking the winners »)

Le choix en faveur de métiers et segments précis sur le marché global qui caractérise les programmes nationaux sectoriels présente des avantages apparents. Il permet de concentrer les moyens rares disponibles sur des objectifs précis, de cibler les partenaires potentiels et de responsabiliser les gestionnaires. Les économistes ont plutôt tendance à relativiser les gains d'une telle approche et préconisent une politique « parcimonieuse ». Dani Rodrik, dans un texte de référence sur les politiques industrielles, a écrit à ce propos : *« Nous devons nous soucier avant tout d'établir un dispositif dans lequel les acteurs publics et privés arrivent ensemble à résoudre les problèmes de productivité, chacune des parties apprenant à mieux connaître les contraintes et les opportunités de l'autre. Il ne s'agit pas pour une politique industrielle de se focaliser sur les choix des outils (crédit, subventions) ou des secteurs »*. D'ailleurs, deux années après le lancement du programme industriel centré sur 7 métiers, les responsables ont entrepris de l'élargir à de nouveaux métiers, à la fois dans les nouvelles technologies et les industries chimiques.

- Mobilité du facteur-clé de la compétitivité

Les ressources humaines constituent, avec la croissance des marchés, l'un des facteurs décisifs de localisation des investissements. Il semble a priori logique de compter sur l'éducation et la formation comme le complément indispensable des programmes sectoriels. Or, la mobilité du capital humain dépend de facteurs macroéconomiques, tels que les niveaux de salaire et de couverture sociale. La gestion de cette contrainte par des mesures spécifiques semble être plus difficile que prévu, en raison, notamment, de la proximité de la demande européenne en main-d'oeuvre. Au Maroc, tous les secteurs ciblés par les politiques publiques semblent souffrir de pénurie en main-d'oeuvre, constat confirmé par les organismes de formation chargés de combler les déficits.

- Attractivité et diversité

La diversification économique est l'un des principaux leviers de croissance économique dans les Régions en développement d'après les études factuelles récentes. En effet, la relation entre niveau de développement et diversification économique prend la forme d'une courbe en U¹⁵. La diversité des atouts d'un territoire joue aussi favorablement sur

15- Imbs and Wacziarg, 2003

son attractivité. C'est le cas des atouts touristiques, résidentiels ou culturels de certaines métropoles internationales. Au Maroc, Marrakech a attiré ces dernières années des leaders agro-industriels comme SOS Cuetara, Crespo, Borgés, Sovena, El Lobo, pour ne parler que des Espagnols, sans aucun effort direct de marketing, ce qui semble être un cas d'école de l'attraction par effet de synergie.

Programmes d'accompagnement à caractère transversal

Sont considérées sous ce vocable, les actions dont les effets ne concernent pas un secteur ou un ensemble de secteurs déterminés a priori, mais l'ensemble des activités. Il s'agit en général de biens publics ou collectifs qui relèvent des dépenses publiques mais qui peuvent aussi être déléguées à des opérateurs privés. L'État marocain est engagé dans une série de réformes qui concernent l'amélioration de l'offre des biens et services à caractère régalien, des biens publics nationaux et locaux.

Pour les services régaliens de base que sont la sécurité et la justice, les programmes envisagent une augmentation substantielle des ressources humaines et budgétaires.

Pour les biens publics nationaux, les actions en cours dépassent les dotations budgétaires. Ce sont surtout des montages plus efficaces qui sont recherchés en matière d'éducation, de santé et d'environnement, qui passent souvent par de nouvelles modalités de financement et une ouverture à la participation du privé.

Pour les biens publics locaux, il y a d'abord les programmes urbains aux priorités établies et en cours de réalisation en matière de logement, de requalification urbaines, de transport urbain, d'assainissement liquide et solide, avec l'appui financier important de l'Etat.

Implications sur la Région

La théorie de l'agglomération des activités, développée par Thisse, Krugman et d'autres, pose comme principe que les entreprises choisissent les localisations les plus attractives et les plus efficaces au vu des coûts des transactions, de la mobilité des facteurs de production, d'économies d'échelle de production, d'externalités technologiques de proximité, comme l'échange et le partage d'informations et de connaissance, ce qui les conduit à privilégier les territoires offrant un regroupement des activités économiques. L'agglomération des activités accroît alors l'efficacité des Régions en rentabilisant davantage les investissements en infrastructures, en équipements collectifs, notamment de formation. La matrice ci-dessous résume les principales menaces et opportunités.

Tableau 4 : Matrice des menaces et opportunités (environnement régional)

Environnement régional	Menaces	Opportunités
National	- Effets d'agglomération des grandes métropoles nationales	- Sortie de l'informel - Territorialisation des programmes nationaux - Libre échange (réduction de la contrebande)
Euro-méditerranéen	- Entrée de la Turquie et des pays de l'Est - Demande de talents et de compétences - Protectionnisme sélectif	- Zone de libre échange Euro Med (qui ouvre les marchés du Maghreb) - Demande de résidence par les retraités du Nord - Programmes de coopération Euro Med : transports, énergie, recherche, jumelages...

2.3 ENVIRONNEMENT SECTORIEL

Pour identifier les activités motrices potentielles de la Région, il faut analyser les trois grands moteurs potentiels au sens de la théorie de la base, autrement dit, analyser les secteurs générateurs de revenus externes à dépenser dans la Région. Il est tenu compte dans ces analyses des tendances lourdes en matière de délocalisation/relocalisation des activités économiques. Ces travaux ont été soumis à la réflexion des acteurs locaux réunis en ateliers provinciaux.

2.3.1 Potentiel de l'économie productive

L'industrie dans le monde

L'industrie a connu une évolution très rapide de ses méthodes et de son organisation ces 20 dernières années. Connaître ces caractéristiques est nécessaire pour développer un projet industriel pour la Région et les Provinces. Les mutations décisives de la production industrielle, dans son rapport aux territoires, sont mieux saisies en partant du mode d'organisation industriel de district : les industries d'un même secteur ou filière tendent à s'agglomérer pour profiter des bénéfices du regroupement, des externalités spatiales. Le premier bénéfice est celui du bassin d'emploi où les industries bénéficient de l'expérience partagée d'une main d'oeuvre spécialisée : comme la confection à Salé ou l'industrie du parquet à Meknès. En sus de cet avantage, l'agglomération regroupe naturellement les fournisseurs d'équipements, de matières premières et de services liés. Cet ensemble constitue un cluster d'entreprises.

La deuxième transformation a porté sur la spécialisation de l'entreprise. Quelle fonction doit-elle garder ? Quel doit être son périmètre de production ? Là encore, les entreprises industrielles se sont spécialisées sur leur métier de base, leur compétence compétitive, et ont largement externalisé les fonctions qui ne relevaient pas de ce périmètre. Ce recours à la sous-traitance, à l'outsourcing, a constitué des ensembles industriels structurés autour des entreprises leaders, donneuses d'ordre, et de suiveurs, les entreprises sous-traitantes.

L'externalisation suppose et impose une logistique performante, lien fondateur du partage des tâches et de la division du travail. En effet, la recherche de l'efficacité et des sources les moins coûteuses d'approvisionnement fait qu'un produit industriel comporte aujourd'hui de nombreux composants, venus des sites les plus à même de les fournir au moindre coût dans la qualité requise. Ce modèle a totalement supplanté l'ancien dans la fabrication des ordinateurs, par exemple. Dans ses heures de gloire et de domination sans partage, IBM fabriquait toutes les pièces de ses ordinateurs (mémoires, processeurs, disques, écran, clavier, imprimantes) et écrivait tout le code, système d'exploitation, applications. Aujourd'hui, l'efficacité passe par l'intégration de composants normés produits en très grande série dans les sites du monde entier. L'organisation industrielle peut même tendre vers le « fabless¹⁶», la production sans atelier propre, à l'image de Nike qui ne conserve en son sein que les fonctions design, marketing, finances, logistique, et le contrôle de la qualité des sous-traitants. Cette dispersion géographique, cette division internationale,

16- Sans fabrication, se dit d'une entreprise qui ne fabrique plus de produits. Elle les conçoit, les fait fabriquer et assembler et les distribuent ensuite sous sa marque.

ne peuvent se concevoir sans une logistique efficace qui transporte, entrepose et traite les flux d'informations associés, à l'image des firmes du type UPS. Elle impose également une capacité de transporter les compétences techniques rapidement, pour les fonctions d'entretien et d'installation des équipements complexes, ce qui suppose une infrastructure aéroportuaire de taille suffisante : une organisation en hub et spoke¹⁷.

Cette intégration du système de production s'accompagne donc d'une très forte désintégration spatiale. Une production industrielle est un assemblage d'une myriade de pièces, chacune produite dans un endroit donné, ceux-ci reliés par une chaîne logistique qui transporte les pièces, parfois les assemble, et en tous cas assure le suivi informationnel au service des systèmes d'information des entreprises impliquées dans la fabrication.

De fait, cette organisation industrielle tend à structurer l'espace industriel en métropoles et ateliers. Les métropoles monopolisent les métiers bien rémunérés - finances, marketing, recherche et développement, droit - tandis que les ateliers de production, dans des zones à salaires compétitifs, travaillent à produire à la chaîne, sous les ordres des métropoles.

Dans cette structuration de l'espace productif, espace étendu à la planète par le processus de mondialisation, les réseaux jouent un rôle crucial. D'abord, le réseau routier qui assure la distribution et l'utilisation de l'espace, puis le réseau maritime avec le développement d'une structuration en hub et spoke : les très grands porte-conteneurs ne font plus escale que dans les ports de transbordement qui les alimentent en charge et éclatent vers les feeders (petits porte-conteneurs) les boîtes destinées à la zone d'influence du port. Ces boîtes peuvent également être acheminées par une plateforme multimodale attenante au port, qui assure les fonctions d'emportage, dépotage, entreposage et distribution selon les différents modes (route, rail, air éventuellement).

Aussi important que les réseaux de transport physique, les réseaux de transport des données jouent un rôle-clé dans la localisation et la compétitivité des territoires. Ils permettent en effet une gestion fine et déconcentrée à la fois, en assurant la disponibilité des informations de gestion dans les lieux de décision, indépendamment de la proximité géographique, à travers l'interconnexion des ordinateurs au sein du réseau d'entreprise (VPN).

Les hommes sont, bien entendu, au centre du développement régional, à travers deux facteurs. Le premier tient à la qualité de la formation : le capital humain. Le second tient à la capacité de s'associer, d'agir collectivement : le capital social. Tous deux sont nécessaires. Ce process, nommé mondialisation, se résume en 5 points-clés, structurant l'espace et la production industriels :

- la réduction des coûts de transport, par les progrès de la logistique et le développement des infrastructures adaptées aux nouveaux moyens de transport ;
- la dissémination des techniques de production, pour une mise en concurrence sur les produits standards à l'échelle de la planète ;
- l'exploitation des différences des coûts selon les Régions (coûts au sens large, logistique, matière première, énergie, main d'oeuvre, foncier, etc.) ;

17- Système logistique où les hubs (centres) sont liés entre eux par des lignes de haute capacité et de haute fréquence. Chaque hub s'alimente et alimente une zone de domination. Ce concept est mis en oeuvre dans les aéroports. Ainsi, pour aller de Fès à New York, on utilise le spoke Fès-Casablanca (hub) et la liaison Casablanca-New York. Exactement le même concept est mis en place pour le transport maritime, avec des feeders (petits bateaux qui vont d'un petit port vers le hub et en reviennent, et des liaisons de haut débit qui vont de hub en hub.

- l'ouverture des marchés, à travers une régulation de plus en plus unifiée, dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce ;
- le développement de la finance, comme lieu d'élaboration des normes de rentabilité, de benchmarking entre entreprises d'un même secteur, et comme lieu de détermination des investissements prioritaires.

Industrie dans la Région méditerranéenne

En méditerranée occidentale, le développement industriel est largement déterminé par le double jeu de la délocalisation du Nord vers le Sud et par les effets des politiques publiques des pays d'accueil.

Délocalisation Nord - Sud

Les secteurs où la délocalisation s'est faite le plus rapidement sont le textile-habillement, le cuir, les composants électroniques, les pièces automobiles et l'agroalimentaire.

Les raisons avancées dans les enquêtes sur la localisation sur la rive Sud de la Méditerranée sont conformes à ce qui a été observé ailleurs sur le coût des facteurs, mais avec un accent particulier sur la proximité. Proximité géographique, pour raccourcir les délais d'approvisionnement, voire gérer en flux tendu et opérer les réassorts en fonction de la demande en se prémunissant contre l'effet de mode, mais aussi proximité linguistique et juridique, qui permet une adaptation rapide à l'environnement. Le mouvement le plus important de cette délocalisation vers le Sud est constitué de firmes espagnoles, qui ont commencé leur mouvement d'internationalisation plus tard que les entreprises françaises.

Politiques publiques

Dans le passé, les politiques publiques d'appui à l'industrie prenaient la forme du protectionnisme ou celui des entreprises d'Etat. Le protectionnisme accroissait la rentabilité des investissements au détriment des consommateurs et des utilisateurs (dans le cas d'intrants pour d'autres industries). Les entreprises d'Etat permettaient de déployer rapidement des unités industrielles (à l'image de SONASID et de la CIOR) sans toujours se soucier de l'impératif de rentabilité, comme l'a montré l'échec de la plupart des entreprises publiques algériennes.

Aujourd'hui, cette époque est révolue. Le protectionnisme a montré qu'il pénalisait les entreprises en ne leur fournissant pas les intrants aux meilleurs prix et en les protégeant artificiellement des effets bénéfiques de la concurrence. L'heure est donc à l'ouverture, à la libéralisation et à la promotion de la concurrence comme environnement du développement industriel. L'aide se fait selon une conception nouvelle du rôle de l'Etat, plus soucieux d'appuyer les acteurs à travers l'environnement des affaires que par la réglementation des prix et des droits de douane.

Industries au Maroc

Les points-clés du développement industriel au Maroc tiennent aux choix politiques effectués durant la période d'ajustement. La politique de développement industriel est délibérément inscrite aujourd'hui dans l'ouverture économique du Maroc, ouverture au commerce, aux investissements et aux services. Cette volonté d'installer l'économie marocaine dans le mouvement de la mondialisation et de l'ouvrir explique le choix des instruments

mis en oeuvre par le Gouvernement. Il s'appuie en effet sur trois ensembles de mesures : les mesures incitatives, associées à une politique macroéconomique prudente, les investissements d'infrastructures et les initiatives intégrées de développement sectoriel.

Cadre incitatif, ouverture et stabilité macroéconomique

La signature des accords de libre échange, avec les Etats-Unis, l'Union Européenne, la Ligue Arabe et les quatre partenaires de l'accord d'Agadir, assurent l'ancrage de l'ouverture économique du Maroc, qui est irréversible et large. Ces accords permettent d'accéder dans des conditions concessionnelles à ces marchés. Ils assurent également une convergence juridique entre les économies européennes et américaines, satisfaisante pour le développement des IDE au Maroc. Ils mettent ainsi en oeuvre la stratégie de plateforme pour les industries qui veulent accéder à ces différents marchés. C'est dans la mise en oeuvre de cette politique d'attraction des investissements étrangers que le cadre incitatif a été pensé. Il est centré sur la Charte de l'investissement qui définit comment l'Etat peut développer des conventions particulières pour inciter les investisseurs, conventions portant sur des mesures fiscales, une prise en charge partielle des investissements hors site et in-situ et également des subventions à travers le Fonds Hassan II. La politique macroéconomique menée vise avant tout à assurer une stabilité des prix, donc un environnement favorable aux investissements, caractérisé par des taux d'intérêt très faibles.

Mise à niveau des infrastructures

Le gouvernement marocain a lancé un ambitieux programme de mise à niveau des infrastructures du pays. Le programme national autoroutier va assurer un maillage des principales villes à l'horizon 2010. Il est accompagné d'une réforme du transport routier des marchandises et des voyageurs. De même, le réseau ferroviaire se densifie et s'étend, atteignant Nador. Tanger Med et sa connexion au réseau ferroviaire et autoroutier contribuent à une transformation radicale de la façade méditerranéenne du Royaume, créent une base logistique unique dans la Région, adossée à de grandes zones franches industrielles et logistiques. Enfin, la privatisation de Maroc Telecom et la libéralisation du secteur par mise en concurrence avec des entreprises nouvelles réduisent significativement le coût et les délais d'accès aux services modernes de télécommunication, permettant ainsi le développement de nouvelles activités (centres d'appel, offshoring).

Développement d'initiatives intégrées

Pour le tourisme, le gouvernement a mis en oeuvre le Plan Azur, destiné à l'aménagement de sites balnéaires, dans le cadre d'une cession du foncier, d'une prise en charge du hors site, et d'une convention d'investissement prévoyant des avantages fiscaux et la formation. La station de Saïdia est un exemple de la mise en application de ce Plan.

Dans la même logique, le Plan Emergence devra assurer un développement industriel cohérent, en un paquet incitatif intégré. Ce programme se décline en filières à développer en priorité, « les métiers mondiaux du Maroc de demain », sélectionnés sur la base d'une analyse de l'évolution de la demande mondiale croisée avec les atouts du Maroc. De ce croisement, sept filières ont été retenues : offshoring, aéronautique, automobile, électronique, agroalimentaire, textile et artisanat industriel.

L'offshoring correspondant à la demande francophone et hispanophone de délocalisa-

tion des services par l'utilisation des moyens modernes de télécommunication, dans la continuité des projets des centres d'appel apparus depuis une dizaine d'années au Maroc. Il s'agit d'exploiter le gisement de délocalisation des services, à l'instar des succès indiens, en développant une offre pour les opérateurs mondiaux de télé-services ainsi que pour répondre aux besoins des très grandes entreprises françaises et espagnoles.

L'aéronautique, l'automobile et l'électronique sont des filières développées dans l'esprit de la délocalisation industrielle traditionnelle, telle qu'elle est apparue dans les maquiladoras à la frontière du Mexique à la suite de la conclusion de l'accord de libre échange Nord-américain Alena. Il s'agit de développer les ateliers de fabrication des pièces requises, soit en première ligne, comme équipementier pour le constructeur, soit en seconde ligne, comme fournisseur de pièces génériques pour les besoins de ces industries.

Les trois dernières filières correspondent aux industries traditionnelles du Maroc, disposant d'un avantage absolu du fait de ressources naturelles abondantes, ou du fait d'une tradition culturelle solidement établie (savoir-faire, base de ressources en termes de design, de trames) et ayant contribué à installer une forte notoriété, à l'image de l'industrie du tapis. A l'instar du Plan Azur, la démarche intègre au sein d'une convention ou d'un cadre réglementaire particulier, une offre foncière, un statut fiscal avantageux aligné sur les zones franches concurrentes, un marketing actif auprès des entreprises ciblées et un paquet de formation professionnelle attractif, de manière à réduire les coûts d'installation et contribuer à la formation d'un bassin d'emploi actif et profond. Le gouvernement, à travers la Caisse de Dépôts et de Gestion, a ainsi développé des sites d'installation équipés et gérés selon les meilleures pratiques internationales, comme Casanearshore, la technopole de Rabat et le village aéronautique de Nouasser, en attendant l'installation des villages électronique et automobile.

Le Plan Emergence est territorialisé, avec des vocations et des sites développés par Région. Ainsi, Casablanca, Rabat, Marrakech et Tanger ont été retenues pour y développer des activités d'offshoring, Tanger pour les zones franches ateliers industriels sous la forme de « Tanger automotive city » et « Tanger electronic city » ; le Gharb, le Saïss et le Souss développeront des agrotechs et Agadir et Dakhkla ont vocation à devenir des plateformes de transformation du poisson.

Le Plan Emergence a été complété en y incluant trois nouveaux secteurs : les biotechnologies, la microélectronique et les nanotechnologies. Les nanotechnologies (ou nanoscience) regroupent l'ensemble des techniques permettant de manipuler, caractériser et fabriquer de la matière à l'échelle atomique, moléculaire et macromoléculaire. Elles permettent de manipuler des éléments à l'échelle d'un milliardième de mètre et peuvent trouver des applications dans plusieurs secteurs comme la santé, l'environnement, la microélectronique et l'optique. Le secteur dispose d'un important potentiel : il représentera en 2015, selon les estimations du MCI, un marché mondial d'environ 1,1 milliard de Dh, sur lequel le Maroc veut se positionner.

Les biotechnologies sont définies par l'application de la science et de la technologie aux organismes vivants à d'autres matériaux, vivants ou non vivants, pour la production de savoir, biens et services. Comme leur nom l'indique, elles résultent d'un mariage entre la science des êtres vivants (biologie) et un ensemble de techniques nouvelles issues d'autres disciplines, telles que la microbiologie, la biochimie, la biophysique, la génétique, la biologie moléculaire et l'informatique. Elles jouent un rôle important dans les secteurs

de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, de l'agroalimentaire, ainsi que dans la mise au point de processus industriels innovants. C'est un secteur à forte valeur ajoutée car il existe un énorme effort de recherche. Par exemple, les laboratoires pharmaceutiques externalisent de plus en plus leurs travaux de recherche vers les sociétés de biotechnologies, ce qui explique l'importance du marché des études cliniques, estimé à 50 milliards de US Dollars et sur lequel le Maroc peut également se positionner.

La microélectronique s'intéresse à l'étude et à la fabrication des composants électroniques à l'échelle micronique, aujourd'hui fabriqués à partir de matériaux semi-conducteurs au moyen de diverses technologies. La microélectronique permet l'intégration de plusieurs fonctions électroniques, ce qui réduit le coût. L'utilisation de la microélectronique pour la fabrication des composants permet aussi des gains substantiels de consommation électrique. Selon le MCI, l'américain Tessera s'est déjà engagé à créer au Maroc une unité pour fabriquer des modules de caméras pour les téléphones portables.

Industrie de la Région de l'Oriental

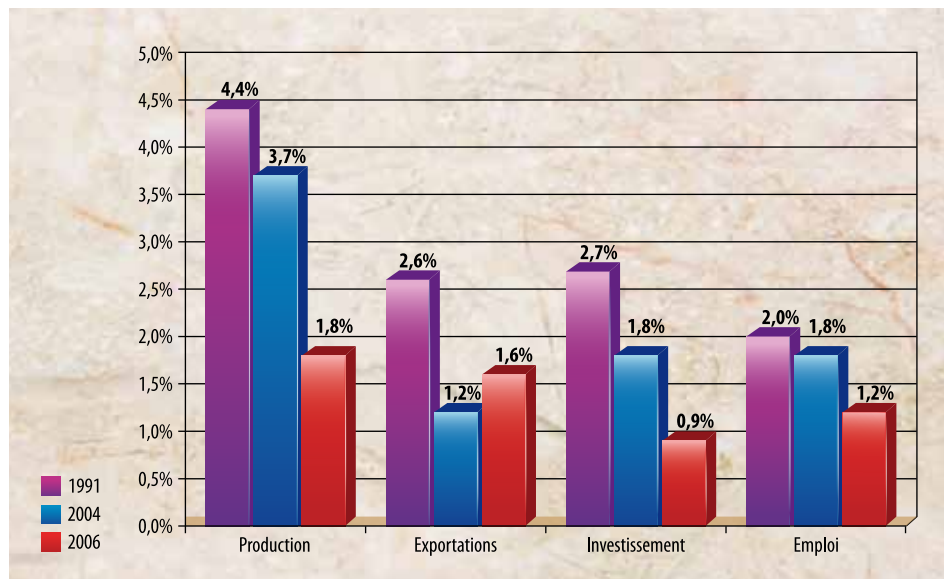
Pour introduire le débat prospectif sur l'industrie dans l'Oriental, deux éléments vont être utilisés. Le premier reprend les données statistiques de base sur le développement de l'industrie, par Province de manière à identifier les vocations provinciales apparentes. Le second s'appuie largement sur les études conduites en vue de créer un Pôle de Développement Industriel de la Région de l'Oriental, connu sous l'acronyme PDIRO.

Tableau 5 : Quelques indicateurs statistiques

Province	Berkane	Jerada	Nador	Oujda-Angad	Taurirt	Figuig	Total
Nombre d'établissements	20	9	156	124	14	-	323
Chiffre d'affaires (kDh)	166 326	442 745	4 427 723	1 154 970	1 315 115	-	7 506 879
Exportation FOB (kDh)	8 224	414 496	102 443	76 882	68 100	-	670 145
Investissements (kDh)	8 074	9 131	216 797	93 734	25 753		353 489
Effectif	286	383	3 369	2 060	350		6 448
Effectif femmes	94	18	413	298	21		844

Source : CCIS d'Oujda.

Figure 4 : Parts de l'Oriental dans les agrégats industriels



Deux remarques en résultent : la place dominante de Nador dans l'industrie régionale et la très grande faiblesse de l'industrie dans la Région, comparée à d'autres Régions du Maroc. La Figure 4 ci-avant illustre très clairement ce décrochage industriel, malgré les deux très grandes entreprises historiques de la Région : CIOR devenue HOLCIM et SONASID.

PDIRO : son diagnostic et ses propositions

Le PDIRO a développé une analyse fine de la problématique de l'industrie dans la Région de l'Oriental. Il s'est attaché d'abord à faire ressortir les enjeux du développement industriel régional, en regard de la problématique générale de localisation des industries. Après clarification des enjeux, un tableau synthétise les atouts et les handicaps de la Région. Ensuite est élaborée une analyse du tissu industriel par filières, distinguant les filières actuelles et les filières potentielles, en les caractérisant en termes d'atouts et de potentiel. Ce diagnostic extensif approfondi aboutit à des recommandations qui seront rappelées, avant d'être confrontées aux modifications majeures de l'environnement de la Région.

Diagnostic PDIRO : la synthèse des enjeux

Géographie : une position géographique stratégique, mais handicapée par une frontière algérienne fermée. La proximité de l'Espagne et de l'Europe est un atout, tout comme la proximité de l'Algérie une fois la frontière ouverte ; d'ici là, c'est un handicap.

Démographie et chômage : un exode démographique et fort taux de chômage grèvent l'attractivité de la Région pour de nouveaux arrivants. Autrement dit, une Région très peu attractive, n'arrivant pas à retenir ses ressources humaines.

Climat et topographie : des contraintes difficiles à résoudre, vu l'hétérogénéité spatiale et climatique de la Région (déséquilibre territorial Nord / Sud).

Accessibilité et infrastructures : un désenclavement du Nord de la Région (autoroute Fès-Oujda, voie ferrée Taourirt-Nador, rocade méditerranéenne, voie Nador-Oujda dédoublée).

Ressources humaines et formation : des capacités à caler sur l'évolution démographique et des formations à adapter aux attentes des entreprises.

Habitat, urbanisme et équipements collectifs : des efforts de renouvellement urbain pour une amélioration générale du cadre de vie, à partir d'un héritage très problématique.

Diagnostic PDIRO : les atouts et les handicaps de la Région

Une autre façon d'élaborer le diagnostic est d'identifier les problèmes et les enjeux du développement industriel via un tableau des atouts et handicaps : il montre clairement la difficulté du développement direct, la faiblesse des atouts et l'importance des handicaps.

Tableau 6 : Diagnostic atouts/handicaps de la Région

Atouts	Handicaps
Position internationale Algérie et Espagne + Façade maritime + Disponibilité foncière + Volonté politique de rattrapage + Des investisseurs étrangers pouvant servir de locomotives : Fadesa +	Exode et chômage - Retard d'investissements publics - Ressources en eau limitées - Contrebande et économie informelle - Faible présence des grandes entreprises - Inadéquation de la formation aux besoins des filières -

Diagnostic PDIRO : les filières

Deux filières structurées (avec chiffres d'affaire et parts des effectifs industriels) :

- les matériaux de construction (SONASID et Cimenterie) :
- métallurgie : 3,8 MDh (2,2 SONASID, 0,5 Mines de Zellidja) ; 30% des effectifs industriels ;
- ciments : 1,2 MDh (0,8 HOLCIM) ; 25% des effectifs industriels.
- l'agro-alimentaire : 1,5 MDh ; 30% effectifs industriels.

Cinq filières à potentiel de développement :

- le tourisme, balnéaire et de niches ;
- les activités domestiques qu'il entraîne ;
- la logistique, à la suite du désenclavement de Nador et de la présence de l'ensemble des modalités de gestion autour du port ;
- les mines, comme secteur à relancer compte tenu de la très bonne tenue des cours mondiaux et de la demande adressée en matière de barytine et d'argiles smectiques ;
- l'énergie (présence du gazoduc et potentiel de production en énergie renouvelable).

Diagnostic PDIRO : les conclusions

Un tissu fragile avec peu de spécialisation :

- nombre réduit d'acteurs industriels et concentrés sur Oujda et Nador (291 établissements industriels, 85% à Oujda et Nador) ;
- industries de taille réduite (3 sociétés au C.A. > à 500 MDh, 8 avec un C.A. > à 100 MDh) ;
- deux comptes-clés : HOLCIM (ciment, 310 salariés) et SONASID (sidérurgie, 505 salariés) ;
- exportations limitées en valeur (734 MDh) et qualité (lingots de plomb, conserveries de poissons, fruits et légumes) ;
- importations de matières premières pour l'essentiel (céréales, billettes d'acier, charbon...).

Diagnostic PDIRO : l'analyse de la demande de localisation industrielle

A travers des entretiens avec des opérateurs, au Maroc et à l'étranger, sont ressortis les jugements suivants sur la Région :

- Région éloignée et faiblement dotée en infrastructures de bases ;
- peu d'atouts intrinsèques et handicap de la fermeture de la frontière algérienne ;
- prédominance de l'économie informelle, conférant un sentiment d'insécurité ;
- fiscalité non favorable comparativement à la Région de Tanger ou à d'autres espaces potentiellement concurrents sur la façade maritime (Égypte, Tunisie, etc.) ;
- projet Fadesa observé de près (sa réussite pourrait enclencher une dynamique positive) ;
- très faible connaissance de la Région ; seules 3 villes sont connues (dans l'ordre : Oujda, Nador, Berkane) ;
- forte concurrence de Casablanca, dans une moindre mesure de Rabat, et montée en puissance de Tanger au niveau portuaire ;
- handicaps perçus (éloignement des centres de décision, accessibilité médiocre, marché étroit, économie informelle) ;
- atouts perçus (potentiel important à l'export vers des marchés limitrophes : Algérie, Espagne, zone de transit France, etc.) ;
- secteurs à privilégier pour l'Oriental : ils sont développés dans le paragraphe suivant.

PDIRO : les propositions

Le PDIRO conclut son diagnostic en formulant des recommandations générales et en détaillant un programme d'équipement de plateformes pour recevoir les investisseurs.

Les recommandations générales portent sur :

- la réduction du gap de notoriété par un marketing territorial fort ;
- l'amélioration de l'offre pour les investisseurs en matière de formation, de cadre de vie ;
- l'accélération du désenclavement et le développement de la logistique autour du port de Nador ;
- le déploiement d'une stratégie progressive, selon un calendrier fort et réaliste, fondé sur des choix stratégiques assumés.

Le projet concret porte sur le développement de parcs industriels, avec des vocations affirmées, une gestion conforme aux meilleurs standards internationaux, comprenant :

- une zone franche logistique intra-portuaire, dans le port de Nador ;
- une zone franche industrielle d'exportation extra-portuaire, Bni Ansar 1 et 2 ;
- un Parc Industriel à Selouane sur 72 ha ;
- un Parc Industriel sur 66 ha à Berkane ;
- une zone d'activité économique à Ouled Settout Zaïo ;
- une technopole à Bni Khaled (aéroport d'Oujda) ;
- une zone industrielle Sidi Chafi (Taourirt).

Cette offre foncière, gérée selon les meilleures pratiques internationales, servira à attirer les locomotives internationales de l'industrie dans les secteurs structurants : automobiles, aéronautique, etc. Le port de Nador, érigé en une porte multimodale de la Région, à l'export et à l'import, assurera la fluidité des échanges de pièces et de matières premières. Les programmes de requalification urbaine amélioreront le cadre de vie et rendront à la Région son attractivité. Le développement de la formation supérieure permettra de résoudre les contraintes associées à la faiblesse des ressources humaines dans la Région.

Questions actuelles

Le PDIRO développe une vision cohérente du développement industriel de la Région. Durant les ateliers, les débats ont porté sur les possibilités de confirmer ou d'infléchir les orientations du projet pour la Région et les Provinces en prenant en compte les évolutions dans l'environnement de la Région. Deux facteurs semblent importants.

La concurrence Tanger Med : parti d'un simple port de transbordement, à vocation de servir les besoins des chargeurs internationaux dans les liaisons autour du monde, ce projet a profondément changé de nature. Il s'est ancré dans son hinterland en développant une connexion au réseau autoroutier, une autre au réseau ferroviaire. Il a développé une gare maritime pour recevoir le flux des MRE et des touristes. Il a intégré Tanger Free Zone, la zone industrielle et l'entité de gestion et de promotion, en lui donnant des aires nouvelles à développer. Il s'est ainsi imposé comme le lieu naturel d'installation des deux MedZone du Plan Emergence, Tanger Automotive et Tanger Electronic. Son développement, ses moyens, la réalisation effective des projets d'infrastructures, le mettent dans une situation très favorable pour attirer les grands IDE industriels.

Le succès de Saïdia : comme cela a été prévu dans l'étude du PDIRO, le succès du projet de station balnéaire à Saïdia a un réel potentiel pour transformer l'économie régionale et l'installer sur un chemin de croissance non centré sur l'industrie.

Figure 5 : Diffusion d'activités à partir du tourisme



Au regard de ces développements, comment penser l'avenir industriel de la Région ? ... et des Provinces ? Ce sont des questions posées aux participants des ateliers.

Résultats des ateliers

Les facteurs-clés de succès qui apparaissent comme les plus cruciaux pour ce moteur de croissance qu'est l'économie productive sont synthétisés dans le Tableau 7 ci-après.

Tableau 7 : Matrice des facteurs-clés de succès pour l'économie productive

Facteurs clés de succès	Analyse	Intervenants
Gestion des zones industrielles	• Echec de la gestion des zones industrielles	• CL, MCI, Province
Foncier (prix et disponibilité)	• Cherté des terrains	• Urbanisme
Prix de l'énergie		• ONE, ONEP
Main d'oeuvre qualifiée	• Faible qualification (confection), coût de la MO élevé, compétitivité du secteur agricole	• OFPPT, OP
Gestion des entreprises	• Augmentation des coûts des produits	• CC, OP, CRI
Grandes entreprises	• Entraîner les PME (sous-traitance)	• CRI, Province, CGEM
Organisation professionnelle	• Station de conditionnement	• MCI, MADRPM
Marketing de produits	• Exemple : clémentine de Berkane	• OP, CC, Province
Proximité stratégique	• Proximité de l'Europe	
Capacité d'action institutionnelle et collective par rapport aux normes d'hygiène	• Production du coquillage	• INRH, Province, MADRPM, Santé
Lutte contre la contrebande		
Financement bancaire		• Banques, MEF

2.3.2 Potentiel de la base résidentielle

L'introduction d'activités tertiaires dans la base économique a constitué un renouvellement majeur de la théorie originelle de la base. Elle a mis notamment l'accent sur le rôle de levier sur la croissance économique des territoires, que constituent des politiques locales actives visant à attirer de nouveaux résidents permanents.

L'accueil de populations à revenus exogènes, actives ou retraitées, résidant de façon permanente ou temporaire, représente donc une opportunité de développement local de territoires dotés de peu d'avantages comparatifs et peu attractifs pour les investisseurs, et permet de générer des emplois peu qualifiés. Les flux générés ici proviennent des dépenses de consommation (les touristes non résidents dépensent plus que les résidents) ainsi que des taxes locales. D'où l'importance accordée au rôle des résidences secondaires en termes d'attractivité des territoires. L'enjeu pour la Région consiste donc à attirer les revenus mobiles et à en faire une base de croissance des activités et des emplois.

La suite de ce sous-paragraphe est organisée en deux points :

- le premier est consacré à une analyse de l'environnement, de l'offre territoriale et procède à une évaluation de la position concurrentielle par le benchmarking ;
- le second point traite des facteurs-clés de succès (la qualité du cadre de vie, des infrastructures et des services) tels qu'ils ont été identifiés dans les ateliers provinciaux.

Points de repère sur le potentiel, marchés extérieurs et stratégies nationales

L'industrie touristique a connu un développement très significatif dans les 50 dernières années, passant de 25 millions à 800 millions de visites pour un chiffre d'affaires de 500 milliards de US Dollars. Avec une cinquantaine de millions de touristes, soit 6,6% de part du marché mondial, les pays MEDA sont loin derrière les leaders du tourisme mondial :

- 6 pays émergent du lot (Malte/Chypre, Turquie/Egypte, Maroc/Tunisie) ;
- le Liban et Israël, sont les témoins de la fragilité du secteur dans la Région ;
- la part de marché a cru au cours des dix dernières années de 4,5 à 6,6%.

Le tourisme est devenu la principale source de devises pour le Maroc, avec, pour 2006, un chiffre d'affaires de 41 milliards de Dh. La diversité des atouts naturels, culturels et historiques du pays, peut permettre à ce secteur de jouer un rôle plus important dans l'économie nationale, en maximisant les avantages économiques et sociaux qui en découlent et peuvent être raisonnablement attendus du développement durable de cette industrie :

- identification et préservation des sites de taille et de qualité suffisantes pour devenir des pôles d'aménagement touristique intégré au cours des décennies à venir ;
- aménagement et développement intégrés de ces sites par des aménageurs privés ou publics qualifiés, disposant d'une expertise et d'une expérience internationales reconnues, associés à des compétences locales dans l'aménagement et l'industrie touristique ;
- soutien du gouvernement marocain aux investisseurs privés, par des mesures incitatives, notamment la prise en charge de certaines infrastructures hors site, l'accélération des procédures d'approbation et de délivrance des autorisations de lotir ou de construire, et l'octroi d'avantages et d'exonérations fiscales et douanières spécifiques aux projets de développement touristique intégré ;
- collaboration étroite entre Départements ministériels, collectivités locales, ONG et secteur privé pour protéger, préserver et mettre en valeur les atouts naturels et culturels exceptionnels du Maroc, qui attirent les touristes internationaux et sont la base même de l'industrie touristique du pays.

Le Discours de Sa Majesté aux Assises du Tourisme de Tanger a incité les acteurs concernés à étendre les Programmes de Développement Touristique sur tout le territoire afin d'atteindre une envergure nationale uniforme dans des délais raisonnables. Dans ce cadre, les projets lancés par le Département du Tourisme en partenariat avec les autres Départements ministériels concernés comprennent notamment les Plans Azur et Mada'In.

Le **Plan Azur** vise la création de 6 nouvelles stations touristiques intégrées sur 6 sites prioritaires : Saïdia (Berkane), Port Lixus (Kémis Sahel, Larache), Mazagan (El Haouzia, El Jadida), Mogador (Diabet Essaouira), Taghazout (Agadir) et Plage Blanche (Guélmim). Cinq stations ont été initialement concédées à des aménageurs internationaux :

- Saïdia (groupe espagnol FADESA) ;
- Mogador (groupement belgo-franco-hollandais Thomas & Piron/L'Atelier/Colbert /Orco et Risma) ;
- El Haouzia (Kerzner international/SOMED/CDG/MAMDA & MCMA) ;
- Port Lixus (groupement belgo-hollandais Thomas & Piron/Orco).
- les stations Taghazout et Plage Blanche.

Le **Plan Mada'In** vise la redynamisation et la restructuration des destinations existantes (notamment Marrakech, Fès, Ouarzazate, Meknès-Tafilalet, etc.) :

- le PDRT de Fès a été signé le 25 novembre 2005 et l'exécution des projets prévus pour l'année 2006 a été lancée en janvier 2006 ;
- le PDRT de Casablanca a été signé le 27 mars et exécution lancée en mai 2006 ;
- les autres PDRT sont en cours d'élaboration.

Offre territoriale

La Région de l'Oriental regorge d'un potentiel touristique indéniable. Elle est riche d'un patrimoine culturel diversifié, de monuments historiques, de sites archéologiques exceptionnels, de ksours, de folklore et d'artisanat, de plages, montagnes, forêts et plaines, oueds et déserts. Elle dispose de considérables atouts touristiques : des espaces géographiques exceptionnels, des sites et des paysages d'intérêt majeur, une faune et une flore riches, des identités fortes, des cultures régionales marquées. Une nouvelle dynamique en matière de développement touristique s'est instaurée avec le lancement de la mégastation de Saïdia. Le Conseil Régional du Tourisme de l'Oriental souhaite positionner l'offre touristique sur des créneaux de haute qualité de prestations et de services - pas exclusivement sur le haut de gamme - afin de développer une offre basée sur des produits variés et permettre l'émergence d'un tourisme diversifié compatible avec le développement des territoires.

Benchmark de l'offre territoriale en balnéaire résidentiel

Le tourisme résidentiel a démarré sur les côtes méditerranéennes dans les années 60. Il a entraîné un développement local centré sur la construction, la promotion immobilière et le commerce. Il a engendré une hausse du foncier qui a entraîné la recherche de nouvelles implantations dès les années 80. On verra alors les projets émerger sur les terrains de deuxième rangée, proches de la mer mais n'ayant pas un accès direct.

Aujourd'hui, les seuls projets possibles en Espagne sont situés carrément à l'intérieur des territoires, sans lien avec la mer. Le climat, la couverture sanitaire, le coût de la vie, la proximité, la qualité des connexions avec les pays émetteurs se combinent à la qualité de l'offre résidentielle (Mazón y Aledo, 2005) pour faire de l'Espagne un leader sur le marché européen : le deuxième centre d'attraction du tourisme résidentiel après les USA, et bien avant la France, l'Italie ou la Grèce.

La préférence pour le tourisme résidentiel est apparue lorsque des touristes réguliers ont vu l'intérêt d'acquérir en propriété ce qui pouvait présenter des avantages en termes de plus-value et de revenus locatifs. Principaux avantages du tourisme résidentiel :

- sa clientèle est captive ;
- la durée de séjour est plus longue ;
- la compétitivité est plus facile à acquérir pour les nouvelles destinations ;
- les effets d'entraînement sur la consommation et éventuellement les taxes locales.

Les inconvénients les plus souvent cités dans la littérature sont :

- la concurrence au tourisme hôtelier,
- la sur-occupation du sol ;
- les dépenses en services publics induites ;
- le suréquipement en infrastructures.

D'après une enquête de Familitur (2004), la dépense quotidienne d'un touriste hôtelier est de 93,4 €, celle d'un touriste résidentiel serait de 33,9 €, lorsqu'il est en location et de 17,1€ lorsqu'il est propriétaire.

Profil de la demande

Les citoyens de l'UE, surtout des retraités, sont d'abord attirés par les bas prix des maisons :

- 52% sont Britanniques ;
- 22% sont Allemands ;
- 8% sont Français ;
- 6% sont Italiens ;
- 3% sont Belges ;
- 3% sont Scandinaves.

Caractéristiques de la demande britannique

Barclays affirme dans une étude que 600 000 Britanniques sont pratiquement sûrs qu'ils vont acquérir une résidence touristique en Espagne au cours des prochaines années (soit 30% des enquêtés) aux USA (15%), en France (14%), en Italie (10%), en Afrique du Sud (6%). L'étude révèle qu'à l'avenir 2,2 millions de Britanniques vont acquérir des résidences, soit un doublement de l'effectif actuel. L'étude insiste sur le fait que l'Espagne est la destination privilégiée, en dépit de la saturation de la côte.

Caractéristiques de l'offre espagnole

L'analyse des 65 aménagements étudiés a relevé les données suivantes :

- les coefficients d'occupation des sols sont en moyenne de 0,6, avec un écart-type élevé ;
- les constructions sont à 55% de type villas ;
- l'origine du capital des développeurs est espagnole à 74% ;
- l'occupation directe par les propriétaires est de 89% ;
- le ratio lit hôtel / lit résidence est de 1/6,5 ;
- le taux d'occupation est de 86,6%, 52,4% et 34,4% selon les saisons.

Sur les 65 aménagements étudiés :

- 72% ne disposent pas d'hôtels de 5 ou 4 étoiles, ni d'appartements de luxe ;
- on y compte 72 bars, 83 cafeterias, 75 restaurants, 16 discothèques ;
- 19 agences de voyage et 17 agences de location de voitures ;
- 40 golfs, 7 ports de plaisance et 8 installations.

Prix pratiqués en Espagne

Le prix moyen d'une résidence sur les côtes espagnoles construite en 2006 est de 2 488 Euros/m², ce qui représente une hausse de 11,4% par rapport à la dernière étude de 2004, avec une augmentation plus accentuée dans les sites à bas prix.

Résultats des ateliers

Les facteurs-clés de succès qui apparaissent comme les plus cruciaux pour ce moteur de croissance qu'est l'économie résidentielle sont synthétisés dans le Tableau 8 ci-après page suivante.

Tableau 8 : Matrice des facteurs-clés de succès pour l'économie résidentielle

Facteurs de succès	Analyse	Intervenants
Infrastructures de base	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et renforcer des routes et des pistes pour élargir l'accès des destinations dotées d'un potentiel touristique pas encore exploité. • Elargir la couverture en électrification et en eau potable pour les localités rurales. • Mettre à niveau des villes et construire des espaces de loisirs pour favoriser l'attractivité. • La création des structures d'accueil diversifiées (hôtels, auberges, gîtes...) pour assurer l'ébergement des touristes, ce qui va permettre la relance de l'économie locale. • Se doter de structures de formation professionnelle pour améliorer la qualité des services. 	Etat, Collectivités locales, secteur privé, ONG
Identification et intégration des sites touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Le recensement et l'intégration des différents sites au niveau intra-provincial et inter-provincial : <ul style="list-style-type: none"> - Biodiversités, - Forestiers, - Ksour (Layoune, Taourirt, Debdou, etc.) - Bassin hydraulique - Source thermale - Monuments historiques 	Conseil Régional du Tourisme, Collectivités locales, secteur privé, ONG
Valorisation des sites	<ul style="list-style-type: none"> - entretien des monuments touristiques - organisation et entretien des activités de pêches et de chasses. - création de structures d'accueil en adéquation avec la demande 	Ministères de la Culture, Ministère du Tourisme, Secrétariat d'Etat chargé des Eaux et Forêts, Associations, Agence de bassin
Marketing territorial	<ul style="list-style-type: none"> • jumelages • intégration avec d'autres circuits touristiques • publicité (élaborer des brochures du territoire mettant en avant l'identité du territoire, etc.) • organisation des folklores, des moussems, fantasia... 	Collectivités locales, Ministère du tourisme, Associations
Promouvoir les savoirs faire locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la formation et la qualification des artisans • Favoriser l'accompagnement des coopératives et associations • Organiser des expositions 	Chambre consulaire, Collectivités locales, Associations
Créer et renforcer les activités locales en relation avec la dynamique touristique de la Région	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser et encadrer les activités de services touristiques (création des auberges, guide touristique, transport, restauration, etc.) • Favoriser et faciliter l'octroi des crédits 	Collectivités locales, Agence de développement, Société de micro-crédit, organismes internationaux.

2.3.3 Potentiel de l'économie de la connaissance

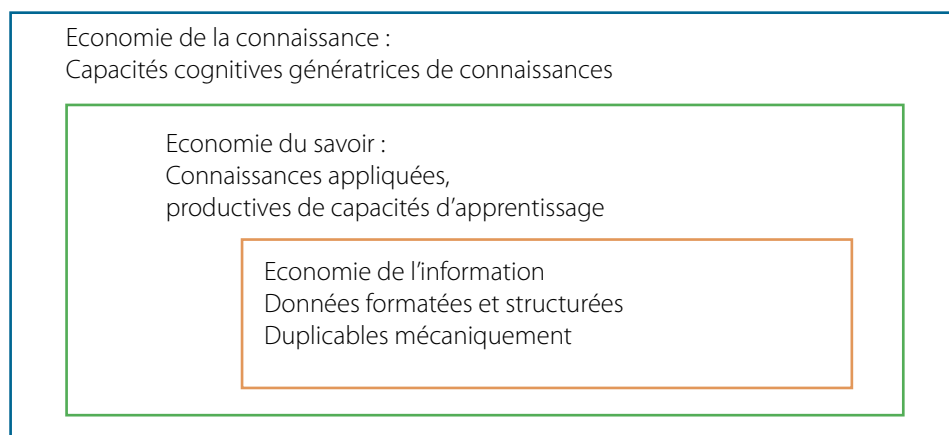
Délimitation du champ

L'économie de la connaissance est un concept relativement nouveau dans la terminologie des économistes. Introduit par l'OCDE en 1996 pour désigner « *l'économie fondée sur le savoir et l'apprentissage* », il traduit l'idée d'une économie fondée sur :

- la production de savoir qui peut contribuer à l'amélioration de la productivité (rôles de la R&D, de l'innovation) ;
- le développement d'un marché des biens immatériels, favorisé par le développement des TIC (biens incluant des services de diffusion des connaissances, de l'information, de la communication, de la culture, etc.) ;
- le découplage de la croissance et de la consommation des ressources de base.

Le schéma suivant précise le contenu de la notion d'économie de la connaissance et montre que cette dernière englobe des domaines très variés (art, culture, enseignement, R&D, technologie de l'information, etc.).

Figure 6 : Contenu de l'économie de la connaissance



Caractère particulier de l'économie de la connaissance

La connaissance est un bien économique particulier avec quelques caractéristiques :

- un bien non exclusif, car il est difficile de contrôler sa diffusion de façon privative ;
- un bien non rival, car sa consommation ne le détruit pas, il est inépuisable et plusieurs acteurs peuvent en bénéficier ;
- un bien cumulatif, la connaissance engendrant d'autres connaissances ;
- un bien à rendements croissants, pour lequel les coûts fixes initiaux sont importants et les coûts de distribution faibles.

Indications sur le potentiel du secteur

Il est reconnu qu'en matière de développement économique, une transition importante est amorcée pour aller vers une économie globale fondée sur la connaissance et l'interconnexion des acteurs.

La productivité du savoir est devenue la clé de toute productivité, de toute supériorité dans la concurrence, de toute réussite économique. C'est désormais le savoir qui représente l'industrie de base, celle qui fournit à l'économie son facteur de production primordial et central. En outre, plusieurs tendances sont appelées à se prolonger :

- la croissance de la productivité va continuer à être entraînée par la recherche, le développement technologique et l'innovation ;
- la compétitivité va dépendre de plus en plus des connaissances et des compétences que des ressources physiques ;
- les TIC joueront de plus en plus un rôle moteur (directement et indirectement par leurs effets transversaux) dans la formation du PIB et elles contribueront à découpler la croissance économique des ressources physiques ;
- la structure de l'emploi va continuer à faire émerger des métiers liés aux services fondés sur le savoir et cette tendance exigera (et sera également soutenue par) la formation d'une main d'oeuvre de mieux en mieux éduquée et de plus en plus qualifiée.

D'un point de vue territorial, un territoire de la connaissance pourrait se définir comme un territoire qui a créé les conditions favorables à l'apprentissage, la recherche et l'innovation, afin de contribuer à la mise en place d'une société fondée sur la connaissance, le savoir-faire et la créativité, en vue d'atteindre le développement durable. C'est aussi un territoire qui a la capacité de s'adapter aux changements grâce à la mise en réseaux, à la valorisation des tensions créatives entre acteurs, aux partenariats et aux alliances privé-public.

Avec l'émergence de la « Société de la Connaissance », les initiatives se multiplient au niveau mondial pour reconsidérer les enjeux de la compétitivité des Régions à l'aune des nouvelles mutations (transition d'une société industrielle à une société de l'intelligence et de la connaissance). Celle-ci est désormais valorisée de manière très volontariste par les Etats. Il s'agit alors de transformer les territoires, de les rendre intelligents, de construire des Régions de la connaissance, des Régions apprenantes ou encore des Régions créatives.

Pour que le secteur de l'économie de la connaissance puisse constituer un véritable moteur de la croissance et que le territoire soit attractif vis-à-vis des opérateurs de ce secteur, un certain nombre de conditions sont nécessaires et constituent par la même occasion des facteurs de localisation recherchés par ces opérateurs :

- le développement du capital humain, avec en particulier la mise en place d'un système d'enseignement de haut niveau associé à une politique de valorisation continue des ressources humaines ;
- le support des TIC ;
- des infrastructures performantes ;
- la mise en place de réseaux d'excellence, appuyés sur le territoire mais largement ouverts sur l'extérieur ;
- un engagement de l'Etat.

Au Maroc, le domaine de l'économie de la connaissance est concerné en particulier par « la stratégie e-Maroc 2010 », lancée en Janvier 2005. Cette stratégie oeuvre à faire converger tous les efforts vers le développement de la Société de l'Information et de l'Economie du Savoir dans notre pays. Elle a, en cela, visé deux grands objectifs : réduire la fracture numérique et renforcer le positionnement du Maroc à l'échelle internationale.

Ressources et actifs de la Région

Pour l'économie de la connaissance, les principales ressources et actifs de la Région sont :

- la musique (folklore) ;
- la diversité culturelle ;
- la diaspora (MRE) ;
- la géographie et les paysages naturels ;
- le climat (diversifié) ;
- les ressources humaines (niveau élevé en mathématiques).

Evaluation a priori des impacts

A priori, les impacts attendus de l'économie de la connaissance :

- la connaissance peut devenir une source importante de progrès ;
- coûts associés à la formation des ressources humaines ;
- coûts d'acquisition des technologies ;
- impacts positifs des TIC sur les secteurs productifs et l'amélioration des services publics ;
- développement de l'enseignement à distance ;
- emploi (centres d'appels).

Etude de cas ou exemples, éléments de benchmarking

Les encadrés suivants présentent des « success stories » de l'économie de la connaissance.

Encadré 6 : Centre de R&D et offshore de Oujda (SQLI)

Le groupe français SQLI a ouvert, en partenariat avec l'Université Mohammed 1^{er} d'Oujda, son premier centre de R&D offshore régional. Ce partenariat entre dans le cadre de la stratégie de développement du Groupe SQLI alliant taille et densité technologique moyennant le renforcement de son organisation en pôles spécialisés, disposant chacun d'une expertise technologique et/ou métier spécifique, en accompagnement du développement de son pôle dédié Open Source de Poitiers. Le centre de R&D et offshore d'Oujda constitue un accélérateur de cette stratégie d'industrialisation.

Avec ce partenariat, le Groupe SQLI bénéficie sur place, au sein même de l'Université, d'un vivier de ressources de très haut niveau (la région étant réputée pour le niveau élevé en mathématiques), et de locaux entièrement équipés (salles de développement, de formation, de réunion, de conférence, etc.) avec les technologies les plus avancées, dans l'enceinte de l'ENSA (Ecole Nationale des Sciences Appliquées). En contrepartie, SQLI met une plateforme e-learning à la disposition de l'Université ; les experts du Groupe interviennent dans le cadre de formations spécifiques et peuvent enrichir les cursus scolaires de modules complémentaires. SQLI participe également aux manifestations de l'Université autour des NTIC et de l'innovation. En étroite collaboration avec l'Université, SQLI contribue ainsi au développement socio-économique de l'Oriental en tant que vecteur d'emploi et promoteur de l'essor industriel local. Le centre de R&D et offshore d'Oujda est opérationnel : recrutés et formés courant 2006 aux standards de qualité du Groupe, les collaborateurs travaillent actuellement sur les premiers projets Open Source offshore ; par ailleurs, des missions conjointes de R&D, fédérant les Ingénieurs SQLI et les Universitaires ont déjà été effectuées.

Encadré 7 : Parc technologique de Malaga

Malaga est une ville d'abord connue pour le tourisme. Le Parc technologique est aujourd'hui le faire-valoir de Malaga en matière d'innovations et de dynamisme économique : 186 hectares et 325 entreprises high-tech ultraspécialisées, telles Isofoton (plaques photovoltaïques), Airtec (aéronautique) ou Cetecom, l'un des labos leaders en téléphonie qui planche déjà sur les portables de quatrième génération, le géant de la téléphonie espagnole, Telefonica, ainsi qu'Air Liquide, Thomson, etc. En Andalousie, surtout à Malaga, les autorités régionales n'ont pas attendu les réformes nationales pour dynamiser la recherche.

En collaboration avec l'Université des sciences de Malaga, qui y envoie en stage ses jeunes étudiants, le Parc technologique emploie aujourd'hui plus de 9 000 salariés. Les investissements, évalués à 530 millions d'Euros depuis sa création en 1992, ont été répartis entre le privé (81%) et le public (19%). « *Au début, personne ne misait une peseta sur nous, aujourd'hui on parle d'une petite Silicon Valley !* » se félicite le Président Felipe Romera. Le chiffre d'affaires du parc, de 16 millions d'Euros, a plus que doublé en six ans.

Résultats des ateliers

Les ateliers organisés dans les Provinces avaient pour objectifs d'identifier les facteurs-clés de succès de l'économie de la connaissance, d'évaluer leur importance dans le contexte régional et d'examiner les marges de manoeuvre dont dispose la Région pour les valoriser. Domaines considérés comme les plus prometteurs et qu'il s'agira de promouvoir :

- la valorisation et la promotion des potentialités et des spécificités de la Région, notamment les patrimoines culturel et naturel (grottes, folklores locaux diversifiés, etc.) ;
- la valorisation des ressources humaines, de leurs savoirs et de leurs capacités techniques et intellectuelles ;
- le développement de la recherche scientifique ;
- le développement des activités à haute valeur ajoutée (offshoring) ;
- le développement des activités sportives et l'instauration d'un esprit de compétition.

Les atouts de la Région évoqués lors de ces ateliers peuvent se résumer comme suit :

- la proximité de pays dont les habitants pourraient être intéressés par les paysages et la culture de la Région et de sa zone aride ;
- la présence de communautés originaires de la Région dans plusieurs parties du Maroc et d'autres pays, pouvant assurer la promotion du territoire, avec en particulier l'existence de personnalités marquantes et influentes dans la Région ou dans l'émigration ;
- le niveau scientifique des étudiants de la Région (notamment en mathématiques).

Les facteurs-clés de succès qui apparaissent comme les plus cruciaux pour ce moteur de croissance qu'est l'économie de la connaissance sont synthétisés dans le Tableau 9 ci-après page suivante. Il s'agit des points communs pour l'ensemble de la Région bien que des spécificités existent pour les Provinces ou des territoires considérés à une échelle plus réduite.

Tableau 9 : Matrice des facteurs-clés de succès pour l'économie de la connaissance

Facteurs de succès	Analyse	Principaux intervenants
Communication et marketing territorial	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des atouts et des potentialités culturelles et patrimoniales de la Région • Organisation de manifestations, création d'une chaîne de télévision régionale, création d'un site web unique de la Région (portail régional) • Renforcement de la communication régionale avec les MRE (en particulier, élaboration et tenue à jour d'un répertoire des émigrés de la Région) • Echange de compétences et d'expériences et ouverture sur les autres cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • Etat • Collectivités locales • Agence de développement • Société civile et Associations ou ONG • Secteur privé
Formation (qui s'adapte aux besoins de la croissance économique)	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisation de la production de la connaissance • Dynamisation du marché de l'emploi • Développement de l'auto-formation • Adaptation de la formation aux nouveautés • Renforcement des compétences et généralisation des programmes d'alphabétisation et leur mise en relation avec les AGR • Création d'instituts de formation de tous niveaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Etat • Société civile • Agences et ONG • Médias
Infrastructures et équipements relatifs à la production de la connaissance	<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité des investisseurs • Valorisation des potentialités culturelles et patrimoniales de la Région • Emancipation des ressources humaines et l'émergence d'un esprit compétitif • Création de sites équipés spécialisés pour les activités d'offshoring • Création et entretien des équipements sportifs • Développement d'infrastructures de télécommunications performantes et adaptées aux besoins de l'économie • Organisation de rencontres culturelles et sportives au niveau régional 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités locales • Etat • Centre Régional d'Investissement • Agences de développement
Institutionnalisation de la production de la connaissance	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur du patrimoine culturel et populaire • Actualisation de la loi sur les associations • Mise en place d'institutions pour la production de la connaissance et l'innovation et les équiper des nouvelles technologies • Encourager le partage des innovations 	<ul style="list-style-type: none"> • Etat • Agences • Institutions de solidarité • Société civile
Intégration de l'Université aux différents projets de structuration de la Région	<ul style="list-style-type: none"> • Faire adapter les formations à l'offre du marché de l'emploi, • Développement de la recherche scientifique et de l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> • Université • Agence de développement
Encouragement du tissu associatif	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir les bienfaits du développement à toutes les couches sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités locales • Etat

2.4 SYNTHÈSE MENACES / OPPORTUNITÉS

La matrice ci-dessous résume les principales menaces et opportunités qui caractérisent l'environnement sectoriel de la Région.

Tableau 10 : Menaces et opportunités sur l'environnement des secteurs économiques régionaux

Environnement sectoriel	Menaces	Opportunités
Économie résidentielle	<ul style="list-style-type: none">• Compétitivité et qualité de l'offre touristique espagnole• Multiplication de projets résidentiels au niveau national	<ul style="list-style-type: none">• Demande importante• Ressources financières abondantes
Économie productive	<ul style="list-style-type: none">• Avance prise par le pôle de Tanger Med et avantages fiscaux de la zone• Renouveau du dynamisme du pôle de Fès (capital social productif)	<ul style="list-style-type: none">• Délocalisations :<ul style="list-style-type: none">- directes pour l'agriculture- par saturation et congestion à terme des grands sites industriels du pourtour méditerranéen- sous-traitance industrielle
Économie de la connaissance	<ul style="list-style-type: none">• Développement des industries culturelles à Fès• Lancement de technopôles (Fès, Rabat, Casablanca, Marrakech)• Avance prise par le pôle cinématographique de Ouarzazate	<ul style="list-style-type: none">• Délocalisation de fonctions et de tâches de plus en plus diversifiées• Existence et développement d'une infrastructure technologique

Ce chapitre établit un diagnostic des déterminants de la compétitivité de la Région, autrement dit, de sa capacité à saisir les opportunités et à faire face aux menaces induites par son environnement. Selon les auteurs, ces déterminants vont être nommés : « actifs¹⁸ », « capitaux¹⁹ » ou « leviers²⁰ ». Ils sont définis ici comme les « ressources » qui affectent la productivité et la compétitivité de l'ensemble des opérateurs économiques dans un espace donné. Ces déterminants externes ont à voir, d'abord, avec les facteurs de production de base de toute activité économique : les ressources naturelles, les ressources humaines et les ressources financières. S'y ajoutent les ressources plus spécifiques à la dimension régionale, les ressources en infrastructures et les ressources sociales. En ce sens, on parle d'« offres territoriales » pour désigner l'ensemble des ressources mobilisées et dédiées par la Région à des projets particuliers.

3.1 MÉTHODOLOGIE DES DIAGNOSTICS

La recherche menée pour établir le diagnostic des forces et des faiblesses de la Région est fondée sur une évaluation « externe » de l'état de chacune des ressources régionales et sur la perception des acteurs locaux recueillie au cours des enquêtes et des ateliers.

3.1.1 Définitions

La définition des ressources régionales a été reprise de la vaste littérature consacrée au développement régional. La Figure 7 ci-après page suivante présente une version « pyramidale » de ce cadre d'analyse.

Ressources humaines

Les ressources humaines désignent les personnes qui habitent le territoire, celles qui viennent y vivre et celles qui en partent, les caractéristiques démographiques de la population et sa structuration sociale, les savoir-faire implicites/explicites et les compétences, ainsi que la maîtrise des technologies et la capacité de recherche et développement.

Ressources sociales

Il s'agit des ressources « intangibles » exploitées par les opérateurs économiques en vue d'améliorer leur accès à l'information et la coordination de leurs actions avec celles des autres acteurs publics ou privés. Ces ressources sont de diverses natures, notamment :

- les réseaux et la connexité, verticaux ou horizontaux, qui augmentent la confiance et la capacité à travailler ensemble et élargir l'accès aux institutions plus grandes ;
- l'adhésion à des groupes plus officialisés, qui implique souvent l'adoption de règles, de normes et de sanctions convenues mutuellement ou généralement acceptées ;
- des rapports de confiance, une réciprocité et des échanges qui facilitent la coopération, réduisent les coûts des transactions et peuvent servir de base pour des initiatives.

18- R. Camagni

19- LEADER

20- DIT

Ressources naturelles

Les ressources qui constituent le capital naturel varient énormément et vont des biens publics intangibles, tels que l'atmosphère et la biodiversité, aux avoirs divisibles utilisés directement pour la production (forêts, sols, etc.).

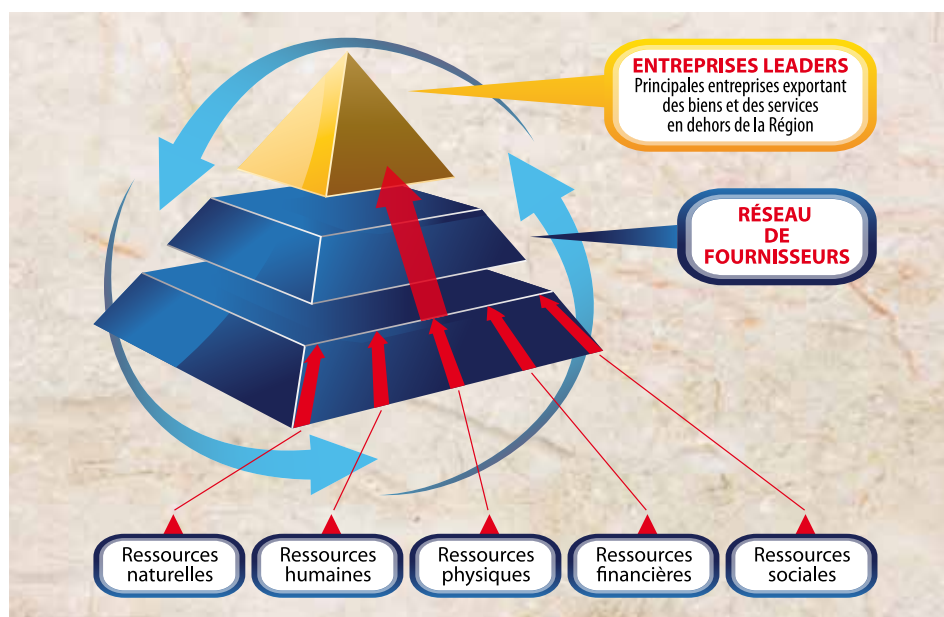
Ressources physiques

Certains éléments de l'infrastructure sont souvent essentiels au développement territorial : transports et énergie abordable, alimentation en eau et services d'assainissement conviviaux, accès aux informations (communications).

Ressources financières

Les ressources financières désignent la capacité à mobiliser facilement l'épargne nécessaire au financement de l'investissement productif et du capital humain, en offrant aux investisseurs et aux épargnants une diversité des placements et leur liquidité élevée.

Figure 7 : Cadre d'analyse des ressources régionales



3.1.2 Evaluation des ressources régionales

L'évaluation aboutit à classer les forces et faiblesses de la Région pour chaque ressource, avec deux types d'indicateurs. Les indicateurs objectifs, établis par les experts extérieurs à la Région, mesurent la dotation de la Région en termes absolus et relatifs. La dotation en absolu désigne la disponibilité des ressources ; la dotation en relatif porte sur la disponibilité comparée avec celles d'autres Régions. Ces indicateurs « externes » ont été complétés par la « perception » des acteurs locaux, recueillie au cours des entretiens avec les opérateurs de la Région, ou « produite » au sein des groupes de travail des ateliers provinciaux.

3.2 RESSOURCES HUMAINES

Les dotations territoriales en capital humain sont la connaissance, les capacités, les qualifications, les compétences et les autres qualités que possède un individu, acquises par l'éducation, la formation et l'expérience, et qui intéressent l'activité économique. Le capital humain révèle la capacité à s'adapter, innover, faire face aux changements technologiques ou d'organisation des entreprises. Le capital humain est un facteur déterminant de la promotion individuelle et de la croissance économique. On présente ici les indicateurs relatifs à la population active, au chômage, à la formation et aux flux migratoires, puis les évaluations issues des entretiens avec les opérateurs et des ateliers provinciaux. Les conclusions en termes de forces et faiblesses sont indiquées dans la matrice ci-dessous.

Tableau 11 : Matrice des forces et faiblesses des ressources humaines

Composantes des ressources	Forces	Faiblesses
Démographie	Intense mobilité	Vieillesse de la population
Formation	Offre de formation diversifiée	Faible rendement « interne » de la formation
Marché du travail	Potentiel d'accroissement de la population active par amélioration des taux d'activité féminins	Emigration sélective Coût relatif élevé de la main-d'oeuvre

3.2.1 Diagnostic externe

Les indicateurs quantitatifs analysés ci-après concernent le profil démographique, la population active, la formation, le marché du travail régional, national et externe.

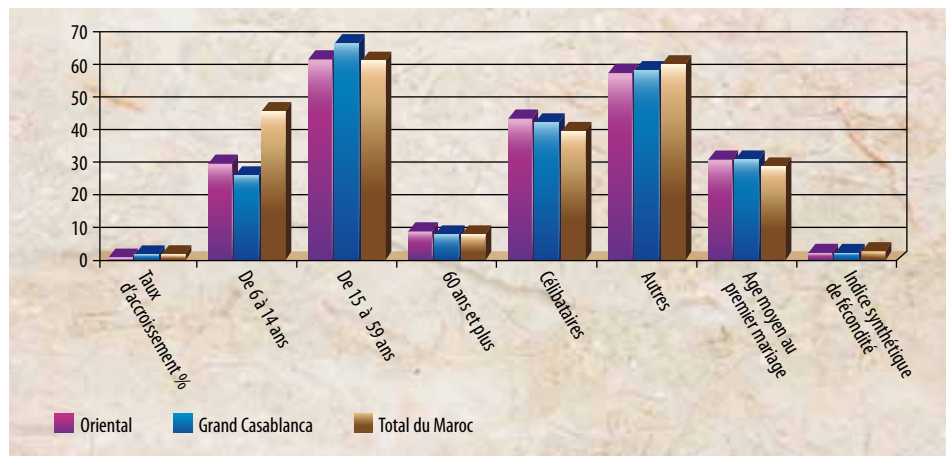
Profil démographique en avance en termes de transition

Comparée à celle des autres Régions, la population de l'Oriental croît moins vite, les femmes se marient plus tard et la fécondité est plus basse. Elle est également plus vieille, ce qui dénote d'une transition démographique en avance.

L'exode rural est important : le taux d'urbanisation est passé de 43% en 1982 à 55% en 1994, puis à 62% en 2004. Depuis les années 80, la natalité dans la Région est en baisse continue suite au recul progressif de la fécondité et de la nuptialité : l'indice synthétique de la fécondité des femmes en âge de procréer (15-49 ans), qui culminait à 5,6 enfants en 1982 est tombé à 3,1 enfants en 1994, puis à 2,1 enfants en 2004. En témoigne aussi l'âge moyen à la première union, passé de 22,9 ans en 1982 à 26,5 ans en 1994, puis à 27,7 ans en 2004, sous l'impact de l'instruction, de l'insertion progressive des femmes dans la vie active, mais aussi des difficultés économiques qui entravent la formation des noyaux conjugaux.

La mortalité, d'une intensité plus faible qu'au niveau national, a baissé elle aussi. En 1986, le niveau de la mortalité mesurée par le taux brut de mortalité et le quotient de mortalité infantile dans la Région, ont été d'environ 20% inférieurs à ceux observés au niveau national.

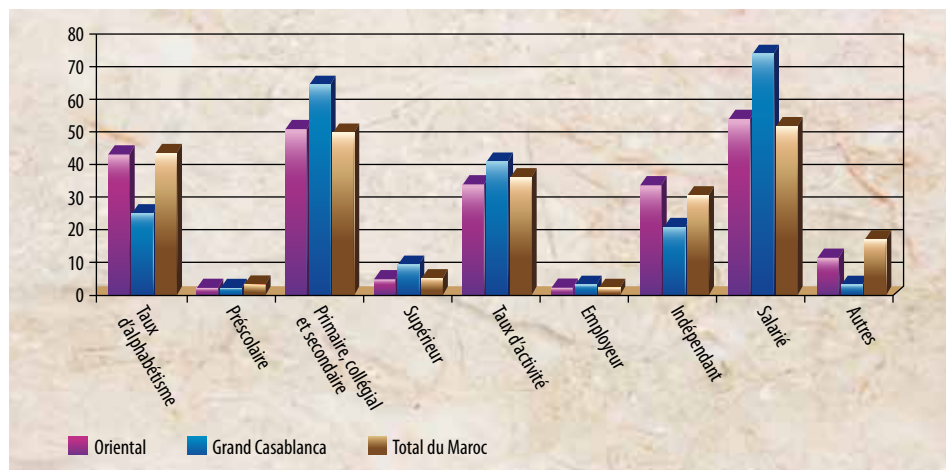
Figure 8 : Profil démographique



Profil socio-économique en retard en termes d'activité

D'après le dernier recensement, la population active de la Région totalise 1,06 million de personnes, dont 800 000 hommes et 265 000 femmes, ce qui traduit le faible taux d'activité des femmes de l'Oriental. La population active au chômage, 180 000 personnes, compte 110 000 hommes et 70 000 femmes, avec un taux de chômage féminin qui atteint 26%, soit le double du taux masculin.

Figure 9 : Profil socio-économique



Intense mobilité de la population

Les données sur la migration interne (recensement de 2004) entre l'Oriental et les autres Régions du Royaume, ont permis de dresser la matrice de migrations, selon l'origine et la destination, au cours de la période 1994-2004. La lecture du Tableau 12 fait ressortir qu'environ 184 000 migrants ont quitté l'Oriental vers les autres Régions et 161 000 se sont déplacés à l'intérieur de la Région, soit un peu plus de 345 000 migrants.

Rapporté à l'effectif total de la Région, on obtient environ 18%, vs 12% au niveau national.

Tableau 12 : Matrice de migration de l'Oriental et les autres Régions

Origine	Destination		
	Région de l'Oriental	Autres Régions	Ensemble
Région de l'Oriental	161 280	80 330	241 610
Autres Régions	103 540	-	103 540
Ensemble	264 820	80 330	345 150

Avec les autres Régions marocaines, l'Oriental dégage un solde positif de 23 000 migrants sur la période inter-censitaire. Cette attractivité apparente contraste avec la poursuite d'une forte émigration vers l'étranger estimée à 134 000 individus sur la période intercensitaire (voir ci-dessous).

Migrations externes de la Région : une estimation

Globalement, l'équation d'équilibre démographique faisant intervenir toutes ces composantes en relation avec les effectifs de population s'écrit comme suit :

$$P_{04} = P_{94} + (N - D) + (I - E)^{\text{interne}} + (I - E)^{\text{externe}}$$

Où :

P_{04} : Population à estimer à l'horizon 2004

P_{94} : Population recensée en 2004

$(N - D)$: Accroissement naturel entre 1994 et 2004

$(I - E)^{\text{interne}}$: Immigration nette en provenance des autres Régions

$(I - E)^{\text{externe}}$: Immigration nette en provenance de l'étranger

La projection à l'horizon 2004 de la population de l'Oriental de 1994, via le taux moyen d'accroissement établi par les perspectives démographiques, donne un effectif de l'ordre de 2 032 505 habitants. Par conséquent, l'accroissement naturel de la Région durant la période 1994-2004 aurait été de l'ordre 263 814 habitants ($N - D$), soit environ 26 400 par an, ce qui atteste que la dynamique démographique de l'Oriental est déficitaire non pas à cause de l'accroissement naturel, mais en raison de l'importance des flux migratoires.

Le solde migratoire interne de la Région de l'Oriental $(I - E)^{\text{interne}}$ entre 1994 et 2004 a été estimé ci-dessus à 23 000 migrants. Ce solde, ajouté à l'accroissement naturel, donne un effectif de 287 000 qui, additionné à l'effectif de la population de l'Oriental en 1994, évalue l'effectif de la population à l'horizon 2004 à 2 055 715 habitants, soit un effectif très supérieur à l'effectif recensé (1 918 094 habitants). La Région aurait donc perdu près de 134 000 individus en échanges avec l'extérieur $(I - E)^{\text{externe}}$.

Le Tableau 13 résume les estimations : il montre que, si la dynamique démographique de la Région a été en nette décélération au cours de la période 1994-2004, c'est en raison principalement de la migration vers l'étranger. En effet, à 0,7% par an, le taux d'émigration nette vers l'étranger prive la Région de près de la moitié de son accroissement naturel.

Tableau 13 : Accroissement démographique par composante

Origine	Accroissement en effectif		Taux d'accroissement (%)
	1994-2004	Par an	
(N - D)	263 814	26 381	1,4
(I - E) ^{interne}	23 210	2 321	0,1
(I - E) ^{externe}	-137 621	-13 762	-0,7
Acc. Global	149 403	14 940	0,8

La dynamique de la Région repose sur l'émigration externe « compensée » par l'immigration venue des autres Régions, à l'image d'une « pompe aspirante et refoulante ».

Offre de formation diversifiée

Ressources scientifiques et technologiques

La Région compte 96 laboratoires de recherche, dont 11 unités majeures et 29 unités appréciables, selon la classification du CRDI. Domaines de spécialisation : semi-conducteurs, métallurgie, instrumentation, génie chimique et mathématique générale.

Enseignement supérieur

La Région compte près de 25 000 étudiants ainsi répartis par branches : 40% en sciences juridiques, 33% en lettres, 15% en sciences, 8% des étudiants dans la Faculté pluridisciplinaire de Nador, 4% répartis sur 3 écoles (ESTO, ENSAO, ENCG). Parmi les 17 000 étudiants marocains en troisième cycle, la Région en accueille 1 150, soit 7% de l'effectif national.

Formation professionnelle publique

On recense 7 Centres de Qualification Professionnelle et 4 Instituts Supérieurs de Technologie Appliquée, pour un effectif de 7 034 stagiaires inscrits, ainsi répartis : qualification (40%), techniciens (27%), techniciens spécialisés (20%) et en spécialisation (13%).

Les profils recherchés sont des formations de courte durée améliorant l'employabilité sur le marché euro-méditerranéen du travail, autrement dit les formations aux métiers « non délocalisables », aux métiers dits de proximité, dans les services ou le bâtiment.

Formation professionnelle privée

La Région compte 122 Établissements de formation professionnelle privée avec 3 266 inscrits, spécialisés dans les métiers de la coiffure, l'esthétique, l'informatique, et la gestion.

Enseignement primaire secondaire

Les effectifs sont en baisse moyenne annuelle : -2% en milieu urbain et -1% en milieu rural.

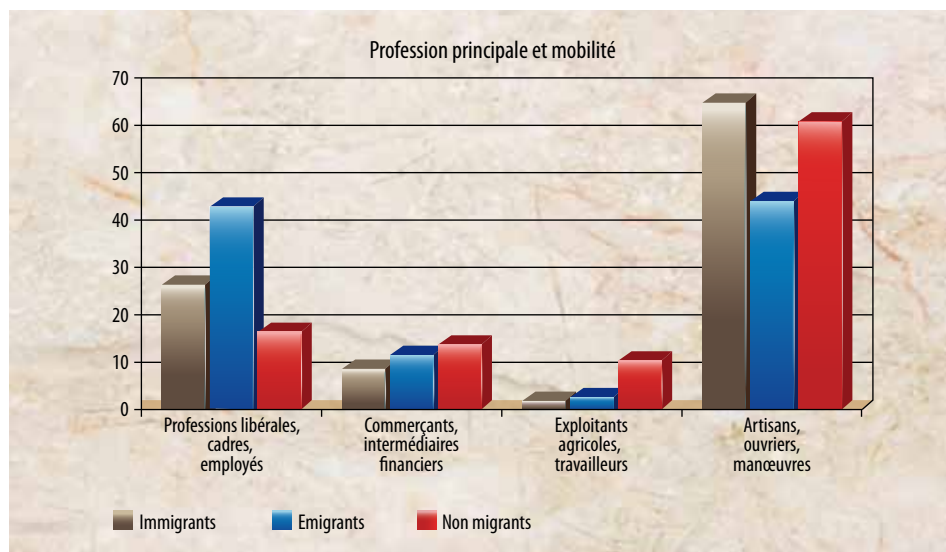
Marché du travail

C'est le cadre où se confrontent l'offre de travail résultant des stratégies (souvent familiales) d'allocation des ressources et la demande de travail issue des activités économiques développées par les employeurs. La Région subit les conséquences de la mobilité croissante de la population active à la recherche des meilleures opportunités au plan national et au plan « euro-méditerranéen ». L'analyse des profils des migrants internes et externes illustre ces contraintes du marché du travail régional.

Profil des migrants internes

Les données du recensement permettent de comparer le profil des immigrants avec celui des émigrants vers d'autres Régions marocaines. Elles montrent que la Région a « importé » des personnes relativement moins qualifiées et « exporté » davantage de compétences.

Figure 10 : Profil de la migration interne



Données sur les migrations externes

Le Maroc est l'exemple-type de ce que Skeldon a nommé, en 1997, « les pays-frontières » en matière de migrations : des pays à niveau de développement intermédiaire, dans lesquels les modestes réalisations socio-économiques ont rendu possible et encouragé l'émigration externe. La Région réunit plusieurs facteurs favorables à la poursuite constatée de l'émigration sous ses nouvelles formes (principalement le regroupement familial, le mariage, ainsi que les départs clandestins).

Depuis peu s'est ajoutée l'émigration saisonnière ou temporaire organisée entre le Maroc et l'Espagne, à laquelle la Région a largement contribué. Le premier facteur est sa proximité avec les nouveaux pays importateurs de main-d'oeuvre du Sud de l'Europe : Italie, puis Espagne, Portugal et Grèce. En effet, les écarts de salaire, qui se sont creusés entre ces pays et le Maroc depuis leur adhésion, ont généré un effet d'attraction d'autant plus sou-

tenu que ces pays connaissent des tensions et des pénuries importantes dans les secteurs à basse rémunération et haute pénibilité : agriculture, bâtiment, travaux publics, travaux domestiques, services de nettoyage et petit commerce, sans oublier les ateliers clandestins et le travail au noir.

Le second facteur-clé réside dans les avantages liés à l'existence d'une diaspora régionale capable d'accueillir et conseiller les nouveaux venus. Les émigrants de l'Oriental sont parmi les plus anciennement installés en Europe avec une multiplicité de destinations.

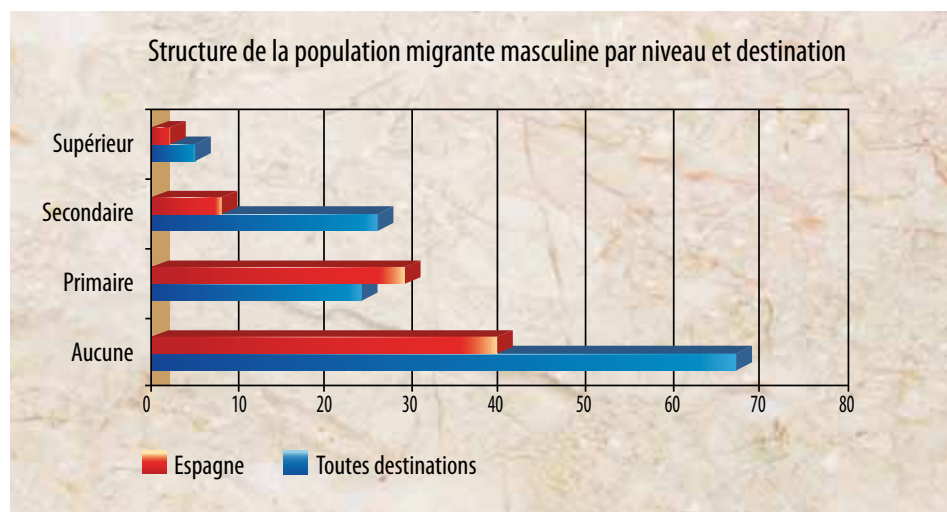
Pour donner quelques ordres de grandeur, rappelons que :

- le flux des partants de la Région est estimé aux alentours de 13 000 personnes et de Haas a estimé le total national aux environs de 65 000 personnes²² ; l'intensité migratoire dans la Région serait donc le double de la moyenne nationale ;
- l'Espagne a accueilli ces dernières années entre 600 000 et 700 000 personnes par an ;
- entre 1980 et 2000, la population marocaine résidant officiellement en Italie et en Espagne est passée de 20 000 à 400 000 (la France n'est plus la première destination²³).

Profil des migrations externes

Des enquêtes récentes mettent en évidence une « requalification » du profil des migrants externes ces dernières années. La Figure 11 illustre cette tendance en comparant le profil d'une migration récente (Espagne) avec le profil de l'ensemble des migrants, tendance largement confirmée dans la Région. En effet, le solde entre les effectifs professionnellement formés au cours des dix dernières années dans la Région et ceux qui y résident encore est largement négatif.

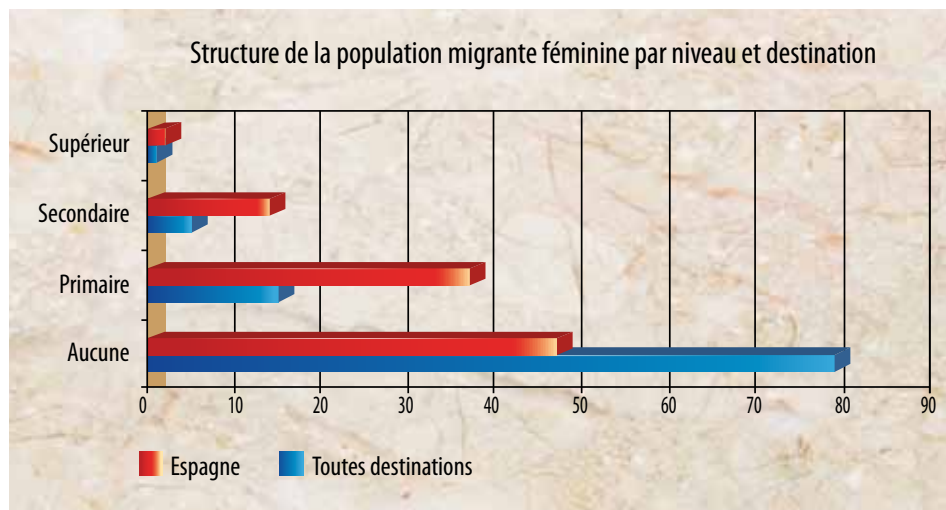
Figure 11 : Profil de la migration externe masculine



22- De Haas donne ce chiffre pour la période 1972 – 2000.

23- Fadlollah et al. 2000 : 99

Figure 12 : Profil de la migration externe féminine



3.2.2 Diagnostic des acteurs sur les ressources humaines

La Région affiche une pénurie généralisée en ressources humaines qualifiées, à la fois sur la disponibilité et sur la qualité de la formation. Selon les industriels, cette situation est le résultat de l'attractivité limitée de la Région, liée à un cadre de vie peu favorable et à un système économique précaire. Par conséquent, la Région connaît un exode massif des citoyens les plus qualifiés vers la Région du Centre. De plus, la formation prodiguée ne correspond généralement pas aux besoins des filières industrielles qui demandent des profils de plus en plus pointus.

Nador affiche un manque de main d'œuvre non qualifiée. L'étendue du phénomène de la contrebande dans la ville ainsi que d'autres activités « atypiques » attirent une grande majorité de la main d'œuvre. Cette situation porte préjudice au développement de certaines activités fortement consommatrices de main d'œuvre dans la Région (matériaux de construction, décorticage de crevettes).

Pour satisfaire les besoins des industries de la Région en ressources humaines qualifiées, des efforts doivent être engagés afin :

- d'adapter les formations prodiguées aux attentes des entreprises et de réorienter la formation supérieure vers les spécialités en relation avec les secteurs porteurs et d'avenir ;
- d'améliorer le cadre de vie (habitat, urbanisme et équipements collectifs) en vue d'augmenter l'attractivité de la Région auprès des cadres.

La matrice du Tableau 14 ci-après page suivante résume les perceptions des acteurs mobilisés au sein des ateliers provinciaux. Elle renseigne sur l'importance accordée aux ressources humaines comme facteur-clé de succès et ce pour les trois bases potentielles de l'économie régionale. On constate que les Provinces orientées vers les secteurs secondaire et tertiaire mettent le plus en avant le facteur humain (++) , alors que les Provinces avec une économie plus traditionnelle mettent moins l'accent sur ce facteur () ou (+).

Tableau 14 : Perception des acteurs locaux sur les ressources humaines

Ressources humaines	Economie productive	Economie résidentielle	Economie de la connaissance
Figuig		+	+
Jerada	++	++	+
Berkane	+		
Taourirt	++	++	+
Oujda	++	+	++
Nador	++	+	+

() : non cité dans les ateliers comme facteur-clé de succès

(+) : cité dans les ateliers comme facteur-clé de succès

(++) : cité dans les ateliers comme facteur-clé prioritaire.



L'autoroute Oujda-Fès, axe majeur de la mobilité des ressources humaines et naturelles, ainsi que des produits

3.3 RESSOURCES NATURELLES

Notre définition des ressources naturelles inclut celles qui offrent le support physique des activités, ainsi que les matières premières destinées à la transformation, la vente ou l'auto-consommation. Cette section présente les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux ressources naturelles et à leurs utilisations. Elle rappelle ensuite les évaluations de l'état des ressources naturelles dans la Région issues des entretiens avec les opérateurs et des ateliers provinciaux. Les conclusions en termes de forces et faiblesses figurent au Tableau 15.

Tableau 15 : Matrice des forces et faiblesses des ressources naturelles

Ressource	Forces	Faiblesses
Terres du Nord comme espaces	Encouragement de l'Etat à l'aménagement industriel et touristique Demande croissante de la part d'investisseurs extérieurs à la Région	Exiguës, arrivées à la limite de leur occupation Polluées
Côte	Proche de l'Espagne Sableuse entre Nador et Saïdia Encouragement de l'Etat à l'aménagement touristique Demande croissante de la part d'investisseurs extérieurs à la Région	Située sur un axe de forte sismicité Rocheuses entre le Nekor et Nador Episodiquement polluées entre Nador et Saïdia
Sols du Nord	Planes et profonds Aménagés par l'Etat en réseaux de grande et de petite hydraulique	Peu étendus Surexploités, pollués
Terres steppiques	Potentiel en ressources minérales considérées comme insuffisamment connues Aides techniques et financières de l'Etat à l'élevage pastoral Programmes étatiques de protection de la nature Demande croissante de la part d'investisseurs extérieurs à la Région	Vastes, arides Sols squelettiques ou bruts d'accumulation avec croûte de battance Végétation épuisée Faune insuffisamment suivie Statuts des ressources flous, superposition de statuts contradictoires
Eau	Relativement abondante par rapport aux disponibilités en sols agricoles et aux besoins des activités existantes et projetées à court terme	A part la nappe profonde du centre (Bni Mathar et Rekam), Salée structurellement ou saisonnièrement Revendiquée par des acteurs qui ne disposent pas de sols cultivables
Anthracite	Demande d'énergie pour la production d'électricité	Arrivé à un stade de réserves et de mauvaise qualité qui exclut son exploitation massive Exploité artisanalement dans des conditions insalubres
Autres minerais	Conjoncture des cours des minerais à la hausse	Exploités artisanalement dans des conditions insalubres
Energie solaire	Demande d'énergie pour la production d'électricité	Semble estimée moins performante que le gaz

3.3.1 Diagnostic externe

Ce diagnostic externe traite des principales composantes de l'état de la nature dans la Région en 2007. En vue d'anticiper les enjeux liés aux ressources naturelles, l'étude traite également des pratiques et des usages des ressources naturelles par les acteurs locaux et externes et des conditions dans lesquelles s'exerce la régulation de l'accès aux ressources.

Etat de la nature en 2007

La Région orientale est située entre les latitudes moyennes, sur 150 km de côte méditerranéenne, et les latitudes tropicales sahariennes, à l'Est de la ligne de crête de la chaîne des

montagnes de l'Atlas. Elle est constituée de plaines dont l'altitude peut dépasser 500 m, de la côte vers l'intérieur, encadrées par des barres montagneuses d'orientation Est-Ouest, parallèles à la mer : chaîne des Horsts, de Debdou à Jerada, qui traverse toute la largeur de la rive gauche de la Moulouya, et chaînons courts, étroits et peu élevés.

De cette configuration résulte la juxtaposition de deux climats distincts. La bande Nord et la chaîne des Horsts, dont l'altitude domine les chaînons côtiers, reçoivent, assez régulièrement entre septembre et mai, 300 à 400 mm de pluie dans une année moyenne, plus de 400 mm sur les sommets. Sur la côte, les températures sont douces, exceptionnellement sous 7°C, même pendant les mois les plus froids, dépassant rarement 35°C et 40°C en juillet et août. Sur les hauteurs, les températures d'hiver sont plus basses, avec des minima moyens de l'ordre de 3°C à moins de 7°C. Le climat des plaines encaissées du Nord et l'ensemble des terres au Sud de la ligne de crête de la chaîne des Horsts est aride. Les moyennes des précipitations calculées sur 30 ans y sont partout inférieures à 200 mm. En fait, des pluies abondantes tombent sur des périodes très courtes sans périodicité, ni annuelle, ni saisonnière. La sécheresse y est ainsi l'état climatique chronique, normal, alors que les pluies et l'humidité sont épisodiques. Les températures moyennes extrêmes des mois les plus froids y varient entre -4°C à -1°C et 3°C, ou 3°C et 7°C, selon les situations topographiques; celles des mois les plus chauds y dépassent partout 40°C et 45°C.

L'évaporation est forte partout, mais suit tout de même un gradient ascendant du Nord vers le Sud et des hautes altitudes vers les fonds de vallée encaissés et le coeur des plaines.

La diminution des précipitations est générale depuis le début des années 1980, mais :

- les précipitations, les températures et l'évaporation restent de même ordre de grandeur ;
- les influences géographiques et orographiques gardent leur importance dans le contraste entre le climat méditerranéen de la bande Nord, qui concerne sa régularité relative, et le climat aride du reste de la Région.

A la situation de la bande Nord de la Région, sur l'axe de contact entre les plaques euro-asiatique et africaine, est liée une tectonique active et, en conséquence, une forte sismicité, qui intéresse la totalité de la Province de Nador et toute la côte à vocation touristique. Le substrat géologique est fortement minéralisé en plusieurs points de toute la Région, donnant lieu à des gisements de fer, de plomb, de zinc, de manganèse, d'anthracite, de barytine, de bentonite. Une grande partie, calcaire et dolomitique, est envoyée, dans les bas fonds, de dépôts de crues et de décomposition karstique.

Les écoulements profonds sont donc karstiques, sauf dans les roches métamorphisées de la chaîne des Horsts entre Debdou et Jerada. La nappe artésienne profonde (de plus de 100 m) d'Ain-Bni-Mathar a un débit annuel de 31 Mm³ d'eau douce. Dans les alluvions tapissant les plaines percolent des eaux d'infiltration des pluies directes, impossibles à prévoir, du ruissellement sur les reliefs encadrants et des apports de nappes voisines. Plus on avance vers le Sud, plus le régime de ces nappes superficielles, qui connaît de fortes variations interannuelles, est marqué par le climat.

La variation de l'évaporation au cours de l'année entraîne une forte diminution de leur volume et une forte augmentation de leur salinité en été. Les nappes phréatiques des plaines de Midar / Tafersit / Ben-Taieb / Driouch, de Zaïo / Tistoutine, de Bouareg, des

Triffa, de Taourirt / El-Aïoun / Angad (40 à 50 Mm³/an au total), sont exiguës, en grande partie salées, fortement polluées et en déséquilibre par rapport au régime des apports qui assurent leur renouvellement.

Les nappes phréatiques du centre (autour de 40 Mm³/an au total) et du Sud (15 Mm³/an) sont dans leur ensemble salées par la nature des roches dans lesquelles elles circulent et par l'importance de l'évaporation liée au climat aride. Les mares et retenues collinaires d'eaux de pluies ont des volumes faibles et n'existent qu'au rythme de pluies aléatoires et progressivement réduites par l'envasement inhérent aux crues qui les alimentent.

Dans toute la Région, la majorité des écoulements superficiels sont endoréiques, limités aux courtes périodes de fortes pluies et, du fait de la brutalité de ces précipitations, torrentielles et porteuses d'inondations et de l'érosion des berges des lits majeurs. Seules les plaines côtières et la longue plaine de la Moulouya sont drainées par des cours d'eau se jetant dans la mer. Sur la rive gauche de la Moulouya, les seuls oueds notables sont le Kert (37 Mm³/an) et le bas Nekkour. Sur la rive droite, ce sont l'oued Charef-Za (207 Mm³/an), l'Isly et le Kiss. La Moulouya charrie un débit annuel de 614 Mm³ à son embouchure.

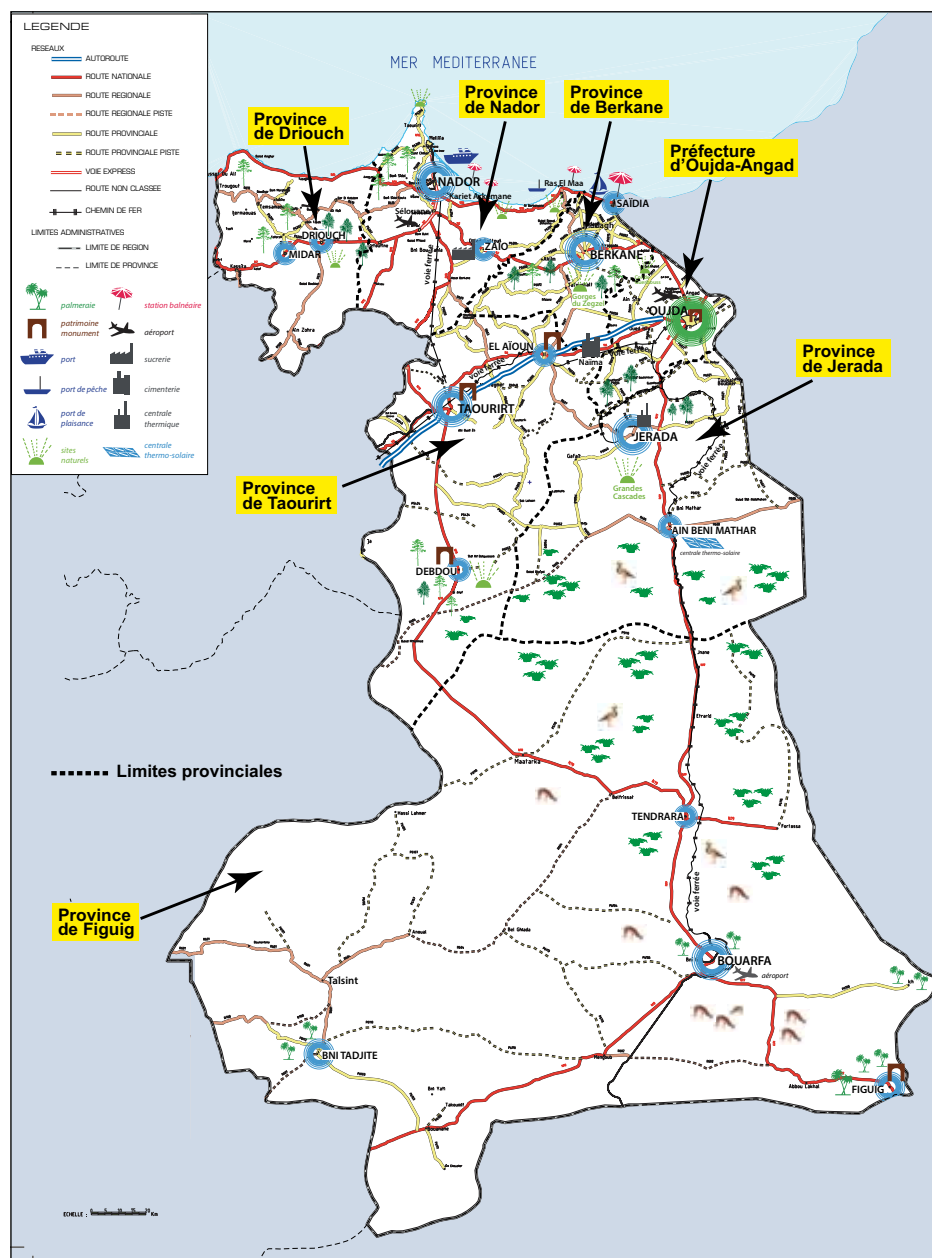
Les forêts méditerranéennes sont limitées aux étroites zones qui reçoivent autour de 300 à 400 mm de pluies par an. Dans les plaines encaissées du Nord et dans tout le centre et le Sud, la végétation, xérophyte, garde sa capacité de régénération pendant des périodes de dormance très longues et reprend une activité biologique pendant les courtes périodes humides. La végétation des deux zones bioclimatique est marquée par une dynamique tendancielle d'altération de sa composition floristique, de sa vigueur et de sa densité, sensible. Dans la partie méditerranéenne de la Région, la pédogénèse est active.

Les sols dominants sont de types isohumiques, fersialitiques, rouges et bruns méditerranéens. Sur les versants en pente forte des chaînons montagneux, ils sont déstructurés par l'érosion torrentielle. Dans les plaines alluviales, ils sont profonds mais affaiblis par une exploitation agricole intensive.

Dans la zone centrale et Sud, la pédogénèse est ralentie par l'aridité climatique, la dureté des roches, le relief ondulé et l'inertie du régime biologique. Sur les chaînons et sur le haut des glacis de piémont, les sols sont très minces. Dans les larges lits majeurs des plaines allongées de la Moulouya et du Guir, les alluvions brutes grossières dominent. Dans les bas fonds fermés, les alluvions fines, à dominance argileuse, s'accumulent sans évoluer en couches de plus en plus épaisses des bords vers le centre. L'inertie de la pédogénèse est accentuée par la formation d'une pellicule de battance de surface, après l'évaporation des eaux des crues, gênant la levée des plantes qui germent après les pluies de printemps.

Sur 150 km de côte, la partie Ouest, constituée de falaises, comporte de beaux paysages, mais difficiles d'accès. La partie orientale, entre Nador et la frontière, sableuse, est favorable aux aménagements balnéaires. Les seuls ports de pêche notables, Nador et secondairement Ras Kebdana, se trouvent à l'Est. La quinzaine d'autres sites, à l'Ouest, sont de tout petits mouillages sans arrière-pays. Les fonds halieutiques sont assez diversifiés - les prises en témoignent - où se trouvent des poissons pélagiques, blancs, des céphalopodes, des crustacés et des coquillages.

Figure 13 : Carte administrative avec les principaux points forts des ressources régionales et les principales infrastructures



Utilisation des ressources naturelles

Nord

Dans le Nord de la Région, l'exploitation des ressources naturelles a été intensifiée dès le début du XX^{ème} siècle, sur la rive gauche de la Moulouya, par des opérateurs espagnols (petits colons agraires, artisans pêcheurs et entrepreneurs des mines), et sur la rive droite par des colons français et des exportateurs de matières brutes (plomb, zinc, alfa, plantes à parfum). Cette situation s'est poursuivie après l'Indépendance avec des opérateurs marocains et les mines sont arrivées à la limite de leur exploitation rentable, l'utilisation des eaux et des sols ayant atteint son maximum.

La situation frontalière donne au commerce illégal une importance centrale et fondamentale dans l'économie de toute la Région, qui est aussi caractérisée par la saturation des ressources naturelles appropriées privativement, l'accumulation d'épargne dans le commerce, et le souci de l'Etat de moraliser et d'amplifier le développement. Dans ce contexte, la dynamique du Nord de la Région s'oriente vers l'intensification des transactions où des entrepreneurs locaux mettent sur le marché des moyens de production, essentiellement la terre, susceptibles d'intéresser des investisseurs extérieurs à la Région ayant des objectifs de délocalisation de leurs activités intensives dans l'agriculture et le tourisme et, plus ponctuellement dans l'industrie. Les effets les plus notables de cette conjoncture sont le renchérissement du prix de la terre et l'augmentation du coût de la vie, avec pour conséquence des réticences des travailleurs potentiels à s'engager dans le mouvement de relance de l'économie productive et, en conséquence, la contrainte de disponibilité en main d'oeuvre pour les candidats à l'effort de développement. Les activités et projets des différentes branches d'activités ne sont pas concurrents pour l'utilisation des ressources. Par contre, leur accumulation sur les mêmes sites - zone côtière sableuses entre Nador et Saïdia, plaines - va augmenter la pollution de toutes les ressources, en particulier l'eau, à des niveaux déjà prévus par les services de suivi.

Centre et Sud

Dans le centre et le Sud, l'immobilisation de la terre se manifeste de façon plus spectaculaire et plus inquiétante pour l'avenir des ressources naturelles : la ressource traditionnelle, la végétation, y est épuisée. Les grands concessionnaires extérieurs à la Région qui exploitaient l'alfa, les plantes à parfum, l'antracite, le manganèse, le plomb, le zinc, ont cessé leurs activités. Les grands entrepreneurs locaux poursuivent leurs activités - commerce transfrontalier et élevage - avec des techniques de moins en moins dépendantes des ressources locales et de la compétence des travailleurs locaux (transporteurs à travers des terres désertiques et bergers sur parcours). L'Etat poursuit son effort de parachèvement de l'intégration de la Région au territoire national en apportant un soutien technique et financier aux activités pastorales sous forme de programmes d'amélioration des pâturages et de l'élevage et en favorisant les initiatives dans d'autres domaines.

L'essentiel des initiatives a pu être mis en action à la faveur du financement d'interventions de l'Etat par des bailleurs de fonds internationaux ou d'autres pays. Deux perspectives alternatives sont en train de s'affirmer : celle que peut ouvrir la prospection minière, vers laquelle s'orientent des investisseurs européens, et celle du développement de la chasse, déjà pratiquée par des acteurs de la péninsule arabe, qui peut avantageusement bénéficier des vastes espaces de la Région.

A l'opposé, l'Etat s'inscrit dans l'élan mondial de protection de la nature par la délimitation de périmètres d'intérêt biologique et écologique. Les acteurs locaux fondent alors leurs stratégies sur des parades et des transformations en opportunités de ce qui constitue pour eux des menaces. Ils préviennent le risque de rétrécissement de leurs territoires d'action par les nouvelles activités en passant, progressivement, à l'individualisation de l'usage des terres, puis à l'intensification de la culture des bas fonds, en les aménageant et en les plantant, et - comme cela a commencé dans les zones voisines de la haute Moulouya - à leur mise sur le marché foncier. Ils y ajoutent la revendication d'une priorité sur les plaines aux sols profonds du Nord pour l'accès à l'eau, cumulant des arguments de droit de l'amont et de compensation des conditions de la zone aride. Cette évolution vers la spéculation foncière est intensifiée par une surenchère d'opérateurs d'autres Régions, notamment du Nord du pays et de la péninsule arabique, qui acquièrent de la terre qu'ils aménagent et plantent en arbres fruitiers. Parallèlement, ils continuent de réclamer le maintien de soutiens financiers, toujours au nom de l'aridité de la Région et de la situation frontalière.

Sud-Ouest et Jerada

Dans le Sud-Ouest et la périphérie de Jerada, les niveaux sociaux et économiques des populations sont moins différenciés. La vie repose sur l'extraction artisanale des minerais de plomb et de zinc autour de Beni Tajjit et Talsinnt, d'antracite à Jerada, après la fermeture des grandes mines. A Jerada, les petits exploitants sont fortement dépendants de quatre ou cinq petits collecteurs ; dans le Sud-Ouest, ils sont indépendants, depuis que le concessionnaire de la mine leur a cédé à l'amiable des parts, individuelles et délimitées, du droit à l'exploitation (qu'ils considèrent aujourd'hui comme leur possession familiale) et que de nouveaux petits concessionnaires se soient ajoutés à eux par la suite. Un problème se pose à Jerada, où plusieurs décideurs préconise la réouverture de la mine d'antracite, alors que les réserves sont arrivées à une limite critique et que leur mauvaise qualité oblige la centrale thermo-électrique, seul client, à des traitements très coûteux et, en fait, à l'importation de l'étranger. Le Sud-Ouest, par contre, est favorisé par la conjoncture de hausse des cours mondiaux des minerais, et les exploitants se trouvent ainsi intégrés à un système d'organisation de la filière qu'ils maîtrisent très bien, dans des relations avec des collecteurs en concurrence entre eux sur la base du rapport entre prix au producteur (plus bas pour l'entreprise commerciale) et délais de paiement (plus longs pour la coopérative du Tafilalet) qui les oriente vers des stratégies individualistes. Sur les deux sites, les conditions d'exploitation et de dépôt des résidus sont insalubres. Aucune réglementation n'a obligé les grands exploitants à un quelconque assainissement ni à une réhabilitation lors de la cessation de leur activité ; aucune mesure de sécurité ni de prévention sanitaire n'est observée par les artisans, ni exigée d'eux, ni prise par les services de santé.

Statuts « consensuels »

La concentration d'intérêts multiples dans cette Région attire l'attention sur l'une de ses causes, le flou des statuts (de fait et, pour certaines, de droit) de ses ressources naturelles et la superposition de réglementations, voire de statuts, et de projets antagonistes, sur les mêmes ressources : « forestier », classé comme interdit à toute exploitation et d'intérêt écologique, « collectif », assimilé au collectif d'accès individuel, assimilé au melk, mais sans le dire, puisque personne ne s'oppose à des transactions. Ce cadre semble consensuel.

3.3.2 Diagnostic des acteurs sur les ressources naturelles

Les acteurs locaux sont intéressés par la question foncière, celle des matières premières et celle de la valorisation des ressources paysagères de la Région. Si les projets d'aménagement d'espaces industriels dans l'Oriental favorisent un développement appréciable des industries les entretiens avec les professionnels ont mis en évidence un certain nombre de faiblesses, notamment en matière de services complémentaires, lourdeur des procédures administratives et valorisation²⁴. La disponibilité d'une matière première de bonne qualité a constitué pour quelques industries un levier de développement considérable.

Industrie agroalimentaire

La valorisation de la matière première agricole locale, particulièrement autour de Berkane, a donné naissance à une industrie agroalimentaire capable de défier la concurrence sur le plan national et international. Plusieurs exemples peuvent être cités : COLAIMO au niveau régional et Fabre et Cie au plan international.

La mise en location des terres SODEA-SOGETA a donné un nouvel élan à l'industrie agroalimentaire régionale et a beaucoup suscité l'intérêt des acteurs locaux en vue d'une intégration en amont et pour sécuriser leur approvisionnement.

Industrie des briques : autre exemple illustrant l'impact positif d'une bonne valorisation de la matière première locale.

La Région de Nador compte environ 20 briqueteries. Cette concentration peut s'expliquer par plusieurs facteurs, entre autres la bonne qualité de la matière première ainsi que l'ancrage des traditions de construction dans la Région.

Le Tableau 16 ci-après résume les perceptions des acteurs exposées au sein des ateliers provinciaux. Il renseigne sur l'importance accordée aux ressources naturelles comme facteur-clé de succès, et ce pour les trois bases potentielles de l'économie régionale. On constate que dans plusieurs Provinces on associe développement et disponibilité de ressources naturelles, mais que ce facteur est rarement considéré comme décisif, notamment pour le développement de l'économie de la connaissance dans la Région.

Tableau 16 : Perception des acteurs locaux sur les ressources naturelles

Capital naturel	Economie productive	Economie résidentielle	Economie de la connaissance
Figuig	+		
Jerada		+	
Berkane	+	+	
Taourirt	+		
Oujda	+		
Nador		+	

() : non cité dans les ateliers comme facteur-clé de succès

(+) : cité dans les ateliers comme facteur-clé de succès

(++) : cité dans les ateliers comme facteur-clé prioritaire.

24- selon le Président de l'Association de la zone industrielle d'Oujda, la majorité des lots dans la zone abritent des entrepôts, des ateliers et même des habitations.

3.4 RESSOURCES FINANCIÈRES

Le système financier doit permettre de mobiliser facilement l'épargne nécessaire au financement des activités économiques, de l'investissement productif et du capital humain, en offrant aux investisseurs et aux épargnants une diversité des placements et une liquidité élevée. La concentration géographique des marchés financiers dans les grandes métropoles concerne le système financier marocain comme les autres. Ce constat ne conduit pas à développer un scénario « protectionniste » ou « régionaliste », dans lequel l'épargne régionale serait destinée à financer l'investissement régional. Au contraire, il s'agit d'un diagnostic qui cherche à identifier les causes de la faible attractivité des projets régionaux pour un système bancaire fonctionnant en concurrence.

Ce paragraphe présente les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs à la capacité d'épargne, au réseau bancaire et à l'utilisation des crédits. Il diagnostique les raisons de la fuite de l'épargne et rappelle quelques expériences d'intérêt pour la mobilisation au profit de la Région des sources externes de financement. Il rappelle ensuite les évaluations issues des entretiens avec les opérateurs et des ateliers provinciaux. Les conclusions en termes de forces et faiblesses sont résumées au Tableau 17 ci-dessous.

Tableau 17 : Matrice des forces et faiblesses des ressources financières

Composantes	Forces	Faiblesses
Epargne Banques Utilisation du crédit	Capacité d'épargne Réseau bancaire Attachement de la diaspora	Actifs peu liquides Préférence pour la liquidité Poids de l'informel

3.4.1 Diagnostic externe

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs à la capacité d'épargne, au réseau bancaire et à l'utilisation des crédits sont présentés ci-dessous. Une analyse en termes de « qualité des actifs » et de « préférence pour la liquidité » est présentée par la suite afin d'expliquer les raisons des faiblesses constatées en matière de développement financier. Des expériences de mobilisation des ressources des diasporas à travers des instruments spécifiques sont également présentées.

Un niveau élevé d'épargne des ménages associé à un taux d'investissement faible

Les principaux résultats de la maquette économique régionale font ressortir que l'épargne brute des ménages de la Région de l'Oriental s'élevait à 7,3 milliards de Dh en 2003, ce qui correspond à un taux d'épargne de 34% du revenu brut disponible, soit un taux supérieur à la moyenne nationale qui était de 19%.

Il ressort en revanche de ces résultats que la Région souffrait d'un taux d'investissement plus faible que la moyenne nationale : 20% vs 27%.

Rappelons que le compte des revenus des ménages se compose des revenus issus de la valeur ajoutée produite dans la Région et des revenus transférés par le reste du monde. Les estimations retenues montrent que ce revenu disponible brut des ménages de la Région atteignait 21,7 milliards de Dh, dont 50% sont issus des revenus de transfert des MRE originaires de la Région, soit un montant de l'ordre de 10,8 milliards de Dh.

Des transferts qui font de la Région l'un des principaux pôles financiers du pays

L'importance des transferts de la diaspora établie à l'étranger est mise en évidence par le volume des ressources déposées auprès des banques implantées dans l'Oriental qui fait de cette Région le troisième pôle financier du pays, juste après le Grand Casablanca et Rabat-Salé-Zemmour-Zaers. Ces dépôts, provenant principalement des transferts de la diaspora établie à l'étranger, ont atteint à fin 2005 un montant global de près de 40 milliards de Dh, soit 10,8% du montant total enregistré à l'échelle nationale.

Tableau 18 : Répartition des dépôts bancaires par Région

Régions	Nombre de guichets bancaires	Dépôts bancaires	
		Montant en kDh	Structure
1. Grand Casablanca	710	133 308 213	36,4%
2. Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	238	50 238 270	13,7%
3. Oriental	183	39 593 497	10,8%
4. Tanger-Tétouan	176	29 338 090	8,0%
5. Souss Massa-Draa	177	24 366 268	6,7%
6. Marrakech-Tensift Al Haouz	115	16 809 612	4,6%
7. Fès-Boulemane	129	14 992 788	4,1%
8. Meknès-Tafilalet	131	14 840 306	4,1%
9. Tadla-Azilal	68	11 008 297	3,0%
10. Taza-Al Hoceima-Taounate	59	10 634 025	2,9%
11. Doukkala-Abda	79	7 972 307	2,2%
12. Gharb Charda Beni-Hsen	58	7 057 718	1,9%
13. Chaouïa-Ouardigha	38	3 855 913	1,1%
14. Oued Ed-Dahab Lagouira Laâyoune-Boujdour Guelmim-Es-Semara	29	1 941 912	0,5%
Total Maroc	2 190	365 957 216	100,0%

Source : Bank Al Maghrib - Les dépôts bancaires par rayons d'action des agences de BAM au 30/11/2005

La place de la Région de l'Oriental en tant qu'important pôle financier se trouve confirmée par les dépôts par tête d'habitant, comme il ressort du Tableau 19 ci-après page suivante. Il en ressort également que le volume moyen des dépôts dans la Région de l'Oriental a atteint un montant de plus de 20 600 Dh par habitant, ce qui place la Région au 3^{ème} rang, après celle de Rabat-Salé-Zemmours-Zaers qui occupe le second rang avec 21 200 Dh, et derrière le Grand Casablanca qui arrive au premier rang avec 36 700 Dh.

Tableau 19 : Montant moyen des dépôts bancaires par habitant

Régions	Dépôts moyens (Dh par habitant)
1. Grand Casablanca	36 713
2. Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	21 229
3. Oriental	20 642
4. Tanger-Tétouan	11 876
5. Fès-Boulemane	9 531
6. Souss Massa-Draa	7 826
7. Tadla-Azilal	7 589
8. Meknès-Tafilalet	6 930
9. Taza-Al Hoceima-Taounate	5 885
10. Marrakech-Tensift Al Haouz	5 418
11. Doukkala-Abda	4 018
12. Gharb Chrarda Béni-Hsen	3 795
13. Oued Ed-Dahab Lagouira, Laâyoune-Boujdour, Guelmim-Es-Semara	2 374
14. Chaouia-Ouardigha	2 329
Total Maroc	12 243

Source : Bank Al Maghrib - Les dépôts bancaires par rayons d'action des agences de BAM au 30/11/2005 et HCP

Tableau 20 : Répartition des crédits bancaires par Région

Régions	Crédits en kDh	Structure
1. Grand Casablanca	174 169 282	59,0%
2. Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	42 907 041	14,5%
3. Fès-Boulemane	8 536 604	2,9%
4. Souss Massa-Draa	14 517 111	4,9%
5. Meknès-Tafilalet	8 491 413	2,9%
6. Tanger-Tétouan	9 221 952	3,1%
7. Marrakech-Tensift Al Haouz	11 559 763	3,9%
8. Oriental	6 809 107	2,3%
9. Doukkala-Abda	5 403 578	1,8%
10. Oued Ed-Dahab Lagouira, Laâyoune-Boujdour, Guelmim-Es-Semara	1 964 329	0,7%
11. Gharb Chrarda Beni-Hsen	4 367 911	1,5%
12. Tadla-Azilal	3 394 374	1,2%
13. Chaouia-Ouardigha	2 625 760	0,9%
14. Taza-Al Hoceima-Taounate	1 153 677	0,4%
Total Maroc	295 121 902	100,0%

Source : Bank Al Maghrib

Des retards en matière de financement bancaire

La Région de l'Oriental reste en queue de peloton en matière de financement bancaire. En effet, comme il ressort du Tableau 20 ci-avant, le volume des crédits distribués par les banques dans la Région à fin 2005 a atteint 6,8 milliards de Dh, soit à peine 2,3% du montant des crédits bancaires comptabilisés à l'échelle nationale.

Ce manque de dynamisme du marché financier est exprimé par le niveau du ratio crédits/dépôts qui montre que les crédits accordés par les banques dans la Région représentent à peine 17,2% des ressources de dépôts, contre une moyenne nationale de 80,6%. Ce ratio place la Région à l'avant-dernière place sur le plan national.

Tableau 21 : Ratio crédits / dépôts par Région

Régions	Ratio crédits/dépôts
1. Grand Casablanca	130,7%
2. Oued Ed-Dahab Lagouira, Laâyoune-Boujdour, Guelmim-Es-Semara	101,2%
3. Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	85,4%
4. Marrakech-Tensift Al Haouz	68,8%
5. Chaouia-Ouadigha	68,1%
6. Doukkala-Abda	67,8%
7. Gharb Chrarda Beni-Hsen	61,9%
8. Souss Massa-Draa	59,6%
9. Meknès-Tafilalet	57,2%
10. Fès-Boulemane	56,9%
11. Tanger-Tétouan	31,4%
12. Tadla-Azilal	30,8%
13. Oriental	17,2%
14. Taza-Al Hoceima-Taounate	10,9%
Total Maroc	80,6%

Source : Bank Al Maghrib - Ventilation par localités des crédits bancaires au 30/11/2005

Des actifs de « qualité » médiocre et une préférence pour la liquidité

La qualité des actifs du point de vue financier désigne l'ensemble des caractéristiques qui facilitent les transactions et en réduisent les coûts : définition précise des droits de propriété, existence d'un marché actif et d'une information fiable.

Du point de vue des droits de propriété, les faiblesses dans certaines parties du territoire régional sont largement connues. C'est ainsi que, dans la zone anciennement sous protectorat espagnol, l'immatriculation de la propriété foncière est lente et coûteuse en raison des litiges accumulés. Dans la zone pastorale, le statut des terres « présumées collectives » limite de facto l'exercice des droits de propriété. Dans les deux cas, les détenteurs de ces actifs sont exclus des circuits formels de financement. Le patrimoine installé dans les quartiers d'urbanisation informelle, qui ont proliféré dans la Région, est également exclu des marchés formels.

La seconde faiblesse est la « préférence pour la liquidité » de la plupart des acteurs locaux engagés dans le commerce « atypique », le secteur informel, ou vivant des ressources transférées. Cette préférence va limiter grandement la capacité d'investissement ou d'épargne longue. Les marchés des actifs deviennent de ce fait moins profonds et plus spéculatifs.

Des innovations de mobilisation de l'épargne sont envisageables

La question de l'adaptation des outils de mobilisation de l'épargne des diasporas au profit du développement s'est posée dans plusieurs pays en termes similaires : comment orienter l'épargne vers des usages jugés socialement productifs sans être financièrement éligibles ? Les outils mobilisables à cet effet ont été classés en 5 catégories, du plus simple (amélioration des « transferts d'argent²⁵ »), vers le plus complexe (le « transfert de compétences »), en passant par trois niveaux intermédiaires, les plus intéressants ici : les transferts collectifs en vue du développement communautaire, les investissements directs des émigrés, les véhicules financiers basés sur les transferts (« diaspora bonds »)²⁶.

3.4.2 Diagnostic des acteurs sur les ressources financières

Il est intéressant de noter que la question des ressources financières n'a pas suscité d'intérêt majeur, ni auprès des opérateurs interviewés, ni au sein des ateliers.

Tableau 22 : Perception des acteurs locaux sur les ressources financières

Capital financier	Economie productive	Economie résidentielle	Economie de la connaissance
Figuig	+	+	+
Jerada	+		+
Berkane		+	
Taourirt			
Oujda	+	+	
Nador		+	

() : non cité dans les ateliers comme facteur-clé de succès

(+) : cité dans les ateliers comme facteur-clé de succès

(++) : cité dans les ateliers comme facteur-clé prioritaire.

3.5 RESSOURCES PHYSIQUES

Parmi les déterminants de la localisation des entreprises on cite généralement la taille du marché accessible ainsi que la qualité et la densité des infrastructures de transport. Ces deux facteurs permettent la concentration des activités. Les forces d'agglomération décrites par de nombreux spécialistes de l'économie spatiale peuvent alors jouer²⁷. Les conclusions en termes de forces et faiblesses sont indiquées dans la matrice ci-après.

25- Voir l'étude « The Remittance Corridor of the Netherlands-Morocco review of obstacles and recommendations on how to increase use of the bank channel », WB, Ecorys, NFX. J. Barendse, C. Hiddink, A. Janszen, A. Stavast.

26- Voir présentation complète des instruments et de leurs conditions de mise en oeuvre dans l'étude intitulée « Diasporas, Emigrés and Development » réalisée par le bureau Carana pour le compte de l'USAID en 2005.

27- Fujita et Thisse, 1997.

Tableau 23 : Matrice des forces et faiblesses des ressources physiques

Composantes	Forces	Faiblesses
Réseaux	Bonne couverture territoriale	Connexion insuffisante
Logistique	Compétences « informelles »	Pas de logistique moderne
Energie	Potentiel diversifié	Absence d'opérateurs
Eau	Programmes d'assainissement	Réseaux d'irrigation

3.5.1 Diagnostic externe

Si les infrastructures peuvent jouer un rôle important dans le développement économique régional, lorsqu'elles sont convenablement programmées et dimensionnées, elles peuvent aussi absorber des ressources rares sans rentabilité, lorsqu'elles restent longtemps sous-employées. Leur réalisation plombe alors la croissance économique plus qu'elle ne la promeut. Autrement dit, le développement par les infrastructures ne se réduit pas à en créer plus, mais doit tenir compte des autres facteurs qui assurent une bonne valorisation des investissements consentis. Une grille de lecture est nécessaire.

Ce chapitre débute donc par cette grille. Elle servira à identifier les forces et les faiblesses de la Région au regard des infrastructures et évite ainsi que l'analyse des enjeux d'infrastructures ne se réduise à une énumération des caractéristiques techniques des routes, des ports, des centrales, et des équipements de la Région.

Les enjeux des infrastructures de transports sont analysés - routes, rail, port et aéroport - en les inscrivant dans une problématique de développement de la logistique régionale, comme facteurs de compétitivité. Le secteur de l'énergie - ressources, génération et distribution - est ensuite traité (solaire, éolien et gaz, même si leur contribution est aujourd'hui faible), ainsi que les infrastructures de l'eau (mobilisation, transport, traitement, distribution et assainissement), troisième ensemble traité.

Rôle et effets des infrastructures sur la croissance

Le débat « infrastructures et croissance » souligne l'importance et la pertinence des investissements d'infrastructure²⁸ dans le développement. Il définit les nouveaux canaux qui expliquent cette contribution. Il permet une meilleure appréciation des conditions dans lesquelles les infrastructures participent positivement à la croissance et l'inverse.

Mécanismes de transmission classiques

La première contribution des infrastructures à la croissance tient à l'accroissement de la productivité des facteurs du secteur privé. Ainsi, une alimentation régulière, sans panne ni arrêt, en énergie électrique assure une meilleure productivité des machines d'une usine qu'un approvisionnement moins fiable. De même, un réseau routier de qualité assure des délais de livraison plus courts, donc une productivité des matériels roulants plus forte.

28- Barro, Robert J., « Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth, » *Journal of Political Economy* Gramlich, Edward M., « Infrastructure Investment : A Review Essay, » *Journal of Economic Literature*.

Le second canal de transmission est encore plus important : la présence d'infrastructures accroît la profitabilité des investissements. Les infrastructures facilitent, donc génèrent, des investissements qui en exploitent les complémentarités.

Ainsi, elles contribuent directement à la croissance. Pour reprendre l'exemple de l'énergie, la fiabilité de l'approvisionnement électrique permet de développer un projet sans investir dans une génération propre. A chiffre d'affaires constant, le niveau d'investissement est plus faible et donc le retour sur investissement meilleur. La réduction des coûts logistiques, associée aux développements d'infrastructures de transport, a le même effet : elle accroît le profit unitaire, toutes choses égales par ailleurs. Cet accroissement de la profitabilité des investissements privés par les infrastructures constitue le mécanisme privilégié par lequel la croissance est poussée par les infrastructures.

Développements récents sur les effets des infrastructures

Le premier des nouveaux canaux par lesquels les infrastructures impactent la croissance tient à l'amélioration de la productivité du travail. Celle-ci est liée à la réduction des temps de transport (migration saisonnière incluse), à la fréquentation des écoles (plus facile d'y aller), à la vitesse d'accès aux hôpitaux. Tous ces mécanismes permettent de développer le capital humain et donc la productivité du travail.

Le second est lié au coût d'ajustement du capital. De bonnes infrastructures réduisent les coûts d'installation des nouveaux équipements requis pour améliorer la productivité d'une usine, voire modifier sa gamme de fabrication. Donc, de bonnes infrastructures permettent à la Région de s'ajuster plus vite à de nouvelles conditions extérieures.

Un troisième effet conséquent tient à la durée de vie des investissements privés, renforcée par la présence d'infrastructure de qualité. Cela va du camion qui roule plus longtemps sur de bonnes routes, aux machines qui durent plus car l'énergie est stable ou aux cuves qui ne souffrent pas de corrosion compte tenu de la qualité des eaux, etc.

Effets de réseau et de gravité

Si les infrastructures contribuent à la croissance par l'amélioration de la productivité des facteurs et de la profitabilité des investissements, leur effet diffère selon leur environnement. Pour les infrastructures en réseau (électricité, rail, routes et autoroutes, télécom), leur productivité est directement liée à la taille du réseau auquel elles connectent. La route réduit d'autant les coûts de transport qu'elle permet de lier plus de points. Le réseau téléphonique est utile en proportion directe du nombre de personnes qu'il permet d'appeler. Les gains du réseau ferroviaire sont inversement proportionnels aux ruptures de charge de la marchandise. Le réseau électrique est d'autant plus fiable qu'il permet de s'approvisionner à plus de sources. Idem pour le réseau d'alimentation en eau potable.

La première mesure de l'effet des infrastructures tient à leurs connexions. Une autoroute sur Oujda-Bouarfa est ainsi moins utile que sur Oujda-Fès - cette dernière reliant Oujda à l'ensemble des destinations du réseau autoroutier national. A ce titre, elle contribuera donc bien plus à la réduction des coûts de logistique de la Région.

Le second facteur déterminant de la productivité des infrastructures tient aux poids des économies auxquelles elles connectent. Pour estimer les trafics entre deux ensembles économiques, les modélisations usuelles reposent sur des modèles gravitaires ou les

échanges sont proportionnels au produit du poids des économies liées et inversement proportionnels au carré de la distance qui les séparent. Être proche d'un ensemble économique important permet de multiplier les opportunités d'échange associées à la mise en place d'une liaison. Le paramètre important à ce titre est la nature de la distance à prendre en compte : non pas la distance géographique, mais plutôt la distance requise pour le transport des marchandises.

Influence déterminante du cadre institutionnel : concurrence et développement

Pour que les infrastructures jouent leurs rôles de catalyseurs des investissements, une condition nécessaire tient à un cadre institutionnel favorable. Ainsi, le monopole de l'affrètement du transport routier de marchandise par l'ONT a réduit les bénéfices des investissements routiers. La concurrence ne jouait pas son rôle de transmission des baisses de coûts aux utilisateurs de transports. De même, le monopole de l'ODEP dans la gestion des ports lui permettait de les spécialiser et d'orienter, à travers les investissements de débarquement, les bateaux et les marchandises, ceci au détriment de certains opérateurs et de certaines Régions.

De même, la présence d'un avantage régional à la production d'énergie n'assure d'avantage compétitif qu'à la condition d'une libéralisation du marché de l'énergie. En situation de prix unique national, cet avantage disparaît totalement.

Il apparaît alors que les conditions de régulation et de concurrence des marchés associés aux infrastructures jouent un rôle-clé dans la réalisation des bénéfices des investissements dans les infrastructures. Évaluer les bénéfices d'un équipement installé ou à venir requiert d'évaluer les conditions de sa régulation, donc de la transmission locale de son bénéfice.

Infrastructures de transport (route, rail, mer, air)

La logistique comme lien analytique

Le rail est meilleur sur de longues distances terrestres pour des produits pondéreux, avec un équipement terminal. Classiquement, le transport des phosphates vers le port de Casablanca, ou bien de minerai de fer pour Nouadhibou, est fait par rail. Par contre, pour transporter le même minerai à Marseille, le bateau minéralier s'impose. Pour transporter des palettes de fruits et légumes d'Agadir à Perpignan, le camion frigorifique avec son tracteur est en concurrence avec le conteneur à température contrôlée et avec le transport par bateau RoRo, ou seul le semi-remorque est transporté par bateau, avec un tracteur qui tire jusqu'au port et un autre qui le reprend au port d'arrivée.

L'avion est réservé aux produits nobles, peu pondéreux. Souvent, le transport par avion se fera avec rupture de charge sur des destinations mal desservies, avec un départ vers un hub - changement d'avion - trajet vers le hub desservant la destination et nouveau trajet régional. Cela est vrai des passagers et du fret. C'est également vrai du fret conteneurisé où des feeders vont des ports de chargement/déchargement à vocation régionale vers un port de transbordement qui charge/décharge le conteneur sur un porte-conteneurs de grande capacité assurant une liaison « autour du monde ». Dans ce dernier cas, la logique qui prévaut est celle du rendement d'échelle. Un porte-conteneurs transporte entre 100 et 11 000 boîtes.

Bien entendu, le coût à la tonne kilométrique est inversement proportionnel à la capacité. Pour valoriser cet avantage de coût, il faut assurer un taux de remplissage important, ce qui réserve les super-porte-conteneurs à des lignes très fréquentées. Les ports d'attache sur ces lignes ont pour fonction de transborder les boîtes entre feeders et lignes autour du monde. De la sorte, la boîte partie de Nador peut bénéficier sur le tronçon Algésiras-Okinawa du tarif du super-porte-conteneurs.

L'exploitation des effets d'échelles, des spécificités des modes de transports, ont conduit des opérateurs à offrir des services point à point, où le donneur d'ordre spécifie simplement le point de départ de sa marchandise et son point d'arrivée, avec les heures de chargement et de déchargement. Cette marchandise peut être de faible taille, ce qui impose un groupage au départ et un dégroupage à l'arrivée dans des plateformes spécialisées. Les opérateurs, des logisticiens, optimisent le transport, assurent le suivi des documents et des lots de bout en bout. Bien souvent, ces plateformes sont connectées au rail, à la route, à la mer, et proches d'un aéroport, ce qui leur permet de jouer sur les modes de transport (opérations multimodales), optimisant les avantages des différents modes dans l'organisation du transport. Afin d'assurer les groupages/dégroupages et les transferts intermodaux, les plateformes disposent d'entrepôts de stockage durable, court, de pré-assemblage.

La logistique a ainsi remplacé les transporteurs traditionnels, dans un environnement transformé en profondeur par l'utilisation des NTIC qui permettent un suivi en temps réel de la localisation des lots et des flottes (GPS, Galileo, VSAT, etc.), ainsi que la substitution progressive des échanges informatisés de documents aux procédures classiques, ce qui réduit les délais, donc les coûts, et accroît la productivité des opérateurs.

Les réseaux multimodaux et leur connexions

Les cartes ci-après (Figures 14, 15 et 16) pages suivantes représentent les réseaux multimodaux dominants dans la relation entre l'Union Européenne et ses voisins. On les doit au Groupe de Haut Niveau établi à l'initiative de la Conférence Euro-méditerranéenne du Transport, pour aider à l'intégration des transports entre Nord et Sud de la Méditerranée²⁹. Elles montrent de manière macroscopique les contraintes logistiques suivantes :

- l'infrastructure est orientée Est-Ouest ; privée de sa continuité sur l'Algérie, la logistique régionale ne sert plus qu'à desservir une Région en queue de réseau et les effets de réseau qui décuplent la portée des investissements d'infrastructure, restent potentiels ;
- les liaisons Nord-Sud passent à l'Ouest de la Région ; les autoroutes de mer prévues par la vision Euro Med passent par le port de Tanger Med pour la desserte du Maroc, ce qui condamnera le port de Nador à ne jouer essentiellement qu'un rôle de feeder ;
- le développement d'une structuration logistique Nord-Sud, pour dépasser la contrainte d'enclavement imposée par la fermeture de la frontière, est possible et permettra de lier les zones Sud de la Région et la zone centre, le long du couloir de Taza.

Ce dernier point est essentiel pour les perspectives de développement de la Région.

Quels sont les obstacles à surmonter pour restructurer aussi radicalement la logistique régionale ? Quels sont les projets qui y participeront ?

29- Networks for Peace and Development. Extension of the major trans-European transport axes to the neighboring countries and regions. UE 2005.

Figure 14 : Axes de développement logistique de la Région

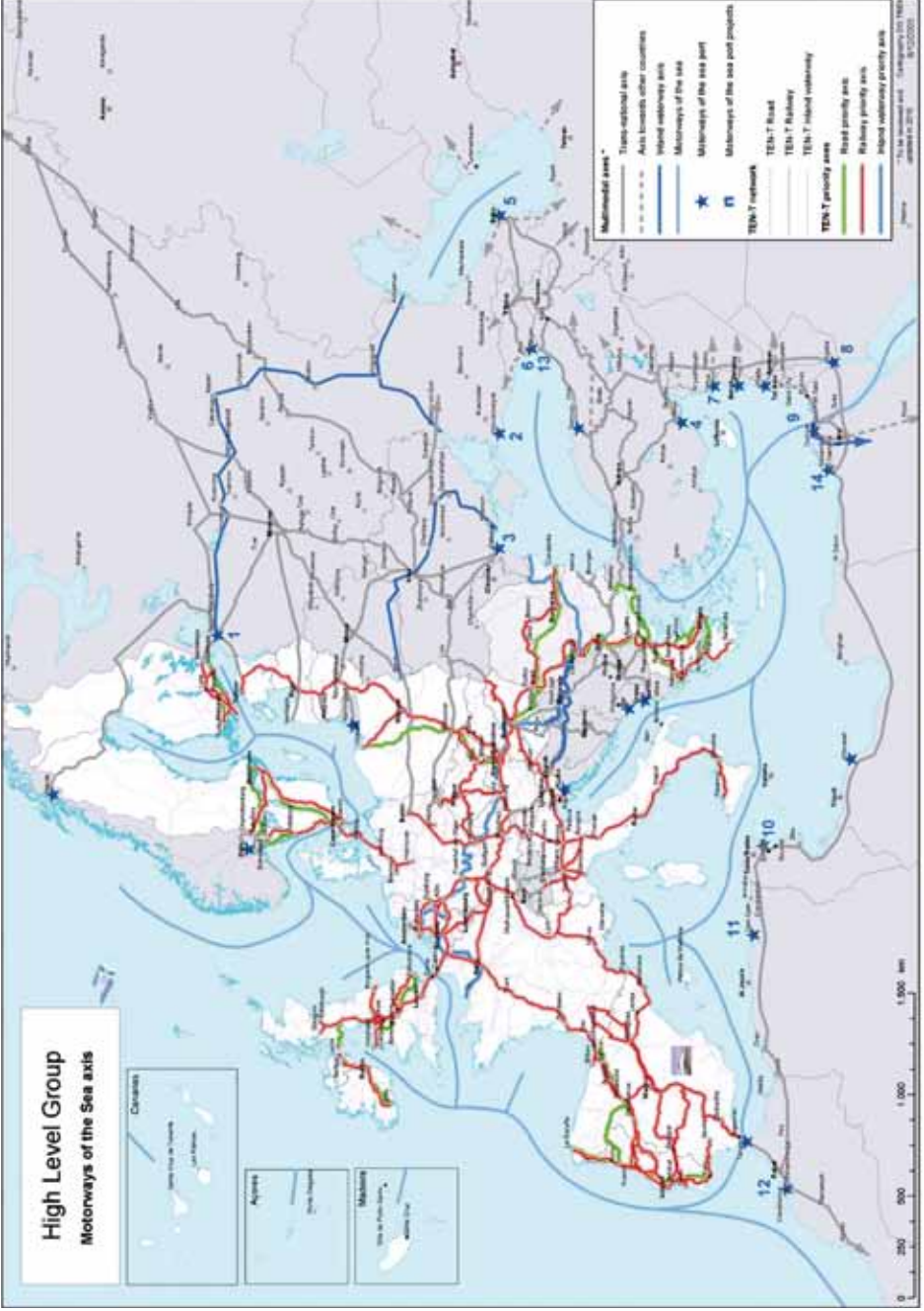


Figure 15 : Réseaux logistiques maghrébins



Figure 16 : Réseaux logistiques marocains



Obstacles au renversement des perspectives logistiques

Port de Nador, le pivot du renversement

Le point critique est le port de Nador, seule porte de la Région sur la Méditerranée si l'on exclut le port de Mellilia. Il souffre de nombreuses carences :

- il ne traite pas les conteneurs, alors que toute la logistique moderne est construite autour de l'unité de charge pour gagner en productivité et en durée de séjour dans les ports ; ceci est largement dû à la nature du trafic du port de Mellilia, qui alimente les réseaux informels (près de 60 000 EVP par an) et exclut Nador des échanges de marchandises diverses, le reléguant au traitement des billettes pour la SONASID, des céréales pour les minoteries, du coke pour la centrale de Jerada et du cabotage des hydrocarbures à l'importation ;

- il n'est pas (encore) connecté au rail, ce qui exclut l'organisation multimodale pour alimenter la Région de Fès et concurrencer le port de Casablanca pour l'approvisionnement ;
- il n'est pas encore fortement connecté au réseau routier, car la Rocade Méditerranéenne est inachevée ; le doublement de la voie vers Oujda également ;
- les effets de la réforme portuaire tardent, qui créent les conditions propices au développement d'une logistique régionale ;
- les opérateurs logistiques globaux sont absents ;
- les outils EDI pour un transit et un dédouanement simplifié ne sont pas disponibles.

Organisation aéroportuaire

Des aéroports à Oujda, Nador et Bouarfa assurent une bonne couverture territoriale. La politique active d'ouverture à la concurrence du transport aérien, symbolisée par la ratification de l'accord d'Open Sky avec l'Union Européenne, valorise ces infrastructures en favorisant les liaisons directes sur les compagnies low cost. Néanmoins, pour les liaisons aériennes internationales, les aéroports de la Région sont structurés autour du hub de Casablanca : pour se rendre à Oran à partir d'Oujda, il faut passer par Casablanca et Alger. La libéralisation du ciel n'a pas encore été accompagnée d'une décentralisation de la gestion des aéroports permettant de mettre ces infrastructures aux services d'un projet régional.

Réseau ferroviaire

Le réseau ferroviaire illustre également le tropisme Est-Ouest de la logistique régionale. La ligne relie Casablanca, Rabat, Fès à Oujda. Elle continue sur Alger et Tunis sans être exploitée. De ce fait, seul le trafic originaire et à destination d'Oujda est concerné : un volume bien inférieur au potentiel de cette zone de passage.

Projet de renversement logistique

Le texte de l'Initiative Royale porte en germe l'exigence de ce renversement logistique. L'autoroute Fès-Oujda ouvre à l'intégration du centre de l'Oriental. Le dédoublement de la route Oujda-Nador renforce le potentiel de Nador comme porte de la Région sur la Méditerranée. La nouvelle voie ferrée Taourirt-Nador crée une rupture dans l'organisation des flux logistiques et pose Nador comme concurrent crédible à Casablanca pour desservir Fès et sa Région.

Elle permet de développer une offre multimodale à partir du port de Nador et de l'installer comme une réelle plateforme logistique. L'achèvement de la Rocade Méditerranéenne permettra de jouer la pleine complémentarité multimodale sur l'ensemble du littoral à partir de Nador. Au terme de ces projets, Nador se trouvera donc à la croisée des réseaux routier, ferroviaire et maritime. Il sera consacré comme plateforme de logistique multimodale pour la desserte de la Région de l'Oriental, celle du Centre et la zone du littoral allant vers Al Hoceima et Tétouan.

Les axes multimodaux seront alors presque opérationnels et le retournement stratégique quasiment terminé. Il faudra compléter l'installation de cette logique logistique nouvelle et continuer de libéraliser la gestion du port de Nador, en le dotant d'un terminal à conteneurs pour le substituer à Mellilia dans la gestion du flux des marchandises diverses.

Il faudra également attirer des opérateurs globaux de logistiques qui accompagneront le développement des aires touristiques et industrielles portées par la vision royale.

Infrastructures énergétiques

Compte tenu de sa richesse minière, en particulier les mines de charbon de Jerada, la Région de l'Oriental a toujours produit de l'énergie électrique, destinée à répondre à ses besoins propres et à être exportée vers les Régions déficitaires plus à l'Ouest.

Les autres sources d'énergie, abondantes dans la Région - solaire et gaz - n'ont été considérées pour le développement qu'une fois la mine de Jerada épuisée et abandonnée.

Réseau électrique

L'interconnexion des réseaux crée des opportunités pour les échanges avec les pays voisins. Pour ce faire, à terme, les réseaux (régional et national) seront connectés en boucle autour de la Méditerranée.

D'ores et déjà, les réseaux marocain et espagnol sont interconnectés par 2 liaisons 400 kV sous le Détroit. Les réseaux marocain et algérien sont connectés par 2 liaisons à 220 kV.

Au niveau de la Région, le réseau est suffisant, avec une desserte Très Haute Tension dans la partie Nord (Jerada, Oujda et Nador) à 220 kV. C'est ce réseau qui se connecte au réseau national et au réseau algérien. Sur la zone Sud de la Région, la liaison est de 60 kV.

Production électrique

Elle mobilise 3 centrales : 2 hydrauliques de 23 MW et 1 thermique à Jerada de 165 MW. Une centrale thermo-solaire de 472 MW est lancée près de Aïn-Bni-Mathar : la composante solaire préchauffe le gaz naturel exploité dans une centrale à cycle combiné classique. Après mise en service, le bilan énergétique de la Région sera largement excédentaire avec une capacité installée de 660 MW contre une demande globale de 306 KVA.

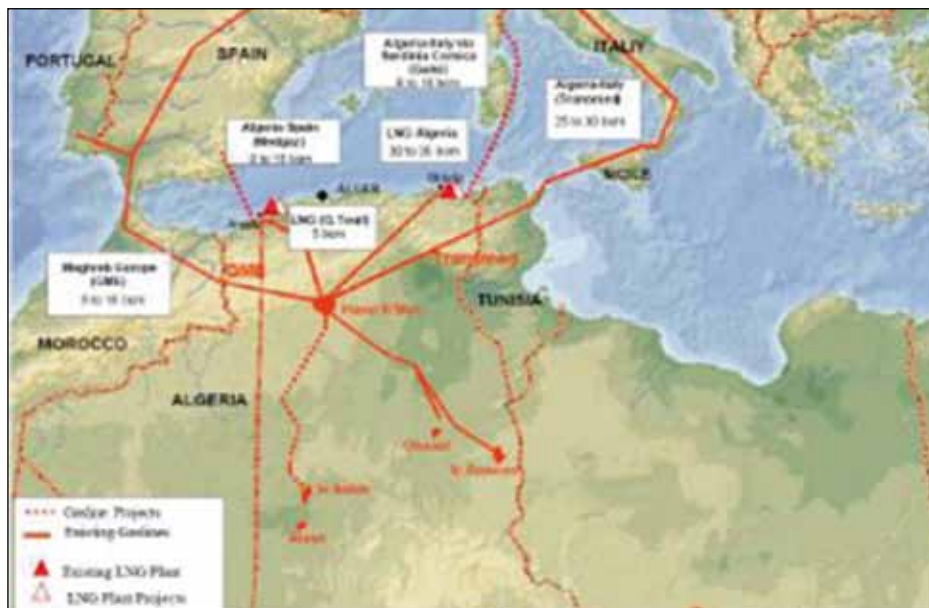
Réseau gaz

Le schéma ci-après (Figure 17 page suivante) présente les réseaux de gazoducs liant les gisements algériens à l'Europe. Deux sont opérationnels : le GME, qui transite par l'Oriental vers l'Espagne, et le Transméditerranée, qui transite par la Tunisie vers l'Italie. Le MEDGAZ et le GALSI se déploieront sous la mer pour lier directement l'Algérie à l'Espagne et à l'Italie. La présence de ce gazoduc explique les investissements effectués à Aïn Bni Mathar.

Gisement solaire

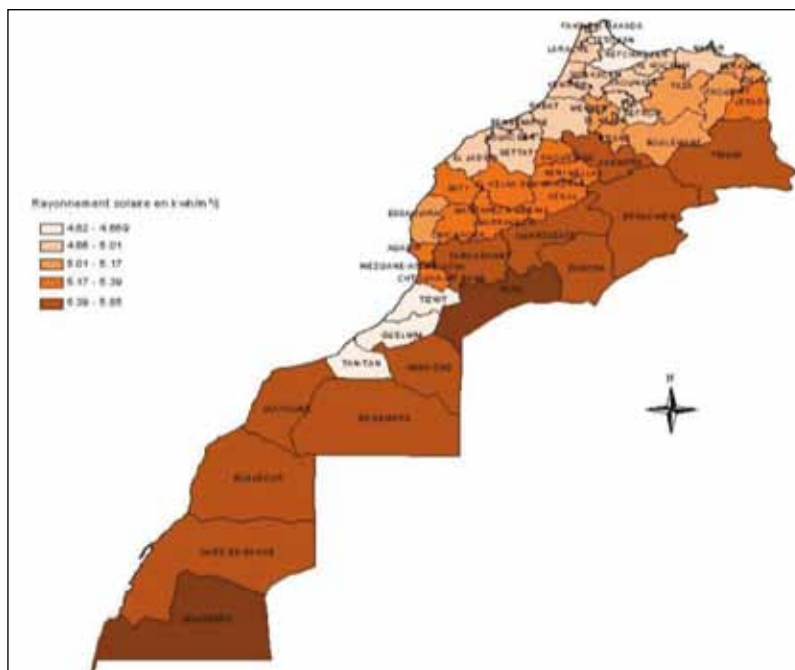
La carte d'ensoleillement du Maroc (Figure 18 page suivante) montre bien le potentiel de développement de l'énergie solaire dans la Région. Elle doit surtout être lue en relation avec la densité d'occupation du territoire. Le grand potentiel solaire peut valablement être mis en valeur dans l'Oriental car il est consommateur d'espaces dont dispose précisément la Région.

Figure 17 : Réseaux de gazoducs Maghreb-Europe



Source : OME Report « Energy & Gaz Prospects in the Mediterranean Area », march 2006

Figure 18 : Carte d'ensoleillement du Maroc



Source CDER

Limites à l'exploitation de l'avantage énergétique

Les limites des avantages énergétiques de l'Oriental tiennent essentiellement au cadre de régulation de la distribution de l'énergie électrique qui empêche la Région d'exploiter son potentiel au service de la croissance régionale. Il faudra attendre la libéralisation du marché de l'électricité, à l'image des projets européens, pour mettre en oeuvre pleinement cet avantage au profit de la Région.

Pour ce qui est du gaz, le potentiel est très important, surtout en regard du développement industriel de la Région. Pour peu que le gazoduc soit ajusté en taille, un développement important autour de cette ressource pourra s'appuyer sur la délocalisation industrielle.

Infrastructures hydrauliques

Les infrastructures hydrauliques sont centrées sur la mobilisation et l'exploitation des eaux de la Moulouya. L'usage essentiel des ressources ainsi mobilisées est agricole.

Mobilisation, transport et irrigation

Les ouvrages de mobilisation des eaux superficielles sont les barrages Mohammed V (1967), Hassan II (1999) et Sidi Saïd (2006). Ils totalisent une capacité de retenue de l'ordre de 1 milliard de m³ pour un volume moyen nominal actuellement régularisable de 600 Mm³/an, qui décroîtra dans le temps. Les apports d'irrigation à partir du barrage Mohammed V sont concurrencés par la demande AEPI et soumis aux restrictions dues à la réduction de la capacité du barrage (près de la moitié a été perdue par envasement).

Les dotations allouées sont respectivement de 432 Mm³/an pour l'irrigation de la basse Moulouya et 73 Mm³/an pour l'alimentation en eau potable.

L'évaluation des performances du réseau d'irrigation fait ressortir deux éléments :

- son vieillissement, en âge et en technologie, ce qui explique une efficacité de 70 à 80 % (rapport entre le volume lâché pour l'irrigation et le volume facturé) avec un système de distribution gravitaire dominant mais non adapté à la raréfaction des ressources hydriques ;
- l'équilibre superficie équipée / ressources hydriques disponibles est rompu, d'où l'affectation d'une dotation forfaitaire à l'hectare insuffisante pour valoriser la superficie équipée.

Ceci explique les projets de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole pour développer une conversion progressive de l'irrigation gravitaire à l'irrigation en goutte à goutte.

Cette option, déjà mise en oeuvre dans les grandes exploitations, permet d'irriguer plus de superficie avec moins d'eau et devrait combler le gap entre superficies équipée et irriguée.

Alimentation en eau potable et assainissement

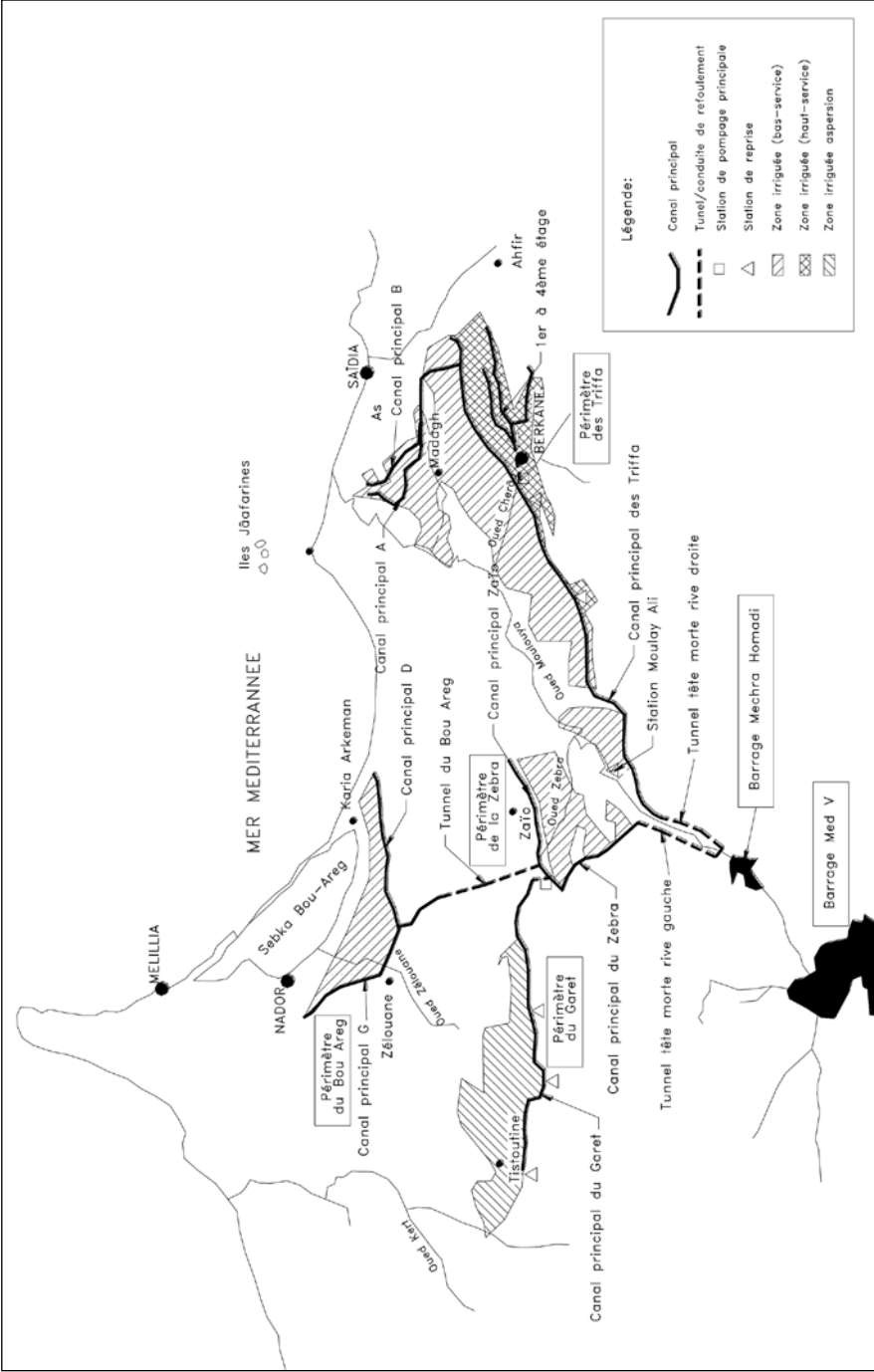
Trois facteurs poussent au développement du réseau d'AEPI dans la Région :

- l'extension de l'alimentation en eau potable des zones rurales, dans le cadre du Programme PAGER principalement ;
- la réponse à la croissance démographique des villes desservies ;
- le développement d'une demande importante associée au développement industriel et touristique de la Région.

Selon l'ONEP, la seule inconnue majeure sur la demande porte sur les besoins de la Province de Nador, sur le littoral. L'Office envisage d'y installer une unité de dessalement.

Pour les investissements d'assainissement, les projets se développent conformément aux directives nationales, avec la mise en service de la STEP d'Oujda programmée en 2008.

Figure 19 : Réseaux d'irrigation de l'ORMVAM



3.5.2 Diagnostic des acteurs

Pour le transport et l'accessibilité de l'Oriental, les industriels ont mis l'accent sur le retard des investissements publics par rapport aux autres Régions marocaines et son impact négatif sur la compétitivité de l'industrie régionale. Ce retard est ressenti à plusieurs niveaux.

Transport maritime

Le Port de Nador, principal débouché maritime pour l'Oriental, affiche plusieurs handicaps (faibles équipements logistiques, notamment la gestion de la chaîne du froid, volumes de conteneurs marginaux, tarifs élevés). De ce fait, la majorité des importations de la Région s'effectue via le port de Casablanca (mieux équipé et moins cher). Malgré ces handicaps, le port de Nador présente pour certaines activités des perspectives de développement considérables (comme le décorticage de crevettes) de par sa proximité avec la péninsule ibérique et un potentiel foncier de développement à travers la zone franche intra-portuaire programmée dans le cadre du PDIRO.

Transport terrestre

La taille des réseaux routier et ferroviaire dans la Région constitue également un handicap pour le développement de l'industrie, qui a contribué au cloisonnement de la Région par rapport au reste du Maroc. Plusieurs opérateurs ont exprimé leur enthousiasme vis-à-vis des chantiers en cours, particulièrement :

- l'autoroute Fès-Oujda qui permettra de réduire la distance-temps entre l'Oriental, le Saïs (Fès-Meknès) et la côte atlantique moyenne (Rabat-Casablanca) ;
- le prolongement de la voie ferrée de Taourirt vers Nador.

Tableau 24 : Perception des acteurs locaux sur les ressources physiques

Capital physique	Economie productive	Economie résidentielle	Economie de la connaissance
Figuig	++	+	++
Jerada	++	+	+
Berkane	+	++	
Taourirt	++	+	+
Oujda	++	++	++
Nador	++	+	++

() : non cité dans les ateliers comme facteur-clé de succès

(+) : cité dans les ateliers comme facteur-clé de succès

(++) : cité dans les ateliers comme facteur-clé prioritaire.

3.6 RESSOURCES SOCIALES

Les ressources sociales désignent la capacité des acteurs locaux à s'organiser en réseaux « productifs ». Ces réseaux produisent des externalités positives quand ils contribuent à favoriser l'échange d'information technologique et commerciale et par conséquent les innovations. Dans le modèle des clusters, la proximité sert à diffuser plus rapidement et de manière plus fiable entre ses membres, les innovations introduites initialement par

une minorité. L'existence de réseaux productifs se traduit et se mesure par la diffusion des innovations. Comme l'écrit Rodrik, ces externalités servent avant tout à la « découverte » des avantages comparatifs de ce qui est « bon à produire » dans une Région. Ils produisent également des externalités positives pour la « coordination » entre les actions publiques et les initiatives du privé³⁰, qui interviennent quand le développement d'une activité profitable pour la Région dépend de la réalisation concomitante d'autres investissements en amont ou en aval. L'exemple-type est celui des services de transport à des prix abordables. Le diagnostic externe distingue ici plusieurs niveaux d'organisation en réseaux. Il montre que la Région reste globalement mal dotée en « capital social » car l'essentiel de ses réseaux fonctionnent plus pour des fins spéculatives que pour des fins productives. Les conclusions en termes de forces et faiblesses figurent au Tableau 25 ci-dessous.

Tableau 25 : Matrice des forces et faiblesses des ressources sociales

Composantes	Forces	Faiblesses
Réseaux liés aux territoires	Liens avec les opérateurs étrangers	Spéculations foncières
Réseaux articulés autour des filières	Industrie des matériaux Industrie agro-alimentaire	Habitat clandestin Contrebande
Réseaux liés à la diaspora	Existence des associations	

3.6.1 Diagnostic externe

Le diagnostic externe va distinguer entre les réseaux liés aux territoires, ceux qui sont articulés autour des filières de production, et ceux liés à la diaspora.

Réseaux liées aux territoires

Jerada et Sud-Ouest

Les réseaux structurés autour de la filière des minerais sont très bien organisés.

A Jerada, les liens sont hiérarchisés entre les mineurs, quatre ou cinq collecteurs, tous anciens employés des Charbonnages du Maroc, et l'ONE, unique client. Solidaires face à l'Etat, qui a dû s'orienter vers l'importation d'antracite, les collecteurs - déclarés officiellement comme concessionnaires exploitants - sont, entre eux, en concurrence serrée. La conjoncture va parfois dans leur sens, dans leur lutte pour le maintien de l'activité, et même pour réouvrir la mine, dont l'exploitation n'a plus de rentabilité économique et est arrivée à la limite des réserves et de la qualité requise. Mais les décisions qui pourraient être prises sur des fondements de politique locale, surtout sociaux, ne jouent en leur faveur que sur le très court terme, et ne font qu'accumuler et aggraver les problèmes de pollution, insalubrité, maladies des travailleurs et des riverains, surtout des enfants, dégradation technique, professionnelle et économique de la situation.

Dans le Sud-Ouest, les exploitants eux-mêmes maîtrisent le secteur ; une partie sont des concessionnaires réguliers et la majorité des anciens employés de la mine entre lesquels l'entreprise a réparti son droit d'exploitation à son départ. Ils considèrent leurs puits artisanaux comme des possessions familiales. Ils évoluent dans un champ économique très vaste, modulant leur effort en relation permanente, par téléphone, avec des agents qui

30- Voir les travaux de D. Rodrik ou de R. Hausman.

les informent des cours mondiaux du plomb et du zinc. Ils n'ont pas le comportement de membres d'une coopérative avec la CADET, domiciliée à Errachidia, qui était jusqu'à présent leur seul collecteur. Ils s'en détachent et considèrent comme plus gratifiantes les conditions proposées par un nouvel opérateur, indépendant, qui offre des prix plus bas, mais versés au comptant, alors que la CADET est lente à payer.

Nador

Dans la Province de Nador, les activités sont centrées sur le commerce et les autres services. Les réseaux d'information professionnels sont fondés sur les relations familiales entre résidents et émigrés. Dans la ville de Nador, les familles sont réparties entre Nador et Mellilia. Dans le reste de la Province, qui garde un fort caractère rural, les familles se divisent entre des noyaux vivant au dchar et d'autres installés en Europe. Partout, l'endogamie familiale reste forte.

Les réseaux joignent des espaces micro-locaux, de quartiers des villes, de la Région, du Maroc, d'Europe, notamment des Pays-Bas, des dchour, physiquement très éloignés les uns des autres, sans maîtrise des mondes et des distances entre eux. Ils sont socialement enclavés dans des milieux de vie quotidienne locaux dont les apports sont plus ou moins valorisés, et qui, en conséquence, influent plus ou moins directement, de façon plus ou moins maîtrisée, sur l'évolution des stratégies de ces acteurs. Cela se remarque dans l'évolution vers des formes nouvelles de réseaux et d'expression d'un conservatisme qui en reste le fondement et le ciment. Dans tous les cas, si la mosquée garde, pour les hommes âgés, sa place de lieu de rencontre, les jeunes optent de plus en plus pour l'organisation en associations et autres ONG, développant les liens de coopération, de partenariat, de correspondance, entre des ONG, voire des branches des mêmes ONG, domiciliées dans les lieux de résidence des deux parties des familles.

Les centres d'intérêt des réseaux sont les opportunités de relations commerciales, d'émigration, plus récemment d'investissement dans des activités productives lucratives, l'élevage boucher et laitier autour de Driouch, le maraîchage entre Midar et Ben-Taieb. Les relations sont plus intenses avec les guichets de banques de transfert de devises qu'avec les services d'encadrement technique de l'Etat et d'entreprises privées.

Les plaines du périmètre de l'ORMVAM

Les agriculteurs des plaines du périmètre de l'ORMVAM ont une implantation et une pratique ancienne de l'irrigation et de la production pour le marché, qui date de 50 à 60 ans. Contrairement à la majorité des périmètres de grande hydraulique, les exploitations ne sont tenues que par des autochtones, qui ont pris la place des colons français sans que s'installent des investisseurs d'autres régions agricoles, ou de grandes villes, à de très rares exceptions près. Ils semblent chercher à élargir leur propriété foncière, mais moins s'intéresser à diversifier et améliorer la qualité de leur production. La fourniture d'intrants et l'information leur viennent autant de l'ORMVAM que des fournisseurs d'intrants privés, qui semblent plus s'orienter vers le Souss ou le Loukkos. Beaucoup d'entre-eux vendent leurs récoltes sur pied, sans contrôler les conditions et les calendriers choisis par les acheteurs selon leurs impératifs, souvent sans souci des cycles de production. Economiquement et socialement, ils ont gardé leur prestige local, mais n'ont pas suivi le même mouvement d'expansion que leurs homologues, notamment du Souss et du Haouz de Marrakech.

La steppe

La société d'éleveurs-commerçants des steppes du centre et du Sud de la Région est restée organisée selon un réseau très fortement hiérarchisé, dominé par des familles de zaouias jusqu'au milieu des années 90. Leurs bergers et leurs commis faisaient partie des groupes sociaux administratifs qui constituaient leur clientèle. Les autres chefs de grandes tentes entretenaient avec ces familles prestigieuses des relations fluctuantes, mais évoluaient dans des réseaux locaux ; elles avaient un fort poids politique à l'échelle régionale, nationale et internationale.



L'élevage extensif, mode dominant et toujours actuel dans les steppes de l'Oriental

La constitution des éleveurs en coopératives par les concepteurs du PDPEO a altéré cette hiérarchie et diminué la puissance et le pouvoir des familles que l'on peut, sans exagérer, appeler « dirigeantes », en éclatant les prérogatives de décision entre les bureaux et les présidents des coopératives. Ces derniers ont retiré de leur statut et de l'imprécision de la formule institutionnelle en voie d'élaboration, des bénéfices économiques, dont le renforcement de leur possibilité de négociation au coup par coup et d'accès aux produits commercialisés et aux ressources naturelles et sociales. Mais ils n'ont pas encore la bonne maîtrise de la négociation, de plus grande ampleur, des politiques régionales dans laquelle les familles prestigieuses avaient acquis une grande compétence, notamment entre le milieu du XIX^{ème} siècle et la fin du XX^{ème} siècle. De plus, il semble que l'évolution des rapports sociaux favorise un abandon progressif des valeurs et des techniques qui structuraient l'économie productive. La conduite de l'élevage est de moins en moins dépendante des ressources naturelles micro-locales et, ainsi, de plus en plus individualiste.

Jbel Kbdani, Beni Snassen et Figuig

Le Jbel Kbdani, le chaînon des Beni Snassen et l'oasis de Figuig sont marqués par la déprise agricole et par la réduction de leur population à des « gardiens » de lieux où viennent se ressourcer les émigrés vivant en Europe, mais aussi, et surtout, dans l'Ouest du Maroc. Ces populations circulent activement entre leurs douars et Nador / Oujda, en particulier celles du Nord, qui peuvent se déplacer quotidiennement entre leur douar et la ville où elles ont des emplois. De plus, elles bénéficient de l'insertion de leurs émigrés, dont beaucoup ont des activités dans les professions libérales et dans la fonction publique, dans les réseaux les mieux informés et les plus influents. La vie locale est ainsi structurée par les apports d'aides individuelles aux familles, ou dans le cadre d'ONG, et par des recommandations pour les équipements collectifs, essentiellement de confort, secondairement de micro-production. La recherche des bénéfices de la « coordination » à l'occasion des projets publics ne constituent pas un point fort. Si les instances de représentation et les processus de concertation n'arrivent pas à produire ces bénéfices, c'est probablement en raison de défaillances dans le capital social de la Région.

Réseaux liées aux filières industrielles

Dans l'industrie, il y a un potentiel pour deux filières qui présentent les conditions de développement en réseaux productifs. Pour les autres, ces conditions ne semblent pas réunies.

Matériaux de construction

Cette filière est constituée de deux leaders nationaux, SONASID et HOLCIM, d'une forte présence de briqueteries et d'unités de déroulage de fer à Nador. La concentration géographique, la compétitivité des unités ainsi que leur rivalité, créent les conditions favorables pour un développement de réseaux productifs. Les innovations incorporées par les briqueteries semblent confirmer ce potentiel.

Industrie agro-alimentaire

La majorité des unités agro-industrielles sont de taille réduite.



Les agrumes et les huiles (olive et argan surtout) sont les produits traditionnels des terroirs de l'Oriental

Leur zone d'action est en général à dimension régionale. Cette filière a un potentiel de constitution en « réseau productif », compte tenu des gains liés à l'échange d'informations privées sur les technologies. De plus, elle est disposée à coopérer avec les autorités publiques pour réduire le poids de la contrebande.

Autres activités industrielles

Les autres unités fonctionnent au sein de réseaux plus étendus (nationaux ou internationaux), qui servent à transférer un savoir-faire ou une technologie, une fois pour toutes. Pour l'essentiel, ils n'ont pas la configuration requise (en termes de rivalité, de concurrence et de taille du marché) pour favoriser l'adoption des innovations technologiques. Le modèle qui peut se développer dans la Région est plutôt celui de la diffusion spatiale sur la base d'un avantage technologique acquis au sein des réseaux nationaux ou internationaux³¹.

Réseaux liés à l'urbanisation informelle

Le développement de l'urbanisation des villes de l'Oriental, Oujda et Nador en particulier, illustre les problèmes de constitution et de destruction de capital social dans la Région. Ces deux villes ont largement été construites en dehors des règles d'urbanisme légal. Une proportion très élevée de logements relève de l'habitat informel et des lotissements clandestins. Évidemment, seules des collusions passives peuvent expliquer la prévalence de cet habitat : selon toutes les sources, elles renvoient à des mécanismes de corruption. Les promoteurs de ces projets, leurs divers protecteurs, et les réseaux de commercialisation des lots, fonctionnent dans une totale illégalité. Ces réseaux vident de sens la notion de droit aux yeux des citoyens de la Région, confrontés au caractère visible et évident de la fraude. En cela, ils sont destructeurs du capital social de la Région, de la capacité des citoyens à l'action collective d'intégration. Ils font la promotion d'une organisation sociale sans transparence, où l'opportunisme l'emporte sur l'adhésion publique. Les profits spéculatifs visibles engrangés dans ce type de lotissement sont socialement destructeurs.

Réseaux liés à la diaspora

Les émigrés se sont donnés mission de développement culturel, social et économique, local, surtout dans le centre et dans tout le Sud. Organisés en ONG, ils mettent au service de leurs communautés d'origine leurs relations dans des réseaux extérieurs à la Région et leurs compétences techniques. Il faut ouvrir une concertation avec cette catégorie pour mesurer sa volonté de renforcer son engagement dans l'effort de développement et la capacité des ONG à garder des relations suivies, à poser des diagnostics objectifs et à gérer l'avenir et la mise en oeuvre du développement régional et de la compétitivité locale.

3.6.2 Diagnostic des acteurs

Les opérateurs interrogés mettent l'accent sur les fermetures cycliques de la frontière maroco-algérienne et la faible dotation de la Région en infrastructures de base pour expliquer les difficultés de l'économie formelle dans la Région. Ils font remarquer que le capital industriel de la Région a été entamé par la fuite des investisseurs et la fermeture des entreprises opérant dans le secteur formel. En effet, plusieurs unités opérant dans la zone industrielle d'Oujda ont fermé, changé d'activité ou délocalisé vers d'autres Régions.

31- Voir l'expansion de CAHIMSA dans la biscuiterie, fondé sur le transfert d'une technologie importée d'Espagne.

Certaines unités industrielles structurées ont développé des activités informelles afin d'augmenter leur compétitivité face au secteur informel et aux industriels de l'axe atlantique : transport informel, intrants en provenance d'Algérie (carburant, poudre de lait, etc.).

Par ailleurs, une amélioration de l'environnement économique a été fortement ressentie par les opérateurs ces dernières années, avec la régression de la contrebande. En ce sens, certains opérateurs ont exprimé leur volonté d'investir et développer leurs activités par la modernisation de leurs outils de production ou une meilleure intégration dans la filière.

Cette amélioration a touché particulièrement les entreprises agroalimentaires (industrie céréalière, conserves végétales, etc.). Cependant, des industries - comme le textile et la fabrication des composants mécaniques - connaissent toujours autant de difficultés à cause de la concurrence des produits chinois, du Grand Casablanca et, dans une moindre mesure, de Tanger. Certains opérateurs mettent en cause la fiscalité non favorable comparativement à la Région de Tanger ou à d'autres Régions concurrentes sur la façade méditerranéenne et réclament plus d'encouragements fiscaux ou du moins une harmonisation des taux d'imposition au niveau national.

La matrice ci-dessous résume les perceptions des acteurs mobilisés au sein des ateliers provinciaux. Elle renseigne sur l'importance accordée aux ressources sociales comme facteur-clé de succès, et ce pour les trois bases potentielles de l'économie régionale. On constate que dans plusieurs Provinces on associe le développement avec la disponibilité de ressources sociales, mais que ce facteur est spécialement considéré comme décisif, notamment pour le développement de l'économie de la connaissance dans la Région.

Tableau 26 : Perception des acteurs locaux sur les ressources sociales

Capital social	Economie productive	Economie résidentielle	Economie de la connaissance
Figuig		++	++
Jerada	++	++	++
Berkane	++	++	++
Taourirt	+	++	++
Oujda	+	++	++
Nador	+	++	++

() : non cité dans les ateliers comme facteur-clé de succès

(+) : cité dans les ateliers comme facteur-clé de succès

(++) : cité dans les ateliers comme facteur-clé prioritaire.

CHAPITRE 4 : SYNTHÈSE SWOT

Les résultats de l'analyse SWOT développés au cours de ce diagnostic sont résumés dans les deux matrices suivantes.

Tableau 27 : Matrice synthétique des forces et faiblesses

Ressources		Forces	Faiblesses
Ressources humaines	Démographie Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Intense mobilité - Offre de formation diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - Vieillesse de la population - Faible rendement « interne » de la formation
	Marché du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel d'accroissement de la population active par amélioration des taux d'activité féminins 	<ul style="list-style-type: none"> - Emigration sélective - Coût relatif élevé de la main-d'oeuvre
Ressources naturelles	Terres du Nord comme espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Encouragement de l'Etat à l'aménagement industriel et touristique - Demande croissante de la part d'investisseurs extérieurs à la Région 	<ul style="list-style-type: none"> - Exiguës, arrivées à la limite de leur occupation - Polluées
	Côte	<ul style="list-style-type: none"> - Proche de l'Espagne - Sableuse entre Nador et Saïdia - Encouragement de l'Etat à l'aménagement touristique - Demande croissante de la part d'investisseurs extérieurs à la Région 	<ul style="list-style-type: none"> - Située sur un axe de forte sismicité - Rocheuses entre le Nekor et Nador - Episodiquement polluée entre Nador et Saïdia
	Sols du Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Planes et profonds - Aménagés par l'Etat en réseaux de grande et de petite hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu étendus - Surexploités, pollués
	Terres steppiques	<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel en ressources minérales considéré comme insuffisamment connu - Aides techniques et financières de l'Etat à l'élevage pastoral - Programmes étatiques de protection de la nature - Demande croissante de la part d'investisseurs extérieurs à la Région 	<ul style="list-style-type: none"> - Vastes, arides - Sols squelettiques ou bruts d'accumulation avec croûte de battance - Végétation épuisée - Faune insuffisamment suivie - Statuts des ressources flous, superposition de statuts contradictoires
	Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Relativement abondante par rapport aux disponibilités en sols agricoles et aux besoins des activités existantes et projetées à court terme 	<ul style="list-style-type: none"> - A part la nappe profonde du centre (Bni Mathar et Rekam), salée structurellement ou saisonnièrement - Revendiquée par des acteurs qui ne disposent pas de sols cultivables
	Anthracite	<ul style="list-style-type: none"> - Demande d'énergie pour la production d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivé à un stade de réserves et de mauvaise qualité qui exclut son exploitation massive
	Autres minerais	<ul style="list-style-type: none"> - Conjoncture des cours des minerais à la hausse 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation artisanale dans des conditions insalubres
	Energie solaire	<ul style="list-style-type: none"> - Demande d'énergie pour la production d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> - Semble estimée moins performante que le gaz

Ressources financières	<p>Épargne</p> <p>Banques</p> <p>Utilisation du crédit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'épargne - Réseau bancaire - Attachement de la diaspora 	<ul style="list-style-type: none"> - Actifs peu liquides - Préférence pour la liquidité - Poids de l'informel
Ressources physiques	<p>Réseaux</p> <p>Logistique</p> <p>Energie</p> <p>Eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne couverture territoriale - Compétences « informelles » - Potentiel diversifié - Programmes d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Connexion insuffisante - Pas de logistique moderne - Absence d'opérateurs - Réseaux d'irrigation
Ressources sociales	<p>Réseaux liés aux territoires</p> <p>Réseaux articulés autour des filières</p> <p>Réseaux liés à la diaspora</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Liens avec les opérateurs étrangers - Industrie des matériaux - Industrie agro-alimentaire - Existence des associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Spéculations foncières - Habitat clandestin - Contrebande

Tableau 28 : Matrice synthétique des menaces et opportunités

Environnement		Menaces	Opportunités
Environnement Régional	National	<ul style="list-style-type: none"> - Effets d'agglomération des grandes métropoles nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Sortie de l'informel - Territorialisation des programmes nationaux - Libre échange (réduction de l'importance de la contrebande)
	Euro-méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> - Entrée de la Turquie et des pays de l'Est - Demande de talents et de compétences - Protectionnisme sélectif 	<ul style="list-style-type: none"> - Zone de libre échange Euro Med (qui ouvre les marchés du Maghreb) - Demande de résidence par les retraités du Nord - Programmes de coopération Euro Med : Transports, énergie, recherche, Jumelage
Environnement sectoriel	Economie résidentielle	<ul style="list-style-type: none"> - Compétitivité et qualité de l'offre touristique espagnole - Multiplication de projets résidentiels au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande importante - Ressources financières abondantes
	Economie productive	<ul style="list-style-type: none"> - Avance prise par le pôle de Tanger Med et avantages fiscaux de la zone - Renouveau du dynamisme du pôle de Fès (capital social productif) 	<ul style="list-style-type: none"> - Délocalisations • Directes pour l'agriculture • Saturation et congestion à terme des grands sites industriels du pourtour méditerranéen • Sous-traitance industrielle
	Economie de la connaissance	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des industries culturelles à Fès - Lancement de Technopôles (Fès, Rabat, Casablanca, Marrakech) - Avance prise par le pôle cinématographique de Ouarzazate 	<ul style="list-style-type: none"> - Délocalisation de fonctions et de tâches de plus en plus diversifiées - Existence et développement d'une infrastructure technologique

Partie 2 : Démographie et ressources humaines

INTRODUCTION

Entre population et développement économique et social, sont tissées des relations de dépendance complexes et souvent mal identifiées.

Par sa croissance et par ses structures démographiques, culturelles et professionnelles, la population peut affecter dans un sens ou l'autre le développement économique, comme celui-ci peut influencer les variables sous-jacentes à la dynamique démographique et à la situation socio-économique de la population. Un aller-retour permanent que l'on retrouve, quel que soit le niveau d'étude.

De fait, apprécier l'incidence des différents programmes de développement économique et social démarrés dans le pays depuis l'Indépendance revient à examiner le bilan de la situation démographique et socio-économique de la population. Dans l'Oriental, ce bilan n'a pas été des plus positifs, en raison du développement inégal des différentes entités administratives du Royaume, qui est à l'origine de fortes mobilités de la population, non seulement à l'intérieur du pays, mais aussi entre celui-ci et le reste du monde.

Sans prétendre expliciter cette relation de dépendance, le présent travail se fixe comme principal objectif d'explorer le marché du travail dans l'Oriental dans l'optique «demande d'emploi», exprimée par la population originaire de la Région (autochtone et émigrante) et celle en provenance des autres Régions.

Il consiste tout d'abord à :

- examiner la dynamique démographique régionale en vue de faire ressortir la (ou les) principale(s) composante(s) de cette dynamique ;
- dresser ensuite le portrait culturel des populations actives migrantes, leurs structures professionnelles et leurs branches d'activité (conjugué à l'examen démographique, ce volet permet de répondre à la question «quelles sont les caractéristiques des actifs qui émigrent ou immigreront dans la Région ?» ;
- évaluer, enfin, le potentiel actif de la Région composé non seulement de la population active ventilée selon qu'elle est active occupée ou non, mais aussi, de la population inactive susceptible de se manifester en tant que demandeuse d'emploi dans les années à venir, en mettant le point sur ses performances culturelles (niveaux d'étude et diplômes obtenus).

CHAPITRE 1 : COMPOSANTES DE LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

En septembre 2004, l'effectif de la population légale de la Région de l'Oriental atteint 1 918 094 habitants, contre 1 768 691 dix ans plus tôt. Ce chiffre a consolidé le rang de la Région au niveau national sur le plan de la démographie (celle-ci occupe, en 1994 comme en 2004, la neuvième position parmi les 16 Régions du Royaume), mais il témoigne d'une décélération importante de sa dynamique démographique.

En effet, en s'abaissant de 1,5% entre 1982 et 1994 à 0,8% au cours de la toute dernière période intercensitaire, le taux d'accroissement annuel moyen de la population de la Région de l'Oriental a été réduit de près de moitié. Elle vient après la Région Taza-Al Hoceima-Taounate, dont l'accroissement moyen s'est élevé tout au plus à 0,5% par an, alors que le taux national a culminé à 1,4%.

Tableau 1 : Population de la Région de l'Oriental aux recensements de 1982, 1994 et 2004

	Recensements			Taux d'accroissement %	
	1982	1994	2004	1982-94	1994-04
Urbain	629 825	975 978	1 183 355	3,7	1,9
Rural	845 175	792 713	734 739	-0,5	-0,8
Ensemble	1 475 000	1 768 691	1 918 094	1,5	0,8
Taux urbanisation %	42,7	55,2	61,7	-	-

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette décélération, dont il faut identifier les plus déterminants, pour que les composantes de l'accroissement démographique soient appréhendées, notamment la natalité et la mortalité (que l'on résumera par l'accroissement naturel dans la Région) la migration interne entre l'Oriental et les autres Régions du Royaume et la migration externe, entre l'Oriental et le reste du monde.

Globalement, l'équation d'équilibre démographique reliant toutes ces composantes en relation avec les effectifs de population s'écrit comme suit :

$$P_{04} = P_{94} + (N - D) + (I - E)_{interne} + (I - E)_{externe}$$

Où :

P₀₄ : Population à estimer à l'horizon 2004

P₉₄ : Population recensée en 1994

(N - D) : Accroissement naturel entre 1994 et 2004

(I - E)_{interne} : Immigration nette en provenance des autres régions

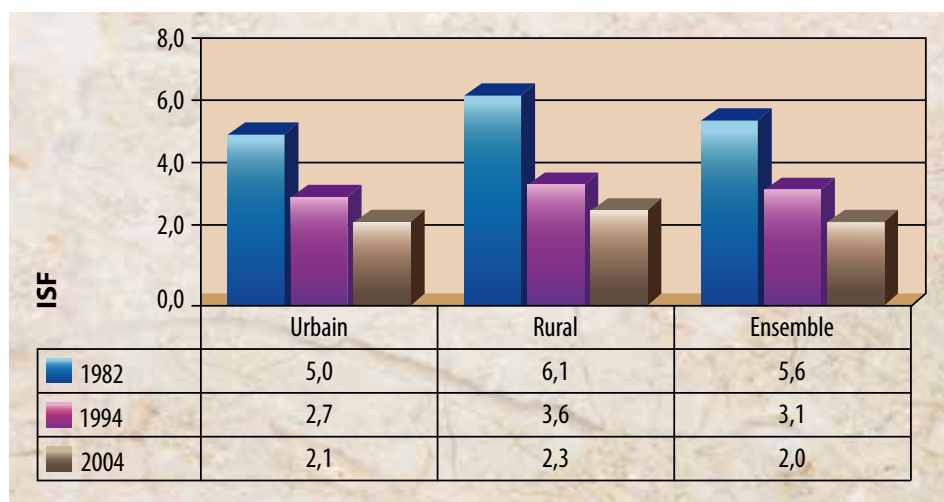
(I - E)_{externe} : Immigration nette en provenance de l'étranger

Mais la Région n'a pas été soumise aux seuls mouvements évoqués ci-dessus : elle connaît aussi de très fortes mobilités internes, dont notamment celles observées entre les deux milieux de résidence. En raison de l'importance de l'exode rural, le taux d'urbanisation de la Région est passé de 42,7% en 1982 à 55,2% en 1994, puis à 61,7% en 2004. L'effectif de population rurale de la Région, qui a été en continuelle baisse au profit de l'effectif de la population citadine, a enregistré des taux d'accroissement annuel moyen négatifs entre 0,5% et 0,8% durant les périodes intercensitaires 1982-94 et 1994-04 respectivement.

1.1 COMPOSANTE NATURELLE

Depuis les années 80, la natalité dans la Région a été en baisse continue suite au recul progressif de la fécondité et de la nuptialité. L'indice synthétique de la fécondité des femmes en âge de procréation (15-49 ans), qui culminait à 5,6 enfants en 1982, est tombé à 3,1 en 1994, puis à 2,1 en 2004.

Figure 1 : Indices synthétiques de fécondité des femmes de l'Oriental en 1982, 1994 et 2004



La baisse a été remarquée dans les deux milieux de résidence, avec plusieurs déterminants dont le recul du calendrier de la nuptialité : on se marie relativement plus tard qu'auparavant dans la Région. En témoigne l'âge moyen à la première union observé chez les femmes, passé de 22,9 ans en 1982 à 26,5 ans en 1994, puis à 27,7 ans en 2004, sous l'impact de l'instruction, de l'insertion progressive des femmes dans la vie active, mais aussi des difficultés économiques qui entravent la formation des noyaux conjugaux.

La mortalité dans la Région a été, elle aussi, en baisse, mais elle a été le plus souvent d'une intensité plus faible qu'au niveau national. En 1986, le taux brut de mortalité et le quotient de mortalité infantile dans la Région ont été de plus de 20% inférieurs à ceux observés au niveau national.

Tableau 2 : Quotient de mortalité infantile, Taux comparatif de mortalité, Taux brut de mortalité, Taux brut de natalité et Taux d'accroissement naturel en 1986

	Q%	TCM%	TBM%	TBN%	TAN%
Région de l'Oriental	56,7	6,1	5,6	27,6	22,0
Maroc	75,7	7,4	7,4	30,9	23,5
Rapport %	33,5	21,3	32,1	12,0	6,8

Pendant cette même année, le taux d'accroissement naturel dans la Région a été de l'ordre de 2,2% contre 2,4% au niveau national, soit un sous-accroissement de l'ordre de 7%.

Par ailleurs, au cours de la dernière décennie, les perspectives démographiques du Royaume ont permis d'évaluer cet accroissement naturel au plan national à 1,7% et à 1,4% en 1994 et en 2004 respectivement, ce qui permet d'évaluer ces mêmes taux pour l'Oriental à 1,5 et à 1,3%. Autrement dit, l'accroissement naturel de la Région aurait été d'en moyenne 1,4% au cours de la décennie 1994-2004¹.

La projection de l'effectif de la population de l'Oriental en 1994 à l'horizon 2004 via ce taux moyen donne un effectif de 2.032.505 habitants. Par conséquent, l'accroissement naturel de la Région durant la période 1994-2004 aurait été de 263.814 habitants (N – D), soit environ 26 400 par an, ce qui permet d'attester que la dynamique démographique de la Région de l'Oriental est déficitaire non pas à cause de l'accroissement naturel, mais en raison de l'importance des flux migratoires.

1.2 COMPOSANTE MIGRATOIRE

Si la thèse de l'insuffisance du croît naturel ne peut être soutenue, la mobilité externe demeure par conséquent la principale composante. D'autant que la Région est connue pour être un réservoir de population potentiellement migrante, non seulement vers les autres Régions du Royaume, mais aussi, vers l'étranger.

La Région de l'Oriental n'est pas sujette à la seule mobilité externe, l'exode rural y est aussi important, de même qu'il existe de fortes mobilités entre les différentes unités administratives de la Région. Hors cette dernière mobilité, les données sur la migration interne issues du recensement de 2004, comparées entre la Région étudiée et les autres Régions du Royaume, ont permis de dresser la matrice des migrations selon l'origine et la destination au cours de la période 1994-2004 (Tableau 3 ci-après).

Tableau 3 : Matrice des migrations de l'Oriental entre 1994 et 2004

	Destination		
	Oriental	Autres Régions	Ensemble
Région de l'Oriental	161 280	80 330	241 610
Autres Régions	103 540	-	103 540
Ensemble	264 820	80 330	345 150

Le Tableau 3 fait ressortir qu'environ 184 000 migrants ont pu se déplacer entre la Région de l'Oriental et les autres Régions et 161 000 se sont déplacés à l'intérieur de la Région étudiée, soit un peu plus de 345 000 migrants. Rapporté à l'effectif régional total, cela donne un pourcentage de l'ordre de 18%, contre 12% au niveau national.

Mais, le plus important, ce sont les échanges, au cours de la décennie 1994-2004, entre l'Oriental et les autres Régions. Celles-ci ont cédé près de 104 000 migrants et n'ont reçu en contrepartie que 80 000 migrants : des flux migratoires en faveur de la Région de l'Orien-

1- Sous l'hypothèse de la baisse des taux au niveau national et au niveau de la Région de l'Oriental, avec des écarts régionaux qui s'affaiblissent progressivement.

tal évalués à un peu plus de 23 000 migrants, (I - E) interne, entre 1994 et 2004. Ce solde migratoire additionné à l'accroissement naturel donne un effectif de 287 000 habitants, qui, additionné à son tour à l'effectif de la population de l'Oriental en 1994, évalue l'effectif de cette population à l'horizon 2004 à 2 055 715 habitants, soit un effectif amplement supérieur à l'effectif recensé (1 918 094 habitants). En d'autres termes, la Région aurait perdu près de 138 000 individus en échange avec l'extérieur (I - E) externe.

1.3 TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA RÉGION PAR COMPOSANTE

Le Tableau 4 ci-après résume l'ensemble des estimations réalisées et montre que si la dynamique démographique de la Région a été en nette décélération au cours de la période 1994-2004, c'est en raison principalement de la migration vers l'étranger.

Tableau 4 : Accroissement démographique par composante dans l'Oriental

Origine	Accroissement en effectif		Taux d'accroissement (%)
	1994-2004	Par an	
(N - D)	263,814	26,381	1,4
(I - E)interne	23,210	2,321	0,1
(I - E)externe	-137,621	-13,762	-0,7
Accroissement global	149,403	14,940	0,8

En effet, à 0,7% chaque année, le taux d'émigration nette vers l'étranger prive la Région de près de la moitié de son accroissement naturel, résultat qui confirme les hypothèses stipulant que la Région de l'Oriental est un véritable réservoir de population potentiellement migrante. La question qui se pose est :

« *quelles sont les Provinces les plus concernées par ces flux ?* ».

1.4. FLUX MIGRATOIRES PAR PROVINCE

Avec plusieurs types de mobilité, il est nécessaire d'apprécier l'impact de chaque type de migration sur la dynamique de la population de la Région de l'Oriental et ses principales composantes territoriales, les Provinces et la Préfecture, afin d'en identifier la principale entité administrative émettrice ou réceptrice de la population migrante, que ce soit sur le plan interne (à l'intérieur ou à l'extérieur de la Région, au niveau du pays) ou externe, entre la Région et l'étranger.

Le Tableau 5 ci-après page suivante permet d'apprécier les soldes migratoires à l'intérieur de la Région entre ses principales unités administratives.

Tableau 5 : Soldes migratoires entre Provinces de l'Oriental entre 1994 et 2004

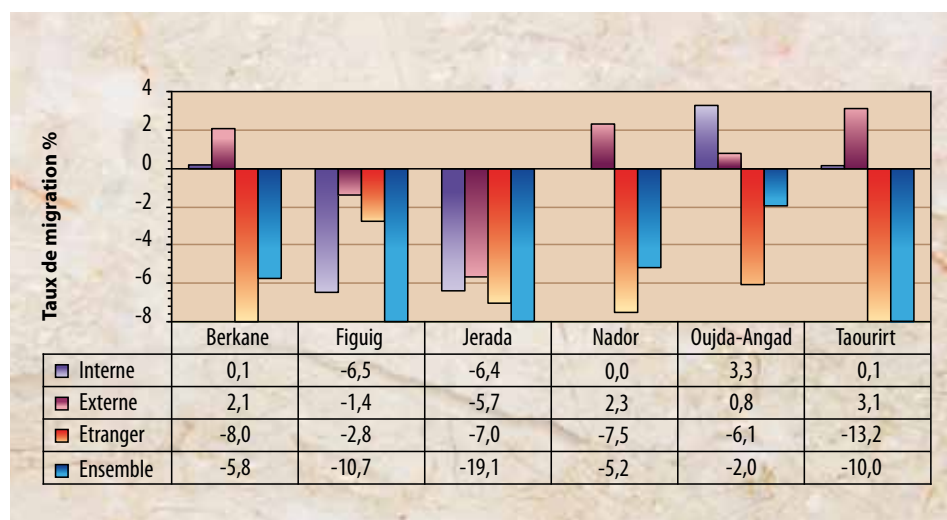
Destination	Origine						Total
	01	02	03	04	05	06	
01- Berkane	-	280	310	900	-1 010	-160	320
02- Figuig	-280	-	-1 980	-600	-3 920	-1 230	-8 010
03- Jerada	-310	1 980	-	-190	-8 280	-370	-7 170
04- Nador	-900	600	190	-	-510	490	-130
05- Oujda-Angad	1 010	3 920	8 280	510	-	980	14 700
06- Taourirt	160	1 230	370	-490	-980	-	290
Total	-320	8 010	7 170	130	-14 700	-290	-

On remarque que les Provinces de Figuig et Jerada se détachent de l'ensemble avec des soldes migratoires négatifs assez importants, atteignant des effectifs allant jusqu'à 8 000 migrants au cours de la période intercensitaire 1994-2004, soit 7 730 et 8 840 émigrants nets respectivement.

Cependant, si la principale destination des émigrants nets de la Province de Jerada est la Préfecture d'Oujda-Angad, les émigrants originaires de la Province de Figuig ont eu comme destinations principales Oujda-Angad et Jerada, qui doit probablement servir de relais pour éventuellement une autre émigration, et la Province de Taourirt.

Quant à la Préfecture de Oujda-Angad, elle a constitué le principal pôle d'attraction de la Région en matière de migration interne, puisqu'elle a été la destination nette de près de 15 000 migrants en provenance, majoritairement, des Provinces de Figuig et Jerada, mais aussi, de Berkane et dans une moindre mesure de Nador.

Figure 2 : Taux de migration interne, externe et internationale des Provinces de la Région de l'Oriental entre 1994 et 2004



La Figure 2 ci-avant page précédente, qui présente les taux de migration² par type de mobilité, montre que le plus faible taux d'émigration nette (soit -2%) s'explique par l'attraction qu'a exercé la Préfecture, d'une part, sur les Provinces de la Région et, d'autre part, sur les autres Régions du Royaume. Très importante dans toutes les unités administratives de l'Oriental, l'émigration nette internationale y a participé, malgré cela, pour 6,1%.

Ces résultats, combinés à l'accroissement naturel, expliquent le taux d'accroissement global enregistré au niveau de la Préfecture d'Oujda-Angad durant la période intercensitaire 1994-2004, soit 1,3% alors qu'il s'est situé :

- à -1,1% à Jerada, dont l'émigration nette, au demeurant la plus importante, fut le fait de 19,1% de sa population (6,4% en interne, 5,7% en externe et 7,0% vers l'étranger) ;
- suivie par la Province de Figuig, où l'émigration nette est estimée à 10,7% (6,5% en interne, 1,4% en externe et 2,8% avec l'étranger).

Pour le taux calculé par rapport à l'effectif total de la population de chaque unité du découpage administratif de la Région, les Provinces de Berkane, Nador et Taourirt se placent, au premier rang en matière d'attraction pour les populations originaires des autres Régions du Royaume, tout comme elles restent les plus importantes en matière de flux migratoires vers l'extérieur du pays, puisque les taux d'émigration à l'étranger y culminent à 8,0%, à 7,5% et à 13,2% respectivement.

2- Calculés en rapportant les effectifs d'émigration, d'immigration nette à la population moyenne de la période.

CHAPITRE 2 : PROFIL DES MIGRANTS

Nous procédons en deux étapes. La première est consacrée à l'examen des caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population migrante à l'intérieur du pays : les émigrants de la Région de l'Oriental vers les autres Régions et la migration inverse des autres Régions vers la Région étudiée. La deuxième étape traite du profil des migrants internationaux, en recourant à quelques données disponibles sur cette mobilité.

2.1 MIGRANTS INTERNES

Le Tableau 6, ci-après sur 2 pages, présente l'essentiel des indicateurs démographiques et socio-économiques relatifs aux immigrants dans l'Oriental, à la population n'ayant jamais migré, ainsi qu'aux émigrants de la Région vers les autres Régions du Royaume. Afin d'apprécier l'impact de ces mouvements sur le niveau des indicateurs élaborés pour l'ensemble de la population de l'Oriental recensée en 2004, nous avons considéré l'ensemble des mouvements migratoires, abstraction faite de la durée de résidence.

Tableau 6 : Indicateurs démographiques et socio-économiques de la population de l'Oriental par catégorie (immigrante, non migrante et émigrante)

Indicateurs	Immigrants	Non migrants	Ensemble	Emigrants
Sexe				
- Masculin	53,2	47,8	48,6	49,7
- Féminin	46,8	52,2	51,4	50,3
- Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupe d'âge				
- 00 - 14	10,7	32,9	29,4	13,2
- 15 - 59	82,6	57,6	61,4	74,2
- 60 et +	6,7	9,5	9,2	12,6
- Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Statut matrimonial				
- Célibataires	56,7	39,7	43,0	29,2
- Autres	43,3	60,3	57,0	70,8
- Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'analphabétisme				
- Masculin	28,4	31,6	30,9	21,3
- Féminin	48,6	55,0	54,0	43,5
- Ensemble	37,8	44,0	42,9	32,5

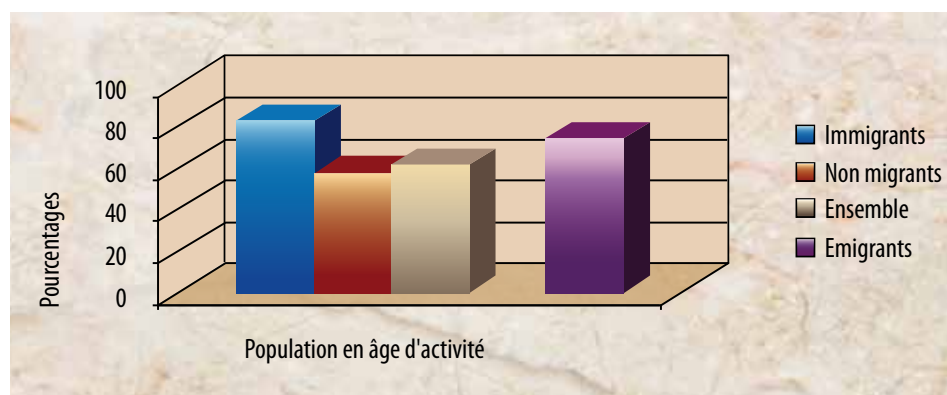
Niveau scolaire				
- Néant, préscolaire	40,2	45,8	44,8	36,7
- Fondamental	74,6	78,4	77,8	59,8
- Secondaire	15,1	14,0	14,1	22,1
- Supérieur	10,4	7,6	8,2	18,1
Plus haut diplôme obtenu				
- Sans	60,5	67,1	65,9	52,9
- Fondamental	78,4	82,0	81,2	65,1
- Secondaire	9,4	9,8	9,7	13,8
- Universitaire	9,9	6,7	7,4	16,4
- Technicien, formation professionnelle	2,3	1,5	1,8	4,7
Taux d'activité				
- Masculin	78,6	49,9	54,7	66,5
- Féminin	44,1	9,0	13,9	18,9
- Ensemble	62,4	28,5	33,7	42,5
Secteurs d'activité				
- Primaire	22,5	29,7	28,3	11,4
- Secondaire	29,4	22,4	23,7	22,1
- Tertiaire	48,1	47,9	48,0	66,5
- Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Profession principale				
- Hiérarchie, Prof. libérale, Cadre	22,9	16,1	17,4	41,9
- Commerçant, financier	9,2	13,5	12,6	12,3
- Exploitant agricole,	3,3	9,7	8,5	3,1
- Artisan, ouvrier, manoeuvre	64,6	60,7	61,5	42,7
- Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Situation dans la profession				
- Employeur	1,9	2,1	2,1	4,1
- Indépendant	24,7	35,2	33,1	23,3
- Salarié	61,9	51,8	53,7	69,9
- Autres	11,4	10,9	11,1	2,7
- Ensemble	99,9	100,0	100,0	100,0

2.1.1 Caractéristiques démographiques

Parmi les émigrants de la Région, on compte à peu près autant d'hommes que de femmes, contre respectivement 53,2% et 46,8% d'hommes et de femmes immigrantes, résultat qui laisse stipuler que les émigrations de la Région sont en grande partie le fait de couples conjugaux. En témoigne la proportion des non célibataires parmi les émigrants qui atteint 70,8% alors qu'elle se situe à 43,3% parmi les immigrants. Dans la population n'ayant jamais migré, cette proportion se situe à un niveau intermédiaire, soit 60,3%.

A noter également que pour l'ensemble des migrants, la proportion de la population en âge d'activité est très importante. Elle atteint 82,3% chez les immigrants et 74,2% chez les émigrants, contre 57,6% chez la population n'ayant jamais migré en dehors de la Région. Chez cette dernière population, les plus de 60 ans sont en proportion assez nombreux (9,5%), de même que les moins de 15 ans, dont le poids atteint 32,9%, contrairement aux proportions affichées par la population immigrante, qui sont relativement plus faibles, attestant du fait que les immigrations nettes dans la Région sont en priorité des migrations de population en âge d'activité.

Figure 3 : Proportions de population en âge d'activité par catégorie



On peut imaginer que les immigrations dans la Région ont permis de relever le poids de la population active de l'Oriental, puisque ce poids est passé de 57,6% chez les non migrants à 61,4% au niveau de la population totale de la Région avec corrélativement réduction du taux de dépendance qui est le rapport entre la proportion de la population en âge d'inactivité (00-14 et 60 ans et +) à la proportion de la population en âge actif (15-59 ans).

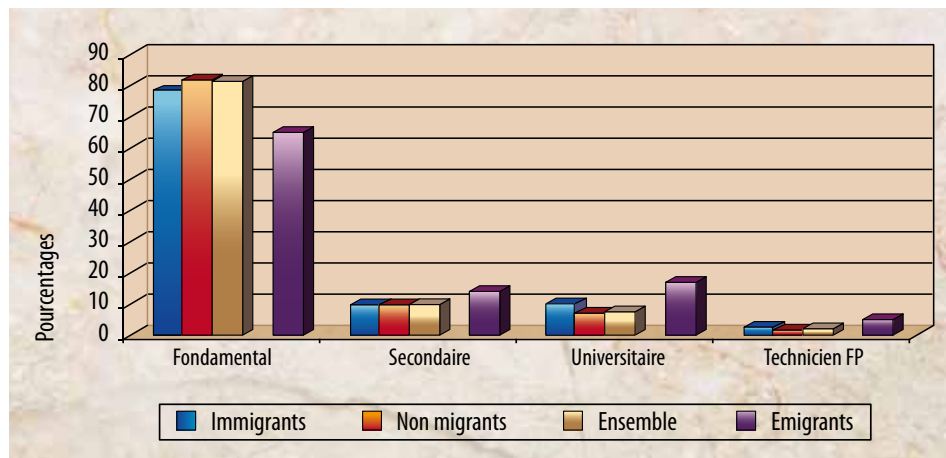
2.1.2 Caractéristiques de l'éducation

D'une façon générale, les performances de la population migrante de l'Oriental en matière d'éducation sont assez appréciables, comparativement à la population n'ayant jamais migré. Mais, il importe de souligner que les émigrants de la Région ont des performances encore plus intéressantes : ils sont plus alphabétisés, se distinguent par des niveaux scolaires, en proportion, relativement plus élevés et sont plus armés en matière de diplômes, lorsqu'on se réfère aux proportions de diplômés des grandes écoles, des Universités et des Instituts de formation professionnelle.

En effet, le taux d'analphabétisme, qui s'élève à 32,5% chez les émigrants âgés de 10 ans et plus, atteint 37,7% chez les immigrants dans la Région. Un niveau qui reste, malgré cela, très inférieur à celui enregistré chez les non migrants : 44,0%.

Pour le niveau scolaire, sur l'ensemble des migrants ayant fréquenté un établissement scolaire, 22,1% des émigrants ont atteint le secondaire et 18,1% ont fréquenté le supérieur, vs respectivement 15,1% et 10,4% pour les immigrants. Ces proportions sont encore plus faibles pour les natifs de l'Oriental n'ayant jamais migré : 14,0% et 7,6% respectivement.

Figure 4 : Proportion de diplômés par niveau et par catégorie



Pour les diplômés, 13,8% des émigrants ont un diplôme du niveau secondaire, 16,4% un diplôme couronnant les études supérieures et 4,7% ont obtenu un diplôme consacrant des études en Instituts de formation de techniciens moyens ou en établissements de formation professionnelle.

Ces proportions sont, bien entendu, plus faibles chez les immigrants, mais ceux-ci ont permis de relever significativement les proportions affichées par les non migrants, comme on le voit en comparant les proportions de diplômés dans cette dernière catégorie d'individus aux mêmes proportions observées cette fois sur l'ensemble de la Région de l'Oriental.

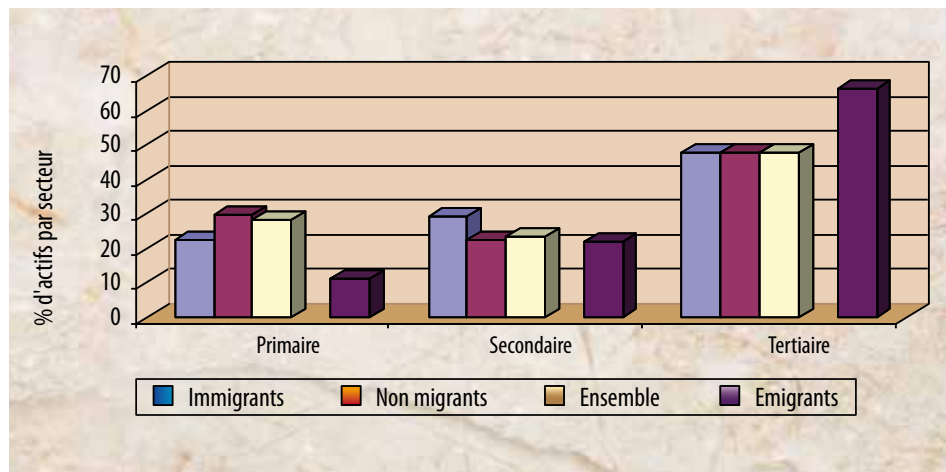
2.1.3 Caractéristiques de l'activité

Le taux d'activité est l'indice retenu pour en prendre la mesure. Il s'agit du rapport de la population active, composée des actifs occupés et des chômeurs, à la population d'origine : 42,5% chez les émigrants vs 62,4% chez les immigrants. Ces chiffres confirment que les émigrations de l'Oriental sont en grande partie le fait de noyaux conjugaux et de ménages en entier, alors que les immigrations sont principalement le fait d'individus à la recherche d'un emploi.

D'ailleurs, les taux d'activité calculés pour chaque sexe séparément montrent qu'il existe une plus forte participation féminine à l'activité économique parmi les immigrantes que parmi les émigrantes : 44,1% de femmes se sont déclarées actives parmi les premières vs 18,9% parmi les secondes.

Ceci dit, si le taux de participation à l'activité économique parmi les immigrants dans la Région est assez élevé, on remarque aussi que 47,5% des immigrants actifs se sont déclarés en chômage. Le même taux calculé chez les non migrants et chez les émigrants de la Région s'élève tout au plus à 17% selon la méthodologie adoptée par le recensement de 2004 : 16,7% chez les premiers et 16,6% chez les seconds.

Figure 5 : Pourcentage d'actifs par secteur et par catégorie



Le principal secteur d'activité pourvoyeur d'emplois pour les migrants actifs occupés ou chômeurs ayant déjà travaillé, est le secteur tertiaire qui emploie 66,5% des émigrants et 48,1% des immigrants. Autrement dit, les émigrants de la Région ont été beaucoup plus attirés par les branches de commerce, transport et communication, service, administration, éducation et santé, qu'ils ne l'ont été par le secteur primaire (11,4%) ou le secteur secondaire (22,1%).

Parmi ces derniers, 41,9% ont exercé des professions libérales, des métiers de cadres supérieurs ou moyens, et 12,3% ont exercé en tant que commerciaux ou intermédiaires financiers. Les petits métiers n'ont été le fait que de 42,7% des émigrants. Chez les immigrants, en revanche, seuls 22,9% ont exercé des professions libérales, des métiers de cadres supérieurs ou moyens, et 9,2% ont exercé en tant que commerciaux ou intermédiaires financiers. Quant aux petits métiers, ils ont été le fait de 64,6% des immigrants.

Concernant la situation dans la profession, 69,9% des émigrés sont des salariés dont 41,8% travaillent dans le secteur public et 58,2% dans le privé. Ceci étant, seuls 29,2% de cette catégorie de population occupe des postes dans la fonction publique et 70,8% exercent dans le privé en tant qu'employeur (4,1%), indépendant (23,3%), employé (40,7%), ou encore aide familial ou apprenti (2,7%).

Chez les immigrés, la proportion de salariés atteint 61,9%, mais seuls 16,7% parmi ces derniers occupent un poste dans la fonction publique. Les autres opèrent dans le secteur privé.

2.2 MIGRANTS INTERNATIONAUX

L'examen du profil démographique et socio-économique de la population migrante en provenance ou à destination de la Région de l'Oriental a permis de mettre en évidence la sélection qu'opère le phénomène « migration » parmi la population d'une façon général.

Les personnes migrantes sont souvent de sexe masculin et en âge d'activité. Elles sont mieux outillées sur le plan éducatif : en matière d'alphabétisation, de niveau d'étude ou encore, de diplôme obtenu. Ce sont des atouts dont disposent les migrants leur permettant d'émerger et de s'épanouir, sur le plan économique et social, dans la localité d'accueil.

Si la Région a gagné sur le plan quantitatif en échange avec le reste des Régions du Royaume, il est clair qu'elle a perdu sur le plan qualitatif, puisque souvent et comme il a été montré les émigrants se sont avérés plus outillés que les immigrants. Un constat qui pourrait soutenir le précepte de l'inégalité de développement des Régions. Cette inégalité est à l'origine du contraste entre le profil des migrants drainés par la Région et celui des migrants cédés aux autres Régions. Mais, si ce constat est vrai à l'intérieur du pays, qu'en est-il des émigrants internationaux, dont l'effectif net a été estimé à près de 14 000 émigrants par an entre 1994 et 2004 ?

En fait, il existe peu d'informations démographiques et socio-économiques sur les émigrants vers l'étranger, puisque ce sont souvent les pays d'accueil qui, à l'occasion d'un recensement, d'une enquête ou en exploitant les statistiques sous-produites par les administrations publiques, publient quelques données sur les étrangers qui y résident (encore faut-il qu'ils les éditent par unité administrative du pays d'origine).

Face à cette carence, il est possible néanmoins, au moyen des informations disponibles, de donner quelques-unes des caractéristiques de cette population se référant aux peu de données dont on dispose sur le plan démographique et économique.

2.2.1 Sur le plan démographique

Plus qu'on ne peut s'y attendre, les émigrants vers l'étranger sont constitués de près de 75% d'émigrants de sexe masculin et plus de 9 migrants sur 10 sont en âge d'activité. L'âge moyen des émigrants en question s'élève tout au plus à 28 ans : ils sont donc très jeunes. Selon le statut matrimonial, 57% sont célibataires et 43% sont mariés ou en désunion.

Un profil qui ressemble peu à celui des immigrants internes dans la Région, mais qui s'éloigne beaucoup des émigrants.

2.2.2 Sur le plan de l'activité

44% parmi les émigrants ont été actifs occupés avant de quitter le territoire national, ce qui pourrait être le témoignage d'insatisfaction vis-à-vis de la fonction exercée avant la migration 23% ont été en chômage et 33% ont été inactifs.

Compte tenu de ces indicateurs, le taux d'activité parmi la population émigrante vers l'étranger atteint 67% et le taux de chômage approche les 34%, soit moins que le taux relevé au niveau de la population immigrante dans la Région, mais pratiquement le double de celui estimé pour la population émigrante.

L'âge des actifs occupés, des chômeurs et des inactifs s'est élevé au moment de l'émigration à respectivement 32 ans, 27 ans et 23 ans.

CHAPITRE 3 : POTENTIEL ACTIF RÉGIONAL

Afin d'apprécier le potentiel actif de la Région, nous examinerons à tour de rôle le profil de la population active occupée, des chômeurs, et celui des inactifs. Mais auparavant, et afin d'éviter toute mauvaise interprétation des résultats présentés ici, il est utile de commencer par un rappel sur les principaux concepts adoptés.

L'examen de la situation de chaque individu au regard de l'activité économique permet de distinguer entre la population active et celle dite inactive.

La population active est constituée de :

- la population active occupée (l'ensemble des personnes de 7 ans et plus qui travaillent) ;
- la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui ne travaillent pas et sont à la recherche d'un emploi, dont les chômeurs ayant déjà travaillé et ceux en quête de leur premier emploi.

La population inactive comprend toutes les personnes qui ne travaillent pas et ne sont pas à la recherche d'un emploi (notamment les femmes au foyer, les écoliers, les retraités, les rentiers, les malades ou infirmes, etc.).

Par ailleurs, pour toute personne active occupée ou chômeur ayant déjà travaillé, des informations sur la branche d'activité, la profession principale et la situation dans la profession sont précisées.

3.1 PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Dans la Région de l'Oriental, la population active constituée des actifs occupés et des chômeurs s'élève à 643 000, dont 61,5% résident en milieu urbain. La population inactive atteint 1 264 000 habitants, fixant le rapport de dépendance économique à près de 20 inactifs pour 10 actifs, contre 18 inactifs pour 10 actifs au niveau national.

Cet indicateur, comparé au taux de dépendance démographique, calculé en rapportant le poids de la population en âge d'inactivité à celui de la population en âge d'activité, de l'ordre de 6,3%, permet d'affirmer que la Région est loin de profiter de tout son potentiel démographique en âge d'activité, en raison notamment, de la très faible participation des femmes de l'Oriental à l'activité économique.

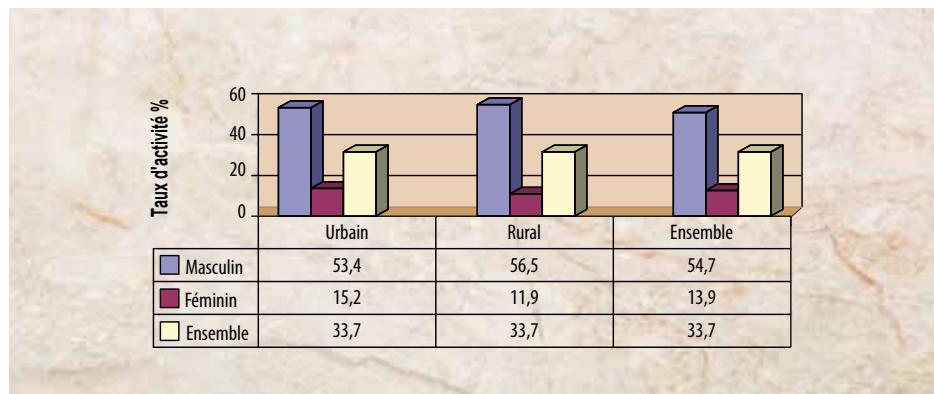
Tableau 7 : Population de l'Oriental par type d'activité et milieu de résidence en 2004
(en milliers d'habitants)

Type d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	femme	Total	Homme	femme	Total	Homme	femme	Total
Actif	303	92	395	203	45	248	507	136	643
Inactif	264	513	777	156	332	488	420	844	1 264
Ensemble	567	605	1 172	359	377	736	927	980	1 907

En effet, et comme il ressort de l'examen de la population active de l'Oriental par sexe, la prédominance masculine est affirmée quel que soit le milieu de résidence, puisque près de 8 actifs sur 10 sont des hommes : 76,7% en milieu urbain, 81,9% en milieu rural.

Partant des effectifs de population active, le taux d'activité, qui exprime le poids de cette population rapporté à la population totale de l'Oriental, s'élève à 33,7%, soit pratiquement le taux relevé par milieu de résidence. Mais, en raison de la primauté de l'emploi masculin, ce taux passe de 53,4% à 15,2% chez les hommes et les femmes respectivement en milieu urbain, et de 56,5% à 11,9% en milieu rural.

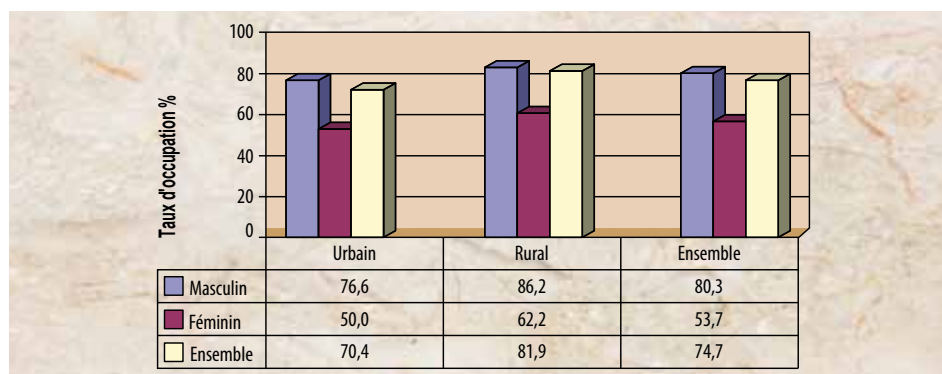
Figure 6 : Taux d'activité de la population de l'Oriental par sexe et milieu de résidence



3.2 PROFIL DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE

La population active occupée de la Région s'élève à près de 480 000 individus. 85% de cette population est de sexe masculin et 94% a un âge compris entre 15 et 59 ans. Les moins de 15 ans et les actifs occupés âgés de 60 ans et plus représentent 1,1% et 5,4% respectivement.

Figure 7 : Taux d'occupation des actifs de l'Oriental par sexe et milieu de résidence

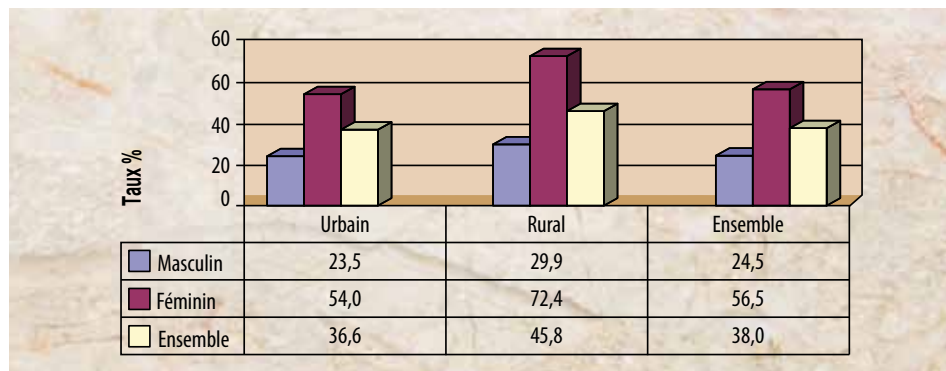


Le taux d'occupation, calculé en rapportant l'effectif des actifs occupés à l'effectif total des actifs, s'élève à 74,7% au niveau de la Région, à 70,4% en milieu urbain et à 81,9% en milieu rural. La Figure 7 permet d'en apprécier la variation selon le sexe.

3.2.1 Alphabétisation et instruction

La proportion d'analphabètes parmi la population active occupée de la Région atteint 38,0%, 36,6% en milieu urbain et 45,8% en milieu rural.

Figure 8 : Taux d'analphabétisme des actifs occupés par sexe et milieu de résidence

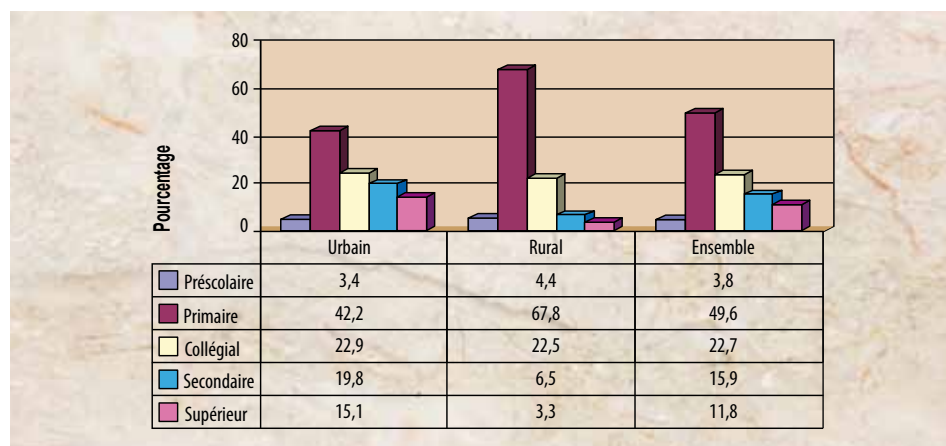


Selon le sexe, ce taux varie de 24,5% chez les hommes à 56,5% chez les femmes, un contraste que l'on retrouve aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, puisque dans les deux milieux de résidence, le taux d'analphabétisme observé chez les secondes est plus de deux fois supérieur à celui des premiers.

En somme, des niveaux d'analphabétisme élevés qui, combinés aux niveaux d'études assez modestes chez les actifs occupés de la Région ayant pu fréquenter un établissement scolaire, témoignent de la fragilité de cette population sur le plan de l'instruction.

En effet, et comme il ressort de l'examen de la répartition des actifs occupés ayant fréquenté un établissement scolaire, un peu plus de la moitié de cette population a tout au plus le niveau primaire : 45,6% en milieu urbain et 72,2% en milieu rural.

Figure 9 : Niveaux scolaires des actifs occupés par milieu de résidence

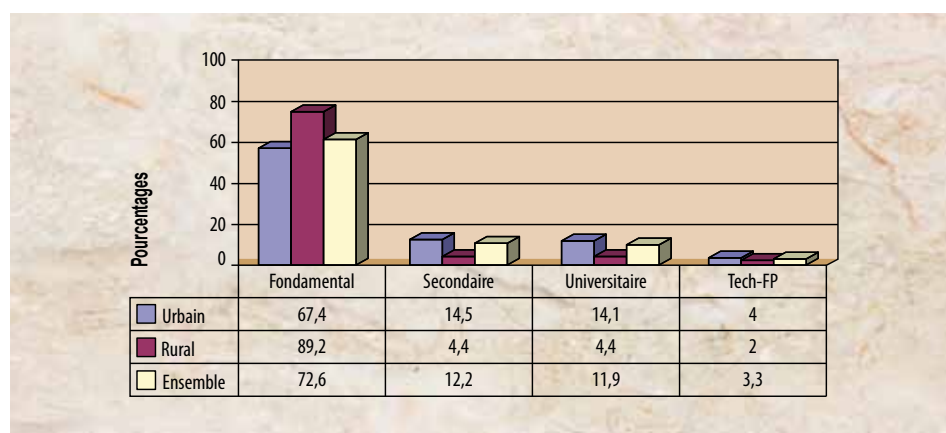


Les actifs occupés ayant atteint le secondaire ou le supérieur, plus fréquents en proportion en milieu urbain qu'en milieu rural, ne représentent que 15,9% et 11,8% respectivement. Quant au niveau collégial, il concerne près de 23% des actifs occupés, quel que soit le milieu de résidence.

En matière de diplômes, près de deux tiers des actifs occupés sont sans niveau de qualification, puisque 62,8% d'entre eux n'ont aucun certificat d'étude (50,6% en milieu urbain et 79,7% en milieu rural). Sur les 37,2% restants, 72,6% ont tout au plus un certificat d'étude des classes fondamentales et 12,2% un certificat d'étude du secondaire.

La Figure 10 ci-après permet d'apprécier ces indicateurs selon le milieu de résidence.

Figure 10 : Population active occupée selon le plus haut diplôme obtenu



Les diplômés des Universités et des Établissements de la formation professionnelle et technique n'y sont présents qu'à raison de 11,9% et 3,3% respectivement.

3.2.2 Professions et branches d'activité

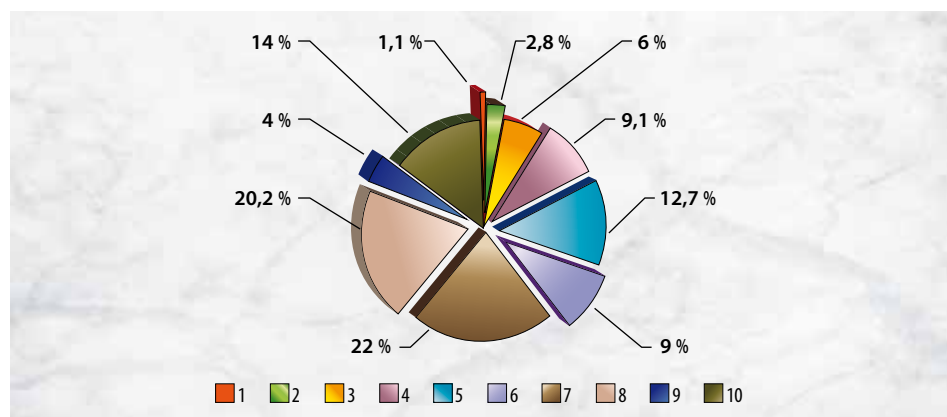
Il ressort du Tableau 8 ci-après page suivante que les professions agricoles sont dominantes, puisque 29,2% des actifs occupés de la Région les exercent. Ce pourcentage assez minime en milieu urbain, atteint 70% en milieu rural.

Tableau 8 : Population active occupée par grands groupes de professions et milieu de résidence

Grands groupes de profession	Urbain	Rural	Ensemble
0. Corps législatif, Responsables hiérarchiques de la fonction publique, Directeurs et cadres de direction des entreprises	1,8	0,3	1,2
1. Cadres supérieurs et membres des professions libérales	2,9	0,2	1,8
2. Cadres moyens	9,5	1,1	6,0
3. Employés	13,1	3,6	9,1
4. Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	16,7	7,4	12,7
5. Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés	1,6	19,1	9,0
6. Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris ouvriers d'agriculture)	28,1	13,7	22,0
7. Ouvriers et manoeuvres agricoles et de la pêche (y.c. ouvriers qualifiés)	4,3	41,9	20,2
8. Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	4,8	3,1	4,0
9. Manoeuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	17,2	9,6	14,0
10. Personnes ne pouvant être classées selon la profession	1,8	0,3	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, 22% des actifs en question sont artisans ou ouvriers qualifiés des métiers artisanaux, 14% sont manoeuvres non agricoles, 4% sont des conducteurs d'engins et ouvriers de l'assemblage.

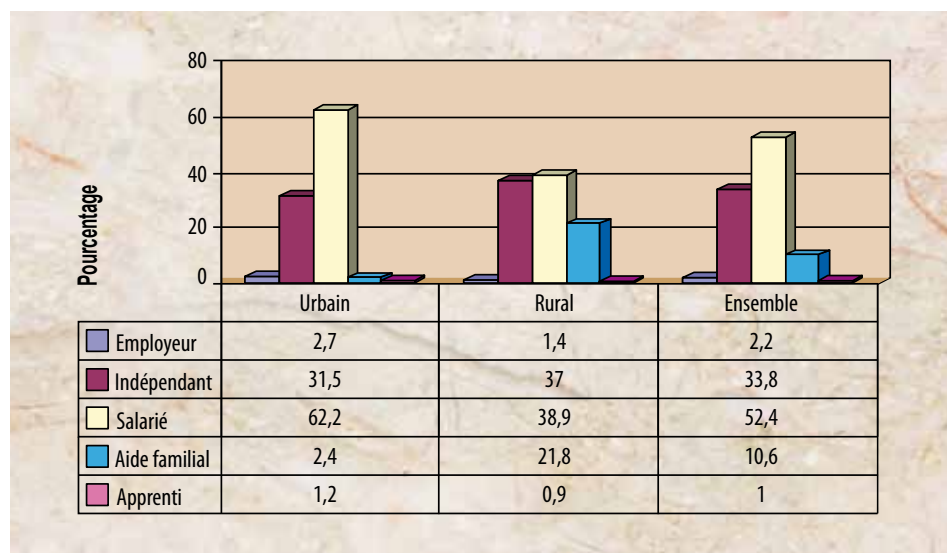
Figure 11 : Population active occupée de l'Oriental par grand groupe de professions



Les commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers représentent 12,7% (16,7% en milieu urbain et 7,4% en milieu rural). Quant aux responsables hiérarchiques de la fonction publique et privée, les cadres supérieurs, les cadres moyens et les employés, ils représentent 18,1% sur la Région (27,3% en milieu urbain vs 5,2% en milieu rural).

En ce qui concerne la situation dans la profession, l'examen des données de la Figure 12 fait ressortir que le statut de salarié parmi les actifs occupés de la Région domine (52,4%), suivi par les actifs travaillant pour leur propre compte ou indépendants (33,8%), les aides familiaux et les apprentis (11,6%) et enfin les employeurs (2,2%).

Figure 12 : Population active occupée de l'Oriental selon la situation dans la profession



D'un milieu de résidence à l'autre, cette structure varie évidemment beaucoup. Le statut de salarié est plus présent en milieu urbain, où 62,2% des actifs sont salariés, qu'en milieu rural où ce poids s'élève tout au plus à 38,9%. Un pourcentage plus faible, qu'il faudrait expliquer par la prédominance du statut d'aide familiale qui est plutôt rural et qui remplacerait le salariat. En effet, 21,8% des actifs occupés dans ce milieu sont des aides familiaux, contre seulement 2,4% en milieu urbain.

De même, la particularité de l'activité du monde rural fait que c'est le statut d'indépendant qui prédomine, avec 37,0% des actifs, contre 31,5% en milieu urbain. A noter à ce propos que se sont les indépendants qui emploient les aides familiaux et que cette pratique est plutôt rare en milieu urbain. Quant aux statuts d'employeur et d'apprenti, ils sont plus présents en milieu urbain qu'en milieu rural : 2,7% vs 1,4% pour le premier statut et 1,2% vs 0,9% pour le second.

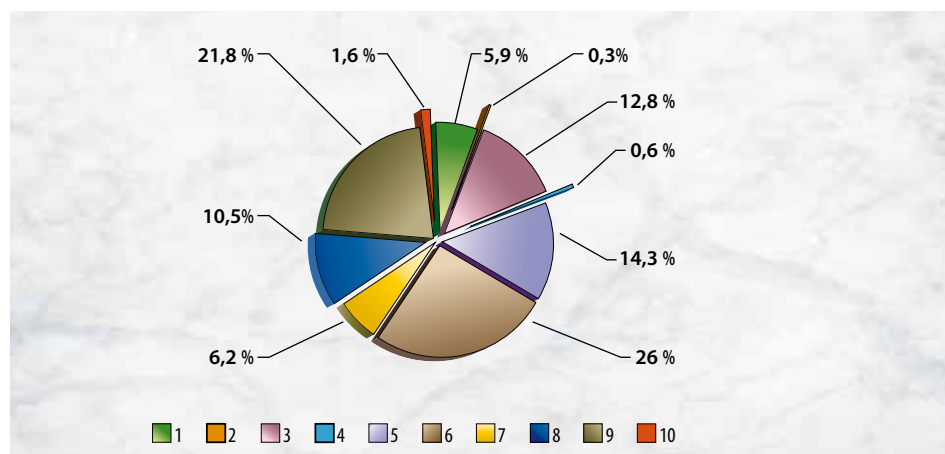
Concernant les branches d'activité, le Tableau 9 ci-après page suivante présente la répartition proportionnelle des actifs occupés. Il fait ressortir que la branche d'activité économique « agriculture, forêt et pêche » est la première branche pourvoyeuse d'emplois dans la Région avec 28,6% des actifs. Viennent ensuite les branches « commerce », « administration publique, éducation, santé et action sociale » et « bâtiment et travaux publics » qui emploient 19%, 14,1% et 12,4% respectivement. Les branches « services et transport et communication » et « industrie et artisanat » mobilisent respectivement 14,2% et 9,6% de la population active occupée de la Région.

Tableau 9 : Population active occupée par branche d'activité et milieu de résidence

Branches d'activités économiques	Urbain	Rural	Ensemble
1. Agriculture, élevage forét et pêche	5,9	59,7	28,6
2. Mines	0,3	0,6	0,5
3. Industrie et artisanat	12,8	5,3	9,6
4. Eau, électricité et énergie	0,6	0,1	0,4
5. Bâtiment et travaux publics	14,3	9,8	12,4
6. Commerce	26,0	9,5	19,0
7. Transport et communication	6,2	3,0	4,8
8. Services	10,5	7,9	9,4
9. Administration publique, éducation, santé et actions sociales	21,8	3,5	14,1
10. Activité exercée hors du Maroc et non déclarée	1,6	0,6	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

Cependant, si en milieu rural l'écrasante majorité des actifs est concentrée au sein de la branche de l'agriculture (un peu moins de 6 actifs sur 10), en milieu urbain, cinq branches d'activité se détachent. Il s'agit successivement et par ordre d'importance, des branches « commerce », « administration publique, éducation, santé et action sociale », « bâtiment et travaux publics », « industrie et artisanat » et « services ».

Figure 13 : Population active occupée urbaine par branche d'activité



Si cette description a permis de mettre en évidence les professions dominantes dans la Région ainsi que les principales branches d'activité occupant les actifs occupés, elle n'a pas permis de mettre en exergue le profil socioculturel de cette population en relation avec le secteur d'activité, objet de la section 3 qui traite du niveau de formation saisi à travers le plus haut diplôme obtenu et la branche d'activité.

3.2.3 Formation et branche d'activité

Tableau 10 : Population active occupée par branche d'activité et plus haut diplôme obtenu

Pour chaque secteur, les niveaux selon le plus haut diplôme obtenu	Fondamental	Secondaire	Université	Technicien	Form. Pro.	Néant	Ensemble
Agriculture élevage forêt et pêche	14,6	0,4	0,3	0,0	0,1	84,6	100,0
Mines	18,6	0,0	1,8	0,0	0,0	79,6	100,0
Industrie	36,1	1,6	1,2	0,2	1,0	59,9	100,0
Eau, électricité et énergie	52,7	11,3	5,9	3,2	2,2	24,7	100,0
B.T.P	26,9	1,1	0,6	0,1	0,6	70,7	100,0
Commerce	34,8	2,8	2,3	0,1	0,5	59,4	100,0
Transport et communication	34,6	4,7	2,4	0,4	0,8	57,1	100,0
Services	28,9	3,2	4,7	0,2	1,2	61,9	100,0
Adm. publ. éducat. santé et act.sociale	30,1	20,3	21,4	4,1	0,7	23,4	100,0
Activité exercée hors du Maroc et N-D	33,8	11,4	9,8	1,8	1,3	42,0	100,0
Total	26,9	4,5	4,4	0,7	0,6	62,9	100,0

Pour chaque niveau selon le plus haut diplôme obtenu, la ventilation par secteurs	Fondamental	Secondaire	Université	Technicien	Form. Pro.	Néant	Ensemble
Agriculture, élevage forêt et pêche	15,5	2,3	1,8	1,7	4,4	38,5	28,6
Mines	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,6	0,5
Industrie	12,9	3,4	2,6	2,9	16,7	9,2	9,6
Eau, électricité et énergie	0,8	1,0	0,5	1,7	1,5	0,2	0,4
B.T.P	12,4	3,1	1,7	2,0	12,6	14,0	12,4
Commerce	24,6	12,0	9,9	3,8	17,8	18,0	19,0
Transport et communication	6,2	5,0	2,6	2,6	7,0	4,4	4,8
Services	10,1	6,7	9,9	2,0	20,0	9,3	9,4
Adm.publ. éducat. santé et act.sociale	15,7	63,5	68,1	80,3	17,4	5,2	14,1
Activité exercée hors du Maroc et N-D	1,4	2,9	2,5	2,9	2,6	0,8	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

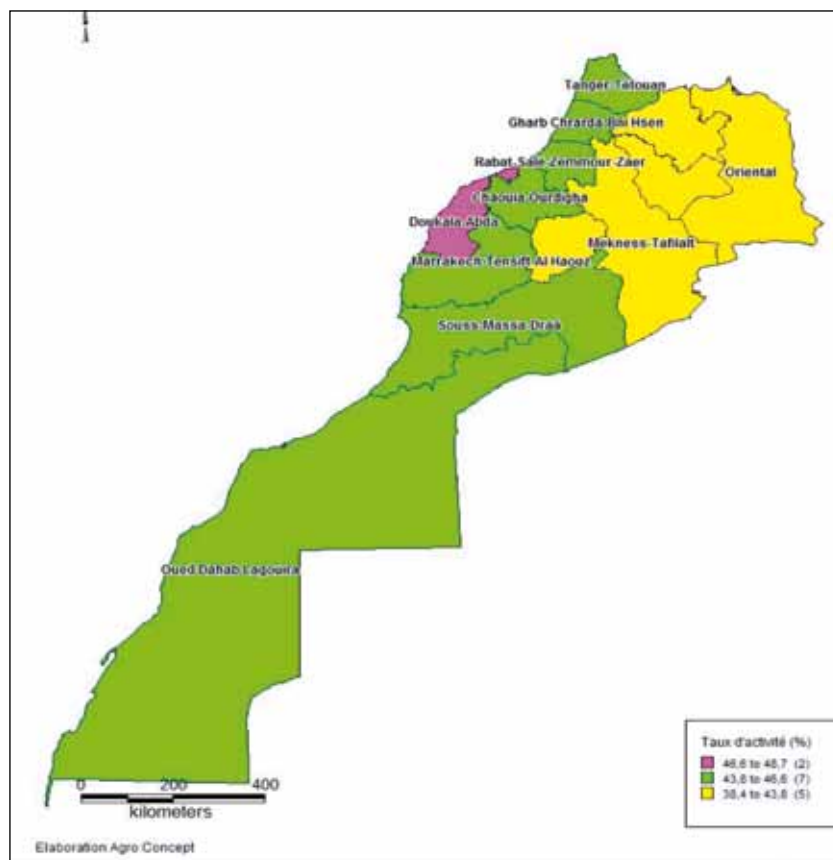
CHAPITRE 4 : COMPARAISON INTER-RÉGIONALE DES INDICATEURS

4.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE DANS L'ORIENTAL

La population totale dans la Région de l'Oriental est estimée en 2006 à près de 2 millions de personnes ; le nombre d'actifs s'élève à plus de 636 000, soit un taux d'activité de 45,0% contre 51,3% à l'échelle nationale.

La Région compte en 2006 plus de 261 000 personnes actives en milieu rural, soit un taux d'activité de 50%, contre 60,5% à l'échelle nationale. Ce taux est de 71,3% pour les hommes et 16,3% pour les femmes. Les chômeurs représentent plus de 33 000 personnes dans la Région en milieu rural.

Figure 14 : Taux d'activité en milieu urbain selon les Régions
(enquête Direction de la statistique 2006)



En milieu urbain, la population active s'élève en 2006 à plus de 374 000 personnes, soit un taux d'activité de 42,1%, contre 44,7% à l'échelle nationale. Ce taux est de 59,6% pour les hommes contre 8,8% pour les femmes. Le chômage affecte plus de 79 000 personnes résidant en milieu urbain dans la Région. L'une des principales caractéristiques de la population active est sa jeunesse. En effet, la population âgée de plus de 25 ans et de moins de 35 ans représente 56,2% de l'ensemble des actifs.

La population active se caractérise également par son bas niveau de qualification (évaluation approchée à partir du diplôme le plus élevé obtenu) et par des disparités du niveau de qualification entre milieux. En effet, en 2006, près de 66,5% de la population active n'a aucun diplôme. Ce taux a atteint 46,0% en milieu urbain et 86,8% en milieu rural. Les parts de la population active urbaine disposant d'un niveau de diplôme moyen et supérieur ont atteint respectivement 32,5% et 21,5%. Par contre, en milieu rural ces ratios sont respectivement de l'ordre de 11,6% et 1,6%.

Figure 15 :Taux d'activité en milieu rural selon les Régions (enquête Direction de la statistique 2006)

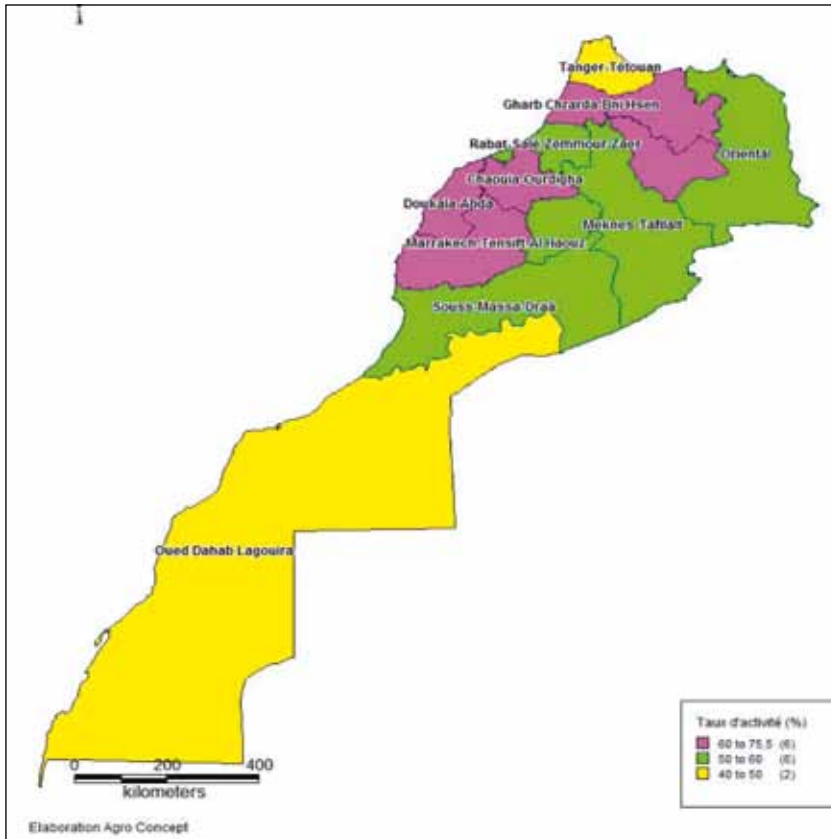
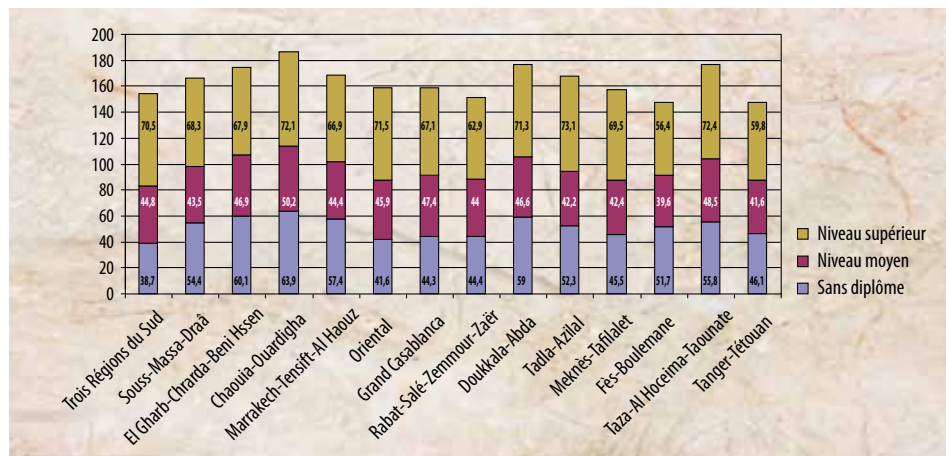


Figure 16 : Taux d'activité de la population active selon le niveau d'étude



4.2 POPULATION ACTIVE : EMPLOI ET CHÔMAGE

4.2.1 Emploi dans la Région

En 2006, la Région de l'Oriental est peu active économiquement en comparaison des autres Régions à l'exception des trois Régions du Sud (un taux d'emploi de 35%).

Le taux d'emploi dans l'Oriental est de 37% contre 46,3% pour tout le pays. On remarque également une faible intégration de la femme active dans l'économie de la Région : le taux d'emploi de la femme est de 11,5% contre 24,6% pour l'ensemble du pays.

Figure 17 : Création d'emplois entre 2005 et 2006 pour les actifs âgés de 15 ans et plus selon les Régions en termes relatifs (%)

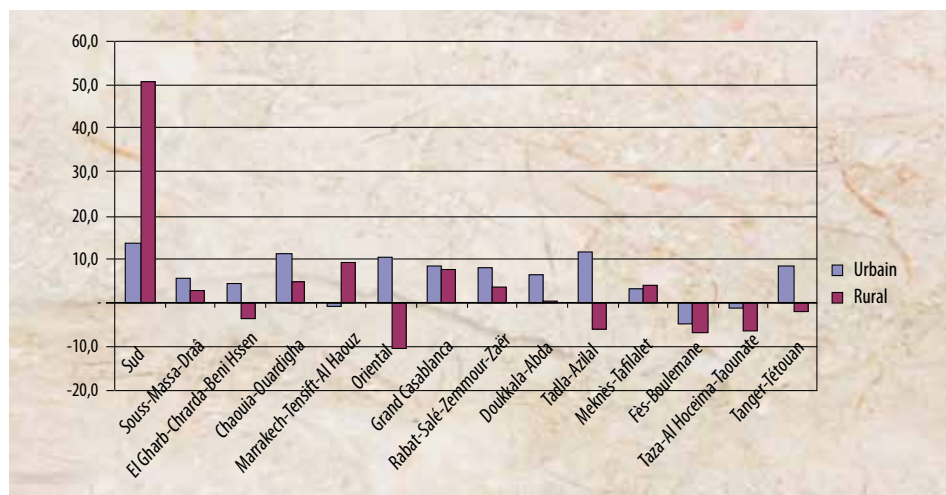
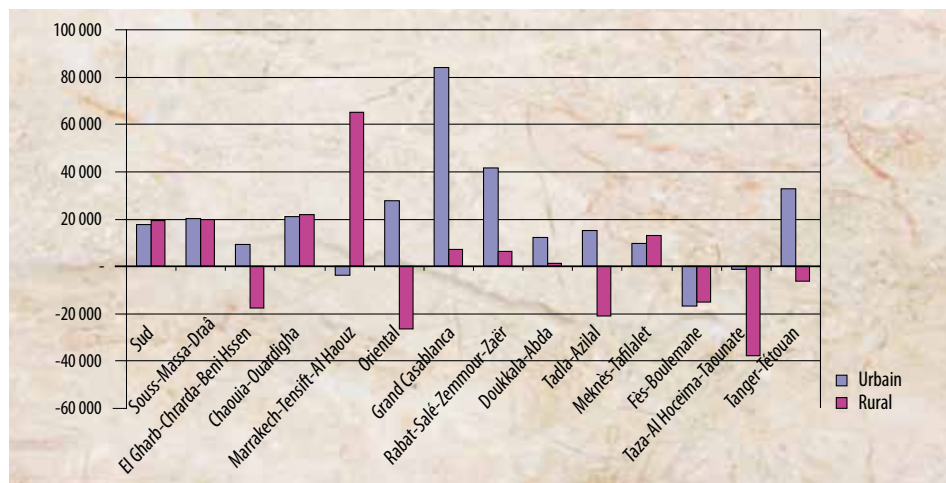
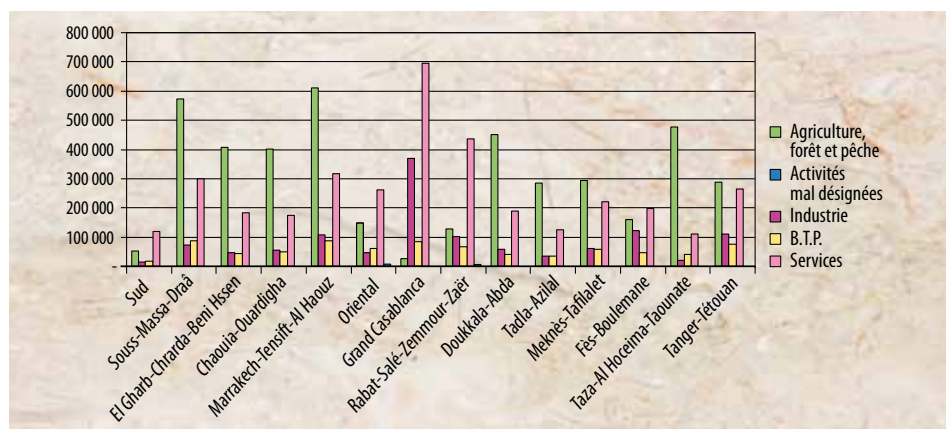


Figure 18 : Création d'emplois entre 2005 et 2006 pour les actifs âgés de 15 ans et plus selon les Régions en valeur absolue



La Figure 19 ci-dessous concernant l'emploi adulte par branche d'activité économique, révèle que l'emploi dans l'Oriental est très important dans le secteur des services (plus de 250 000 personnes). L'agriculture aussi participe à l'emploi de près de 150 000 personnes. Le BTP et l'industrie ne dépassent pas les 100 000 emplois.

Figure 19 : Population active occupée âgée de 15 ans et plus, selon les Régions et les secteurs d'activité économique



4.2.2 Caractéristiques de la population en chômage dans l'Oriental

Au Maroc, le nombre des chômeurs s'élève en 2006 à plus d'un million de personnes (soit 9,7% de la population active). On compte plus de 93 000 chômeurs dans la population active dans la Région orientale, soit un taux de 17,8%.

Ce taux est de 15,5% en milieu urbain à l'échelle du pays, vs 21,3% pour la Région de l'Oriental (c'est le taux de chômage le plus élevé en comparaison avec les autres Régions du pays). En milieu rural, ce taux est de 3,7% pour l'ensemble du pays et de 12,6% pour la Région de l'Oriental (le taux le plus important après les trois Régions du Sud). On constate que les femmes urbaine dans la Région sont plus exposées au chômage que les hommes, avec un taux de chômage de 31,8% contre 19,3% pour les hommes. Par contre, en milieu rural, le taux de chômage de la femme rurale dans la Région est inférieur à celui de l'homme du même milieu. Il est de 7,6% pour le sexe féminin et de 13,7% pour le sexe masculin.

Comme le montre les Figures 20 à 24 ci-après dans les pages qui suivent, on constate que le taux de chômage diminue avec l'âge. Pour la Région de l'Oriental, il est de 29,3% pour la population de 15 à 24 ans, de 23,1% pour la population âgée de 25 à 34 ans et de 9,2% pour les actifs de plus de 35 ans. Par milieu de résidence, on remarque que les jeunes en milieu urbain sont plus exposés au chômage que leurs collègues ruraux.

Figure 20 : Taux de chômage selon l'âge et les Régions en milieu urbain

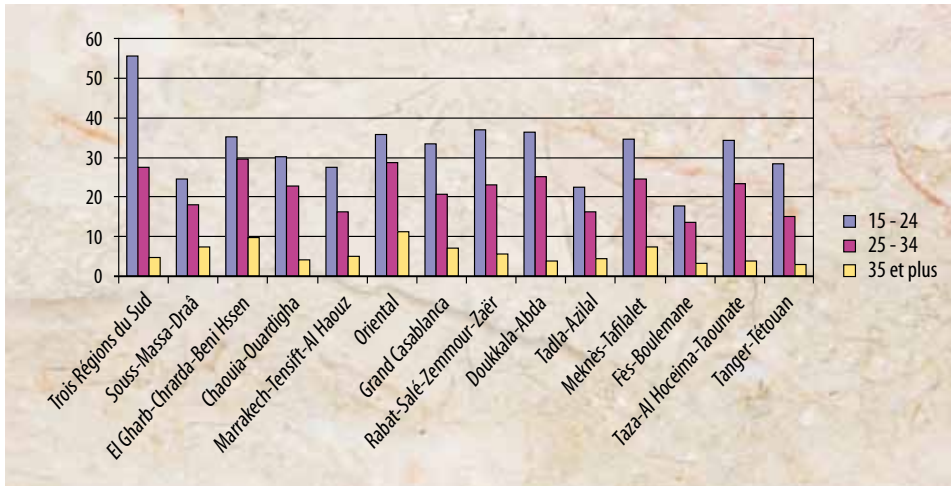


Figure 21 : Taux de chômage selon l'âge et les Régions en milieu rural

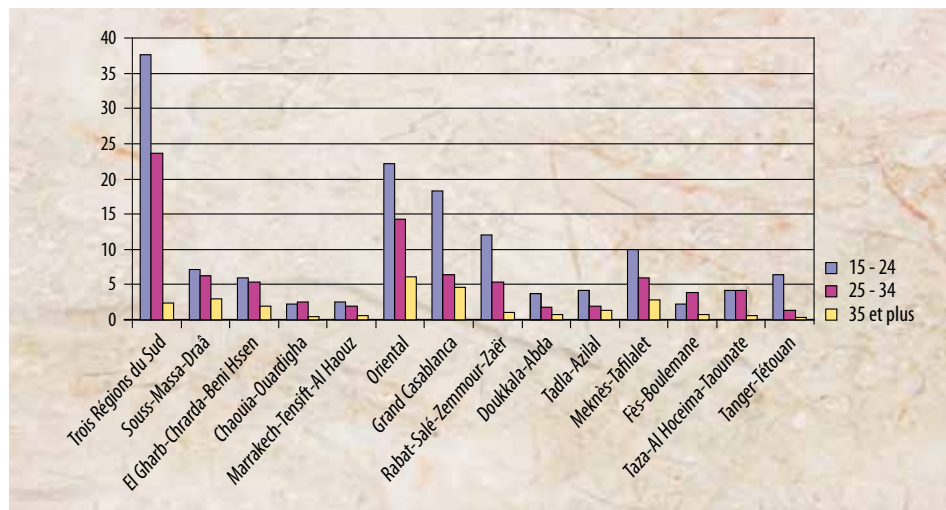


Figure 22 : Taux de chômage selon le sexe en milieu urbain

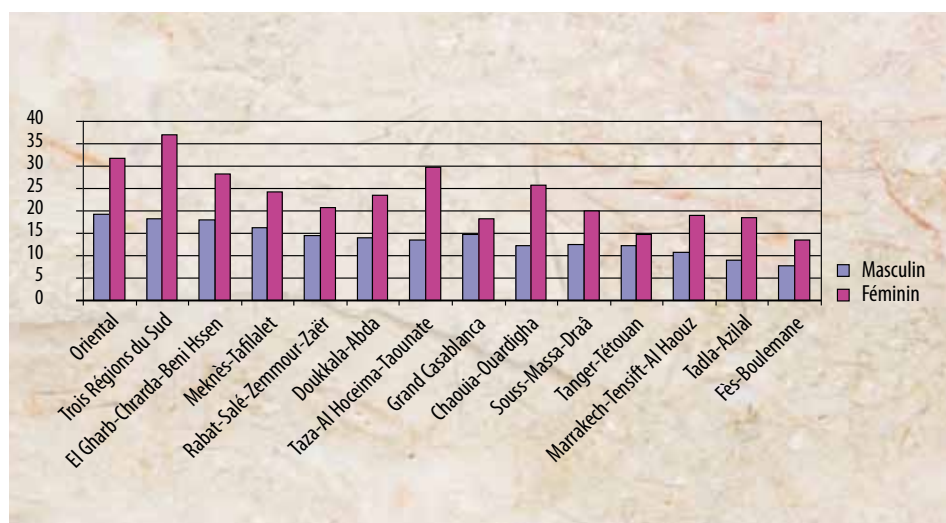
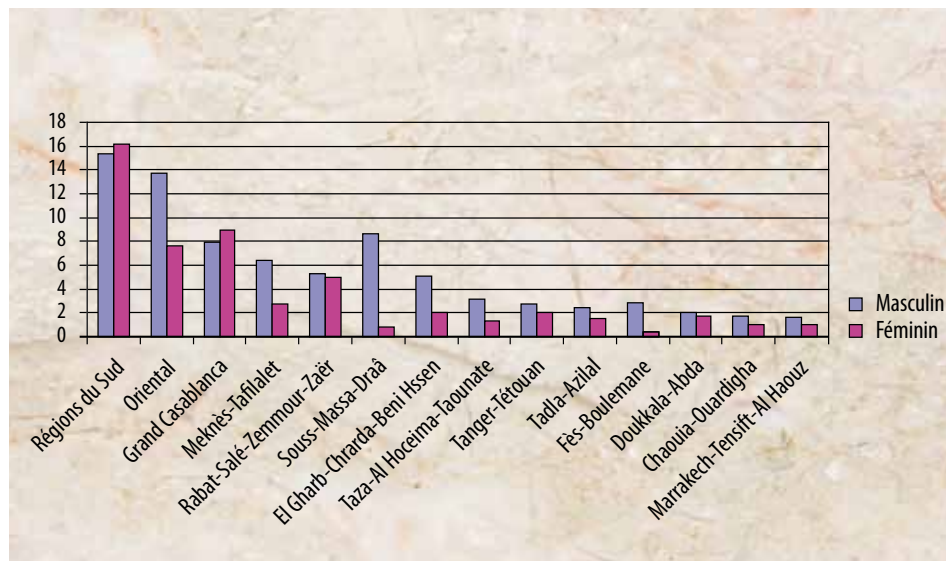
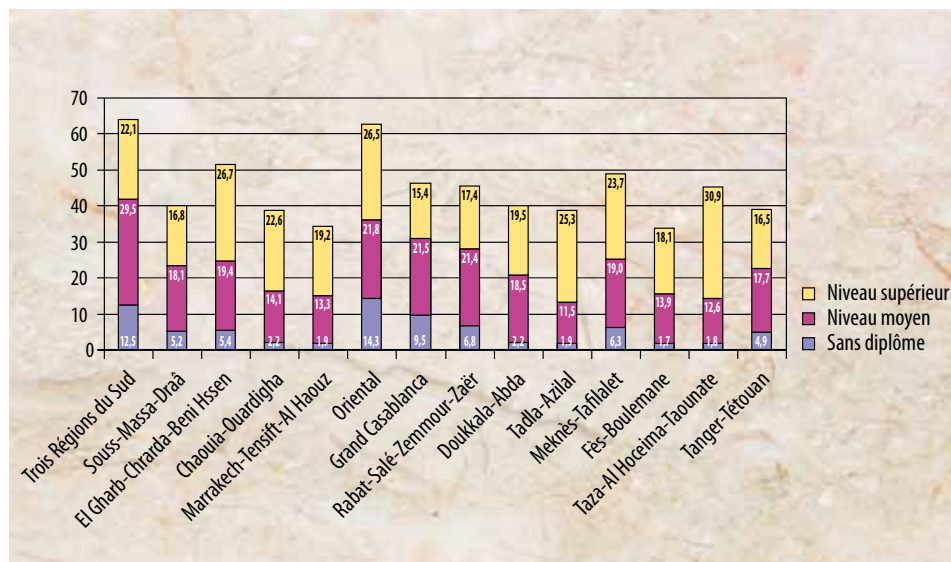


Figure 23 : Taux de chômage selon le sexe en milieu rural



On remarque que le taux de chômage augmente avec le niveau d'instruction dans la Région orientale. Le taux de chômage pour les actifs ayant un diplôme supérieur est de 28,5%, il est de 21,8% pour les actifs ayant un niveau moyen. Ce taux est beaucoup plus faible pour les actifs sans diplôme (14,3%).

Figure 24 : Taux de chômage de la population active selon le niveau d'étude



5.1 RESSOURCES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

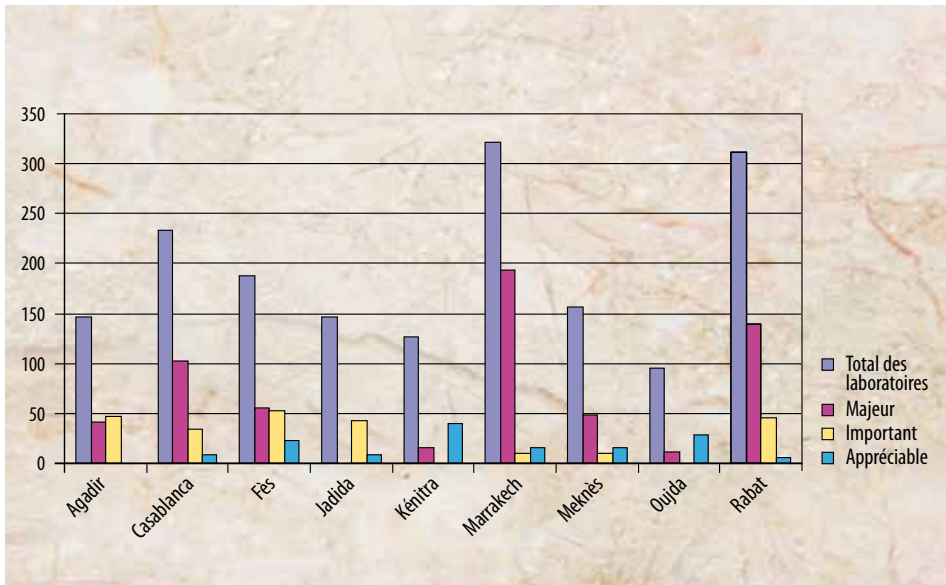
Au Maroc, la majeure partie de la recherche scientifique est une recherche publique. Elle se fait aujourd’hui au sein de :

- 15 Universités, réparties dans 18 villes, comptant 81 Établissements universitaires (Écoles et Facultés) en plus de 4 Instituts universitaires de recherche ;
- 41 Établissements de formation des cadres, dans les domaines scientifique et technique, mais aussi juridique, économique et pédagogique ;
- 15 Établissements publics de recherche placés sous la tutelle de différents Départements ministériels.

En 1997, l’enquête du CNCPRST³ répertoriant les laboratoires en activité a inventorié 910 unités réparties dans 118 établissements publics et privés. Le secteur public représente à lui seul 90%, le secteur semi-public 9% et le privé seulement 1%. Le secteur de l’enseignement supérieur et de la formation des cadres représente 79% des unités de recherche recensées.

Plus de 96 laboratoires de recherche se trouvent à Oujda, dont 11 unités sont classées « majeures » et 29 unités « appréciables », selon la classification du CRDI⁴.

Figure 25 : Classification selon l’importance des principaux laboratoires opérant dans les sciences de base et de l’ingénieur



Source : Sciences de base et de l’ingénieur. Pascal, 2001.

3- Centre National de la Coordination et de la Planification de la Recherche

4- Centre de Recherche du Développement International

Tableau 11 : Domaines de prédilection des principaux laboratoires de recherche

	Agadir	Casa	Fès	El Jadida	Oujda	Rabat
Mathématiques générales		9	8	5	10	16
Probabilité & Statistiques		5	3	1		6
An Num MM		5	7	1	4	5
Mathématiques de gestion		4	2			6
Instrmnts, théo		19	4	5	10	9
Physique nucléaire		1	1	4	1	4
Optic acoustic		3	3	8	2	1
Méca Thermo		23	5	3		7
Plasmas		8				41
Cristallographie		21	16	20	4	22
Solide méc therm		19	4	2	1	7
Surface & interfaces		3	1	5	5	
Transport électronique		3	5	8	3	8
Semi-conducteurs		1	23	3	11	8
Supraconductivité			1	4		
Solide élec & magné		42	32	10		38
Spectroscopie		3	9	3	1	19
Sc des matériaux		7	9	4	5	2
Rhéologie			1	1		
Théor phases		8	2	12	1	2
Electroch. Industrie		8		1		4
Chimie physique		1	14	7	3	6
Chimie minérale		3	9	2	1	1
Chimie organique			1			7
Chimie analytique					3	
Logiciel		1	7		4	3
IA Automatic		6	11	5	5	8
Electronic		13	6	9	3	2
Télécom		1	12	1	3	3
Génie Energ		2	7	1	2	13
Génie Chimique		7	11	1	9	10
Génie Civil Mat		9	6	5	1	13
Métallurgique		1	2	8	9	20
Biotechnologies		6	7	4	1	10
G.Mécanique		2				1
Total des laboratoires	147	233	188	146	96	311
Majeur	41	103	55		11	140
Important	47	34	53	42		46
Appréciable		8	23	8	29	6

Tableau 12 : Domaines de prédilection des principales institutions (hors science médicale)

Domaines/ Invs	UH Ibn Rochd	Univ. Marrakech	IAV	Univ. Rabat	UH Rébat	Hop Rabat	Univ. Casa	UH Avicenne	ENS	U. Fès
Score globale	505	281	188	182	153	143	136	122	117	63
Agr et Sols		25	67	11			1		1	6
Elevage			5	2						
IAA		6	66	6			1			2
Biotech agr		17	10	4			4			1
AGRIC		23	148	23			6		1	9
Bio fondam		9	19	6			6			3
Bio animal		33	24	20	2		9	1	3	5
Bio végét		6	4	1						
Sc Terre		146	16	70			16		30	40
Océano				1						
Géophy			2	1						
Astro										
Phys géné		9		24			18		3	1
Phys nucl		9		16			6		59	2
Plasmas		52		64			55		10	24
Chim minér		26		7			8		10	4
Chim orga		3		6			1			1
Math		38	1	3			7		14	2
Info-Stat		5		1			4			4
SC de BASE		336	66	220	2		130	1	129	86
Sc Ingénieur		107	26	45			58		49	7
Spéc ; notables		Ener	Ener	Ener			Matér		Méc	
		Méc		GChimie			Gi,Chi & méc		Ener	

Suite du Tableau 12

Domaines/ Invs	U. Meknès	U. Oujda	U. Agadir	U. Kenitra	EMI Rabat	U. Tetouan	UH Averroes Casa	U. El Jadida	EHT P	I. Pasteur	E Mines
Score globale	59	49	48	47	46	46	46	35	32	20	14
Agr et Sols	8	2	8	17							
Elevage											
IAA		2		3	2						
Biotech agr	1	2		2				2			
AGRIC	9	6	8	22	2			2			
Bio fondam	3	3	1	1		1				4	
Bio animal	4	18	8	3		6	1		11		
Bio végét	2			1		2					
Sc Terre	26	28	10	22	26			20	20		16
Océano									4		
Géophy											1
Astro											
Phys géné	1		2	1	24	2		2	1		
Phys nucl	3		1	2				5			
Plasmas	15	3	24	6		5		5			
Chim minér	10	3	7	4	4	3		6	1		2
Chim orga	5		1	1		4		2			2
Math	2	2	4	1	1	9		4			
Info-Stat					6	1					
SC de base	71	57	58	42	61	33	1	44	37	4	21
Sc Ingénieur	3	7	10	13	6	5		11	9		3
Spéc ; notables			Méc	Méc				G. chim	Pollution		

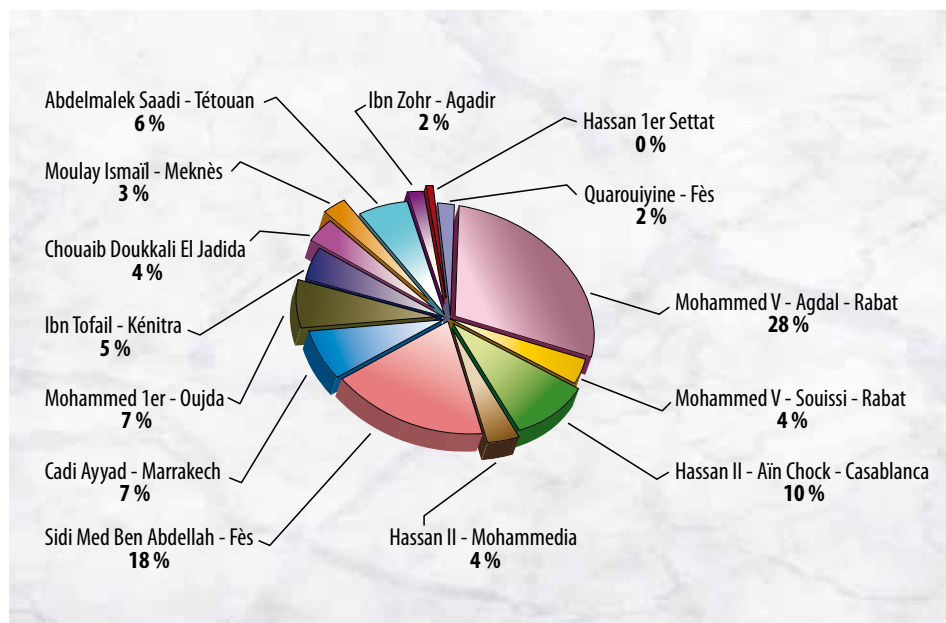
La recherche scientifique marocaine s'effectue principalement dans les Universités. Selon les statistiques les plus récentes du Ministère de l'Enseignement Supérieur, les domaines de recherche dans les établissements universitaires se répartissent ainsi :

- Lettres 20% ;
- Droit et économie 16% ;
- Sciences 15% ;
- Technologie, Sciences et techniques, Sciences de l'ingénieur 30% ;
- Médecine, Pharmacie et Médecine dentaire, 8% ;
- Commerce et gestion 4%.

5.2 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Parmi 17 424 étudiants en troisième cycle, la Région de l'Oriental accueille 7% de l'effectif, soit 1 148 étudiants (année académique 2003-2004).

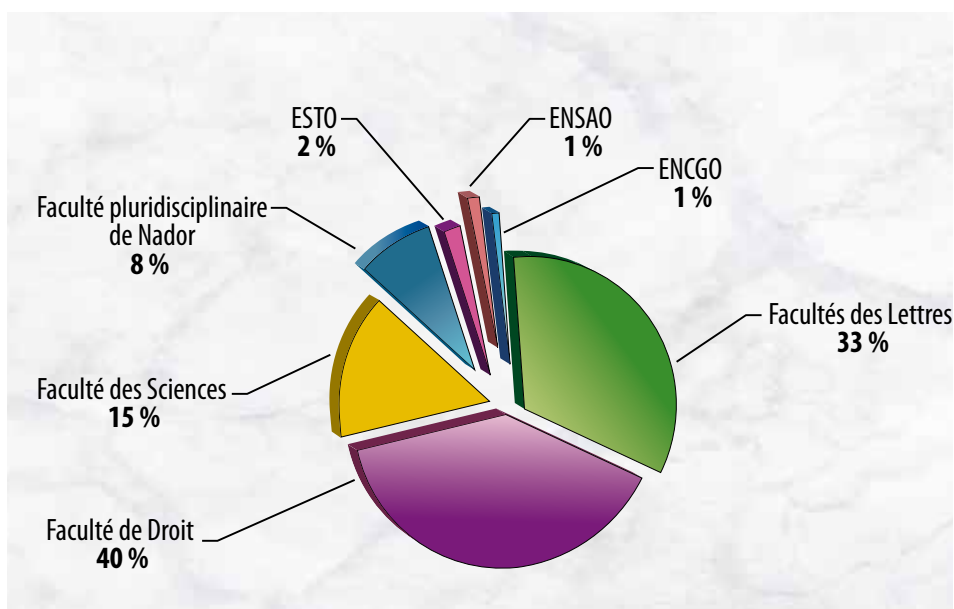
Figure 26 : Effectifs des étudiants en troisième cycle par Université (2003-2004)





Le siège de la Présidence de l'Université Mohammed 1^{er} d'Oujda

Figure 27 : Répartition des étudiants de l'UMP d'Oujda (2005-2006)



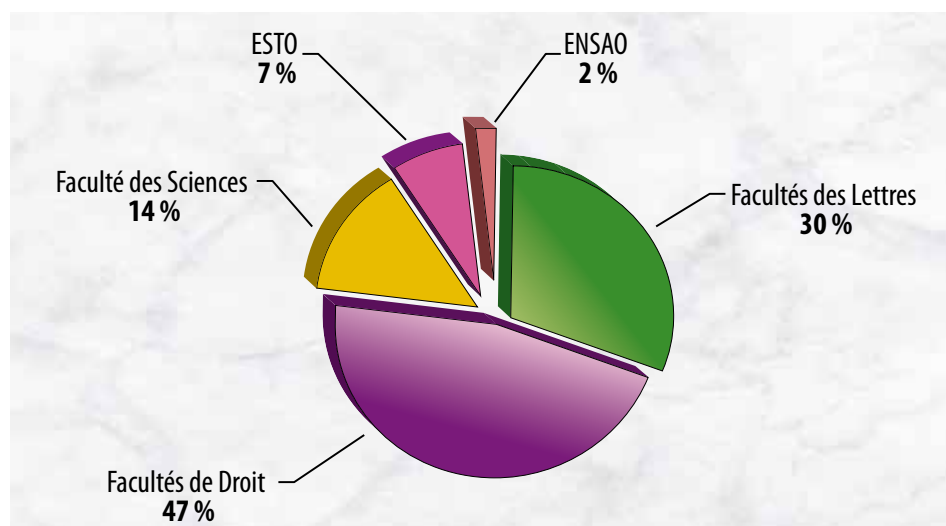


L'Université Mohammed 1^{er} d'Oujda forme aux disciplines dont le marché régional de l'emploi a besoin

Dans la Région de l'Oriental, on compte parmi les 24 572 étudiants à l'Université :

- 40 % d'étudiants en sciences juridiques, sociales et économiques ;
- 33 % en lettres et 15 % en sciences ;
- 8 % des étudiants dans la Faculté pluridisciplinaire de Nador ;
- 4 % des étudiants répartis sur 3 écoles (ESTO, ENSAO, ENCG).

Figure 28 : Répartition des lauréats (2004-2005)



5.3 FORMATION PROFESSIONNELLE

A l'échelle nationale, le nombre d'Établissements de formation professionnelle dans les secteurs public et privé s'élevait en 2006 à 2 267, dont plus de 78% relèvent du secteur privé, soit 1 773. Les effectifs en formation correspondants comportaient 186 601 stagiaires, où le privé ne représentait que 36%.

Pour l'année 2006, on comptait 494 centres de formation publique, dont 213 sous la tutelle de l'OFPPT. La formation professionnelle publique s'effectue également sous la tutelle de différents Départements administratifs (Ministères de l'Agriculture, du Transport, du Tourisme, de la Santé, l'OFPPT, etc). Les effectifs en formation publique à l'échelle nationale étaient en 2006 au nombre de 120 331 stagiaires, dont 82% formés par l'OFPPT, 6% par le Ministère de la Jeunesse et du Sport et 3% respectivement par le Ministère de l'Agriculture et le Ministère du Tourisme.



L'ISTA de Berkane, établissement de l'OFPPT (400 places) dédié au secteur agro-alimentaire

Le rapport entre les effectifs des stagiaires et le nombre d'établissements dans le secteur privé était six fois inférieur à celui du secteur public et douze fois inférieur à celui de l'OFPPT.

Tableau 13 : Nombre d'établissements et effectifs en formation au Maroc

	Public		Privé	Total
	Total	OFPPT		
Nbr. d'établissements (1)	494	213	1 773	2 267
Effectifs des stagiaires (2)	120 331	99 054	66 270	186 601
(2)/ (1)	244	465	37	82

La Figure 29 ci-après permet d'installer la Région de l'Oriental dans le comparatif des Régions du Royaume eu égard au nombre des Établissements et à celui des stagiaires en formation.

Figure 29 : Répartition des EFPP et des effectifs des stagiaires par Régions au titre de l'année 2005/2006

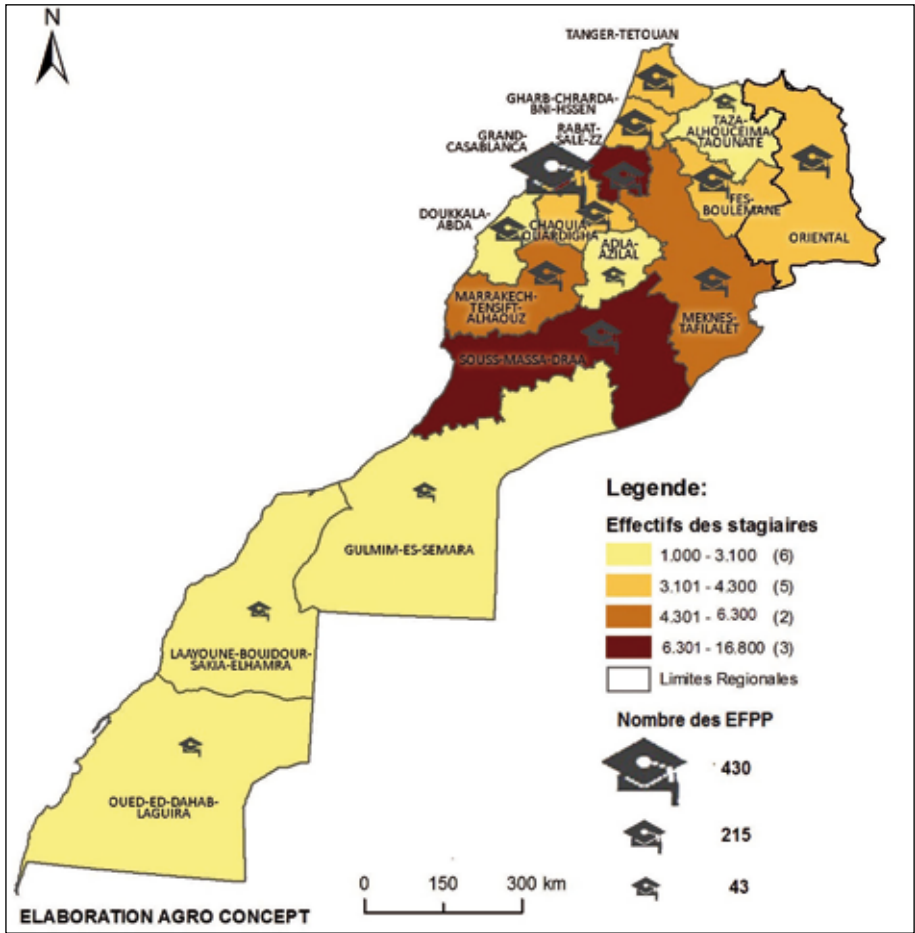
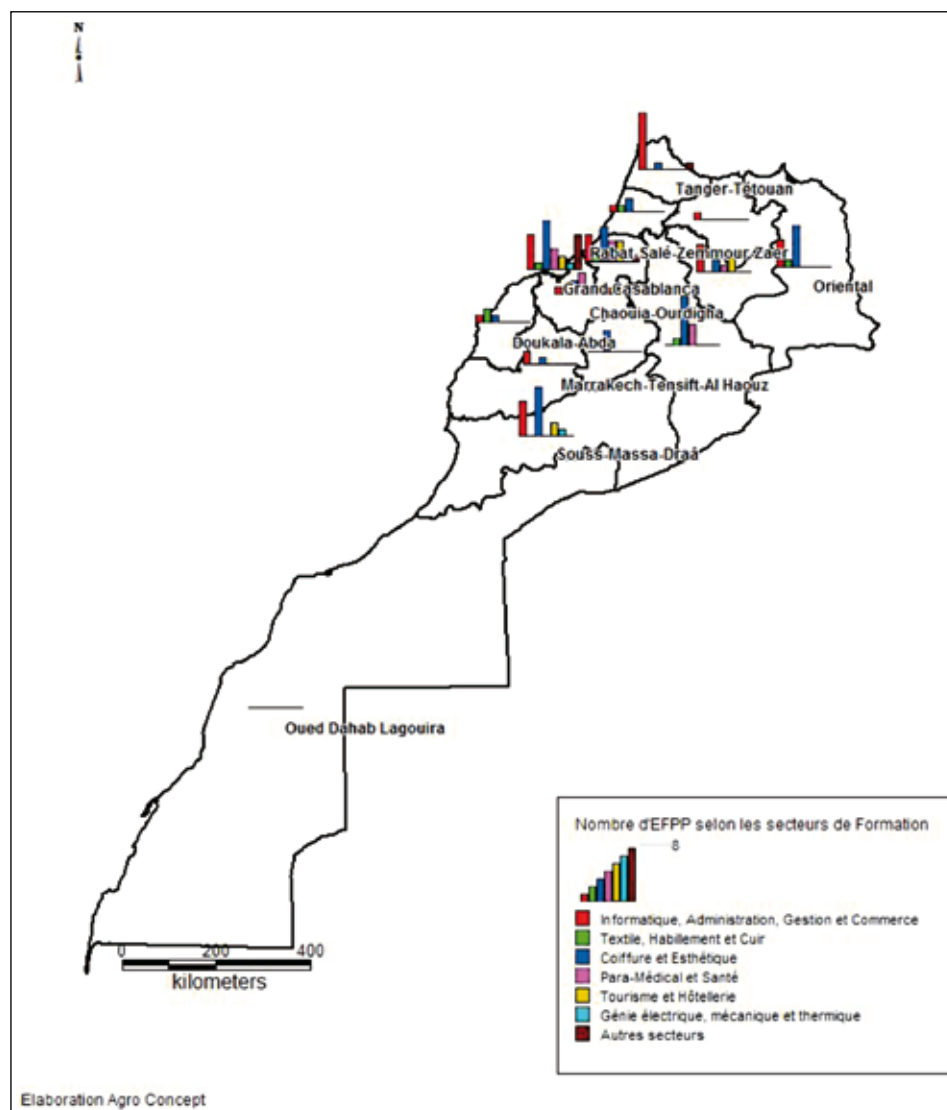


Figure 30 : Répartition des EFPP selon les secteurs de formation par Régions au titre de l'année 2005/2006



L'effectif au Maroc des stagiaires en formation a atteint plus de 120 000 personnes en 2006. Dans la Région de l'Oriental, l'effectif est de plus de 7 000 personnes, soit 6% de l'effectif total du pays. Par niveau de formation, l'effectif des stagiaires en qualification est de 2 839 pour toute la Région, soit 40% de l'effectif global régional. Les techniciens spécialisés représentent 1 372 stagiaires, soit 20% de l'effectif global des stagiaires dans la Région.

Tableau 14 : Effectifs en formation par niveau et Province dans le secteur public en 2005/2006

	Total	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation
Berkane	1 305	233	497	443	132
Figuig	401	-	87	195	119
Jerada	389	-	86	223	80
Nador	1 290	328	309	525	128
Oujda-Angad	3 295	811	886	1 173	425
Taurirt	354	-	52	280	22
Oriental	7 034	1 372	1 917	2 839	906

Figure 31 : Répartition des stagiaires par niveau de formation dans la Région (2005/2006)

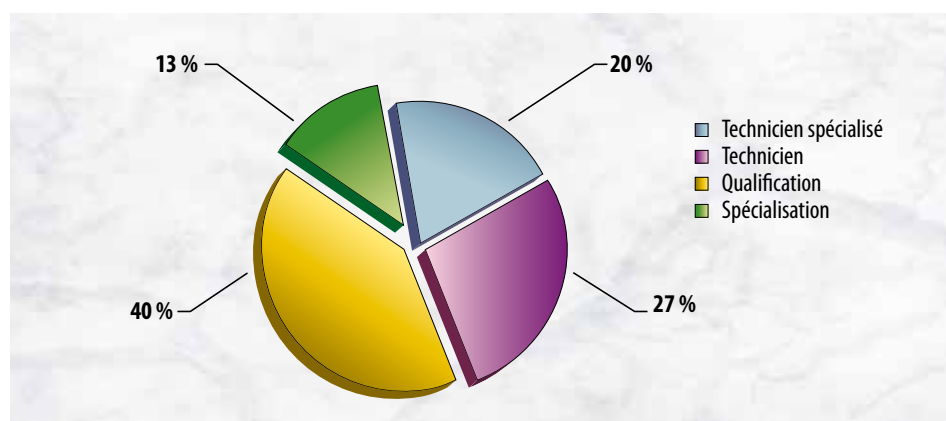
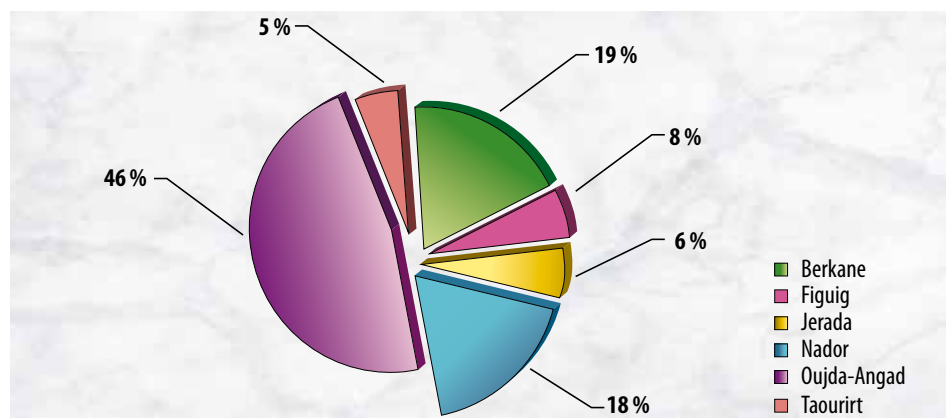


Figure 32 : Répartition des stagiaires en formation professionnelle par Province



5.4 ÉVOLUTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA RÉGION

Les effectifs en formation professionnelle dans les secteurs public et privé sont passés de 8 846 stagiaires en 2002/2003 à 10 336 stagiaires en 2005/2006 dans la Région, soit une augmentation moyenne annuelle de 5%.

Dans le secteur public, le chiffre est passé de 5 092 stagiaires en 2002/2003 à 7 034 en 2005/2006, soit une augmentation moyenne annuelle de 11%. Dans le secteur privé ce chiffre est passé de 3 754 stagiaires en 2002/2003 à 3 302 stagiaires en 2005/2006, soit une baisse moyenne annuelle de 4%.

L'Oriental dispose de 122 Établissements de formation professionnelle privée (EFPP) . Pour 2005, 118 nouveaux EFPP ont obtenu l'autorisation d'exercer dans les différentes Régions, 11 EFPP dans la Région de l'Oriental pour une capacité d'accueil de 345 stagiaires. Ces derniers se répartissent comme suit :

- 6 EFPP dans la branche « coiffure et esthétique » ;
- 4 en « informatique », « administration », « gestion » et « commerce » ;
- 1 dans le « textile, habillement, cuir ».

Figure 33 : Evolution des effectifs en formation dans la Région de l'Oriental

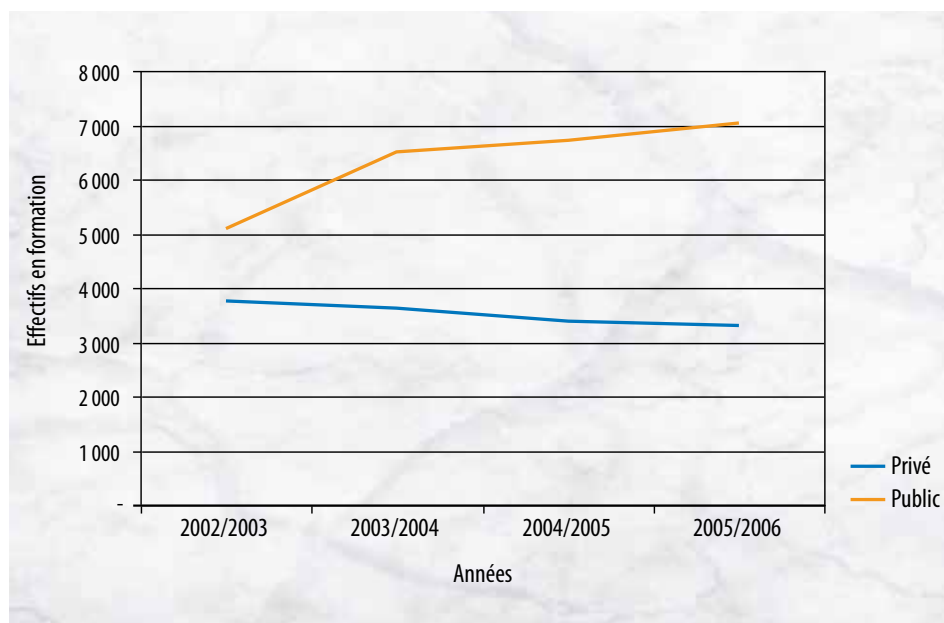
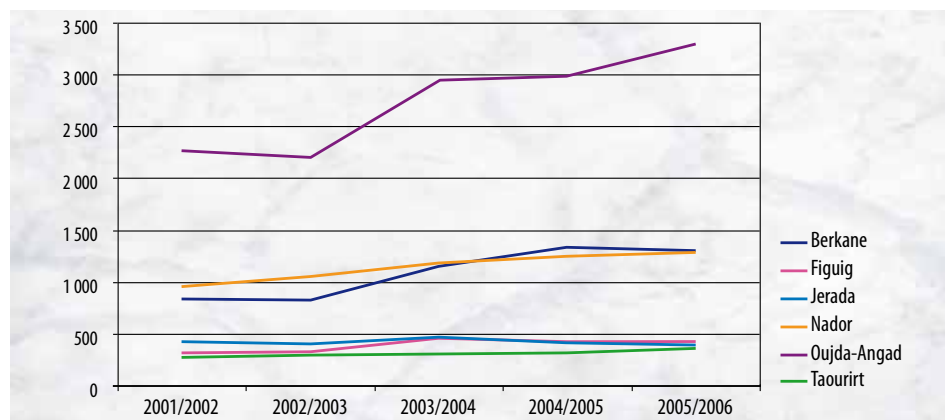


Figure 34 : Evolution des effectifs en formation publique dans la Région de l'Oriental



5.5 DEMANDE DES CANDIDATS À LA FORMATION

D'après les responsables de la formation professionnelle, les demandes de formation sont liées aux intérêts des néobacheliers. Les modes d'information des élèves pour le choix des orientations reposent sur les relations personnelles (proches à l'étranger, bouche-à-oreille). Les métiers demandés en Europe constituent la cible privilégiée des étudiants pour des raisons multiples. « *Les formations sur le tas de courte durée (entre 6 mois et 1 an) sont très demandées et dépassent largement les places disponibles, les étudiants qui viennent s'inscrire ont déjà l'idée d'émigrer vers l'Espagne* », indique le directeur du CQP de Jerada. La perspective de l'émigration a fini par générer une demande de recyclage de la part des licenciés en droit, en littérature et études islamiques. Parmi les métiers demandés en vue de l'émigration, on retrouve les métiers non délocalisables liés aux services et au bâtiment, notamment : Réparateur auto, Construction métallique, Electromécanique, Electricité de bâtiment. En revanche, des métiers comme Plombier et Menuisier ne sont pas sollicités, alors qu'il existe une réelle demande locale pour ces services, notamment pour la création d'entreprises, d'après le Directeur de la formation du CQP de Bouarfa.

Tableau 15 : Demande des étudiants pour les formations dans le CQP de Jerada (2007/2008)

Filière	Inscrits	Admis
Technicien comptable d'entreprises	59	28
Réparateur de véhicules auto	72	33
Ouvrier polyvalent en construction métallique	56	32
Ouvrier polyvalent en soudure	60	60
Electricité d'entretien industriel	35	28
Electromécanique	37	26
Ouvrier qualifié menuisier	8	8
Electricité du bâtiment	60	60

Pour répondre aux besoins de l'économie, des schémas directeurs ont été lancés par l'OFPPPT dans chaque Région. Cependant, le seul schéma directeur qui a vu le jour est celui de la Région du Grand Casablanca, explique le Directeur de la délégation régionale de l'OFPPPT d'Oujda. Selon lui, ceci est explicable par le manque d'expertise dans le domaine de l'ingénierie des ressources humaines.

5.6 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

5.6.1 Enseignement primaire dans le secteur public

Durant l'année académique 2005/2006 en milieu urbain, l'effectif des élèves de l'enseignement primaire dans la Région orientale représente 8% de l'ensemble du pays. En milieu rural, l'effectif des élèves n'excède pas les 6% de celui de l'ensemble du pays.

En milieu urbain, le pourcentage des filles dans le primaire est de 48% pour l'ensemble du pays, il est de 47% dans la Région de l'Oriental. En milieu rural, le pourcentage des filles en primaire est de 45% pour l'ensemble du pays, il est de 45% dans la Région de l'Oriental.

Tableau 16 : Part des filles dans l'effectif scolarisé en primaire pour l'année 2005/2006

	Urbain	Rural
Berkane	47%	45%
Figuig	47%	42%
Jerada	46%	44%
Nador	47%	46%
Oujda-Angad	48%	45%
Taourirt	47%	42%
Oriental	47%	45%
Ensemble	48%	45%

Evolution des effectifs

L'effectif des élèves en milieu urbain dans la Région de l'Oriental est passé de 139 598 élèves en 2003/2004 à 131 867 élèves en 2005/2006, soit une baisse moyenne annuelle de 2%.

En milieu rural, cet effectif est passé de 109 848 élèves en 2003/2004 à 105 933 en 2005/2006, soit une baisse moyenne annuelle de 1%.

Figure 35 : Evolution des effectifs des élèves en primaire par Province en milieu urbain

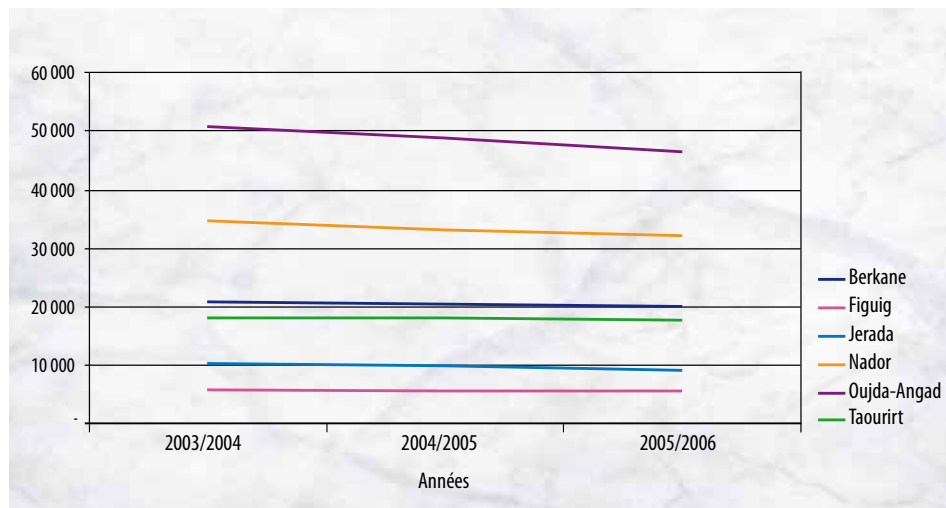
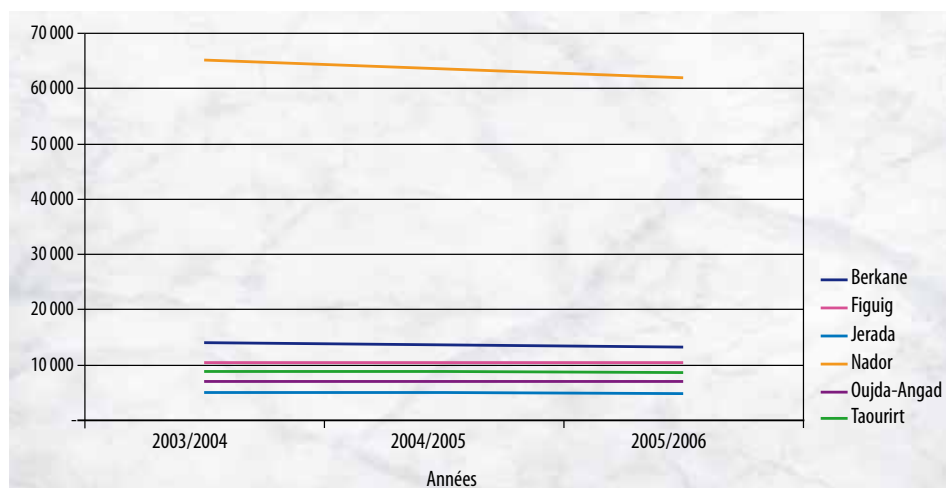


Figure 36 : Evolution des effectifs des élèves en primaire par Province en milieu rural



5.6.2 Enseignement secondaire collégial dans le secteur public

Contrairement à la régression des effectifs en primaire, le secondaire collégial a connu une augmentation des effectifs dans le milieu urbain et rural de l'Oriental. Ainsi, en milieu urbain, l'effectif est passé 57 278 élèves en 2003/2004 à 61 358 élèves en 2005/2006, soit une augmentation moyenne annuelle de 2%.

En milieu rural (21% des élèves de la Région), l'effectif est passé de 14 759 élèves en 2003-2004 à 16 591 en 2005-2006, soit une augmentation moyenne annuelle de 4%.

Tableau 17 : Evolution des effectifs des élèves dans le milieu urbain et rural dans l'Oriental

Filière	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Variation 2004/2006
Oriental (urbain)	57 278	59 249	61 358	2%
Oriental (rural) (1)	14 759	16 017	16 591	4%
Ensemble de l'Oriental (2)	72 037	75 266	77 949	3%
Ensemble du pays (3)	1 134 223	1 198 141	1 274 748	4%
(1)/(2)	20%	21%	21%	
(2)/(3)	6%	6%	6%	

5.6.3 Enseignement secondaire qualifiant public

En milieu urbain dans la Région de l'Oriental, l'effectif des élèves est presque stable en secondaire qualifiant : il est passé de 35 928 élèves en 2003-2004 à 35 501 élèves en 2006. Cependant, en milieu rural, on a remarqué une diminution moyenne annuelle de 4% (entre 2004 et 2006).

Ainsi, la part des élèves en milieu rural par rapport à l'ensemble de l'Oriental est passée de 12% en 2004 à 10% en 2006. Par contre et pour l'ensemble du pays, l'effectif des élèves en secondaire qualifiant public s'est accru de 3% entre 2004 et 2006.

Tableau 18 : Evolution des effectifs dans les milieux urbain et rural dans l'Oriental

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Variation 2004/2006
Oriental (urbain)	35 928	35 563	35 501	0%
Oriental (rural) (1)	4 670	4 296	4 070	-4%
Ensemble de l'Oriental (2)	40 598	39 859	39 571	-1%
Ensemble du pays (3)	573 648	599 549	618 871	3%
(1)/(2)	12%	11%	10%	
(2)/(3)	7%	7%	6%	

D'après les différents responsables des Délégations de l'enseignement national (Service de planification), les principales causes des déperditions et de l'abandon scolaire sont :

- la situation socio-économique de la plupart des ménages ;
- l'éloignement des établissements scolaires et les difficultés d'accès ;
- l'insuffisance des bourses octroyées aux élèves de l'enseignement secondaire collégial et qualifiant ;
- la faiblesse de la capacité d'accueil des internats ;
- l'absence de transport scolaire dans certaines Communes pour l'enseignement secondaire collégial et qualifiant.

Dans la Province de Nador, l'abandon scolaire a atteint jusqu'en Novembre 2006, 5 465 élèves, dont 3 021 élèves dans l'enseignement secondaire collégial, 1 932 en primaire et 512 élèves en secondaire qualifiant. Les Communes qui connaissent un abandon scolaire important sont : Trougout, Temsmane, Tsaft, Hassi Berkane, Boudinar et laazzanen.

Partie 3 : Infrastructures

1.1 GÉNÉRALITÉS

La Région de l'Oriental connaît deux types d'hydraulique :

- la grande hydraulique, zone sous la tutelle exclusive de l'ORMVAM, constituée de quatre plaines (Triffa, Zébra, Garet et Bou-Areg) qui totalisent 65 400 ha ;
- la petite et moyenne hydraulique, qui totalise 32 800 ha, sous l'égide de trois DPA (Nador, Figuig et Oujda), en plus de la PMH de la zone d'action de l'ORMVAM.

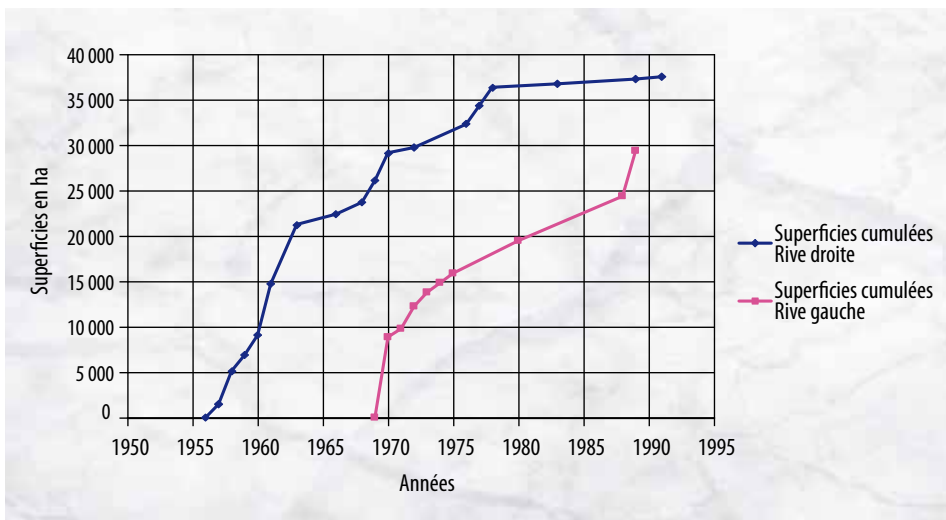
L'aménagement du périmètre de la Basse Moulouya a commencé au début des années 1950. Il est alimenté en eau à partir du barrage de compensation Machraâ Hamadi (mise en eau en 1955).

Le barrage Mohammed V (en amont de Machraâ Hamadi) est le plus important ouvrage de l'aménagement. Avec une capacité initiale de la retenue de plus de 700 Mm³, il devait assurer l'irrigation de plus de 73 000 ha de terres de la grande hydraulique.

Des circonstances - telles que la faiblesse des apports, leur variabilité, l'envasement intensif du barrage, le développement des superficies plantées (environ 20 000 ha actuellement par rapport aux prévisions initiales de 11 000 ha) - ont conduit à une révision à la baisse des objectifs initiaux. Finalement ce sont 65 400 ha qui ont été équipés, répartis en 36 060 ha sur la rive droite (les Triffa) et 29 340 ha sur la rive gauche (Zebra, Bou Areg et Garet).

L'équipement et la mise en eau des différents secteurs se sont poursuivis jusqu'à la fin des années 1980. La Figure 1 ci-après représente l'évolution de l'équipement des différents secteurs du périmètre.

Figure 1 : Evolution des superficies équipées du périmètre de la Moulouya



Les travaux d'aménagement hydro-agricole ont été réalisés au cours des années 1950-1960 ; l'aménagement des plaines de la rive gauche a suivi. Le mode d'irrigation prédominant est le gravitaire. Seuls quelques secteurs de la rive droite (Ain Chebback et Bou Ghriba) ainsi que le périmètre du Garet en rive gauche ont été équipés en aspersion. Le Tableau 1 ci-après donne les dates de mise en eau des différents secteurs de la Basse Moulouya.

Tableau 1 : Années d'équipement et de mise en eau du périmètre

Périmètre	Système d'irrigation	Date de mise en eau	SAU nette équipée (ha)
M1 Triffa gravitaire	Gravitaire	1952-83	35 285
M2 Triffa aspersion	Aspersion	84-91	775
M3 Zebra	Gravitaire	70-75	5 660
M4 Garet	Aspersion	81-90	13 487
M5 Bouareg	Gravitaire	70-73	10 214
Total	-	-	65 421

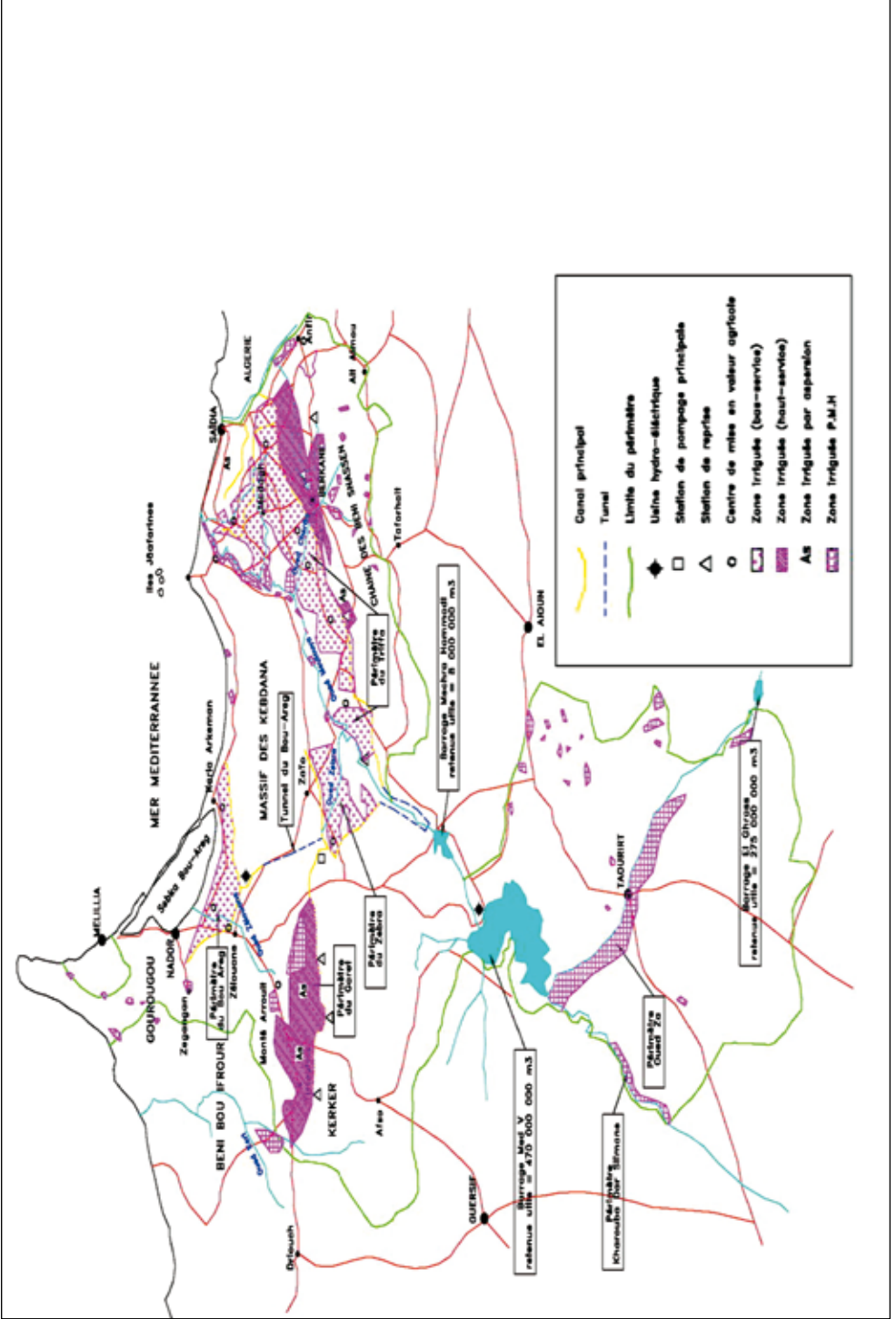
La situation prévisionnelle de l'irrigation dans cet ORMVA se caractérise par :

- la réduction possible de certaines surfaces irriguées suite à l'extension des villes de Berkane et Nador ;
- des risques de remontée de la nappe salée des Triffa, rendant certains sols inaptes aux cultures sensibles au sel.



Des solutions d'alimentation en eau potable sont mises en place dans l'Oriental dans des cas critiques

Figure 2 : l'ossature du réseau principal du périmètre



1.2 DESCRIPTION ET ÉTAT DES CANAUX PRINCIPAUX

Ce sont des canaux en béton de section trapézoïdale avec différents types de revêtement. Les caractéristiques des canaux principaux figurent au Tableau 2 ci-après.

Tableau 2 : Caractéristiques des canaux principaux dans le périmètre de la Moulouya

Canal	Longueur (km)	Capacité max/min (m ³ /s)	Nombre de régulateurs	Type de régulation
Triffa CPBS	83 300	18	26	Amont
Triffa branche A	15 330	3/0,9	9	Amont : 9 giraudets
Triffa branche B	8 985		11	Amont : 9 giraudets, 3 batardeaux
Triffa HS étage 1	15 935	4/1	6	Aval : 6 vannes AVIS
Triffa HS étage 2	1 870	1,1		Aval : SP étage 3
Triffa HS étage 3	4 686	0,55/0,25	2	Aval : 2 vannes AVIS
Triffa HS étage 4				
Zebra amenée	28 575	17/17	6	Amont : 5 vannes AMIL+ 1 giraudet
Zebra canal Zaïo	13 519	4,5/1,5	13	Amont : 4 vannes AMIL+ 8 giraudets
Garet	37 088	6/2,16	8	Aval : 8 vannes AVIS
Bou Areg canal D	21 740	4,5/0,8		Amont : seuils fixes
Bou Areg canal G	9 110	5,5		Amont : seuils fixes
Total	240 138			

La plupart des canaux datent des années 1950-1970 ; l'effet du temps commence à se manifester par la dégradation du revêtement dont un des aspects les plus frappants est la présence de fissures sur les bajoyers. L'efficacité s'en trouve fortement affectée.

En outre, la débitance maximale des deux canaux principaux se trouve fortement réduite par l'envasement intensif, notamment dans les tronçons en amont. On constate un processus d'envasement du canal principal, qui favorise le développement de la végétation aquatique, ce qui réduit encore la vitesse et la capacité du canal et provoque des débordements. La capacité de transport atteint à peine 14,5 m³/s pour la rive droite (comparée aux 18 m³/s en état initial) et 14 m³/s pour la rive gauche (contre 17 m³/s en l'état initial).

D'après l'« Etude d'amélioration de l'exploitation des systèmes d'irrigation et de drainage », BCEOM-MP-1996, 80 à 90% du matériel hydromécanique souffre de dégradations diverses, résultat de leur vétusté et du manque d'entretien. Les principales dégradations et dysfonctionnements sont : l'accumulation des débris et corps flottants, la corrosion et l'usure, le mauvais réglage, le vandalisme, etc. En outre, le mode de régulation des canaux n'est pas homogène.

Tous ces problèmes provoquent des pertes d'eau, un mauvais fonctionnement et ne permettent plus d'assurer une gestion satisfaisante de l'eau dans les réseaux.

Suite à une importante campagne de remise à niveau du matériel menée par l'ORMVAM, l'essentiel de l'équipement est réhabilité.



L'embouchure de la Moulouya, seul vrai fleuve régional pérenne de grande capacité et clé de l'irrigation des principaux sites agricoles

1.3 RÉSEAU EN CANAUX PORTÉS

Il s'agit d'un réseau constitué de 337.3 km de canaux secondaires, de diamètres compris entre 800 et 1460 mm, et de 807.9 km de réseau tertiaire de diamètres compris entre 700 et 390 mm, avec leurs ouvrages annexes et l'appareillage hydromécanique y afférant, dans les plaines des Triffa, Zebra et Bou Areg.

1.4 RÉSEAU SOUS PRESSION

Le réseau sous pression est ramifié et constitué de conduites enterrées (en BP pour les diamètres de 500 à 1200 mm et amiante-ciment pour les diamètres de 80 à 450 mm) avec la robinetterie et les appareillages correspondants. Ce réseau équipe les 3 secteurs de la plaine du Garet et 2 secteurs des Triffa (Bou Ghriba et Ain Chebbak).

Les principaux problèmes rencontrés :

- dans les stations de pompage, des pannes de l'appareillage de filtration et des groupes de pompage ;
- des fuites et dérèglages des bornes d'irrigation suite notamment à des cassures faites par les agriculteurs (un programme de réhabilitation des bornes est en cours) ;
- des problèmes avec le matériel mobile d'irrigation, qui s'avèrent mal entretenu par les agriculteurs.

1.5 EFFICIENCE DU RÉSEAU

Tableau 3 : Efficience du réseau d'irrigation et son évolution

Année	Volume en Mm ³		Efficienc
	Laché	Facturé	en %
1980	502	322	64
1981	362	204	56
1982	213	137	64
1983	307	202	66
1984	161	109	68
1985	167	116	69
1986	241	170	71
1987	371	257	69
1988	282	188	67
1989	263	170	65
1990	361	263	73
1991	343	258	75
1992	319	240	75
1993	132	95	72
1994	328	230	70
1995	274	220	80
1996	345	279	81
1997	361	290	80
1998	308	248	81
1999	203	156	77
2000	114	72	63

Cette efficience représente le ratio des volumes lâchés au niveau du barrage pour les besoins de l'agriculture et les volumes d'eau facturés aux usagers.

2.1 ASPECT INSTITUTIONNEL

Plusieurs organismes interviennent dans l'alimentation en eau potable : l'ONEP, les Municipalités, les Régies et les Communes. Dans les centres urbains, la gestion de l'AEP peut être conduite selon les trois modalités suivantes :

- gestion de la production et de la distribution assurée par l'ONEP ;
- gestion de la production seule assurée par l'ONEP, la distribution étant alors prise en charge par la Municipalité ou confiée à une Régie municipale ;
- production et distribution assurées par la Municipalité ou une Régie de Municipalité.

Oujda et Nador, ont confié la gestion des ouvrages de production et de distribution à des Régies autonomes de distribution d'eau (RADEEO pour Oujda et RADEEN pour Nador).

Par ailleurs, depuis janvier 2004, l'AEP rurale a été prise en charge par l'ONEP, qui a défini une stratégie pour la généralisation de l'AEP en milieu rurale et dont les principaux éléments peuvent être synthétisés comme il est explicité ci-après.

2.1.1 Contexte

Le secteur de l'AEP rurale au Maroc est complexe. Contrairement à la distribution d'eau en milieu urbain, il exige une maîtrise de paramètres d'ordre social, économique et naturel, même si sur le plan technique les problèmes rencontrés sont généralement moins complexes qu'en urbain.

2.1.2 Nouveaux objectifs et perspectives du secteur

L'objectif fixé par l'ancien programme (PAGER) d'atteindre un taux d'accès à l'eau potable de 80% en 2010 a été révisé à la hausse. Désormais, la barre est placée très haut, en vue de rattraper le retard constaté par rapport à l'urbain. Le nouvel objectif des pouvoirs publics était d'atteindre un taux d'accès de plus de 90% en 2007.

2.1.3 Éléments de stratégie

- Des principes fédérateurs:
 - le droit à l'eau et la satisfaction des exigences de service public ;
 - un développement harmonieux de l'AEP ;
 - la réduction des coûts d'intervention en milieu rural ;
 - le développement local.
- Des axes stratégiques d'intervention de l'ONEP pour la généralisation de l'eau potable :
 - le développement de la généralisation de l'accès à l'eau potable (cet axe concerne la mobilisation et la mise en place des investissements pour atteindre les objectifs fixés) ;
 - la sécurisation et la pérennisation par la mise en place des modes de gestion appropriés à même de réduire les coûts d'intervention de l'ONEP et de garantir la durabilité des systèmes d'AEP existants ou projetés.

2.1.4 Mesures d'accompagnement pour la mise en oeuvre de cette stratégie

Plusieurs dispositions ont été prises pour la mise en oeuvre dans les meilleures conditions du programme de la généralisation; elles interviennent sur le plan organisationnel, financier et réglementaire.



La retenue d'eau du barrage Hassan II, dernier-né des grands barrages de la Région de l'Oriental

2.2 DEMANDE EN EAU POTABLE

2.2.1 Demande en eau potable en milieu urbain

2.2.1.1 Caractérisation de la consommation passée

Les centres urbains ont été classés en 3 catégories : grandes villes (Oujda et Nador), villes moyennes et petits centres. Le Tableau 4 ci-après récapitule les statistiques de la demande en eau par catégorie de centre urbain.

Tableau 4 : Evolution de la consommation en eau potable et industrielle par catégorie de centre (en 1000 m³/an)

Type de ville	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	%	TAA
Grandes villes	29 266	27 311	26 552	25 234	27 935	29 019	28 183	27 824	29 228	29 959	31 702	54.3	3.67
Villes moyennes	11 535	11 453	14 153	14 259	15 192	16 826	15 705	16 559	16 489	17 668	19 598	33.6	5.44
Petits centres	4 276	4 364	4 730	4 389	4 388	4 886	5 160	5 461	5 791	6 380	7 097	12.1	5.20
Total	45 077	43 128	45 435	43 882	47 515	50 732	49 048	49 844	51 508	54 007	58 397	100	

TAA : Taux d'accroissement moyen annuel

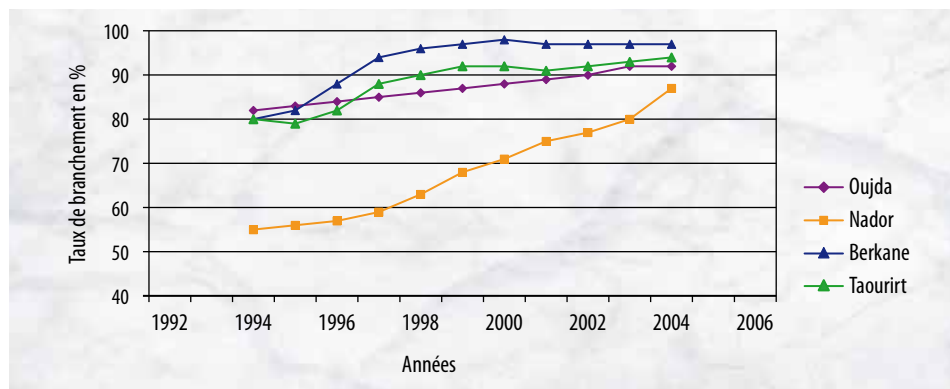
Oujda et Nador représentent plus de la moitié (54%) de la consommation urbaine. Les villes moyennes et les petits centres enregistrent un taux d'accroissement annuel de plus de 5%, vs 1,6% pour les deux grandes villes.



La retenue d'eau du barrage Mohammed V, clé du développement de l'agriculture dans le bassin de la Moulouya

L'autre aspect caractéristique de la consommation est la prédominance de la consommation de la population branchée, avec près de 84,2 % du volume total. Les consommations des administrations et de l'industrie représentent respectivement 8,4% et 4,4%. L'évolution passée du taux de branchement des 2 grandes villes et de 2 villes moyennes est intéressante à examiner, comme le montre la Figure 3 ci-après.

Figure 3 : Evolution du taux de branchement dans les principales villes





Au Sud, au delà de Talsinnt, les cours d'eau revêtent le caractère d'oueds du désert

On en retient que :

- la ville de Berkane enregistre les plus forts taux de branchement (98%) ;
- le taux de branchement à Nador s'est accru selon un rythme rapide de 2% par an pour atteindre en 2004 la valeur de 89% ;
- la ville de Nador a été la ville la moins dotée en branchements particuliers (l'évolution a commencé en 1997 pour approcher un taux de branchement d'environ 90%).

Tableau 5 : Evolution de la consommation des particuliers branchés (en m³/j)

Type de ville	1994	2004	TAA
Grandes villes	33 723	38 187	1,3%
Oujda	27 668	29 770	0,7%
Nador	6 055	8 417	3,3%
Villes moyennes	15 444	26 975	5,7%
Berkane	6 419	8 622	3,0%
Sidi Slimane-Chraa	935	1 645	5,8%
Bouarfa	879	1 270	3,7%
Jerada	0	2 211	-6,8%
Al Aroui	872	1 860	7,9%
Bni-Ansar	883	1 830	7,6%
Zaïo	1 008	1 925	6,7%
Zeghanghan	546	1 181	8,0%
lhaddaden	104	551	18,1%

L'évolution du taux d'accroissement de la consommation des particuliers branchés s'est effectuée différemment entre les catégories des villes :

- un accroissement important et de même importance dans les villes moyennes (5,7% par an) et les petits centres (4,9%) ;
- un taux est plus faible dans les grandes villes (1,3%) ;
- à l'échelle de la Région, l'accroissement moyen de la consommation des particuliers branchés est d'environ 3,1%.

L'analyse de l'évolution des dotations des particuliers branchés a montré une tendance générale de baisse de cette dotation dans les grandes villes qui se stabilise autour de 75 l/j/hab. à partir de 2000. Par contre, dans les villes moyennes, elle est très variable avec une stabilisation relative à partir de 2002.

Tableau 6 : Dotations futures des particuliers branchés en (l/j/hab)

	1994	1995	1998	2000	2002	2004
Oujda Angad	90	87	84	83	76	75
Nador	98	91	86	84	82	77
Villes Moyennes	70	65	64	62	62	61

2.2.1.2 Projection de la demande

Pour les projections futures des différents ratios de la consommation, le PDAIRE a retenu, en première hypothèse, les valeurs communiquées par l'ONEP/DPS. Ces valeurs tiennent compte des objectifs de l'ONEP et des différentes Régies. Les fiches-besoins présentées en annexe récapitulent les valeurs retenues, pour l'estimation des besoins futurs en eau urbaine (grandes, moyennes et petites villes).

- Dotations des particuliers branchés

Ainsi, pour l'estimation des besoins futurs en eau, le PDAIRE maintient les dotations des particuliers branchés conformes aux prévisions ONEP, comme indiquées dans les tableaux de demande en eau en annexe. Les dotations sont de 80 et 85 l/hab/j respectivement pour Oujda et Nador et varient entre 50 et 70 l/hab/j pour les villes moyennes, sauf pour Berkane où elle a été fixée au niveau élevé de 95 l/hab/j.

- Consommation administrative

Les dotations administratives retenues pour les projections des besoins varient selon le centre. Elle sont fixées à 10 l/hab/j pour les grandes villes (Oujda et Nador) et varient de 3 à 15 l/hab/j pour les centres moyens.

Pour les petits centres il a été retenu une valeur moyenne de 6 l/hab/j.

- Consommation industrielle

Deux catégories de consommation industrielle sont envisagées : les industries diffuses et les industries concentrées en pôle de développement industriel.

Pour les industries diffuses, les dotations ONEP ont été maintenues (de 3 et 8 l/hab/j respectivement pour Oujda et Nador et de 2 à 5 l/hab/j pour les villes moyennes) ; des dotations plus fortes sont retenues pour les villes de Berkane (8l/hab/j) et Taourirt (10 l/hab/j).

Pour le pôle développement industriel dans la Région de l'Oriental (PDIRO) les besoins des sites industriels sont déterminés sur la base de dotations suivantes :

- Parc industriel de Selouane : 40 m³/j/ha ;
- Parc industriel de Boughriba à Berkane : 40 m³/j/ha ;
- Oujda Technopole : 40 m³/j/ha ;
- Zones franches portuaires (intra et extra) de Nador : 20 m³/j/ha ;

Ceci détermine le besoin en eau au terme de développement de ces parcs industriels.

Tableau 7 : Besoins des parcs industriels projetés

Parc	Superficie (ha)	Dotation moyenne (m ³ /ha/j)	Demande en eau (Mm ³ /an)
Selouane	72	40	1,1
Boughriba	58	40	0,8
Oujda Technopole	34	40	0,5
Zones Franches (20 +45)	65	20	0,5
Total			2,9

2.2.1.3 Synthèse de la demande en eau

Sur la base des ratios de consommation ci-avant, la projection de la demande en eau a pu être établie. Le Tableau 8 présente les principaux résultats de l'évolution prévisionnelle.

Tableau 8 : Evolution de la demande en eau urbaine par catégorie de ville (1000 m³/an)

Catégorie	2004	2005	2010	2015	2020	2025	2030	TAA
Grandes villes	31 702	31 778	30 106	31 040	32 163	34 674	37 382	0,64%
Villes moyennes	19 598	20 043	19 933	21 039	23 096	25 461	28 082	1,39%
Petits centres	7 097	10 324	9 980	10 679	11 892	13 073	14 379	2,75%
Total	58 397		60 019	62 758	67 150	73 208	79 843	1,21 %

2.2.2 Demande en eau potable en milieu rural

2.2.2.1 Données démographiques

Tableau 9 : Population rurale

Province	Nombre de douars / localités			Population rurale (recensements)			Ménages 2004	
	1982 (douars)	1990 (*) (localités)	1994 (douars)	1982	1994	2004	Nombre	Hab/mén.
Berkane & Taourirt	-	-	409		169 273			
Berkane						114 183	24 934	4,6
Taourirt						87 431	12 976	6,7
Jerada	-	-	206		66 050	41 030	6 361	6,5
Oujda-Angad	692	863	179	301 843	52 479	66 292	11 420	5,8
Nador	745	1 194	780	478 193	436 990	359 532	64 613	5,6
Figuig	166	189	223	64 907	65 912	66 271	11 590	5,7
Total général	1 603	2 246	1 182	844 943	555 381	492 095	87 623	5,6
en % du national	5%	6%	4%	7%	4%	4%	4%	0,9
Total national	31 473	39 302	31 915	11 689 156	12 624 713	13 428 074	2 225 455	6,0

(*) : Enquête nationale réalisée par la DRPE, dans le cadre du Plan Directeur National d'AEP rurale

2.2.2.2 Caractéristiques du service actuel de l'eau potable

La situation de l'AEP en milieu rural peut être caractérisée par :

- le nombre de systèmes d'AEP (SAEP) ;
- le nombre de localités desservies par ces SAEP ;
- la population rurale desservie par branchement individuel (à domicile) et par suite évaluer le taux de branchement.

Le Tableau 10 ci-après page suivante récapitule les données tirées de l'enquête nationale de l'ONEP (2004) dans le cadre de l'étude de diagnostic du secteur de l'AEP rural.

Tableau 10 : Situation de l'AEP du monde rural dans la Région de l'Oriental

Province	Nombre de douars		Population rurale 2004	Population desservie en eau potable fin 2004		Nombre de localités desservies						Taux de branchement			dont		
	1990 (localités)	1994 (RGHP)		Pop. desservie	Taux d'accès (%)	DGH	ONEP	CR & Province	Autres	Total	Pop. Branchée	TB (%)	AUE	CR	ONEP		
Berkane & Taourirt	-	409															
Berkane			114 183	111 899	98,0%	31	65	68	11	175	67 012	59%	8 737	3 943	54 088	47,4%	
Taourirt			87 431	74 111	84,8%	106	13	122	30	271	12 226	18%	6 274	2 582	3 370	5,1%	
Jerada	-	206	41 030	34 706	84,6%	38	6	4	67	115	10 471	26%	1 660	60	2 141	5,2%	
Oujda Angad	863	179	66 292	30 196	45,5%	67	12	13	7	99	34 760	10%	170	10 695	19 973	5,6%	
Nador	1 194	780	359 532	181 131	50,4%	115	15	123	63	316	8 064	12%	3 248	4 796	0	0,0%	
Figuig	189	223	66 271	26 529	40,0%	80	16	19	27	142	11 387	13%	2 756	131	497	0,6%	
Total	2 246	1 182	734 739	237 856	48,3%	437	127	349	205	1 118	143 920	20%	22 845	22 207	80 069		
						39%	11%	31%	18%		20%		3%	3%	11%		

Ce tableau soulève les commentaires suivants :

- les centres ruraux constituant le noyau de développement des Communes sont desservis en premier par des réseaux de distribution et branchements individuels et le service souvent assuré par la Commune est en général médiocre (faute de moyens humains et matériels) ;
- on assiste actuellement à une forte demande des Communes auprès de l'ONEP pour une session du service de l'eau à ce dernier dans le cadre des contrats de gérance, mais le rythme actuel d'intervention de l'ONEP, ne permet pas de répondre à ces demandes (de plus cette opération est subordonnée à un ensemble de préalables, notamment la mobilisation par les Communes concernées de 30% du coût d'investissement et l'application des tarifs de vente à la distribution en vigueur dans les centres ONEP) ;
- au sein des douars, des efforts considérables ont été déployés pour la desserte en eau potable du monde rural, ce qui a porté ce taux d'accès des populations rurales à 48,3% en 2004, soit la desserte de 237 856 habitants répartis sur quelques 1 118 localités ;
- la répartition géographique du taux d'accès reste déséquilibrée entre les différentes Provinces (de 98% dans la Province de Berkane à 40% dans la Province de Figuig) ;
- en dépit d'un taux d'accès à l'eau potable évalué à 48,3% (population desservie / population totale), le nombre de localités touchées par le programme ne représente que 49% du nombre total de localités, ce qui s'explique par le fait que les projets réalisés ont concerné essentiellement les localités de plus grande taille ;
- les localités restant à desservir sont certainement plus difficiles que celles déjà équipées et présentent des conditions sociales, techniques et hydrogéologiques beaucoup plus onéreuses, d'où la nécessité d'actualiser les paramètres de planification pour tenir compte de ces conditions spécifiques (habitat dispersé, poids démographique faible, ressource lointaine et/ou profonde, ressource superficielle, etc.).

2.2.3 Evolution de la demande en eau du monde rural

2.2.3.1 Paramètres de calcul de la demande en eau

Taux d'accès à l'eau potable

A la lumière des données de la situation actuelle et des objectifs retenus par les pouvoirs publics pour la généralisation de l'eau potable au milieu rural (90% à l'horizon 2007), les objectifs de taux d'accès retenus en fonction des taux d'accès en 2004 figurent au Tableau 11 ci-après.

Tableau 11 : Taux d'accès à l'eau potable

	Taux d'accès 2004	Taux d'accès / objectifs 2030
Objectifs taux d'accès à l'échelle provinciale (%)	<70%	95%
	≥70	100%

Mode de desserte

Des objectifs ont été fixés en fonction du type d'habitat et des taux de pénétration observés en 2004, comme le montre le Tableau 12 ci-après page suivante.

Tableau 12 : Taux objectifs de pénétration des branchements individuels par type d'habitat

	TB observé 2004	Taux d'accès objectifs 2030		
		Habitat groupé	Habitat dispersé	Divisé (éclaté)
Objectifs taux d'accès à l'échelle provinciale (%)	0%	85%	60%	60%
	0 - 10%	85%	65%	70%
	10 - 20%	85%	65%	75%
	20 - 30%	90%	70%	80%
	30 - 50%	90%	70%	80%
	50 - 70%	95%	70%	80%
	>70%	95%	70%	80%

Dotation en eau de la population rurale

Les dotations proposées pour la consommation de la population branchée et non branchée tiennent compte des consommations effectives à partir des installations réalisées et des caractéristiques de chacune des Provinces (concurrence des ressources en eau alternatives, revenus des ménages, habitudes des populations, etc.).

- Dotation des populations branchées :
 - 50 l/hab/j pour les Provinces de Berkane et Nador
 - 45 l/hab/j pour les Province de Figuig, Jerada, Oujda-Angad et Taourirt
- Dotation des populations non branchées :
 - 25 l/hab/j pour les Provinces de Berkane et Nador
 - 20 l/hab/ pour les Provinces de Figuig, Jerada, Oujda-Angad et Taourirt.

Résultats des calculs

Les résultats des calculs consignés dans le Tableau 13 ci-après, fait ressortir l'évolution de la demande en eau potable de la population rurale entre 2010 et 2030.

Tableau 13 : Evaluation de la demande en du monde rural dans l'Oriental

Province	Prévisions démographiques (hab.)					Demande en eau moyenne (m ³ /jour)				
	2010	2015	2020	2025	2030	2010	2015	2020	2025	2030
Berkane	112 303	118 032	122 525	127 189	132 031	4 928,9	6 120,9	7 364,3	7 774,9	8 206,1
Figuig	74 985	80 780	84 901	89 232	93 784	2 006,5	2 580,9	3 599,6	4 063,4	5 055,2
Jerada	52 151	57 579	63 572	68 485	73 778	1 333,5	1 740,9	2 509,5	3 180,3	4 052,7
Nador	361 605	370 736	375 393	380 109	384 884	9 377,6	13 044,6	15 390,6	20 915,6	22 632,0
Oujda Angad	37 916	38 873	39 361	39 855	40 356	919,8	1 099,3	1 615,8	1 756,5	2 095,4
Taourirt	91 382	94 861	97 256	99 712	102 230	2 251,6	2 744,1	4 060,4	4 480,1	5 438,1
Total	730 342	760 861	783 008	804 582	827 063	20 817,9	27 330,7	34 540,2	42 170,8	47 479,5
Total en Mm³/an					4,91	7,60	9,98	12,61	15,39	17,33

2.2.3 Récapitulatif de la demande en eau potable et industrielle

2.2.3.1 Province de Nador

En 2030, la demande en AEPI à l'échelle de la Province de Nador s'élèvera à 50 Mm³/an, ce qui correspond à 1 590 l/s à la production et ce pour une population qui serait d'environ 1,02 million d'habitants.

Le Tableau 14 ci-après récapitule par milieu de résidence, la population, la demande en eau en Mm³/an et en l/s à la production entre 2004 et 2030.

Tableau 14 : Récapitulatif de la demande en AEPI pour la Province de Nador

	Population(1000 x Hab.)				Demande(Mm ³ /an)				Demande (l/s)			
	2004	2010	2020	2030	2004	2010	2020	2030	2004	2010	2020	2030
Urbain	377,7	432,9	533,0	639,0	15,4	24,5	35,0	39,2	489	776	1 111	1 242
Rural	350,9	361,6	375,4	384,9	1,92	3,28	5,47	8,15	61	104	173	258
S. Total	728,6	794,5	908,4	1 023,9	17,33	27,76	40,49	47,32	550	880	1 284	1 501
Cheptel					2,26	2,34	2,52	2,72	72	74	80	86
Total					19,6	30,1	43,0	50,0	621	955	1 364	1 587

2.2.3.2 Province de Berkane

La demande en eau potable des Municipalités, Centres et Douars ainsi que les stations touristiques de la Province serait de 26,3 Mm³/an, soit 834 l/s environ à la production pour une population de 394 811 habitants.

Le Tableau 15 ci-après récapitule la demande en eau dans la Province de Berkane.

Tableau 15 : Récapitulatif de la demande en eau pour la Province Berkane

	Population (1000 X Hab)			Demande (Mm ³ /an)			Demande eau (l/s)		
	2010	2020	2030	2010	2020	2030	2010	2020	2030
Douars et Centres		122,5	132	1,8	2,7	3	57,1	85,7	95,2
Municipalités (Mm ³)		220,9	262,8	10,3	11,3	13,4	327,0	358,7	425,4
Nouvelle station touristique de Saïdia (Mm ³)				2,6	4,12	4,12	82,5	130,8	130,8
4 000 employés Fadesa / Saïdia (Mm ³)				0,4	0,45	0,53	12,7	14,3	16,8
Extension station de Saïdia					3,67	3,67	0,0	116,5	116,5
Park Industriel Boughriba à Berkane				0,28	0,85	0,85	8,9	27,0	27,0
Besoins du cheptel				0,6	0,7	0,7	19,0	22,2	22,2
Total	296,5	343,4	394,80	16,0	23,8	26,3	507,3	755,2	834,0

2.2.3.3 Préfecture de Oujda-Angad

En 2030, la population de la Préfecture d'Oujda-Angad avoisinerait 693 600 habitants, presque tous urbains et la demande en eau serait d'environ 30 Mm³/an, soit 950 l/s à la production.

Tableau 16 : Récapitulatif de la demande en AEPI de la Province d'Oujda

	Population (1000 x hab)			Demande en eau (Mm ³ /an)			Besoin à la production (l/s)			
	2010	2020	2030	2010	2020	2030	2004	2010	2020	2030
Oujda-Angad	470,6	546,2	633,9	23,4	23,8	27,6	829,7	743,5	755,0	876,3
Bni-Drar	10,6	13,8	17,7	0,3	0,4	0,5	9,6	10,8	13,4	17,1
Neima	1,3	1,5	1,7	0,1	0,1	0,1	3,1	3,5	4,1	4,7
Zone industrielle Bni Khaled				0,2	0,2	0,2		7,9	7,9	7,9
Ain Sfa	5,2	5,4	5,6	0,05	0,08	0,11	0,9	1,5	2,6	3,3
Bni Khaled	7,3	7,6	7,8	0,06	0,11	0,15	1,2	2,1	3,6	4,7
Bsara	2,0	2,1	2,1	0,02	0,03	0,04	0,3	0,6	1,0	1,3
Isly	11,2	11,7	11,9	0,10	0,17	0,23	1,9	3,2	5,5	7,2
Mestferki	5,0	5,2	5,3	0,04	0,08	0,10	0,8	1,4	2,5	3,2
Sidi Boulenouar	3,6	3,8	3,9	0,03	0,06	0,07	0,6	1,0	1,8	2,3
Sidi Moussa Lemhaya	3,5	3,7	3,8	0,03	0,06	0,07	0,6	1,0	1,7	2,3
Urbains	482,5	561,5	653,3	24,1	24,6	28,6	842,5	765,7	780,4	906,0
Rural	37,9	39,4	40,4	0,3	0,6	0,8	6,4	10,6	18,7	24,3
Total	520,4	600,8	693,6	24,5	25,2	29,3	848,9	776,4	799,1	930,2
Besoins / cheptel				0,52	0,56	0,61	15,8	16,5	17,8	19,3
Demande en eau totale				25	26	30	865	793	817	950

2.2.3.4 Province de Taourirt

La demande en eau potable à l'horizon 2030 dans Province de Taourirt atteindrait environ 10 Mm³/an pour satisfaire une population de l'ordre de 323 000 habitants, dont quasiment le tiers serait constitué de ruraux.

Tableau 17 : Récapitulatif de la demande en eau pour la Province de Taourirt

Villes, centres et Communes rurales	Population (1000 x hab)				Demande en eau (Mm ³ /an)				Besoin à la production (l/s)			
	2004	2010	2020	2030	2004	2010	2020	2030	2004	2010	2020	2030
Taourirt	80,0	95,6	125,9	162,8	3,5	3,9	4,5	5,8	110,0	122,8	142,6	184,3
El-Aioun	34,8	38,0	44,1	51,2	0,9	1,0	1,1	1,3	28,6	32,7	36,4	42,3
Debdou	4,6	5,0	5,8	6,8	0,2	0,2	0,2	0,3	5,8	6,4	7,5	8,7
El Atef	2,5	2,6	2,8	2,9	0,015	0,023	0,042	0,056	0,5	0,7	1,3	1,8
Oulad M'hammed	2,2	2,3	2,4	2,5	0,01	0,02	0,04	0,05	0,4	0,6	1,2	1,6
Sidi Ali Belkasssem	13,9	14,5	15,4	16,2	0,08	0,13	0,24	0,31	2,7	4,1	7,5	10,0
Sidi Lahsen	9,8	10,2	10,9	11,4	0,06	0,09	0,17	0,22	1,9	2,9	5,2	7,0
Ain Lehjer	9,2	9,6	10,3	10,8	0,06	0,09	0,16	0,21	1,8	2,7	5,0	6,6
Mechraa Hammadi	7,4	7,8	8,3	8,7	0,05	0,07	0,13	0,17	1,4	2,2	4,0	5,4
Mestegmer	6,4	6,7	7,1	7,5	0,04	0,06	0,11	0,14	1,2	1,9	3,4	4,6
Tancherfi	7,5	7,8	8,3	8,7	0,05	0,07	0,13	0,17	1,4	2,2	4,0	5,4
Ahl Oued Za	14,2	14,9	15,8	16,6	0,09	0,13	0,24	0,32	2,7	4,2	7,6	10,2
Gteter	6,7	7,0	7,5	7,9	0,04	0,06	0,11	0,15	1,3	2,0	3,6	4,8
Melg El Ouidane	7,7	8,1	8,6	9,0	0,05	0,07	0,13	0,17	1,5	2,3	4,1	5,5
Urbains	119,4	138,6	175,9	220,8	4,6	5,1	5,9	7,4	144,5	161,9	186,5	235,2
Rural	87,4	91,4	97,3	102,2	0,5	0,8	1,5	2,0	16,8	26,1	47,0	62,9
Total	207	230	273	323	5,1	5,9	7,4	9,4	161	188	233	298
Besoins / cheptel					0,60	0,63	0,68	0,74	19,2	20,0	21,7	23,6
Demande en eau totale					6	7	8	10	180	208	255	322

2.2.3.5 Province de Jerada

A l'horizon 2030, la Province de Jerada compterait 173 000 habitants, dont 992 000 urbains (57%). La demande en AEPI serait de l'ordre de 15,2 Mm³/an, soit un débit à la production de 480 l/s.

Tableau 18 : Demande en AEPI pour la Province de Jerada

Villes, centres et Communes rurales	Population (1000 x hab)				Demande en eau (Mm ³ /an)				Besoin à la production (l/s)			
	2004	2010	2020	2030	2004	2010	2020	2030	2004	2010	2020	2030
Taourirt	80,0	95,6	125,9	162,8	3,5	3,9	4,5	5,8	110,0	122,8	142,6	184,3
El-Aioun	34,8	38,0	44,1	51,2	0,9	1,0	1,1	1,3	28,6	32,7	36,4	42,3
Debdou	4,6	5,0	5,8	6,8	0,2	0,2	0,2	0,3	5,8	6,4	7,5	8,7
El Atef	2,5	2,6	2,8	2,9	0,015	0,023	0,042	0,056	0,5	0,7	1,3	1,8
Oulad M'hammed	2,2	2,3	2,4	2,5	0,01	0,02	0,04	0,05	0,4	0,6	1,2	1,6
Sidi Ali Belkasssem	13,9	14,5	15,4	16,2	0,08	0,13	0,24	0,31	2,7	4,1	7,5	10,0
Sidi Lahsen	9,8	10,2	10,9	11,4	0,06	0,09	0,17	0,22	1,9	2,9	5,2	7,0
Aïn Lehjer	9,2	9,6	10,3	10,8	0,06	0,09	0,16	0,21	1,8	2,7	5,0	6,6
Mechraa Hammadi	7,4	7,8	8,3	8,7	0,05	0,07	0,13	0,17	1,4	2,2	4,0	5,4
Mestegmer	6,4	6,7	7,1	7,5	0,04	0,06	0,11	0,14	1,2	1,9	3,4	4,6
Tancherfi	7,5	7,8	8,3	8,7	0,05	0,07	0,13	0,17	1,4	2,2	4,0	5,4
Ahl Oued Za	14,2	14,9	15,8	16,6	0,09	0,13	0,24	0,32	2,7	4,2	7,6	10,2
Gteter	6,7	7,0	7,5	7,9	0,04	0,06	0,11	0,15	1,3	2,0	3,6	4,8
Melg El Ouidane	7,7	8,1	8,6	9,0	0,05	0,07	0,13	0,17	1,5	2,3	4,1	5,5
Urbains	119,4	138,6	175,9	220,8	4,6	5,1	5,9	7,4	144,5	161,9	186,5	235,2
Rural	87,4	91,4	97,3	102,2	0,5	0,8	1,5	2,0	16,8	26,1	47,0	62,9
Total	207	230	273	323	5,1	5,9	7,4	9,4	161	188	233	298
Besoins / cheptel					0,60	0,63	0,68	0,74	19,2	20,0	21,7	23,6
Demande en eau totale					6	7	8	10	180	208	255	322

2.2.3.6 Province de Figuig

A l'horizon 2030, la Province de Figuig compterait 170 000 habitants, dont 55% de ruraux. Les besoins en AEPI de cette population serait de l'ordre de 7,1 Mm³, dont environ 38% pour le cheptel, ce qui confirme bien la vocation pastorale et d'élevage de la Province.



Dans la Province de Figuig, notamment les Hauts-Plateaux Bni Guil, l'abreuvement du cheptel est déterminant et reste délicat



Le portage par différents types de citernes, à partir de forages parfois lointains, est une contrainte limitative au développement de l'élevage

Tableau 19 : Demande en eau de la Province de Figuig

Villes, centres et Communes rurales	Population (1000 x hab)					Demande en eau (Mm ³ /an)				Besoin à la production (l/s)			
	2004	2010	2015	2020	2030	2004	2010	2020	2030	2004	2010	2020	2030
Bouarfa	25,9	30,4	34,4	39,0	48,9	1,0	1,1	1,4	1,8	31,8	35,6	45,9	57,6
Figuig	12,6	13,8	14,8	16,0	18,5	0,0	0,4	0,4	0,5	0,0	11,2	13,9	16,1
Tendrara	6,3	6,8	7,4	7,9	9,2	0,0	0,2	0,2	0,3	0,0	6,7	6,9	8,0
Bouanane	10,8	11,8	12,7	13,4	14,8	0,10	0,12	0,21	0,29	3,1	3,7	6,6	9,2
Bouchaouene	11,2	12,3	13,2	13,9	15,4	0,10	0,12	0,22	0,30	3,2	3,8	6,8	9,6
Boumerieme	7,5	8,2	8,8	9,3	10,2	0,07	0,08	0,14	0,20	2,2	2,5	4,5	6,4
Talsint	14,7	16,0	17,3	18,1	20,0	0,13	0,16	0,28	0,39	4,2	5,0	8,9	12,5
Abbou lakhal	1,5	1,6	1,8	1,9	2,0	0,01	0,02	0,03	0,04	0,4	0,5	0,9	1,3
Bni guil	9,1	9,9	10,7	11,2	12,4	0,08	0,10	0,17	0,24	2,6	3,1	5,5	7,7
Maatarka	8,0	8,8	9,5	9,9	11,0	0,07	0,09	0,15	0,22	2,3	2,7	4,9	6,9
Tendrara	5,8	6,3	6,8	7,2	7,9	0,05	0,06	0,11	0,16	1,7	2,0	3,5	5,0
Urbains	44,8	51,0	56,6	62,9	76,7	1,0	1,7	2,1	2,6	31,8	53,5	66,7	81,7
Rural	68,6	75,0	80,8	84,9	93,8	0,6	0,7	1,3	1,8	19,8	23,2	41,7	58,5
Total	113	126	137	148	170	1,6	2,4	3,4	4,4	52	77	108	140
Besoins cheptel						2,24	2,35	2,46	2,69	71	74	78	85
Total besoins						3,9	4,8	5,9	7,1	123	151	186	226

2.2.4 Synthèse de la demande en eau à l'échelle de la Région de l'Oriental

La population totale régionale passerait de 1,91 million d'habitants en 2004 à 2,78 millions vers 2030. Le taux d'urbanisation évoluerait de 64% en 2004 à 70% en 2030.

Tableau 20 : Evolution de la demande en eau par Province

Villes, Centres et Communes rurales	Demande en AEPI (Mm ³ /an)											
	Rurale				Urbaine				Total pour l'Oriental			
	2004	2010	2020	2030	2004	2010	2020	2030	2004	2010	2020	2030
Nador	4,2	5,6	8,0	10,9	15,4	24,5	35,0	39,2	19,6	30,1	43,0	50,0
Berkane	1,8	2,4	3,4	3,7	10,7	13,1	20,3	22,6	12,5	15,5	23,8	26,3
Oujda	0,7	0,9	1,2	1,4	26,6	24,1	24,6	28,6	27,3	25,0	25,8	29,9
Taourirt	1,1	1,5	2,2	2,7	4,6	5,1	5,9	7,4	5,7	6,6	8,0	10,1
Jerada	1,2	1,2	1,7	2,3	8,0	12,2	12,4	12,9	9,1	13,4	14,1	15,2
Figuig	2,9	3,1	3,8	4,5	1,0	1,7	2,1	2,9	3,9	4,8	5,9	7,1
Total	11,9	14,7	20,3	25,5	66,3	80,7	100	114	78,1	95,4	121	139

La demande globale passerait de 78,1 Mm³ en 2004 à 139 Mm³/an à l'horizon 2030, dominée par la Province de Nador avec environ 50 Mm³, soit 36% de la demande globale. Les Provinces de Nador, Berkane et Oujda représentent en cumul plus des trois quarts de la demande régionale.

2.3 BILAN RESSOURCES - BESOINS

2.3.1 Province de Nador

Le Tableau 21 suivant récapitule les demandes en eau en fonction des ressources exploitées actuellement et celles qui peuvent être mobilisées.

Tableau 21 : Demande en eau en fonction des ressources

Horizon		2010	2015	2020	2025	2030
Besoins moyens a la production (Mm³/an)						
Douars et Centres (Mm³/an)	CR avoisinantes l'adduction Al Hoceima (12 CR)	1,18	1,66	1,96	2,65	2,89
	Cheptel 12 CR	0,85	0,87	0,90	0,93	0,96
	Commune rurale Ras El Ma	0,35	0,41	0,50	0,58	0,66
	Reste douars et centres / Nador	6,59	8,23	9,64	11,56	12,66
	Besoin / cheptel correspondant	1,50	1,56	1,62	1,69	1,75
	Total	10,46	12,72	14,61	17,41	18,92
Municipalités	11,83	12,81	14,29	15,59	17,01	
Total Nador	22	26	29	33	36	
Stations touristiques et parcs industriels	7,8	14,1	14,1	14,1	14,1	
Total Nador (Mm³/an)	30,1	39,6	43,0	47,1	50,0	

L'ONEP envisage :

- d'alimenter les Communes rurales avoisinants l'adduction Al Hoceima à partir des eaux de surfaces du système du barrage Mohamed Ben Abdelkrim El Khattabi (SMBK), le besoin pour ses Communes du Nord-Ouest de la Province de Nador serait d'environ 2.9 Mm³ à la production en 2030 (il s'agit de 12 CR : Aït Maït et Tazaghine du cercle Driouch, Ben Tæib, Bni Marghnine, Boudinar, ljermaous, M'Hajer, Ouardana, Oulad Amghar, Taliit, Tamsamane et Trougout du cercle du Rif) ;
- l'adduction Saïdia-Ras El Ma, actuellement en cours d'exécution, permettra d'alimenter l'ensemble des localités de la Commune rurale de Ras El Ma à partir de la mise en service de cette nouvelle adduction.

Le bilan besoins-ressources à l'horizon 2030 s'établirait selon le Tableau 22 ci-après page suivante.

Tableau 22 : Bilan besoins-ressources pour Nador

Horizon	2004	2010	2015	2020	2025	2030
Ressources Mm³/an à la production						
ST Nador (dédoublément)	13,2	26,5	26,5	26,5	26,5	26,5
ST Zaïo	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
ST RADEEN	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Forages Aïn Zohra		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Forages Zaïo		1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
Barrage MBAK (ST Al Hoceima)		2	2	3	3	4
Ressources Berkane (pour CR Ras El Ma)		1	1	1	1	1
Total Ressources	16,7	33,8	34,5	34,9	35,9	36,5
Demande totale Nador, non compris les stations touristiques	19,6	22,3	25,5	28,9	33,0	35,9
Ressources Mm³	16,7	33,8	34,5	34,9	35,9	36,5
Bilan, non compris les stations touristiques	-2,9	11,5	9,0	6,0	2,9	0,6
Demande touristique et Parc industriel		7,8	14,1	14,1	14,1	14,1
Bilan, y compris les stations touristiques	-2,9	3,7	5,1	-8,1	11,2	13,5
Extension Station Nador (400 l/s)	-2,9	3,7	7,5	4,5	1,4	0,9

Sans Ras El Ma et sans les ressources du SMBK pour les 12 Communes rurales avoisinant l'adduction Al Hoceima, le bilan serait déficitaire à l'horizon 2030. Cependant, le bilan serait très déficitaire (13.5 Mm³ en 2030), même avec le recours aux ressources précitées, avec la demande des aménagements touristiques et industriels prévus dans la Province. Ce déficit ne peut être atténué que par l'extension de la station de traitement de Nador par 400 l/s (12.6 Mm³ à la production) ou par le recours à une ressource non conventionnelle telle que le dessalement de l'eau de mer.

A l'horizon 2030, la demande en eau dans la Province de Nador s'élèverait à 50 Mm³ à la production. Les apports souterrains ne peuvent subvenir que pour un volume d'environ 2 Mm³/an, le reste serait comblé par les eaux de surface :

- adduction régionale Berkane pour 1 Mm³/an ;
- adduction régionale Al Hoceima pour 4 Mm³/an ;
- adduction régionale Nador pour le reste, soit 43 Mm³/an, sinon il faut une autre ressource telle que le dessalement de l'eau de mer, au moins pour les besoins des zones industrielles.

2.3.2 Province de Berkane

La ville de Berkane et les centres associés sont actuellement alimentés en eau potable à partir des eaux superficielles de la Moulouya et des ressources souterraines. Le débit total équipé s'élève à 294 l/s, dont 260 l/s assurés par la station de traitement de Berkane et 34 l/s par les ressources souterraines.

Pour couvrir la demande future, l'ONEP prévoit l'extension de la station de Berkane en deux phases en fonction du développement de la station balnéaire de Saïdia : à 520 l/s en 2010 et à 610 l/s en 2015. Les ressources en eau profondes totalisent un débit de produc-

tion de 317 l/s. Avec l'exploitation de deux nouveaux forages (2x50 l/s), la production de la nappe de Beni Snassen peut atteindre 295 l/s, et les ressources en eau profondes de la Province de Berkane assureront donc un débit de production de 417 l/s.

Tableau 23 : Ressources en eau dans la Province de Berkane (Mm³)

Horizon	2004	2010	2015	2020	2025	2030
ST Berkane	8,20	16,40	19,24	19,24	19,24	19,24
Nappe Triffa (Berkane)	0,95	0,95	0,95	0,95	0,95	0,95
Nappe Beni Senassene (Ahfir)	9,30	9,30	9,30	9,30	9,30	9,30
Forage Tafoughalt	0,22	0,22	0,22	0,22	0,22	0,22
Forage Sidi Bouhria	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16
Forages Aklim	1,01	1,01	1,01	1,01	1,01	1,01
Forages Ain Erreggada	1,14	1,14	1,14	1,14	1,14	1,14
Puits Rislane	0,38	0,38	0,38	0,38	0,38	0,38
Total Ressources (Mm³)	21,3	29,5	32,4	32,4	32,4	32,4

Tableau 24 : Bilan ressources-besoins pour la Province de Berkane (Mm³)

Horizon	2004	2010	2015	2020	2025	2030
Demande	12,5	15,5	20,2	23,8	25,0	26,3
Total Ressources	21,3	29,5	32,4	32,4	32,4	32,4
Bilan	8,8	14,1	12,2	8,6	7,4	6,1
Commune rurale de Ras El Ma (Province Nador)		0,5	0,5	0,6	0,7	0,9
Bilan	8,8	13,6	11,6	8,0	6,7	5,2

L'extension de la station de traitement de Berkane permettra la satisfaction de la demande entre les horizons 2004 et 2030.

2.3.3 Préfecture d'Oujda-Angad

Les études ont montré que les ressources en eau avoisinantes sont limitées aux eaux souterraines, dont l'essentiel - J'bel Hamra au Sud de la ville - est déjà exploité à un rythme qui dépasse celui de recharge de la nappe. Le reste, situé à Beni Oukil et Guenfouda, n'a pas donné de résultats encourageants après de nombreuses prospections hydrogéologiques. Selon les directives de la DRPE, le prélèvement à partir de la nappe ne devrait pas dépasser 15,8 Mm³/an (500 l/s) pour permettre à cette ressource d'être rechargée.

Dans ce contexte, et afin de faire face aux besoins en eau sans cesse croissants de la ville d'Oujda, l'ONEP a programmé la réalisation d'une adduction régionale à partir du barrage Mechraâ Hamadi. Ainsi, dans un futur proche, l'alimentation en eau potable des villes d'Oujda, Taourirt et Laâyoune sera assurée à partir des eaux de surfaces via l'adduction régionale Oujda à partir du barrage Mechraâ Hamadi.

Tableau 25 : Bilan -ressources-besoins pour la Préfecture d'Oujda-Angad (Mm³)

Horizon	2004	2010	2015	2020	2025	2030
Besoins en Mm ³ (Préfecture d'Oujda)	27,3	25,0	24,7	25,8	27,7	29,9
Ressource Nappe Jbel Hamra (Scénario 500 l/s)	26	15,8	15,8	15,8	15,8	15,8
Ressource Mechraâ Hamadi		18	18	18	18	18
Bilan	-1,3	8,8	9,1	8,0	6,1	3,9

L'adduction régionale Oujda - Mechraâ Hamadi subviendra à la demande en eau de la Préfecture d'Oujda-Angad jusqu'à l'horizon 2030.

2.3.4 Province de Taourirt

Le Tableau 26 montre que les ressources en eau souterraine existantes sont saturées.

Tableau 26 : Ressources en eaux souterraines de la Province de Taourirt

Horizon	2004	2010	2015	2020	2025	2030
Besoin Ville El Aioun	0,9	1,0	1,1	1,1	1,2	1,3
Besoin Ville Taourirt	3,5	3,9	4,2	4,5	5,1	5,8
Besoins	4,4	4,9	5,2	5,6	6,3	7,1
Ressources (souterraines) El Aioun	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Ressources (souterraines) Taourirt	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
Ressources	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8
Bilan	-1,6	-2,1	-2,4	-2,5	-3,5	-4,3
Ressource Mechraâ Hamadi		6	6	6	6	6
		3,9	3,6	3,2	2,5	1,7

La saturation des ressources souterraines existantes sera compensée prochainement par la mise en service de l'adduction de Mechraâ Hamadi.

2.3.5 Province de Jerada

Pour la Province de Jerada, les eaux souterraines constituent la seule ressource.

Les principales :

- la nappe profonde de Ain-Bni-Mathar : les sources de Guefait comprennent une série d'émergences réparties sur 2 à 3 km (le débit total des sources varie entre 300 et 700 l/s) ;
- les sources de Ras El Ain à Ain-Bni-Mathar, dont les débits accusent de sensibles oscillations et totalisent actuellement 500 l/s en période de crue et 200 l/s en étiage au mois de septembre (des forages artésiens exécutés sur la plateforme de Ain-Bni-Mathar ou sur ses bordures, ont fournis un débit total d'environ 1 m³/s).

Tableau 27 : Ressources en eau disponibles pour la Province de Jerada

Ressources		Q essais l/s	Mm ³
Centrale thermique Jerada + Jerada	6 forages ONE + 4 Forages	501	15,8
Lebkhata	2 forages	6	0,2
Ras Asfour	8 Forages	73	2,3
Guenfouda	21 forages	357	11,3
Gafaït	4 forages	41	1,3
Mrija	15 forages	84	2,6
Oulad Ghziyel	7 forages + 2 puits	23	0,7
Bni Mathar + Centrale Électrique	46 forages	2293	72,3
Oulad Sidi Abdelhakem	14 forages	67	2,1
Tiouli Touissit, El Heimar, S. Boubker	12 forages	73	2,3
Laaouinate et Jerada	10 forages	34	1,1
Sidi Boubker	4 forages	13	0,4
Total		3 064	97

Source : Étude générale d'AEP des douars et centres de la Province de Jerada, ONEP, 2007.

Il en ressort que la demande en eau de la Province de Jerada est largement satisfaite à partir des ressources en eau souterraine à l'horizon 2030.

2.3.6 Province de Figuig

L'eau souterraine constitue la seule ressource, localement mobilisable et suffisante pour subvenir à la demande en AEPI à l'horizon 2030, avec plus de 30 Mm³.

Tableau 28 : Ressources en eau disponibles pour la Province de Figuig

Communes rurales	Ressources	
	en l/s	en Mm ³
Chouater	11,6	0,4
Beni Tajite	152,1	4,8
Talsinnt	143,1	4,5
Bouchaouene	17,3	0,5
Boumeieme	20,3	0,6
Bouanane	139,6	4,4
Maatarka	57,4	1,8
Abbou Lakhel	13,2	0,4
Tendrara	196,8	6,2
Bni Guil	263,0	8,3
	1 014,3	32,0

Source : Étude générale d'AEP des douars et centres de la Province de Figuig, ONEP, 2007.

2.4 SCHEMAS D'AEP

2.4.1 Schémas d'AEP des Provinces de Nador et Berkane

Le schéma d'AEP proposé dans l'Etude du Schéma Directeur d'AEP des populations rurales et urbaines des Provinces de Berkane et Nador se décline dans ses grandes lignes en :

- l'AEP du Nord-Ouest de la Province de Nador à partir des ressources d'Al Hoceïma ;
- deux options sont proposées pour renforcer les ressources de la Province de Nador (hors zone Nord-Ouest), pour combler les déficits que connaîtra la Province à l'horizon 2015 :
 - l'option du dessalement de l'eau de mer (variante station de dessalement à Kariat Arekmane, dite variante SDKA) ;
 - l'option de l'augmentation de la dotation pour l'AEP à partir des barrages de la Basse Moulouya (station de traitement à Hassi Berkane à partir du barrage Machraa Hamadi, dite variante ST HB) ;
 - la variante avec station de traitement à Taourirt à partir du barrage Hassan II, (dite variante ST Taourirt) ;
- la sécurisation des prises d'eau brute, qui se font actuellement au niveau des canaux d'irrigation pour les stations de traitement de :
 - Nador et Zaïo, par la réalisation d'une prise à la tête du canal principal Zebra ;
 - Berkane, par une prise à la tête du canal principal Triffa ;
- la réalisation de nouveaux systèmes de desserte pour l'AEP des localités non encore engagées par l'ONEP.

2.4.2 AEP de la zone Nord-Ouest à partir des ressources d'Al Hoceïma

La zone Nord-Ouest de la Province de Nador sera alimentée à partir des systèmes de production existants ou projetés de la zone Nord-Est de la Province d'Al Hoceïma (barrage Sidi Mohamed Ben Abdelkrim Khattabi et station de traitement d'Al Hoceïma).

L'AEP des Communes rurales de la zone Nord-Ouest consiste en la réalisation d'une adduction gravitaire (adduction Nord-Ouest) le long de la Rocade Méditerranéenne, partant du réservoir de 3 500 m³ situé à l'aval de la station de traitement d'Al Hoceïma, jusqu'aux bâches projetées aux entrées des Communes rurales (limites de la gravité), à partir desquelles seront refoulés les débits de pointe journalière des systèmes de desserte projetés vers des réservoirs projetés aux têtes de ces systèmes de desserte.

Mobiliser les ressources du Nord-Est d'Al Hoceïma pour l'AEP de la zone Nord-Ouest de la Province de Nador se fonde sur les raisons suivantes :

- la proximité de la zone Nord-Ouest de la Province de Nador avec les ressources du Nord-Est d'Al Hoceïma (toute analyse de la problématique des ressources en eau de la zone d'Al Hoceïma devrait intégrer les besoins de la zone Nord-Ouest de Nador (160 l/s) et, en cas de problème de disponibilité des ressources en eau, il est recommandé de créer un centre de production au niveau d'Imzourene, renforcé par une station de dessalement à réaliser au niveau de Souani ou une station de déminéralisation) ;
- l'éloignement de la zone Nord-Ouest de la station de traitement de Nador (la ST Nador est située à plus de 90 km à l'Est de la zone).

Les systèmes Nord-Ouest permettront la desserte de 266 sites relevant des cercles Rif (11 Communes rurales et 199 localités) et Driouch (4 Communes rurales et 67 localités), avec 103 873 habitants en 2004 et 138 388 habitants à l'horizon 2030.

2.4.3 Renforcement des ressources de Nador

2.4.3.1 Variante SD KA

La variante SD KA consiste en la réalisation d'une station de dessalement au niveau du centre Kariat Arekmane pour un débit d'eau traitée de 450 l/s, réparti en :

- 430 l/s, pour renforcer la station de traitement de Nador via une adduction de refoulement, d'une longueur de 29 km (adduction SDKA – ST Nador) ;
- 20 l/s alloué à la zone Ras El Ma, via une adduction d'environ 37 km de longueur (adduction SDKA - Ras El Ma).

La station de dessalement SDKA concernera 569 sites relevant de la zone Nador (479 localités et 5 Municipalités), la zone Sud (48 localités), la zone Hassi Berkane (26 localités) et la zone Ras El Ma (16 localités), avec 624 753 habitants en 2004 et 967 764 à l'horizon 2030.

Plusieurs considérations militent en faveur de cette variante, dont en particulier :

- atténuer la dotation en eau potable à partir du barrage Machraa Hamadi au détriment de l'irrigation, notamment après mise en service de l'adduction d'Oujda depuis ce barrage ;
- les progrès technologiques en matière de dessalement, qui réduisent les coûts des stations de dessalement ;
- l'éloignement du barrage Hassan II de la Province de Nador, un facteur déterminant pour écarter toute solution d'adduction à partir de ce barrage ;
- le dessalement est la solution alternative d'avenir qui devrait s'imposer après saturation des dotations à partir des barrages et avec la rareté des ressources souterraines dans la Province de Nador.

2.4.3.2 Variante ST HB

La variante ST HB consiste en la réalisation d'une station de traitement au niveau du centre de Hassi Berkane pour un débit d'eau traitée de 430 l/s, destiné à :

- renforcer la station de traitement existante de Nador via une adduction gravitaire d'une longueur de 24 km ;
- prélever directement les besoins de la CR Hassi Berkane à partir de la station de traitement projetée ST HB, sans recourir au système de production de Zaïo ;
- examiner la possibilité d'alimenter Zaïo (70 l/s) directement à partir de la station de traitement projetée ST HB, sans recourir à l'adduction à partir de la station de traitement existante de Nador.

La station de traitement ST HB sera alimentée à partir du barrage Machraa Hamadi, via une adduction de refoulement de 450 l/s d'eau brute, en BP, d'environ 14 km.

La station de traitement ST HB concernera 553 localités relevant de la zone Nador (479 localités et 5 Municipalités), la zone Sud (48 localités) et la zone de Hassi Berkane (26 localités), avec 614 865 habitants en 2004 et 945 695 habitants à l'horizon 2030.

2.4.3.3 Variante ST Taourirt

La variante ST Taourirt consiste en la réalisation d'une station de traitement à proximité du barrage Hassan II dans la Province de Taourirt, à 54 km au Sud-Est de la ville de Taourirt, pour un débit d'eau traitée de 430 l/s, destiné à renforcer la station de traitement existante de Nador via une adduction en BP et FD, d'une longueur totale de 130 km.

Il semble que cette solution ne soit pas retenue.

2.4.4. AEP de la zone Sud de la Province de Nador

La zone Sud de la Province de Nador sera alimentée à partir de la station de traitement de Nador, via un piquage sur l'adduction existante ST Nador - Tiztoutine à 20 km de la station de traitement, et ce pour un débit de 41 l/s.

Cette adduction (adduction Sud) permettra, moyennant une série de 9 stations de reprise (la dénivellée importante entre le piquage sur l'adduction existante à la cote 249 m NGM et les douars les plus élevés à alimenter à CTN allant jusqu'à 1 000 m NGM), d'alimenter plusieurs réservoirs de stockage à partir desquels partiront les systèmes de desserte.

Les systèmes Sud permettront la desserte de 48 sites relevant des Cercles Louta (2 Communes rurales et 15 localités) et Driouch (3 Communes rurales et 33 localités), regroupant 25 990 habitants en 2004 et 34 897 habitants à l'horizon 2030. Cette solution pour l'AEP de la zone Sud de la Province de Nador est dictée par les contraintes de :

- topographie, car une barrière montagneuse le long de la limite Est de cette zone avec la Commune rurale de Hassi Berkane barre le chemin pour l'AEP de cette zone Sud à partir des eaux superficielles du barrage Machraa Hamadi ;
- rareté des ressources locales en eau dans cette zone, constituées des seuls forages de Ain Zohra (en cours d'essai) dont les débits d'exploitation ne dépassent pas 15 l/s, et suffisent juste à couvrir les besoins de la Commune rurale Ain Zohra seule, jusqu'à l'horizon 2015.

2.4.5. Sécurisation des prises d'eau brute des stations de traitement

Les prises d'eau brute sur les têtes des canaux principaux d'irrigation Zebra (Province de Nador) et Triffa (Province de Berkane) au lieu des prises actuelles, pourraient être adoptées pour sécuriser l'alimentation en eau potable à partir des stations de traitement de Nador, de Zaïo et de Berkane en :

- assurant de la disponibilité continue des ressources en eau sans investissements supplémentaires pour le stockage d'eau brute à proximité de ces stations de traitement ;
- évitant les risques d'occurrence d'événements qui peuvent conduire à des perturbations de la fourniture en eau en termes de qualité et de quantité (canal d'irrigation en chômage, turbidité, pollution, etc.) ;
- assurant une indépendance entre l'AEP et l'irrigation.

2.4.5.1 Adduction Zebra d'eau brute

L'adduction Zebra consiste en la réalisation d'une prise d'eau brute sur la tête du canal principal Zebra pour un débit de 940 l/s réparti comme suit :

- 880 l/s d'eau brute alloué à la station de traitement de Nador, pour remplacer la prise actuelle sur le canal d'amenée Bouareg ;
- 60 l/s d'eau brute destiné à la station de traitement de Zaïo, pour substituer la prise actuelle au milieu du canal Zebra.

2.4.5.2 Adduction Triffa d'eau brute

L'adduction Triffa consiste en la réalisation d'une prise d'eau brute sur la tête du canal principal Triffa pour un débit de 640 l/s d'eau brute alloué à la station de traitement de Berkane, pour remplacer la prise actuelle sur l'aval du canal Triffa.

2.4.6 Systèmes d'alimentation en eau potable de la Préfecture d'Oujda-Angad

Dans le voisinage immédiat de la ville d'Oujda, l'eau souterraine est la seule ressource en eau disponible. Elle est située à J'bel Hamra, à 7 km au Sud de la ville, déjà exploitée pour l'alimentation en eau potable avec un taux de prélèvement qui dépasse le rythme de recharge de la nappe. Les ressources en eau superficielles potentiellement disponibles pour alimenter Oujda se trouvent dans le bassin de la Moulouya.

Afin de satisfaire les besoins en eau de la ville d'Oujda et permettre la recharge de la nappe actuellement surexploitée, la Direction Générale de l'Hydraulique a prévu, dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement des eaux de la Moulouya :

- de limiter les prélèvements à partir de la nappe à 15,8 millions de m³/an ;
- une dotation de 40 Mm³/an pour Oujda, Taourirt et El Aïoun au niveau du barrage Ma-chraâ Hamadi répartie en 24 Mm³/an pour Oujda et 16 Mm³/an pour Taourirt et El Aïoun.

Dans ce contexte, et afin de faire face aux besoins en eau sans cesse croissants de la ville d'Oujda, l'ONEP a entamé la réalisation d'une adduction régionale à partir du barrage Mechraa Hamadi, pour pouvoir exploiter la dotation prévue par le Plan directeur d'aménagement des eaux du bassin de la Moulouya.

2.4.7 Systèmes d'alimentation en eau potable de la Province de Taourirt

Les villes de Taourirt et El Aïoun sont alimentées actuellement à partir des forages et puits pour un débit global exploité de près de 100 l/s.

2.4.8 Systèmes d'alimentation en eau potable de la Province de Jerada

Les eaux souterraines constituent la seule ressource de cette Province (nappe profonde de Aïn-Bni-Mathar : sources de Guefait, 300 à 700 l/s et sources de Ras El Aïn, 500 l/s).

Le centre de Aïn-Bni-Mathar est alimenté à partir de deux forages.

En milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable est de 65%, alimentation assurée à partir de sources, forages, puits collectifs ou piquages sur des SAEP.

2.4.9 Systèmes d'alimentation en eau potable de la Province de Figuig

Il existe plusieurs modes d'alimentation en eau potable des centres et douars de cette Province, qui vont des sources, oueds, et puits privés ou collectifs, au système d'AEP localisé à desserte par bornes fontaines ou branchements individuels.

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est d'environ 53%.

2.4.10 Synthèse générale des différents systèmes d'AEP

Le Tableau 29 ci-après page suivante récapitule l'affectation de la demande aux systèmes de ressources existantes ou à équiper (Adductions régionales et Nappes).

Tableau 29 : Affectation de la demande aux systèmes de ressources existantes ou à équiper

Province	Nador	Berkane	Oujda	Taurirt	Jerada	Figuig	Total
Eaux de surface							
Adduction régionale Oujda			14,2	7,28			21,48
Adduction régionale Nador (stations Zaïo, Nador, RADEEN)	44,4						44,4
Adduction régionale Berkane	0,9	13,2					14,1
Adduction régionale SMBK	3,8						3,8
Eaux souterraines							
Forage Aïn Zohra	0,5						1,3
Forage Zaïo	1,3						0,95
Nappe Triffa (Berkane)		0,95					9,3
Nappe Bni Snassen (Ahfir)		9,3					0,22
Forage Tafoughalt		0,22					0,16
Forage Sidi Bouhria		0,16					1,01
Forage Aklim		1,01					1,14
Forage Aïn Reggada		0,14					0,38
Puits Rislane		0,38					15,8
Nappe Jebal Lhamra			15,8				1,64
Ressource souterraine de Taurirt				1,64			1,23
Ressource souterraine El Aioune				1,23			15,2
Ressource Ras El Ma et nappe Bni Mathar					15,2		7,1
Nappe souterraine de Figuig (Tameletalet et Zouzfana)						7,1	139,7
Total	50,9	26,36	30	10,15	15,2	7,1	139,7

3.1 DEMANDE EN ENERGIE ELECTRIQUE

3.1.1 Objectif de la prévision de la demande

La prévision de la demande permet de gérer l'évolution du réseau de façon à respecter l'équilibre entre les critères de qualité de service et de performance fixés par l'entreprise et les contraintes économiques ainsi que les capacités de réalisation.

3.1.2 Elément de planification

Les données statistiques ainsi que les projections futures sont tirées du Plan directeur des réseaux MT des Régions de Oujda, Taourirt, Jerada et Bouarfa. Il s'agit d'un document élaboré par les services techniques régionaux de l'Oriental conçu comme un outil de communication et de référence qui permet à chaque intervenant dans la réalisation du réseau de connaître les principaux axes de l'évolution du réseau MT et d'assurer une visibilité à moyen et long termes sur le développement du réseau MT. Il présente ainsi les grandes orientations du réseau qui permettront de satisfaire la demande tout en assurant un service de qualité. L'horizon du Plan directeur a été porté à 15 ans (2005 – 2020) afin d'optimiser le choix des investissements. Le cycle de planification se base sur trois axes :

- l'axe « Validation & prévision » dédié à l'élaboration des caractéristiques des charges sur la durée considérée ;
- l'axe « Analyse & conception » porte sur l'élaboration des solutions, l'optimisation à long et moyen termes des investissements et la réduction des pertes ;
- l'axe « Fiabilité & gestion » du risque, prenant en compte les aléas de la planification.

La planification s'effectue selon le processus suivant :

- détermination de la pointe du réseau et vérification de l'état du réseau de distribution comparé à la charge naturelle de chaque ligne à la date considérée ;
- redistribution des charges de lignes sur les transformateurs MT/BT ;
- détermination des années critiques (années de demande maximale, année de saturation de l'installation).

3.1.3 Hypothèses de la détermination de la demande

Hypothèses retenues dans le Plan directeur pour déterminer la demande :

- chute de tension admissible égale à 10% ;
- capacité des conducteurs limitée à 80% ;
- capacité des équipements des postes sources limitée à 80% ;
- tension disponible au poste-source fixée à 22 KV ;
- facteur de foisonnement fixé à 0,9 ;
- puissance garantie dans les postes HT/MT ;
- électrification rurale (fixation de la puissance à 400 W par foyer) ;
- prise en considération de la vétusté du réseau ;
- prise en considération de la qualité de service.

3.1.4 Modélisation de la demande

Le modèle devait permettre de prévoir la puissance de pointe de la Région en utilisant une relation fonctionnelle entre la variable dépendante (puissance de pointe) et une (ou

plusieurs) variable(s) indépendante(s) (les différentes catégories de consommation) :

- la consommation MT ;
- la consommation BT, qui comprend l'éclairage privé, l'éclairage patenté, l'éclairage administratif, l'éclairage public, l'usage domestique et la Force Motrice.

Soit un modèle sous la forme suivante :

$$\text{Puissance de pointe} = \sum a_i * C_i \quad i = 0, 1, 2, \dots, 8$$

a_i : les coefficients à déterminer.

C_i : les catégories de consommation.

L'analyse des données statistiques de la consommation passée a permis de déterminer les différents coefficients du modèle de projection.

3.1.5 Analyse de la consommation passée

- 87% pour la Région d'Oujda ;
- 77% pour la Région de Jerada ;
- 75% pour les Régions de Taourirt et Bouarfa.

L'analyse statistique de ces données a permis aux services techniques de l'ONE de déterminer les différents éléments des modèles de projection pour chaque Région.

Tableau 30 : Paramètres du modèle de projection

Province	Consommation unitaire (Kwh/an)	Nombre d'abonné
Année de base de la projection	2004	
Région d'Oujda		
MT	314 568	187
Domestique	1 288	93 239
Taux de croissance annuel pour la projection		
MT	5%	3%
Domestique	4%	6%
Région de Taourirt		
MT	121 60	44
Domestique	968	19 543
Taux de croissance annuel pour la projection		
MT	4%	5%
Domestique	2%	5%
Région de Jerada		
MT	131 807	33
Domestique	826	13 465
Taux de croissance annuel pour la projection		
MT	2%	1%
Domestique	2%	3%
Région de Bouarfa		
MT	114 153	37
Domestique	776	15 272
Taux de croissance annuel pour la projection		
MT	1%	2%
Domestique	2%	4%

L'application du modèle pour chaque Région dégage l'évolution de la puissance demandée, présentée dans le Tableau 31 ci-après.

Tableau 31 : Evolution de la puissance demandée (P en KVA)

Année	Oujda	Taourirt	Jerada	Bouarfa
2004	57 968	10 176	8 875	7 551
2005	63 070	11 041	9 278	7 825
2006	68 622	11 981	9 699	8 110
2007	74 666	13 001	10 139	8 406
2008	81 244	14 110	10 600	8 714
2009	88 405	15 315	11 081	9 035
2010	96 199	16 625	11 584	9 369
2011	104 683	18 048	12 110	9 716
2012	113 919	19 594	12 659	10 079
2013	123 974	21 275	13 234	10 456
2014	134 919	23 103	13 835	10 849
2015	146 836	25 090	14 463	11 259
2016	159 810	27 250	15 119	11 686
2017	173 936	29 598	15 806	12 132
2018	189 317	32 152	16 524	12 596
2019	206 064	34 930	17 274	13 080
2020	224 299	37 950	18 058	13 586

3.1.6 Programme d'Electrification Rurale Global

Le Programme d'Electrification Rurale Global (PERG), mis en oeuvre à partir de 1996, a très vite connu un succès concrétisé par une forte demande de la population. Face à cet engouement, l'ONE a procédé en fin 2002 à une accélération du rythme de ce Programme avec comme objectif la généralisation de l'accès à l'électricité dans le monde rural à l'horizon 2007 au lieu de 2010 prévu initialement.

A fin 2007, le PERG vise, au niveau national, l'électrification de plus de 35 000 villages et l'accès à l'électricité pour plus de 12 millions de citoyens en milieu rural. Cet objectif sera réalisé à hauteur de 91% en recourant à l'électrification par raccordement au réseau et à hauteur de 7% à travers l'électrification décentralisée, principalement au moyen de kits photovoltaïques.

Dans la Région de l'Oriental, 1 538 villages ont été électrifiés depuis le lancement du PERG en 1996, ce qui a ouvert l'accès à l'électricité à 114 000 foyers. Le taux d'électrification rurale (TER) a ainsi dépassé les 90% en 2007.

Selon la Province considérée, au démarrage du programme en 1996, le taux d'électrification variait entre 9% à Taourirt, 24% à Oujda-Angad, 32% à Jerada et 53% à Figuig. Ce taux a été porté à plus de 95%. L'objectif fixé par le Programme, à savoir l'électrification de l'ensemble des foyers du monde rural, est presque atteint.

Le Tableau 32 présente l'évolution du taux d'électrification rural par an et par Province.

Tableau 32 : Taux d'électrification rurale (TER en %)

Année	Oujda-Angad	Jerada	Taurirt	Figuig	Nador	Berkane
1996	24	32	9	53	43	
1998	30	39	23	57	56	
2002	62	41	29	64	69	
2003	70	41	32	67	74	
2004	70	50	36	74	81	
2007	88	56	66	88	92	95

Tableau 33 : Réalisation du PERG dans la Région de l'Oriental

Province	Oujda-Angad		Taurirt		Jerada		Figuig		Nador		Berkane		Total Oriental	
	Nbre douars	Nbre foyers	Nbre douars	Nbre foyers	Nbre douars	Nbre foyers	Nbre douars	Nbre foyers	Nbre douars	Nbre foyers	Nbre douars	Nbre foyers	Nbre douars	Nbre foyers
PERG 1 et 2	17	439	44	6 621	17	439	44	2 389	151	29 353	178	10 460	451	49 701
PERG 3			14	935			42	3 207	104	13 849			160	17 991
PERG 4 phase 1	19	910	9	652	19	910	8	1 251	145	11 607			200	15 330
PERG 4 phase 2	17	695	53	2 817	17	695	7	662	222	13 645			316	18 514
PERG Solaire	67	2 014	171	6 105	67	2 014	106	2 313					44	411
Total	120	4 058	291	17 130	120	4 058	207	9 822	622	68 454	178	10 504	1 538	114 026

3.2 PRODUCTION ELECTRIQUE

3.2.1 Actuelle

Elle est assurée par 3 centrales présentées dans le Tableau 34 ci-après.

Tableau 34 : centrales électriques actuelles

Localisation	Type	Puissance (MW)
Jerada	Thermique	165
Barrage Mohammed V	Hydraulique	20
Bouareg	Hydraulique	3



Le puissant barrage Mohammed V a créé les 6 500 hectares de retenue de l'oued Moulouya

Bref aperçu sur la centrale thermique de Jerada

La centrale thermique de Jerada a été construite en 1971 pour valoriser le charbon de qualité médiocre de la mine de Jerada.



La centrale thermique de Jerada construite avec la coopération russe pour valoriser l'antracite produit localement

Ses caractéristiques principales sont :

- nombre de groupes = 3
- puissance nominale = 3 x 55 MW
- combustible = charbon

La puissance électrique produite est évacuée dans le réseau national à travers deux lignes THT (225 KV) qui relient la centrale aux postes d'Oujda et de Bourdim.

La centrale de Jerada joue un rôle important pour le réseau national par son apport en puissance et par la correction et la stabilisation de la tension dans la Région orientale. Initialement la centrale assurait près de 30 % de la production nationale en énergie électrique ; actuellement sa part n'est que de 6 %.

La centrale joue aussi un rôle socio-économique important pour la Province de Jerada par les emplois qu'elle offre, directement ou par l'intermédiaire des entreprises prestataires, ainsi que par le développement d'activités parallèles.

La centrale a fonctionné avec le charbon local de la mine de Jerada dont la production a commencé de décliner à partir de 1996 pour s'achever définitivement avec la fermeture de la mine en 2000.

C'est en 1999 que les cadres techniques de la centrale ont procédé à des essais de combustion du petcoke et du charbon / vapeur pour trouver un combustible de substitution qui rendait le coût du kWh compétitif et compatible avec les installations en place.

Les conséquences sont considérables :

- faire revivre une unité de production électrique qui était quasiment condamnée et dont la fermeture était imminente ;
- participer à la dynamique du développement d'un territoire qui ne dispose, selon les connaissances actuelles, de presque aucune ressource économique importante.

Cette action montre surtout que le développement humain est probablement l'une des plus importantes ressources de développement de ces territoires.

3.2.2 Avenir

3.2.2.1 Centrale thermo-solaire de Aïn-Bni-Mathar

Le site de la centrale thermo-solaire à cycle combiné à gaz d'une puissance de 472 MW (dont 20 MW d'origine solaire) est proche de Aïn-Bni-Mathar. Cette réalisation vise à diversifier les sources d'énergie et à sécuriser l'approvisionnement du pays de façon à satisfaire la demande d'énergie électrique, qui croîtra d'environ 6% l'an jusqu'à 2010. Il permettra d'augmenter la capacité de production de l'ONE en fournissant au système interconnecté 3 538 GWh par an, dont une part d'origine solaire. La contribution de la centrale représentera ainsi près de 10% de la consommation électrique annuelle en 2010. L'énergie produite par la centrale n'est pas destinée spécifiquement à l'alimentation en énergie électrique de la zone du projet, mais injectée dans le système interconnecté de l'ONE.

Un aspect important du projet est son impact sur l'environnement. En effet, une partie de la production à base d'énergie solaire permet la réduction relative du taux d'émission de gaz à effet de serre par kWh produit. D'ailleurs, une subvention de 43,2 millions de Dollars US du Fonds pour l'Environnement Mondial co-finance l'investissement de la composante solaire.

3.2.2.2 Réhabilitation et extension de la centrale thermique de Jerada

Réhabilitation de la centrale

Il permettra de prolonger la durée de vie de la centrale d'au moins 10 ans.

Extension de la centrale

C'est une option encore au stade d'étude de faisabilité, avec 3 types de contraintes à lever :

- **la capacité d'importation du charbon**, car la capacité d'accueil du port de Nador est limitée pour faire face aux différentes demandes actuelles (centrale thermique de Jerada, Sonasid et la CIOR), en plus des extensions futures éventuelles ;
- **la disponibilité de l'eau nécessaire au fonctionnement** de la centrale, car la centrale actuellement est alimentée en eau à partir de la nappe de Aïn-Bni-Mathar pour un débit moyen de 200 l/s et cette nappe est fortement sollicitée et le sera encore plus dans le futur par divers utilisateurs (agricultures, AEP, centrale de Aïn-Bni-Mathar) ; au vu de la forte concurrence sur la nappe, un arbitrage de l'autorité supérieure sera nécessaire ;
- **les considérations environnementales et la comparaison avec des sites concurrents.**

Si la solution est retenue, la puissance sera portée à près de 300 à 400 MW.

La réalisation des extensions durera environ 5 ans.

3.3 RÉSEAU DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE

Un réseau électrique Haute Tension dessert la totalité de la Région de l'Oriental.



Un réseau régional de Haute Tension, véritable «autoroute» électrique depuis la centrale de Jerada

Un réseau de Très Haute Tension (225 kV) dessert la zone Nord à Jerada, puisque cette zone constitue la plus forte demande urbaine (villes d'Oujda, Nador, Berkane, Taourirt...), industrielle (SONASID, Port de Nador, cimenterie, sucrerie) et touristique (Saïdia, puis à terme Marchica) ainsi que la petite et moyenne industrie des différentes zones industrielles des villes ainsi que l'agroindustrie dans les périmètres d'irrigation de la basse Moulouya.

Un réseau de Haute Tension (60 kV) dessert la zone Sud et la Province de Figuig. La demande électrique est essentiellement urbaine, de petites villes ou centres (Bouarfa, Figuig, Tendirara, etc.). Il n'est pas prévu d'installation d'unité industrielle nécessitant un apport important d'énergie électrique. Le réseau Haute Tension complète la desserte de la zone Nord et permet un bouclage du réseau (Oujda - Berkane - Selouane - Taourirt) au réseau national, via Guercif et Taza.

Le réseau Haute Tension (60 kV) de la zone Sud provient du poste d'Errachidia. Ce réseau sera interconnecté au réseau Nord par un bouclage Tendirara - Aïn-Bni-Mathar. Enfin, le réseau Très Haute Tension est interconnecté au réseau national.

3.4 BILAN ÉNERGETIQUE

A l'échelle de la Région de l'Oriental, la production actuelle et programmée est :

- Centrale thermique de Jerada = 165 MW
- Barrage Mohammed V = 20 MW
- Centrale hydraulique de Bouareg = 3 MW
- Centrale thermo-solaire de Aïn-Bni-Mathar = 472 MW
- Total production en 2009 = 660 MW

Cette production satisfait aisément la demande régionale telle qu'elle est projetée par l'ONE, comme le montre le Tableau 35 ci-après.

Tableau 35 : Bilan énergétique dans la Région de l'Oriental

Année	2009	2010	2020
Production (MW)	188	660	660
Demande (KVA)			
• Zone Oujda	88 405	96 199	224 299
• Zone Taourirt	15 315	16 625	37 950
• Zone Jerada	11 081	11 584	18 058
• Zone Bouarfa	9 035	9 369	19 586
• Zone Nador	98 084	107 465	269 118
• Zone Berkane	58 584	64 716	175 989
Total de la demande	280 504	305 958	745 000

L'énergie produite par les différentes unités ne sera pas utilisée spécifiquement pour l'alimentation en énergie électrique de la zone concernée, mais sera injectée dans le système national interconnecté de l'ONE. Dans ce cas, le bilan à l'échelle nationale devra prendre en compte la production globale nationale.

4.1 INTRODUCTION

La route est l'une des infrastructures incontournables dans le développement économique puisqu'elle permet la valorisation des productions agricoles, le développement minier et le tourisme. Par ailleurs, parmi l'ensemble des besoins des populations rurales, l'accès au reste du pays par les routes rurales est un besoin prioritaire pour tous dans de nombreuses zones enclavées, en facilitant l'acquisition des intrants ou la commercialisation des productions. Elle accompagne la politique de désenclavement assurant l'intégration socio-administrative des zones les plus pauvres.

La route est aussi un facteur structurant et d'aménagement du territoire en favorisant une meilleure distribution des investissements, surtout en faveur des territoires défavorisés.

4.2 ÉLEMENTS DE POLITIQUE ROUTIÈRE

4.2.1 Orientations générales

Ce sont les orientations du secteur routier pour la prochaine décennie.

4.2.1.1 *Sauvegarde du patrimoine*

La préservation du patrimoine constitue une priorité de la politique routière en assurant:

- un entretien annuel ;
- des interventions périodiques (renouvellement des couches de surface et réhabilitation des structures porteuses affectées par le cumul des charges).

4.2.1.2 *Adaptation du réseau*

La croissance du trafic (doublement tous les 10 ans) et la recherche de l'amélioration du niveau de confort et de sécurité sur les itinéraires les plus circulés ainsi que la réduction des coûts de circulation nécessitent une adaptation permanente du réseau, par :

- l'élargissement de routes étroites ;
- l'amélioration d'itinéraires ;
- le contournement des grandes agglomérations ;
- le programme autoroutier ;
- la sécurité routière.

4.2.1.3 *Extension du réseau*

Il s'agira de développer le réseau routier en créant des routes de désenclavement afin d'inciter le développement du monde rural. Un ambitieux programme est à l'œuvre.

4.2.2 Gestion du réseau routier

La gestion du réseau routier nécessite la mise en place d'une stratégie d'entretien routier bien définie. Deux types de travaux d'entretien sont appliqués :

- des travaux d'entretien périodique, pluriannuels, relatifs à l'entretien structurel, aux enduits superficiels, aux rechargements d'accotements, à la signalisation horizontale, etc. ;
- des travaux d'entretien courant effectués chaque année.

4.2.2.1 *Entretien routier courant*

Les travaux d'entretien courant sont effectués chaque année : curage des fossés et des ouvrages d'assainissement, travaux de déflachage de chaussée, signalisation verticale, etc. Chaque Direction Provinciale de l'Équipement (DPE) est dotée de brigades minimales :

- brigade de terrassement ;
- brigade polyvalente ;
- brigades point à temps.

Au niveau régional, chaque DRE dispose, en sus, d'une brigade régionale lourde de terrassement comprenant : 1 bulldozer, 1 niveleuse, 1 chargeur, 4 camions, 1 compacteur, 1 camion-citerne et le matériel de campement nécessaire. Ces brigades participent à la construction et l'entretien des pistes en milieu rural. Les ressources disponibles pour l'entretien routier courant (en budget, matériel et main d'oeuvre) se trouvent insuffisantes.



Le réseau routier revêtu représente déjà plus des deux tiers du réseau routier de la Région de l'Oriental

4.2.2.2 *Entretien routier périodique*

L'entretien périodique concerne les travaux suivants :

- le renforcement, les élargissements et les revêtements de chaussées ;
- le traitement des accotements ;
- la signalisation horizontale ;

L'exécution de ces travaux d'entretien périodique est confiée à des entreprises privées.

4.2.3 Conséquences des budgets sur l'état du réseau

Les études menées par la DRCR ont permis de faire ressortir l'impact des budgets alloués à la maintenance du réseau routier. Deux situations se distinguent :

- dans le cas de l'augmentation du budget de la maintenance, une augmentation de 10% par an du budget alloué actuellement à la maintenance du réseau routier revêtu conduit à une amélioration annuelle de 7% de l'état d'uni du réseau ;
- par contre en cas de la réduction du budget de la maintenance, 85% du réseau routier se trouvera dans un état mauvais à très mauvais au bout de 3 ans.

4.2.4 Financement du secteur routier

La stratégie de financement des infrastructures routières s'appuie sur :

- la généralisation du péage pour le sous-secteur autoroutier ;
- l'augmentation des ressources affectées au Fonds Routier pour lui permettre d'assurer la totalité des dépenses d'entretien et d'amélioration de la sécurité routière ;
- l'augmentation des ressources du budget général en assurant le financement d'une grande partie par les bailleurs de fonds internationaux.



Sur les hauts plateaux Bni Guil notamment, la piste reste la desserte routière essentielle et très largement dominante

4.3 DONNÉES SUR LE SECTEUR ROUTIER CLASSÉ

Le réseau routier dans la Région de l'Oriental s'étend sur 4 964,5 km environ, dont 3 352,5 km sont revêtus et 1 612 km à l'état de piste.

Le classement du réseau routier reflète la politique d'adaptation du réseau à l'environnement institutionnel (décentralisation et création des nouvelles Communes) et économique du pays (création de nouveaux pôles de développement).

Il comporte 3 catégories :

- Nationales 1 507,4 km, dont 1 381,7 revêtus ;
 - Régionales 913 km, dont 649,7 revêtus;
 - Provinciales 2 544,1 km, dont 1 321,1 revêtus.
-
- Total 4 964,5 km, dont 3 352,5 revêtus.

La répartition du linéaire du réseau routier est détaillée par axe et itinéraire en annexe.

Tableau 36 : Réseau routier dans la Région de l'Oriental (km)

Provinces / Préfecture	Routes nationales		Routes régionales		Routes provinciales		Total		Total Province
	Revêtues	Non revêtues	Revêtues	Non revêtues	Revêtues	Non revêtues	Revêtues	Non revêtues	
Oujda-Angad	108,5				180,0	95,7	288,5	95,7	384,2
Berkane	71,3		46,5		253,5	19,3	371,3	19,3	390,6
Taourirt	212,4	41,0	106,7	19,5	299,4	167,3	618,5	227,8	846,3
Jerada	95,0		112,9	34,4	160,2	258,0	368,1	292,4	660,5
Nador	417,0		223,2		241,5	10,0	881,7	10,0	891,7
Figuig	477,5	84,7	160,4	209,4	186,5	672,7	824,4	966,8	1 791,2
Total Région	1 381,7	125,7	649,7	263,3	1 321,1	1 223,0	3 352,5	1 612,0	4 964,5
	1 507,4		913		2 544,1		4 964,5		

L'examen du Tableau 36 appelle les commentaires suivants :

- le linéaire total du réseau routier classé dans la Région de l'Oriental est à 68% revêtu ;
- les routes provinciales représentent plus de la moitié du total ;
- les routes revêtues concernent plus des deux tiers du linéaire des routes classées ;
- 36%, du linéaire est situé dans la Province de Figuig, ce qui s'explique notamment par sa superficie considérable.

Un autre aspect caractéristique du réseau routier dans la Région de l'Oriental est sa densité :

- 1.75 km/1000 hab., en termes de densité sociale ;
- 40.50 km/1000 km², en termes de densité spéciale.

Ces valeurs moyennes cachent de fortes disparités entre les Provinces de la Région comme le montre le Tableau 37 ci-après page suivante.

Tableau 37 : Réseau routier dans la Région de l'Oriental

Provinces / Préfecture	Linéaire (en km)			Population 2004 Km/1000 hab	Superficie (km ²) Km/1000 km ²	Ratio pour linéaire total		Ratio pour réseau revêtu		Densité (hab/km ²)
	Revêtue	Non revêtue	Total			Km/1000 hab	Km/1000 km ²	Km/1000 hab	Km/1000 km ²	
Oujda-Angad	288,5	95,7	384,2	477 100	2 485	0,81	154,61	0,60	116,10	192
Berkane	371,3	19,3	390,6	270 328	1 939	1,44	201,44	1,37	191,49	139
Taourirt	618,5	227,8	846,3	206 762	9 915	4,09	85,36	2,99	62,38	21
Jerada	368,1	292,4	660,5	105 840	6 331	6,24	104,33	3,48	58,14	17
Nador	881,7	10,0	891,7	728 634	6 119	1,22	145,73	1,21	144,09	119
Figuig	824,4	966,8	1 791,2	129 430	55 988	13,84	31,99	6,37	14,72	2
Total	3 352,5	1 612,0	4 964,5	1 918 094	82 777	2,59	59,97	1,75	40,50	23

La densité sociale varie de 0,6 km/1000 hab (Préfecture d'Oujda-Angad) à 6,37 km/1000 hab (Province de Figuig), alors que la densité spaciale est de 191,5 km/1000 km² dans la Province de Berkane vs à peine 14,7 km/1000 km² dans la Province de Figuig. Ces deux ratios reflètent un aspect fondamental de la Région : une densité de population très variable entre les Provinces.

4.4 LE PROGRAMME NATIONAL DES ROUTES RURALES

4.4.1 Situation des infrastructures rurales à la veille du PNRR

Parmi l'ensemble des besoins des populations rurales, l'accès au reste du pays par les routes rurales représente un besoin prioritaire pour toute la population comme l'ont montré les diverses enquêtes rurales effectuées.

Le déficit en routes rurales montre la nécessité d'une politique volontariste de développement. Ceci est d'autant plus nécessaire que :

- le monde rural aura à jouer un rôle de plus en plus important et son équilibre est indispensable au fonctionnement harmonieux de l'espace national tout entier ;
- le maintien en place de la population rurale est une condition indispensable à la bonne gestion de l'espace rural et de l'espace urbain ;
- le déficit en infrastructures routières du monde rural handicape fortement les initiatives visant son développement, en particulier le développement de nouvelles cultures à forte valeur ajoutée qui ne peut s'envisager sans désenclavement.

Il s'agit de problèmes réels que vit la population locale et qu'il faut prendre en compte. Toutefois, la Direction des Routes et de la Circulation Routière (DRCR), par ses programmes nationaux de route rurales PNRR1 et 2, a prévu la réalisation de près de 2 000 km dans la Région de l'Oriental.

La DRCR a inventorié à travers tout le pays plus de 38 000 km de pistes qui concernent exclusivement le monde rural. Le diagnostic de ces pistes a montré que :

- 82% d'entre elles sont en mauvais état (30% sont impraticables plus de 30 jours par an et entraînent l'enclavement total des populations et des zones qu'elles desservent) ;
- 16% de ces pistes sont dans un état moyen ;
- 2% sont en bon état.

Par ailleurs:

- 22% des localités sont inaccessibles aux véhicules en tous temps et sont donc totalement enclavées ;
- 35% des localités ont un accès difficile et souffrent d'un enclavement saisonnier ;
- 43% des localités ont un accès facile en toute saison.

Tenant compte du grand besoin en routes de désenclavement, la volonté politique portait le lancement du Programme National de Routes Rurales en 1995.

4.4.2 Le premier Programme National de Routes Rurales (PNRR-1)

Le PNRR1 a été lancé en 1995 pour réaliser 11 200 km de routes au rythme de 1 000 km par an. Ce programme a permis d'augmenter le taux d'accessibilité de la population rurale aux équipements socio-administratifs de 36% en 1995 à 54% en 2005, année de son achèvement.

Les opérations lancées depuis 1995 totalisaient à fin septembre 2004 un linéaire de 9 654 km, réparti en 5 494 km de construction et 4 160 km d'aménagement. Les opérations réalisées ont atteint 8 900 km, dont 8 557 km sont en service.

Dans la Région de l'Oriental le PNRR1 est synthétisé dans le Tableau 38 ci-après.

Tableau 38 : PNRR-1 Répartition du linéaire dans la Région de l'Oriental (en km)

Désignation	Oujda	Nador	Figuig	Total
Construction	144	77	153	374
Aménagement	248	199	135	582
Total PNRR-1	392	276	288	956

4.4.3 Le deuxième Programme National de Routes Rurales (PNRR-2)

Le succès du PNRR-1 a conduit le Ministère de l'Équipement et du Transport à engager la réalisation du PNRR-2 sur la période 2005-2015, dont les objectifs et indicateurs sont :

- u investissement estimé à 10 milliards de Dirhams ;
- la réalisation de 15 000 km de routes rurales ;
- la desserte de 80% de la population rurale à l'horizon 2015.

Dans la Région de l'Oriental, le PNRR2 a prévu la réalisation de 960 km, dont 552 km en construction et 408 en aménagement, comme il est synthétisé dans le Tableau 39 ci-après page suivante.

Tableau 39 : PNRR-2 Répartition du linéaire dans la Région de l'Oriental (km)

Désignation	Province / Préfecture						Total
	Oujda Angad	Taourirt	Berkane	Jerada	Nador	Figuig	
Programme prévisionnel							
Construction		188			211	153	552
Aménagement		204			69	135	408
Total prévu		392			280	288	960
Programme en cours de réalisation							
Construction	70	75	40	37	281	182	685
Aménagement		80	3	66	66	226	441
Total	70	155	43	103	347	408	1125

4.5 PROJETS STRUCTURANTS

Plusieurs projets routiers structurants étaient programmés ou en cours dans l'Oriental lors de l'étude.

4.5.1 Autoroute Oujda-Fès

Prolongement de l'autoroute déjà existante Casablanca-Fès, elle relie, en particulier, Oujda à l'Ouest et au Sud du pays et peut-être par la suite à l'Algérie. La société Autoroutes du Maroc aura lancé la totalité des différents tronçons Oujda-Fès avant 2010.



L'autoroute Fès-Oujda, lien autoroutier avec le Maroc central et, au delà, avec toutes les grandes conurbations

4.5.2 Dédoublement Ahfir – Saïdia

Les travaux sont terminés et la voie mise en service. Ils font suite au dédoublement de l'axe Oujda - Ahfir ; cette voie prendra de plus en plus d'importance avec la nouvelle station balnéaire de Saïdia.

4.5.3 Dédoublement de la route Ahfir - Selouane.

L'axe a été subdivisé en plusieurs tronçons : Ahfir - Berkane, Berkane - Pont Moulouya, Pont Moulouya - Zaïo, Zaïo - Selouane.

4.5.4 Rocade Méditerranéenne

La Rocade Méditerranéenne a une longueur de 550 km environ entre Tanger à Saïdia. Ses effets portent sur l'aménagement du territoire et le développement socio-économique et touristique du Nord du Royaume.

4.6 CONTOURNEMENT DES VILLES DE BERKANE ET NADOR

Le développement des villes de Berkane et Nador nécessite la réalisation de voies de contournement dont les linéaires atteignent de 15 km et 17 km respectivement.

4.7 CONCLUSION

Le réseau routier devrait entre autre assurer la connexion et l'arrimage aux autres Régions du pays ainsi que la desserte interne et le désenclavement. Pour l'arrimage, la Région de l'Oriental est reliée au reste du territoire national par deux grands axes routiers :

- la RN6, principal axe de communication et véritable cordon ombilical de la Région, porte les échanges terrestres avec les grands centres de l'Ouest du pays (Fès, Rabat, Casablanca) ;
- la RN19, renforcée et élargie en 1997 sur le tronçon Nador-Taourirt, connecte tout le Nord (Province de Nador) de l'Oriental à l'Ouest du pays, en rejoignant la RN6 près de Taourirt.

Par contre, tout le Sud (au Sud à la chaîne des Horst, une partie de la Province de Jerada et toute la Province de Figuig) se trouve enclavé, car l'accès à l'Ouest (Fès, Rabat, Casablanca), nécessite le passage par Oujda au Nord via la RN 17, ou par Errachidia à l'Ouest via la RN 10. Actuellement, le trafic dans cette partie Sud de l'Oriental est encore modeste ; c'est en fait uniquement en période des grandes vacances d'été qu'on assiste à une circulation moyenne vers Tendirara, Bouarfa et Figuig. En réalité, c'est la partie centrale des Hauts Plateaux qui souffre d'un manque criant de voies de circulation.

L'autoroute Fès-Oujda va soulager la RN6 et facilitera le déplacement des populations et le transport des marchandises. Elle constituera un véritable levier pour le développement de la Région de l'Oriental et l'intégration économique dans le tissu national.

L'autre axe est la rocade méditerranéenne. Son importance est double : assurer le désenclavement de la frange Nord de la Région de l'Oriental et d'autre part son ouverture à toute une activité touristique balnéaire florissante à l'image du complexe touristique de Saïdia. Cet axe permet ainsi la connexion de l'Oriental au Nord du pays (Al Hoceima, Tétouan et Tanger) entraînant le développement d'échanges avec ces zones ainsi qu'avec l'Europe et particulièrement l'Andalousie.

Pour la desserte interne de la Région, deux axes suscitent un intérêt particulier.

Le dédoublement de la RN2 Oujda - Selouane, par Ahfir et Berkane, soulagera une voie chargée et à fort trafic et contribuera aussi au développement des Provinces de la Région. Actuellement, le tronçon Oujda - Ahfir est réalisé et le dédoublement des 97 km entre Ahfir et Selouane améliorera le niveau de service par la décongestion de la RN2.

La desserte de la plaine agricole d'Angad et des périmètres d'irrigation de la basse Moulouya (Plaine des Trifa dans la Province de Berkane et plaine de Zebra, Gareb et Bouareg dans la Province de Nador) sera améliorée et facilitera la circulation de la production agricole et son écoulement vers les grandes zones de consommation de la Région (Oujda, Berkane, Nador et Saïdia) et de l'intérieur du pays (Fès, Casablanca, Rabat). L'accessibilité de la façade méditerranéenne à partir d'Oujda et Nador sera plus aisée, ce qui met encore en valeur les complexes touristiques actuellement en cours de réalisation ou programmés.

L'achèvement de l'aménagement de la RN19 sur le tronçon Debdou - Tendirara par El Ateuf, ouvrira toute cette zone des Hauts Plateaux au principal axe (RN6) de liaison avec l'Ouest du pays, puis à l'autoroute Fès-Oujda. Cette action peut revêtir un caractère capital pour le développement économique de la Région, dont la principale activité est l'élevage de petits ruminants (ovins caprins) d'une grande qualité. L'ouverture aux marchés de l'Ouest, principal pôle de consommation du pays, est un facteur de dynamisation de l'élevage.

Parallèlement à ces axes structurants, le réseau des routes régionales ou provinciales souffre d'un manque d'entretien par insuffisance des budgets alloués à cette opération.



La Province de Figuig, la plus étendue est dotée du plus long réseau, mais les besoins de desserte routière y sont les plus criants

Le réseau de desserte interne à la Région est complété par le Programme National des Routes Rurales, PNRR 1 et 2, actuellement en cours de réalisation.

Partie 4 : Activités économiques

INTRODUCTION

Cette partie décrit, à travers un certain nombre d'indicateurs, les principales activités économiques de la Région de l'Oriental.

L'état des lieux succinct sur les établissements économiques exerçant sur le territoire de la Région de l'Oriental, est basé sur les résultats du recensement économique réalisé au cours de la période 2001/2002 par la Direction de la Statistique relevant du Haut Commissariat au Plan. Ce recensement constitue le premier ratissage des établissements économiques privés et publics au Maroc. Il a couvert tout le territoire national et ciblé tous les établissements économiques qui exercent dans un lieu fixe, à l'exclusion des exploitations agricoles, des établissements qui n'avaient pas encore démarré leurs activités, des chantiers temporaires et des entités qui exercent sans lieu fixe (marchands ambulants, pêcheurs sans lieu fixe, etc.). Durant la période 2001/2002, la Région de l'Oriental comptait près de 53 400 établissements économiques, soit 7% de l'effectif total recensé au niveau national.

Tableau 1 : Nombre d'établissements économiques dans la Région de l'Oriental (2001/2002)

Secteur	Nombre d'établissements		Structure	
	Oriental	% / National	Oriental	National
Industrie	9 112	5,9%	17,1%	20,5%
BTP	628	7,2%	1,2%	1,2%
Commerce	31 052	7,5%	58,2%	54,9%
Services	12 594	7,2%	23,6%	23,4%
Total	53 386	7,1%	100,0%	100,0%

Durant la même période, les établissements économiques de la Région de l'Oriental ont assuré l'emploi permanent à près de 120 000 personnes, soit plus de 2 actifs permanents employés par établissement, chiffre inférieur à la moyenne nationale qui est de 3. Le secteur le plus utilisateur de main d'oeuvre est le commerce, avec 44% de l'effectif total employé, tous secteurs d'activités cumulés dans la Région, suivi des services avec plus de 28%.

Tableau 2 : Effectif employé par les établissements économiques dans l'Oriental (2001/2002)

Secteur	Effectif employé		Structure	
	Oriental	% / National	Oriental	National
Industrie	30 920	3,8%	25,8%	36,7%
BTP	2 396	4,4%	2,0%	2,4%
Commerce	52 579	6,9%	44,0%	34,0%
Services	33 735	5,6%	28,2%	26,9%
Total	119 630	5,3%	100,0%	100,0%

La suite de cette partie est consacrée aux secteurs de l'agriculture, la pêche, l'industrie, le tourisme, l'artisanat et les mines.

CHAPITRE 1 : L'AGRICULTURE

Dans la Région de l'Oriental, l'agriculture et le pastoralisme occupent une place considérable dans l'économie : l'agriculture est importante dans la partie Nord, tandis que le pastoralisme domine dans la partie Sud.

En ce qui concerne la production végétale, on relève une forte diversification avec une nette dominance de l'arboriculture et de la céréaliculture.

1.1 SITUATION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

Le périmètre de la Moulouya est l'une des plus importantes régions agricoles du Maroc. Les superficies équipées actuellement totalisent 65 400 ha, dont 36 060 ha sur la rive droite (les Triffa) et 29 340 ha sur la rive gauche (Zebra, Bou Areg et Garet).

Les principales spéculations pratiquées sont l'arboriculture (35% à 40% des superficies), les céréales (26 à 38%), le maraîchage, etc.

Le contexte socio-économique et les habitudes locales font qu'il existe des différences entre les systèmes de production de différentes plaines.

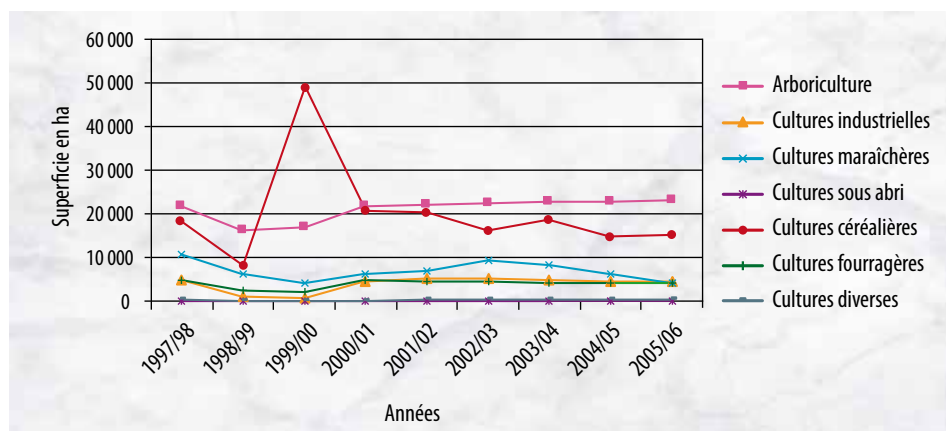
1.2 LA PRODUCTION VÉGÉTALE

1.2.1 Spéculations pratiquées au niveau du périmètre de l'ORMVAM

Les premiers aménagements dans le périmètre datent des années 1950.

Depuis, cet espace a vu un essor des agrumes et du maraîchage.

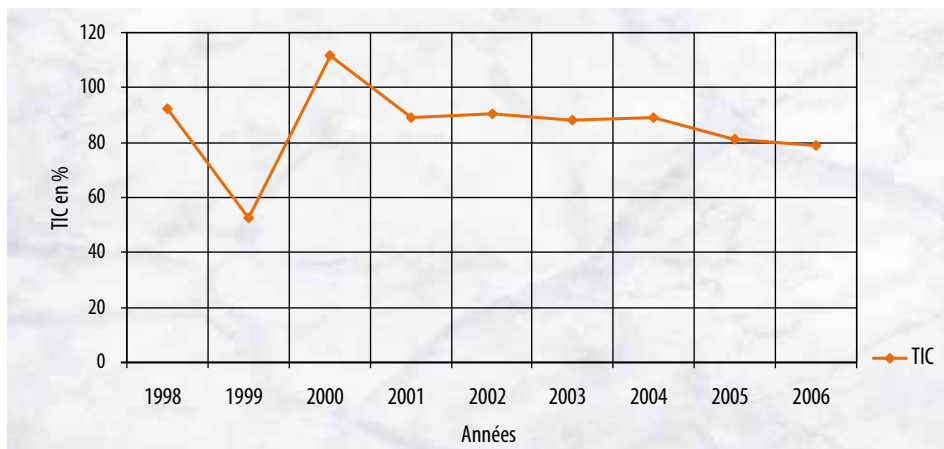
Figure 1 : Périmètre de la Moulouya – Evolution de l'occupation du sol 1998 - 2006



On constate une augmentation constante des superficies de l'arboriculture, une relative stabilité des fourrages et des cultures industrielles, et de fortes fluctuations dans les superficies occupées par les céréales et le maraîchage. Ces dernières varient beaucoup en fonction de la disponibilité en eau. Les superficies emblavées dépendent donc de la dotation allouée.

La Figure 2 présente les Taux d'Intensification Culturelle (TIC) dans le périmètre, qui varient beaucoup (entre 80% et 97%), ce qui peut être expliqué par la dotation allouée qui n'est pas satisfaisante.

Figure 2 : Périmètre de la Moulouya - Evolution du Taux d'Intensification Culturelle

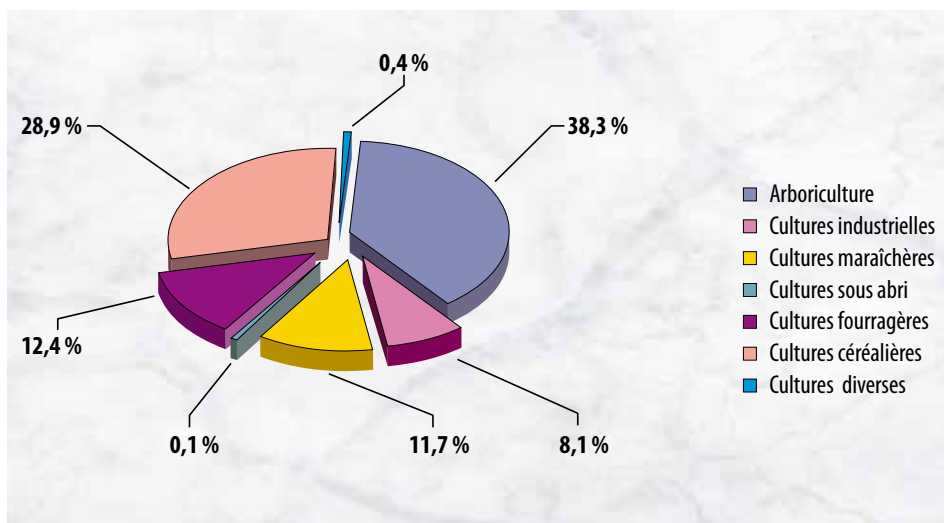


On remarque que le TIC moyen de l'ORMVAM est assez faible (86%).

1.2.2 Occupation du sol

Les cultures pratiquées au niveau de l'ORMVAM sont présentées dans la Figure 3 ci-après.

Figure 3 : occupation du sol par spéculation



1.2.3 Spéculations pratiquées au niveau du périmètre de la PMH

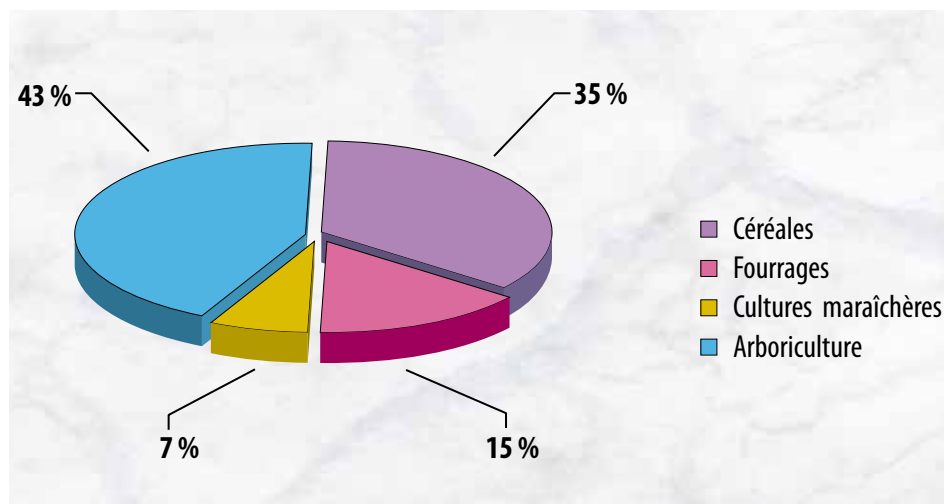
La Petite et Moyenne Hydraulique (PMH) constitue un pôle important en agriculture à côté de la grande hydraulique. Elle occupe 32 800 ha. Une bonne partie de la superficie de la PMH concerne l'arboriculture et les céréales.

Tableau 3 : Spéculations pratiquées au niveau du périmètre de la PMH

Cultures	Superficie PMH en ha				Total
	ORMVA	Figuig	Nador	Oujda	
Céréales	4 542,62	1 43,25	3 430,07	3 290,09	11 406,02
Fourrages	1 946,84	2 46,58	1 470,03	1 410,04	5 073,49
Cultures maraîchères	908,52	1 56,33	686,01	658,02	2 408,89
Arboriculture	4852,98	1 675,50	3 796,47	3 641,54	13 966,49
Total assolé (en ha)	1 2250,95	2 221,67	9 382,58	8 999,69	3 2854,89
Superficie irriguée (en ha)	1 1286,00	1 722,00	8 829,00	8 468,70	3 0305,70
TIC en %	108,55	129,02	106,27	106,27	108,41

1.2.4 Occupation du sol dans la PMH

Figure 4 : Occupation du sol par spéculation dans la PMH



L'arboriculture occupe la première place dans la PMH par la superficie occupée. Elle représente 43% de la superficie de la PMH. Les céréales viennent après, avec 35%.

1.3 LA PRODUCTION ANIMALE

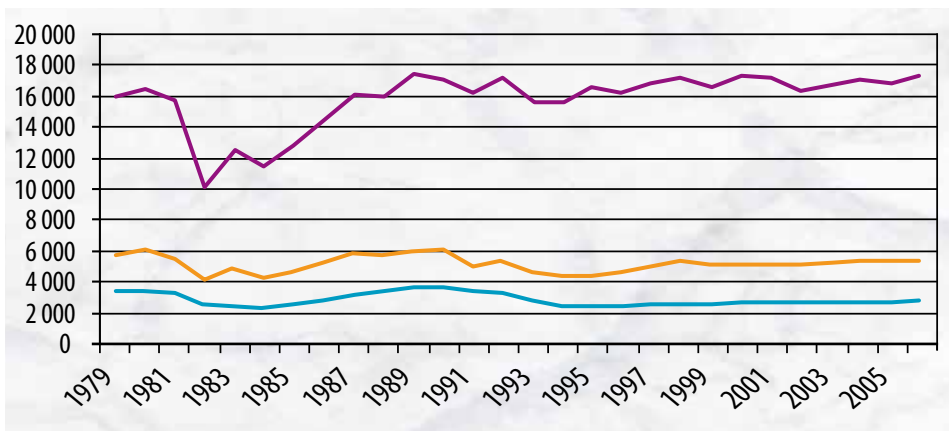
En matière d'élevage, de parcours et de pastoralisme, la Région de l'Oriental compte un cheptel important constitué principalement de bovins, ovins et caprins.



Production animale la plus renommée de la Région de l'Oriental : le mouton de race Bni Guil

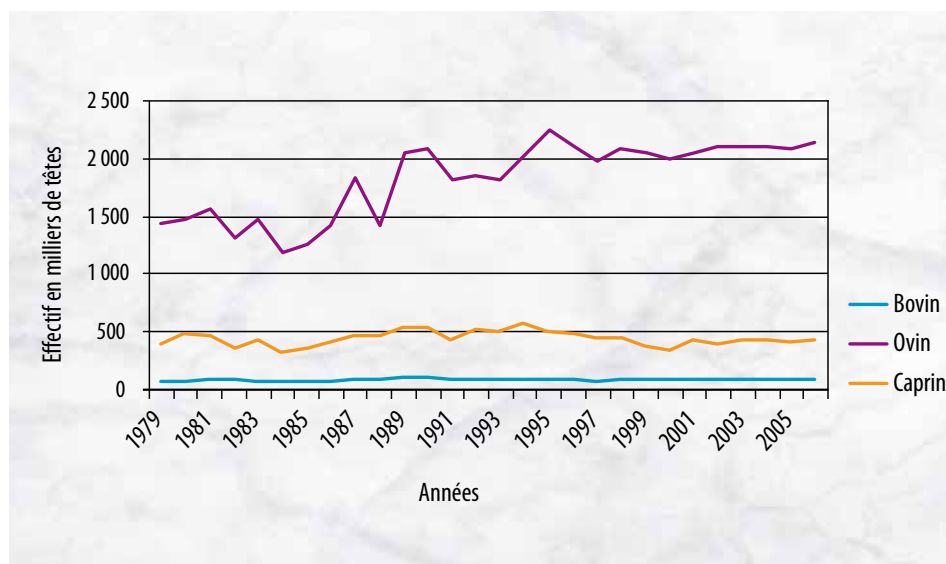
Comparé à celle de l'ensemble du pays, le troupeau de la Région présente la même allure d'évolution.

Figure 5 : Evolution des effectifs du cheptel d'élevage du pays



Le cheptel bovin de la Région constitue seulement 3% de celui du pays, ce qui est réellement non significatif par rapport à d'autres Régions. L'effectif des ovins, représente environ 11% de l'effectif national. Quant à l'effectif des caprins, il est de 8% de l'effectif national. L'Oriental est donc l'une des Régions, où l'activité du pastoralisme est assez développée.

Figure 6 : Evolution des effectifs du cheptel d'élevage dans l'Oriental



L'effectif des ovins a connu une augmentation remarquable, surtout dans les zones de Figuig et Oujda, là où les pâturages sont disponibles.

Au niveau de Figuig, l'effectif des ovins constitue actuellement presque 35 % de l'effectif ovin de la Région, avec une augmentation moyenne annuelle de 4%.

En ce qui concerne les effectifs des bovins et des caprins, on constate qu'ils présentent le même profil d'évolution pour toute la Région.

En conclusion, il apparaît que la Région de l'Oriental possède des potentialités importantes en ressources pour alimenter le bétail. A u vu de ces facteurs, l'élevage peut être amélioré en termes d'effectif et de production, mais cela nécessite des investissements en matière de modernisation et de valorisation de ce potentiel. Il s'agit notamment :

- d'intensifier les cultures fourragères ;
- d'assurer une meilleure gestion et la valorisation des parcours ;
- d'encourager l'utilisation des aliments concentrés.

CHAPITRE 2 : LA PÊCHE

2.1 LES ESPÈCES PÊCHÉES ET LES PRISES

En 2005, les prises de Nador atteignaient de 12 671 T pour une valeur de 115 560 kDh ; celles de Ras Kebdana de 3 370 T (11 808 kDh). En 2001, elles étaient respectivement de 6 009 T (103 442 kDh) et de 1 414 T (7 971 kDh). Auparavant, seul le port de Nador était enregistré en 1990, avec 8 779 T (58 865 kDh) et, en 1982, 9 521 T (12 043 kDh).



Les bateaux et le port de pêche de Ras El Ma, typique de l'Oriental (Cap de l'Eau)

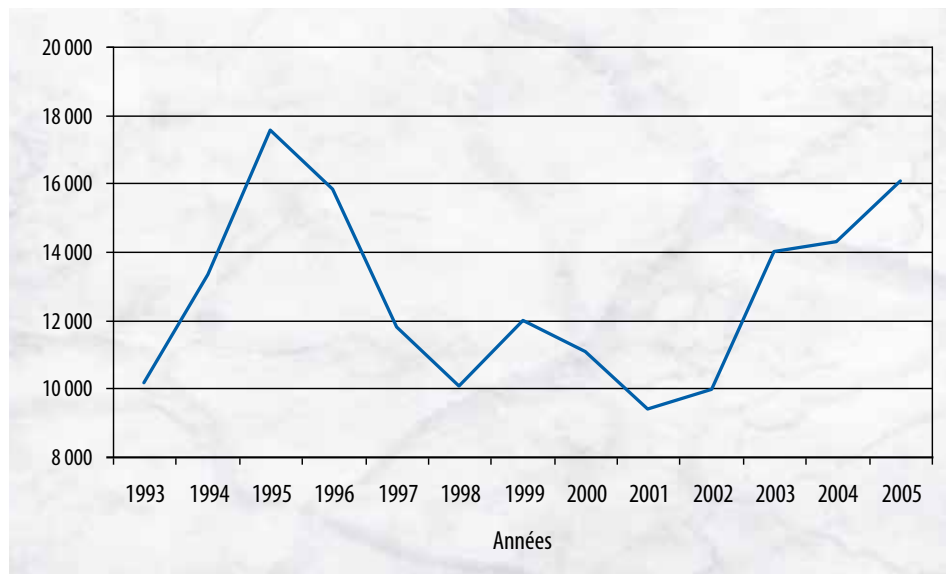
Tableau 4 : Débarquements des produits de la pêche côtière par port

		1982	1990	2001	2005
Quantité (en tonnes)	Nador	9 521	8 779	7 971	12 671
	Ras Kebdana			1 414	3 370
Valeur (en milliers de Dh)	Nador	12 043	58 865	103 442	115 560
	Ras Kebdana			6 009	11 808

Globalement, les débarquements annuels de la pêche côtière dans les ports de l'Oriental se situent aux alentours de 14 000 T pour une valeur de 140 millions de Dh.

Les débarquements dans le port de Nador ont une valeur 2 à 3 fois supérieure à celle des débarquements dans le port de Ras Kebdana.

Figure 7 : Débarquements des produits de la pêche côtière dans l'Oriental (tonnes)



A l'échelle du pays, cette pêche ne constitue pas une part importante (moins de 2% des débarquements de l'ensemble de la pêche côtière) dans le secteur, mais la Région connaît une diversité de fonds qui lui donne un rang intéressant sur le marché d'espèces fortement valorisées sur le marché de la consommation de luxe, notamment des restaurants d'affaires et de tourisme.

Les espèces les plus couramment pêchées sont la caramote, l'anguille, la sardine, le rouget, la seiche, la dorade royale, le loup-bar, le mérrou, le marbré, le poulpe, la sole, le pageot commun, le poulpe, le sar et la saupe. L'anchois, présent uniquement entre les mois de novembre et janvier, est alors assez abondant pour permettre des captures de 800 kg par sortie. La cueillette de palourdes, de petites praires, de coques, de vernies, de haricots de mer, a fortement diminué depuis près de vingt ans.

Tableau 5 : Evolution de la production de la pêche et de sa valeur marchande

Poids et valeur	Merlu	Grondin	Pageot	Autres poissons blancs	Crustacés	Céphalo-podes	Coquillages	Autres esp.	Bonite melva	Thon	Sardine	Chinchard	Maquereau	Anchois
2005														
T	114	16	163	4 191	543	1 218 T	0	602	2		2 875	2 658	84	17 5
1 000 Dh	2 985	92	2 148	35 523	30 067	14 158	0	11 752	14		7 993	9 231	244	1 219
1990														
T	51		399	1 842	141	104	1 (481 en 1988, 10 en 1989)	483	166	4	5 214	1 428	38	49
1 000 Dh	2 245		5 311	20 755	13 579	1 964	3 (156)	6 376	724	137	13 601	7 564	162	593
1982														
Poids en Tonnes	498		328	1 887	26	0	0 (autres ports dont Ft. Kebdana 240)	762	20	0	1 942	1 739	0	2 319
1 000 Dh	1 564	1 698		3 785	751	0	0 (1150)	246	100	0	1 283	1 818	0	798

2.2 LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS

Les produits de la pêche ont pour destination les souks voisins des sites, les marchés, les restaurants, les usines de transformation et l'exportation.

La majeure partie du poulpe est absorbée par les usines de transformation de Béni An-sar, par l'intermédiaire de collecteurs qui négocient avec les mareyeurs de proximité. Le poulpe de petit calibre est destiné aux restaurants de Nador. Les autres espèces partent principalement vers les marchés et souks avoisinant les sites de pêche.

La caramote (grosse crevette rose et rouge d'eaux profondes), dont la côte entre Tanger et Nador est la principale zone d'exploitation au Maroc, est l'espèce de plus grande valeur commerciale, en quasi-totalité exportée, soit par Mellilia, soit directement vers les marchés espagnols, après intervention des collecteurs, notamment de Mdiq et Tanger, en relation avec les entrepreneurs de Vigo, en Espagne. Sa capture a beaucoup baissé ces deux dernières décennies.

Les 28 mareyeurs (avec 1 ou 2 aides pour chacun) sont tous originaires de la Région. Ce sont, pour la plupart, d'anciens pêcheurs. 18 ont une voiture, 7 une motocyclette. Les autres, qui se déplacent à pied ou par les transports en commun, vendent leur capture sur les lieux de débarquement.

Les pêcheurs préférant vendre les espèces de grande valeur commerciale pour augmenter leur revenu, l'autoconsommation ne dépasse pas 2 kg par sortie et la partie qu'ils vendent eux-mêmes dans les souks proches est minime.

Les charges supportées par le mareyeur sont surtout des charges variables : salaires, carburant et glace. Un mareyeur qui possède un lieu de vente sur place a des charges fixes notables. Le profit des mareyeurs dotés d'une automobile et de ceux qui possèdent un local dans un site est de 57 000 Dh. Le profit de ceux qui utilisent une motocyclette est de 29 000 Dh. Les mareyeurs fixent les prix en fonction du prix du marché, de l'espèce et de la taille. Les producteurs leurs sont liés par des engagements verbaux impliquant la vente exclusive des captures. Les mareyeurs peuvent aider les pêcheurs pour l'approvisionnement en carburant et pour l'entretien des moyens de production. Certains mareyeurs vendent leur poisson à d'autres intermédiaires sur les sites de pêche.

2.3 LES FORMES DE PÊCHE

Cinq formes de pêche, toutes artisanales, sont pratiquées, de façon plus ou moins importante, sur cette partie de la côte méditerranéenne : la pêche de grosses crevettes d'eaux profondes (caramote), une petite partie de la pêche à l'espadon, la pêche à la sardine, la pêche côtière par un millier de barques employant chacune deux ou trois hommes et, enfin, de façon résiduelle, le ramassage des coquillages (qui est non déclaré).

L'aquaculture, dans la lagune de Nador, a cessé après plus de dix ans d'exploitation.

Parmi les 47 sites de pêche de la Région :

- seuls 2 (Beni Nsar et Ras Kebdana) sont aménagés en ports fonctionnels ;
- 10, qui bordent la lagune de Nador, ont une morphologie de plage et sont proches des lieux de consommation et d'évacuation ;

- 9 de ceux qui sont à l'Ouest de Nador, localisés à de petites embouchures, sont facilement accessibles par la terre et ont un mouillage suffisamment étendu, bien que petits ;
- 25, qui se trouvent sous des falaises, sont d'accès difficile, voire inaccessibles, au point que des prises peuvent quelquefois y être abandonnées.

Tableau 6 : La flottille artisanale de la Région de l'Oriental

Province	Nombre de sites	Nombre de barques	dont barques inactives	Nombre de marins
Nador	45	925	(63)	2 835
Berkane	2	100	(17)	170
Total côte méditerranéenne	93	2 693	(146)	8 034

2.3.1 La pêche artisanale

En 1961, la lagune de Nador faisait vivre 182 familles, soit 728 personnes, et utilisait 76 embarcations. En 1982 le nombre de barques avait augmenté, les pêcheurs étaient 700, et des installations d'aquaculture y commençaient leur activité. En 1999, environ 300 barques abritées dans 12 sites faisaient travailler 800 marins.

Tous les pêcheurs sont originaires de la région et résident près de leur site d'attache. La pêche est leur activité principale. Dans de très rares cas, elle peut être complétée par une agriculture vivrière, de faible revenu ou un petit commerce, ou d'aides de membres de leur famille travaillant hors de la Région.

Le capital investi total dans la lagune est d'environ 20 MDh. La barque constitue 50% du capital investi par l'artisan pêcheur, les engins de pêche 40% et le moteur 10%.

2.3.2 La pêche à la sardine

Nador fait partie des 7 ports d'attache des 146 sardiniers (senneurs) de la Méditerranée marocaine. Avec 35 bateaux en 2002, il se place après M'Diq (43 unités en 2002), et avant Al Hoceima (28 bateaux en 2002) et Tanger (28 bateaux en 2002). 42 palangriers-sardiniers pratiquent aussi, secondairement, la pêche à la senne coulissante quand les conditions sont favorables. L'effectif de l'équipage varie entre 9 et 40 membres par bateau. Les débarquements à Nador et Al Hoceima sont constitués en grande partie par la sardine (plus de 70%). À M'Diq, ils sont plus diversifiés, avec 42% seulement de sardine, 23% de maquereau, 21% de chinchard et 13% de bogue.

Durant certains mois, plus de 50% des sardiniers rattachés au port de Nador migrent vers le port d'Al Hoceima, ou vers les ports de l'Atlantique (principalement vers le port de Larache) où ils débarquent leurs prises, quand l'activité de pêche y est jugée plus rentable et que les prises en valeur deviennent faibles dans leur zone d'activité.

Nador, où l'effort de pêche et la fréquence des attaques du Grand Dauphin sont faibles, a l'avantage d'enregistrer les pertes les moins élevées du fait d'attaque (9%) avec une valeur de 1.8 MDh (16 à 19% à Al Hoceima et Mdiq, soit 7,5 et 10 MDh).

2.3.3 La pêche à l'espadon

La région est aussi concernée, bien que plus ou moins directement, par l'exploitation de l'espadon, assurée par environ 330 bateaux, dont 75 % basés dans le port de Tanger, le Détroit de Gibraltar constituant l'unique voie de passage de l'espadon de l'Atlantique vers la Méditerranée.

L'activité est pratiquée principalement entre avril et septembre autour de Gibraltar, et durant les autres mois de l'année dans l'Oriental, entre Cap Kilaté et Saïdia (dans l'Oriental, les 3 zones de pêche sont respectivement situées la première entre Cap de l'eau, les Îles Jaafarines et Saïdia, la seconde entre le Cap des trois fourches et le Cap Kilaté, et également sur le banc de Tofnio, plus particulièrement dans la zone de « Seco » située à 3 h de navigation du port d'Al Hoceïma et, enfin, dans les îles Alboran).

90% de la production de l'espadon est ainsi capturée en Méditerranée. Cette pêche n'a pas connu de changements remarquables ces cinq dernières années, avec une moyenne de l'ordre de 3.300 T/an et un pic de production de 35% en mai. Le profit net moyen par bateau, de 44 000 à 117 000 Dh, pousse des bateaux venus d'autres régions du Maroc à fréquenter la côte méditerranéenne pour la pêche à l'espadon, surtout durant la haute saison. Cette pêche emploie 3.500 marins, dont 72% au port de Tanger.

Le capital investi par les palangriers pêchant l'espadon est de 400 MDh, soit 35% de l'investissement global dans le secteur de la pêche en Méditerranée marocaine, avec une moyenne par bateau de 1,2 MDh. Le chiffre d'affaires global, qui avoisine 234 MDh, a augmenté de 10% entre 2002 et 2005. Le profit net d'un palangrier pêchant l'espadon est de 44 350 à 117 430 Dh. 98% de la production est exportée (principalement vers l'Espagne), dont 75% sont expédiés en Italie et 20% distribués sur le marché espagnol, 5% vont vers le Portugal, l'Allemagne la Suisse, la France, la Grèce et le Canada. 2% sont vendus au détail dans les grandes villes marocaines.

2 ou 3 mareyeurs-exportateurs qui possèdent des palangriers et ont des unités frigorifiques et des camions, dominent le marché, suivant la conjoncture du marché espagnol.

2.3.4 La collecte des coquillages

L'exploitation des coquillages est devenue résiduelle. Elle a été introduite en 1970 par des pêcheurs venus de la région de Tétouan, suivis par 400 équipages de l'Oriental. La production était alors de 500 à 1 000 kg par barque par jour. Dans les années 1980, alors que le nombre de barques qui collectaient des mollusques avait atteint 1000 unités, les prises avaient chuté à 50 à 100 kg par barque et par jour. A la fin des années 1990, une épizootie a causé la chute brutale de la production, la diminution du nombre de barques et une conversion de la pêche vers le poulpe.

En 2007, le ramassage des coquillages était interdit, mais la reconstitution des stocks permettait des prises de 15 à 25 kg par barque et par jour, et la pêche au poulpe se poursuivait, malgré les interférences avec les chalutiers. Le ramassage, qui se faisait de février à juillet sur la côte entre Ras Kebdana et Saïdia, où les fonds naturels étaient très abondants, assurait les moyens d'existence de plusieurs centaines de personnes avec des revenus bruts annuels de 240 000 et 300 000 Dh, vs 13 000 à 72 000 autour de Tanger et Tétouan.

Tableau 7 : Estimation annuelle durant la période 1993-1999

Zones de pêche	Espèces	Production annuelle (T)	Valeur en Dh (prix au débarquement)	Nombre des barques	Nombre des marins
Ras Kebdana	Petite praire	1 038	2 594 000	86	172
	Haricot de mer	21	210 000		20
Saïdia	Petite praire	717	17 931 375	77	154
	Haricot de mer	82	820 152		30
Est	Total bivalves	1 858	44 903 527	163	386
Total Méditerranée	Total bivalves	5 138	53 762 177	334	735

Les prises de haricots de mer, coques, vernies et petites praires étaient vendues aux mareyeurs directement sur les lieux de débarquement, entre 100 et 170 Dh le sac de 50 à 60 kg de coques. L'essentiel était envoyé dans des sacs en fibre de plastique, de 50 à 60 kg, en camions frigorifiques, en partie vers les pays européens importateurs, Espagne (surtout Mellilia), Italie, France où les produits étaient livrés frais, et, dans une moindre mesure, vers des usines de congélation de petites praires, de semi-conservation ou de conservation des coques, de stockage en viviers de vernies de M'diq, Kaa Sraas, Nador et Tétouan. Une faible partie de la capture était vendue fraîche à des restaurants et hôtels locaux.

Le couteau et l'amande de mer (utilisée comme appâts pour la pêche des poissons à la ligne) étaient pêchés en même temps que les autres coquillages par les dragues, à la main avec des crochets ou des bèches.

Le ramassage de la lithophage, exploitée entre Nador et Ras Kebdana en cassant le rocher, vendue 200 Dh le kilo aux mareyeurs espagnols pour la consommation en frais, a été interdit pour protéger les rochers du littoral de la dégradation et de la destruction.

Les coquilles Saint Jacques (14,5 T par an), vendues 20 Dh le kilo aux mareyeurs espagnols, et les pétoncles (bouzroug) étaient pêchées occasionnellement par plongée au port de M'Diq et dans les installations d'élevage de thons rouge.

La palourde, espèce souvent indicatrice de milieux pollués, était exploitée intensivement dans la lagune de Nador jusqu'en 1990, à la drague en barque, au râteau à main ou à la main, et commercialisées à l'état frais.

La salubrité du littoral est suivie par l'INRH. Au vu d'intoxications par les biotoxines, la pêche et la commercialisation des coquillages ont été interdites à certaines périodes de l'année depuis 1993 dans la zone de Fnideq-Kaa Sraas, et depuis 1997 dans la zone de Nador-Saïdia pour des périodes indéterminées sur toute la côte et pour toutes espèces, même celles chez lesquelles on ne décelait pas de traces de biotoxines. Seules les coques sont contaminées constamment par la toxine PSP (Paralytic Shellfish Poison). Les praires, vernis ou haricots de mer, ne sont contaminées qu'à certaines périodes de l'année.

Pendant les périodes d'interdiction d'exploitation des mollusques, les pêcheurs de la région de Tétouan et Kaa Sraas s'occupaient d'agriculture, d'élevage, d'autres pêches artisanales, du commerce, et d'activités liées au tourisme. Dans la région de Nador et Saïdia, peu de ramasseurs de coquillages travaillaient pendant la période touristique. Très peu ont vendu leur barque depuis l'arrêt de la collecte des coquillages. La plupart se sont orientés vers le poulpe, la crevette royale, la sole et le calmar.

2.3.5 L'aquaculture

Au Maroc, l'élevage du loup et de la dorade a commencé en 1986, en système intensif, dans la lagune de Nador. Il produisait 1 000 tonnes, dont 50 étaient vendues sur le marché marocain. 80% des exportations étaient destinées à l'Italie, 10% à l'Espagne, 7% à la France et 3% à d'autres pays. L'aquaculture employait 200 personnes, dont 150 ouvriers, en majorité membres de familles de pêcheurs locaux. Il a été abandonné dans les années 1990.

2.4 LES PERSPECTIVES SEMBLENT SE DÉTOURNER DE LA PÊCHE

La principale limite au plein développement de la pêche est la raréfaction ou la disparition de certains stocks, dues aux engins et à la pression de la pêche, mais aussi à des problèmes de pollution créés, dans la lagune et sur la partie orientale de la côte, par :

- les déversements directs des eaux usées ;
- les déchets apportés par les écoulements des rivières ;
- l'impact de l'aquaculture sur la lagune et son environnement (déchets des espèces mises en élevage, excès de nourriture, l'insuffisance saisonnière de circulation et de brassage des eaux).



Le port de pêche de Tibouda au Cap des Trois Fourches

Elle bénéficie cependant d'une conjoncture favorable sur le marché. Malgré la chute considérable des prix des poissons d'élevage dans les pays méditerranéens, liée à une augmentation continue de l'activité, il y a place pour une production plus importante. Le marché italien reste le principal débouché. En Tunisie, la pêche à la crevette d'eaux profondes se fait dans le Cap Bon et en Algérie, dans la partie centrale de la côte. Les plus vastes aires où est exercée cette activité sont incluses dans les eaux espagnoles et italiennes. Mais, comme pour l'espardon, la demande est assez forte pour favoriser la pêche.

Par ailleurs, il semble qu'il n'y ait pas de concurrence entre la pêche artisanale de la Région orientale du Maroc et celle de l'Ouest de l'Algérie, pratiquée dans 23 sites, sur les 64 du pays, par 418 barques (sur 1 646) employant 993 marins (sur 4 012). Celle-là n'a, en effet, pas les mêmes orientations, s'intéressant aux sparidés (pageot, bazoug, pagre, sar), aux seranidés (mérrou, badèche), aux scombridés (bonites à dos rayé, bonite à ventre rayé, milva, bacorette, thon rouge, aux mullidés (rouget de vase et rouget de roche), aux scorpinidés (rascasse rouge et brune) et aux carangidés (saourel, limon). Les 135 ports de pêche de la côte Sud de l'Espagne, où exercent 5 402 marins embarqués dans 2 820 barques, ont un rayon d'action et vise une gamme d'espèces importante.

De plus, les perspectives de développement touristique et résidentiel régionales offrent des opportunités à l'accroissement de la demande de produits de la mer de grande qualité, à l'organisation d'activités de loisirs et culturelles, pêche à la ligne, sorties avec des équipages, etc.

Pendant 20 ans, les études ont été orientées vers des projets d'intensification de toutes les branches de la pêche. Dans la perspective du développement du tourisme et de la pêche, un port a été aménagé, entre 1997 et 1999, à Saïdia, qui avait été envisagé dès 1920, et qui abrite 150 unités de pêche auparavant dispersées le long des côtes avoisinantes.

Les deux entreprises d'aquaculture devaient constituer les premières installations d'une aquaculture destinée, d'après les études lancées en 1982, à une expansion soutenue. L'INRH oriente aujourd'hui son effort de développement de l'aquaculture avec des projets de développement de l'étude et de la culture des algues et des coquillages, surtout vers les côtes atlantiques marocaines et, secondairement, vers la lagune de Nador et la zone Ras Kebdana-Saïdia.

Mais les nouvelles options semblent exclure la pêche des priorités régionales. Ainsi, le PAC-Nador (Plan d'action côtière pour Nador) pour la réduction des conflits pesant sur les ressources naturelles côtières dans la région de Nador, lancé dans le cadre des Projets GIZC SMAP III, qui s'assignait pour objectif de bloquer le déclin de la richesse naturelle des côtes de Nador et d'assurer les moyens d'existence de la population à travers l'établissement d'un plan d'action pour la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) impliquant la pleine participation des parties prenantes, s'est intéressé à la protection de la nature et à la promotion du tourisme, mais n'a envisagé aucune action concernant de la pêche.

CHAPITRE 3 : L'INDUSTRIE

Malgré les nombreuses potentialités que recèle la Région de l'Oriental, notamment pour la transformation des produits agricoles, animaux et végétaux, ainsi que des produits de la pêche, en plus de la transformation des minerais et des minéraux de carrière, le secteur industriel demeure peu développé comparé aux agrégats nationaux.

La production industrielle de la Région de l'Oriental s'élève à 8,3 milliards de Dh, répartis comme suit au Tableau 8 ci-après.

Tableau 8 : Structure de la production industrielle de la Région de l'Oriental

Filière	Production (en milliards de Dh)	%
Matériaux de construction (dont Métallurgie)	5,2 (3,8)	63% (46%)
Autres matériaux	1,4	17%
IAA	1,5	18%
Autres industries	0,2	2%
Total	8,3	100%

Les exportations de produits industriels sont limitées (734 MDh) et essentiellement constituées de lingots de plomb (416 MDh), de conserves de poissons et de fruits et légumes (276 MDh).

Les importations se composent principalement de matières premières (céréales, billettes d'acier, charbon, etc.).

Les investissements industriels de la Région ont représenté 7% du total national en 2005, soit 918 MDh environ. Les effectifs employés atteignent 7 735 personnes, avec deux comptes-clefs : la cimenterie (HOLCIM) et la sidérurgie (SONASID), avec respectivement 310 et 505 employés.

Les établissements industriels sont de taille réduite (3 sociétés au chiffre d'affaires supérieur à 500 MDh et 8 au chiffre d'affaires supérieur à 100 MDh). Sur les 291 unités dénombrées dans la Région, 85% sont localisées à Oujda et Nador.

Les plus importantes réalisations industrielles de la Région :

- **la Société Nationale de Sidérurgie (SONASID)**, implantée à 18 km de la ville de Nador, créée en 1974 avec pour mission de pourvoir à la demande nationale de produits sidérurgiques (rond à béton, fil machine) ;
- **la Sucrierie Raffinerie de l'Oriental (SUCRAFOR)**, créée en 1971 dans le cadre de la politique nationale du développement de l'industrie sucrière, une sucrierie dotée d'une capacité de traitement de 210 000 tonnes de betteraves par campagne et d'une capacité de production du sucre de 30 000 tonnes ;
- **HOLCIM Oujda**, filiale de HOLCIM Maroc, avec la cimenterie d'Oujda mise en service en 1978, qui emploie 305 personnes pour une capacité de production de 1 280 000 tonnes de clinker et de 1 600 000 tonnes de ciment ; elle est reliée à la voie ferrée et se situe au bord de la route nationale Casablanca-Oujda, à 45 km à l'Ouest de cette ville ;

• **COLAIMO**, ou Coopérative laitière de l'Oriental, à Oujda, opérationnelle depuis 1953 sous la dénomination de SOCOLMO (Société Coopérative Laitière du Maroc Oriental) qui avait un rayonnement local (banlieue d'Oujda), avec une capacité initiale de traitement ne dépassant pas 15 000 litres/jour ; en 1993, une nouvelle usine, dont la capacité de traitement de lait atteint 70 000 litres /jour (extensible à 140 000 litres/jour), a été créée ; la Coopérative compte lors de l'étude 17 861 adhérents sur sa zone d'intervention et la quantité de lait collectée annuellement est de l'ordre de 30 millions de litres.



Moderne comme son identité visuelle ci contre, la Coopérative COLAIMO est un pilier de l'industrie agro-alimentaire de l'Oriental

Les principales filières industrielles dans la Région sont donc les matériaux de construction et l'industrie agro-alimentaire.

3.1 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La filière « Métallurgie » est la filière la plus importante de la Région par le chiffre d'affaires et les emplois industriels :

- 3,8 milliards de Dh de chiffre d'affaires, dont :
 - 2,2 milliards de Dh réalisés par la SONASID ;
 - 0,5 milliard de Dh réalisés par la Fonderie Plomberie Zellidja ;
- près de 30% des effectifs de l'activité industrielle.

La filière « Ciment et autres matériaux de construction » est également très présente dans le tissu industriel régional et connaît un développement important au niveau national :

- 1,2 milliard de Dh de chiffre d'affaires, dont 0,8 milliard réalisé par HOLCIM ;
- 25% des effectifs de l'activité industrielle de la Région.



3.2 INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

Une filière incontournable vu le potentiel agricole de la Région de l'Oriental (filiale ovine, oléicole, agrumicole, etc.) :

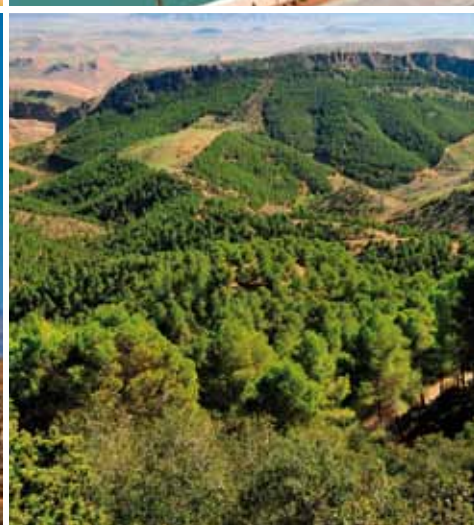
- 1,5 milliard de Dh de chiffre d'affaires, ce qui en fait le deuxième secteur industriel de la Région ;
- près de 30% des effectifs industriels ;
- disponibilité des terres agricoles, notamment 10 000 hectares de terrains agricoles appartenant à la SODEA en cours de mise en concession ;
- notoriété de Berkane à l'international (oranges et clémentines, vignoble, etc.) ;
- main d'oeuvre flexible et à profusion à un coût compétitif ;
- encouragements fiscaux pour la filière (au niveau national).

CHAPITRE 4 : LE TOURISME

La Région de l'Oriental bénéficie d'atouts touristiques diversifiés, confortés par sa double position frontalière : d'un côté le littoral méditerranéen long de 200 km et d'un autre les montagnes, les steppes et le désert.

Cette diversité des potentialités touristiques procure à la Région un produit touristique complet. En effet, c'est l'unique Région au Maroc, où le touriste peut en une seule journée, se réjouir des sables de mer, puis de l'air des montagnes et enfin du soleil du désert.

La Région dispose de plages, forêts, palmeraies, sources thermales, monuments historiques et architecturaux anciens, et de grottes archéologiques, en plus du climat favorable qui présente plus de 300 jours ensoleillés.



L'Oriental, ses hauts plateaux et ses montagnes, ses oasis, son littoral méditerranéen et ses forêts

4.1 CAPACITÉS HÔTELIÈRES

Pour l'accueil des visiteurs nationaux et étrangers, l'Oriental propose au moment de l'étude 44 hôtels classés totalisant 1 670 chambres conformes aux normes internationales pour 3 340 lits et 116 hôtels non classés de 2 630 chambres pour 4 500 lits, soit une capacité totale de plus de 7 800 lits.

Les hôtels se concentrent à Oujda et à Nador avec respectivement 27 et 16 pour les hôtels classés et 62 et 49 pour les hôtels non classés.

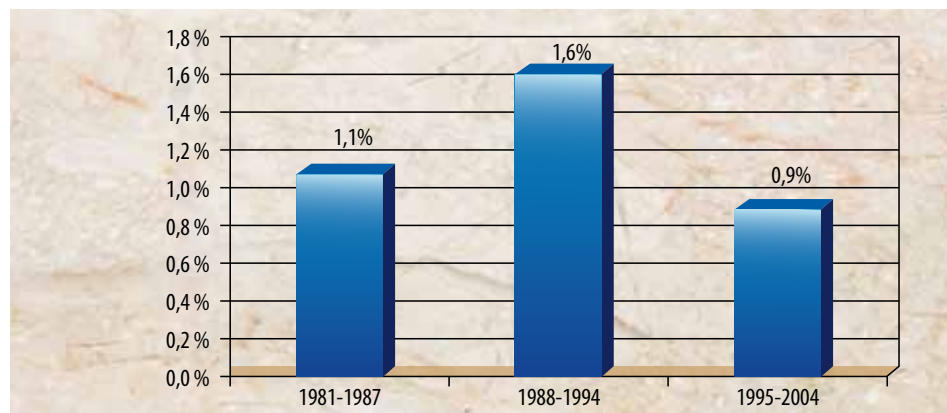


L'une des nombreuses superbes plages de l'Oriental

4.2 ACTIVITÉS HÔTELIÈRES

Il ressort des statistiques relatives aux activités hôtelières que l'évolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés de la Région de l'Oriental a été influencée par la conjoncture internationale et surtout par la situation de la frontière avec l'Algérie.

Figure 8 : Part de l'Oriental dans les nuitées touristiques (hôtels classés)



Par ailleurs, le taux d'occupation des hôtels classés dans la Région de l'Oriental sur la période 2000-2005 était parmi les plus faibles en comparaison avec la moyenne nationale. Celle-ci a varié entre 40% et 50% au moment où le taux d'occupation dans la Région de l'Oriental a oscillé entre 13% et 17%.

Tableau 9 : Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les hôtels classés

	Oriental	Total	Part	Observation
1981	82 653	7 590 006	1,1%	
1982	85 885	8 236 068	1,0%	
1983	90 122	8 562 847	1,1%	
1984	105 771	9 051 414	1,2%	
1985	110 593	9 641 691	1,1%	
1986				
1987	94 196	10 241 599	0,9%	Ouverture des frontières avec l'Algérie
1988	139 142	10 548 783	1,3%	
1989	163 420	10 749 907	1,5%	
1990				
1991	203 880	7 788 116	2,6%	
1992	174 786	10 669 919	1,6%	
1993	170 772	11 592 863	1,5%	
1994	154 736	11 535 672	1,3%	Fermeture des frontières avec l'Algérie
1995	73 599	9 941 340	0,7%	
1996	93 453	10 073 206	0,9%	
1997	103 967	10 908 443	1,0%	
1998	107 847	11 980 914	0,9%	
1999	112 926	13 063 998	0,9%	
2000	112 247	13 539 567	0,8%	
2001	99 099	12 695 227	0,8%	
2002	100 624	11 320 882	0,9%	
2003	117 236	11 173 119	1,0%	
2004	119 839	13 164 870	0,9%	
2005	129 338	15 215 589	0,9%	



Depuis quelques années déjà, le trekking saharien est en vogue au Sud de l'Oriental

Tableau 10 : Taux d'occupation dans les établissements classés selon les Régions (%)

Région	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Oued Ed-Dahab - Lagouira	-	-	21	12	16	34
Lâayoune - Boujdour - Sakia El Hamra	16	16	27	27	16	15
Guelmim - Es-Semara	15	12	12	12	15	14
Souss - Massa - Daraâ	59	54	45	41	46	49
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	38	37	35	35	39	44
Chaouia - Ouardigha	31	31	30	24	25	34
Marrakech - Tensift - Al Haouz	67	62	54	50	56	66
Oriental	13	14	13	15	15	17
Grand Casablanca	64	56	54	49	50	51
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	45	45	38	39	41	45
Doukala - Abda	30	30	30	23	21	23
Tadla - Azilal	20	20	14	14	14	16
Meknès - Tafilalet	26	25	20	19	20	20
Fès - Boulemane	51	43	36	32	31	33
Taza - Al Hoceïma - Taounate	49	48	40	28	34	30
Tanger - Tétouan	34	35	33	35	36	39
Total	52	48	42	39	43	47

4.3 DES ATOUS POUR REDYNAMISER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Malgré une évolution défavorable, la Région de l'Oriental dispose de potentialités importantes pour redynamiser les activités liées au tourisme et pour enrayer l'érosion régulière de la destination, grâce notamment à la promotion et aux investissements réalisés durant les dernières années. Ces investissements permettront de modifier considérablement l'offre touristique de la Région, à la fois sur les plans quantitatif et qualitatif.

4.3.1 Tourisme de découverte

Sites

- Oasis : de celle de Sidi Yahya à Oujda à celle de Figuig.
- Montagnes : Beni Snassen, Tafoghalt.
- Sources : Debdou, etc.
- Gravures rupestres : Figuig.
- Zones humides : lagune de Marchica, embouchure de la Moulouya.
- Chasse : plus de 500 000 ha de réserves permanentes, un riche patrimoine cynégétique.
- Pêche sportive : Beni Ansar.

Culture et traditions

- Musique et chants andalous (Gharnati).
- Musiques et danses populaires répandus dans la Région, à savoir Laâlaoui et ses variantes (Mengouchi, Nhari, etc.) ainsi que Ahidous et la fantasia.
- Produits de l'artisanat : la particularité de certains articles, tels que couvertures, tapis, burnous, djellabas, robes Oujdi, caftan (mansuj) et produits de vannerie (on y trouve également la plupart des articles artisanaux confectionnés dans les autres villes du Royaume).



Les montagnes de Beni Snassen, haut lieu du tourisme de découverte avec ses paysages magnifiques

4.3.2 Station balnéaire de Saïdia

Consistance :

- 9 hôtels, résidences et villas touristiques.
- appartements et villas résidentiels, villages de vacances.
- 3 terrains de golf (18 trous), Marina (740 anneaux pour bateaux).
- 17 équipements (Beach Club, centres commerciaux, parcs, restaurants).
- centres thermaux, équipements divers.

Superficie :

869 hectares

Capacité litière :

39 000 lits (5 564 lits hôteliers et 33 436 lits résidentiels)

Création d'emplois :

56. 000 emplois (9 000 directs et 47 000 indirects)

Investissement :

15,8 milliards de Dh

Tableau 11 : Autres projets touristiques (balnéaire)

Projet	Superficie (ha)	Capacité (lits)	Création d'emplois	Montant (milliards de Dh)
Ras El Ma	903	35,229	39,345	12,6
Boukkana	200	9,950	9,000	2,2
Bni Chikker	581	22,000	39,950	10,8
El Kalat	1,026	40,411	39,900	11,0
Ensemble (y compris la station Saïdia)	3,579	146,590	184,195	52,4



Une partie du secteur résidentiel de la nouvelle station balnéaire de Saïdia

5.1 PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'ARTISANAT

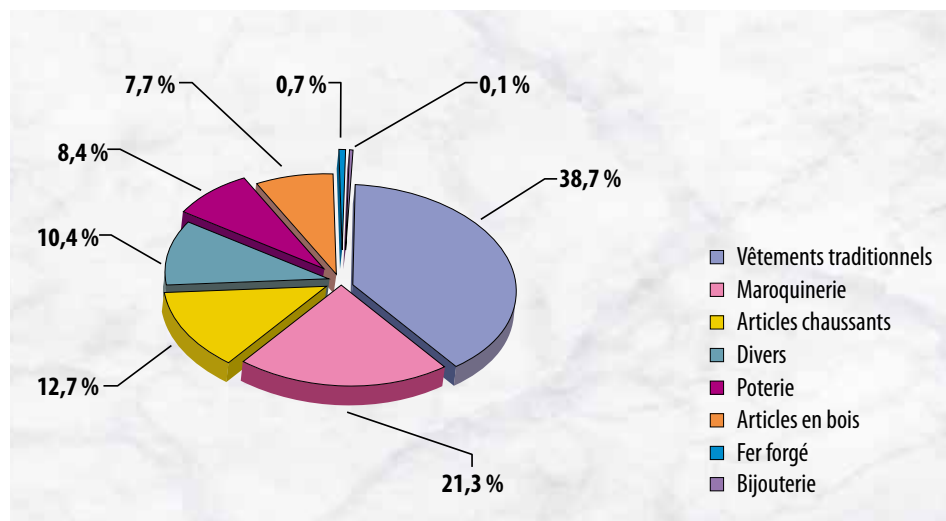
Les produits de l'artisanat sont marqués dans la Région orientale par la particularité de certains articles tels que couvertures, tapis, burnous, djellabas, robes Oujdies, caftan (mansuj) et produits de vannerie. On y trouve également la plupart des articles artisanaux confectionnés dans les autres villes du Royaume. Cependant la production des tapis constitue le principal produit. La Région dispose de matières premières de base pour développer l'artisanat (laine, alfa, cuir, etc.). Quant à la structure de la valeur des exportations des produits artisanaux de l'Oriental, elle souligne l'importance des vêtements traditionnels (avec près de 39%) et des produits de la maroquinerie (21%).



Sa Majesté le Roi inaugure le nouveau complexe de l'artisanat à Jerada (2010)

Le secteur de l'artisanat occupe une place de choix dans l'Oriental eu égard au nombre d'emplois créés : plus de 50 000 artisans sont encadrés par 34 coopératives et 83 associations. Les responsables concernés travaillent à redonner vie à une série de métiers en voie de disparition, comme le burnous et les harnachements, produits-phare de l'artisanat local.

Figure 9 : Structure de la valeur des exportations de produits d'artisanat de l'Oriental (2004)



5.2 PRINCIPAUX INDICATEURS ET COMPARAISON RÉGIONALE

La contribution de l'Oriental au secteur de l'artisanat reste marginale par rapport aux autres Régions du pays comme le montrent les tableaux ci-après, à l'exception des crédits accordés aux artisans par la Banque Populaire où la part régionale a été de 17,4% en 2004.

Tableau 12 : Tapis estampillés par centre - Surface des tapis (en m²)

Centre	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Agadir	698	335	675	224	-	-
Casablanca	2 188	1 875	1 661	2 444	831	809
Fès	119 331	86 418	66 168	49 682	30 762	43 384
Kénitra	175 818	168 631	96 716	91 751	73 208	72 979
Khémisset	118	119	103	-	-	-
Marrakech	14 652	11 206	8 607	4 865	7 780	5 341
Meknès	18 329	17 355	16 777	12 793	10 982	9 479
Ouarzazate	781	456	137	-	-	113
Oujda	256	188	237	102	32	32
Rabat-Salé	257 346	258 545	216 019	222 239	207 057	180 333
Tanger	4 711	1 234	72	8	-	142
Taza	109	66	76	15	46	63
Total	594 337	546 428	407 248	384 123	330 698	312 643
Part d'Oujda	0,04%	0,03%	0,06%	0,03%	0,01%	0,00%

Tableau 13 : Exportations des produits artisanaux selon la Délégation Régionale (1 000 Dh)

Délégation	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Marrakech	254 956	266 069	307 018	309 660	334 675	366 177
Casablanca	216 075	200 292	221 876	201 435	191 498	190 957
Rabat	153 151	141 021	107 227	101 279	91 141	80 761
Fès	30 921	24 017	23 690	22 267	22 352	30 370
Tanger	17 797	9 666	7 528	8 703	5 635	8 077
Meknès	8 485	8 355	8 020	6 281	5 443	4 503
Agadir	6 898	5 429	6 406	6 451	6 556	6 223
Oujda	495	704	1 156	863	1 400	5 184
Total	688 778	655 553	682 921	656 939	658 700	692 252
Part d'Oujda	0,07%	0,11%	0,17%	0,13%	0,21%	0,75%

Tableau 14 : Crédits accordés aux artisans selon la Délégation Régionale (*) - Année 2004

	Nombre de bénéficiaires	Crédits demandés (1000 Dh)	Crédits accordés (1000)
Agadir	142	8 831	5 852
Casablanca	9	300	210
Fès	16	1 295	735
Laâyoune	180	6 917	3 465
Marrakech	203	13 846	4 920
Meknès	48	2 052	1 035
Oujda	226	5 697	3 850
Rabat	57	2 367	1 137
Tanger	33	1 561	924
Total	914	42 866	22 128
Part d'Oujda	24,7%	13,3%	17,4%

(*) crédits accordés aux artisans par la Banque Populaire.

6.1 LOCALISATION

Des gisements, plus ou moins étendus, plus ou moins continus, plus ou moins affleurants, avec de nombreux minerais différents ont été reconnus en divers points de la Région de l'Oriental. L'arrière-pays de Nador renferme du fer et des argiles smectiques, notamment de la bentonite, à Haddou Ammar (Beni Sidel), Iboughardain (Beni Sidel), Azzouzt (Ouled Settout), Afarha (Beni Chiker), Ihamachen Ilkasmiouen, Oued Zemmour, Taghzout et Jbel Tidinnit. La barytine est abondante à Zelmou. Du plomb et du zinc se trouvent près de Taourirt, à Touissit, dans le Sud-Ouest de la Province de Figuig, entre Beni Tajjit et Talsinnt ; du manganèse et du fer oligiste près de Bouarfa.



Vestiges miniers, ici à Sidi Boubker (à.d) et près de près de Nador (mine de fer, à.g.)

6.2 PRODUCTION

En 2005 (Annuaire statistique, 2006), la production d'argiles smectiques ne dépassait pas 29 060 tonnes (mais, d'après la monographie de la Province de Nador, elle était, en 2006, de 79.283T de produit brut et 44 760 T de bentonite traitée, et, en 2005 de 85 548T de brut et 51.996T de bentonite traitée).

169 474 T de barytine ont été extraites à Zelmou. Dans le Sud-Ouest de la Province de Figuig, entre Beni Tajjit et Talsinnt, la production de plomb était de 4 064 T, celle du zinc de 2 992 T. La fonderie d'Oued El Heimer extrayait 18 515 kg d'argent du traitement du plomb.

6.3 FORMES D'EXPLOITATION

Sur les 290 entreprises exploitant les argiles smectiques au Maroc, 6 se trouvent dans la Province de Nador. Une seule concentre et transforme les produits bruts.

Dans la même Province, la Société d'Exploitation des Mines du Rif (SEFERIF), qui exploitait le fer du site de Ouichane jusqu'à la fin des années 1990, a cessé ses activités. Des actionnaires ont cependant acheté les parts des partants, sur la base d'une estimation des réserves à plus de 10 millions de tonnes, avec le projet de reprendre l'extraction une fois que la situation aura été apurée.

Autour de Bouarfa, les mines de manganèse chimique du Jbel Klakh ont été fermées dans les années 1980 et celles de fer oligiste de la SOMAVAL, à Madrar, au début des années 2000.

Aucune information n'a été publiée sur la suite donnée à la décision de concéder par appel d'offres, en 2006, l'exploitation du gîte aurifère de Tamelalt (Province de Figuig) dont les réserves s'élevaient à 1 million de tonnes à 3,76 g/t d'or.

La COMABAR (Compagnie Marocaine des Barytes), qui exploite le gisement, voisin, de barytine de Zelmou, est aussi implantée dans d'autres Régions du Royaume.

La mine d'anthracite de Jerada n'est plus active depuis le milieu des années 1990. L'exploitation de ce minerai se poursuit toutefois, selon une formule artisanale. Sur les 13 titres d'exploitation en service, 4 ou 5, les plus actifs, collectent la production d'un millier de micro-artistes creusant des puits de faible profondeur.



Chevalement et autres installations d'exploitation de la mine d'anthracite de Jerada, aujourd'hui à l'abandon

Leur production n'est même pas comptabilisée dans les statistiques publiées sur les achats de la centrale thermique de l'ONE. Ce mode d'extraction est reconnu non conforme aux normes de sécurité et la qualité du minerai qu'il fournit est largement en deçà des exigences de son usage local, la production d'électricité.

Un problème est posé par ceux qui préconisent la réouverture de la mine d'anthracite, alors que les réserves sont arrivées à une limite critique et que leur mauvaise qualité oblige la centrale thermo-électrique, seul client, à des traitements très coûteux et, en fait, à l'importation de matière première de l'étranger. De plus, cette proposition n'est pas nouvelle et c'est parce qu'elle a été considérée comme possible, dans les années 1990, que les responsables, lourdement endettés, se sont retrouvés devoir gérer une crise financière, sociale, environnementale, dont ils n'étaient pas encore sortis début 2008.

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) a cessé, en 2003, ses activités dans la Province de Jerada. Dans la même Province, la Société des Fonderies de Plomb de Zellidja d'Oued El Heimer traite du minerai provenant d'autres mines, notamment de la Province de Khenifra. Elle produit du plomb métal, de l'argent métal, des mattes cuivreuses et des antimoniatés.

L'exploitation du plomb et du zinc se poursuit cependant dans la zone, artisanalement, autour de Beni Tajjit et Talsint, dans le Sud-Ouest de la Province de Figuig. En fait, c'est sur cette activité que repose la vie de cette partie de la Région.

Les exploitants sont indépendants. Le concessionnaire précédent leur a cédé à l'amiable - au moment où, après la proclamation de l'Indépendance, il a cessé son activité - des parts, individuelles et délimitées, du droit à l'exploitation qu'ils considèrent aujourd'hui comme leur possession familiale, et que de nouveaux petits concessionnaires les aient rejoints par la suite. L'extraction est ainsi conduite par un millier de familles héritières de droits d'exploitation, de tailles inégales, et d'une centaine de concessionnaires, tous aussi actifs. L'exploitation du plomb est actuellement favorisée par la conjoncture de hausse des cours mondiaux des minerais, et les exploitants se trouvent ainsi intégrés à un système d'organisation de la filière qu'ils maîtrisent très bien, dans des relations avec des collecteurs en concurrence entre eux (prix au producteur, plus bas pour l'entreprise commerciale, et délais de paiement plus longs pour la Coopérative du Tafilalet) qui les orientent vers des stratégies individualistes. En fait, la place prise par l'entreprise privée, qui garantit des délais de paiement courts en échange de prix plus bas que ceux consentis par la Coopérative Artisanale d'Exploitation du Tafilalet (CADETAF), va visiblement dans le sens des perspectives tracées par l'ONHYM.

Par ailleurs, l'exploitation artisanale constitue, sans compter les phosphates, 39% de la production minière nationale et 18% de la valeur totale des produits miniers. Son rôle est reconnu par le Ministère de l'Energie et des Mines, qui a :

- inscrit dans sa stratégie de développement un programme de développement de la petite mine, par une assistance technique, la formation du personnel des petites exploitations minières et des formules de financement ;
- prévu, dans le projet de Loi sur les mines, des dispositions ad hoc pour sa réglementation.



L'Exploitation artisanale souvent familiale, souvent informelle, met en grand danger la vie des mineurs

6.4 HISTORIQUE

L'exploitation de minéraux, argiles, minerais métalliques, anthracite, qui a commencé très tôt dans la Région, est aujourd'hui en très nette diminution. L'extraction de plomb par les Zekkara sur les terres des Beni Yaala, autour de Taourirt, attestée en 1880, ne se fait plus. La prospection et l'exploitation du fer de l'arrière-pays de Nador, de la houille de Jerada, du plomb et du zinc de Sidi Boubker, de Touissit, de Bni Tajjit et de Talsint, du manganèse de Jbel Klakh et de Bouarfa, des argiles smectiques, de la barytine, de la bentonite de Nador et de Zelmou a commencé dès la fin des années 1910. La recherche d'hydrocarbures a duré de 1929 à 1952.

Aujourd'hui, seule la mine de Zelmou, au Sud-Est de Bouarfa, est de taille moyenne. Les grandes exploitations, mines de fer de Zghanghan et Ouichane, mine de charbon de Jerada, mines de Bouarfa, ont fermé définitivement au milieu des années 1990.

6.5 PRODUCTION, COMMERCIALISATION ET UTILISATIONS

Si la gamme de minerais existant dans la Région s'avère particulièrement étendue, elle ne fournit qu'une faible part de la production nationale.

Tableau 15 : Production de minerais par Province au Maroc en 2001 (tonnes)

Province	Barytine	Plomb	Manganèse	Fluorine	Cuivre	Zinc
Al Haouz	18 231					
Azilal	9 257					891
Errachidia	166 837	291				2 421
Figuig	117 501	3 593				1 955
Jerada		49 794				
Khémisset				97 000		
Khénifra	31 803	30 621				3 785
Marrakech	58 944	26 610			19 120	165 780
Ouarzazate	8 459		13 000			
Safi	13 808					
Taroudant	5 195					
Taza	9 155					
Tiznit	625					
Zagoura	5 973					
Total	445 788	110 909	13 000	97 000	19 120	174 832

Source : DESTIN, 2005

Fer

Après avoir exporté la totalité de sa production de fer vers l'Espagne, la Province de Nador est devenu le principal exportateur maghrébin de ferrailles vers les pays européens de la Méditerranée Occidentale. La ferraille provient principalement des casses automobiles, des chutes de tôle d'atelier, des démolitions d'usines, de l'électroménager ou plus généralement des déchetteries. Le principal port mobilisé pour les exportations de ferrailles au Maghreb est Casablanca.

De plus, la Province de Nador importe des produits semi-finis. En 2005, elle a importé 138 000 T de plats, tôles, feuillard, en fer et acier d'une valeur de 1 018 MDh et 260 000 T de fils, barres, palplanches, profilés en fer et acier valant 1 377 MDh.



Entrée des mines de Zellidja près de la Commune de Touissit

Plomb

En 2004, dans le monde, les batteries au plomb, destinées à l'automobile ou à l'industrie, représentent 72% de la consommation de plomb (53% pour l'automobile, 19% pour l'industrie). Les pigments et autres composés chimiques en absorbent 12%. Les autres applications (alliages pour soudures, tuyaux et feuilles pour toitures et plomberie, additifs de carburants, munitions, etc.) 16%.

Les 4 064 T de plomb produites en 2005 dans la Région constituent environ 7% des 59 921 T produites au Maroc, dont un peu plus de 5 000 T ont été exportées (4 800 T vers le Benelux). A l'échelle mondiale, les matières premières des fonderies proviennent soit de mines (concentrés miniers), soit du recyclage (en particulier des batteries usagées). Sur les 6,8 millions de production, environ 3 millions proviennent de concentrés miniers et 3,8

millions du recyclage, qui est donc maintenant la première source de plomb.

Les plus grands gisements sont aux États-Unis, en Australie, en CEI et au Canada, et, pour l'Europe, en Suède et en Pologne. En raison de sa toxicité, les interdictions d'usage du plomb se multiplient dans le monde, ce qui aurait dû faire baisser son prix. Au contraire, cette contrainte (qui a obligé des mines et des fonderies à fermer) a entraîné un fort renchérissement. Sur les dix dernières années, les cours ont évolué entre 400 US Dollars/T et 3 665 US Dollars/T. L'augmentation de la demande mondiale était de 2% l'an jusqu'en 2004 (à 80% pour fabriquer des batteries) : en 2007, elle est estimée à environ 20%.

Zinc

Le zinc sous forme de minerai représente près de 50% de l'offre mondiale totale. Aux États-Unis par exemple, les deux tiers du zinc sont produits à partir du minerai alors qu'un tiers provient du recyclage des résidus et déchets. La progression de l'offre de zinc est encouragée par les débouchés potentiels et la forte croissance du secteur de la construction dans les pays industrialisés depuis les années 1970. En 2003, dans le monde, 47% du zinc était utilisé pour la galvanisation, 19% dans la fabrication du laiton et 16% dans les alliages. Au cours des 40 dernières années, les cours ont, en moyenne, dépassé 1 360 US Dollars/T. L'instabilité des prix du zinc est très grande, les cours passant par exemple de 1 224.4 US Dollars en septembre 2000 à 798.5 une année plus tard. Entre 1994 et 2005, son prix au comptant a varié entre 725 US Dollars/T et 1 760 US Dollars/T. En 2006, il a dépassé les 3 000 US Dollars/T. Sur la durée, il connaît une baisse remarquable : à prix courant, les cours ont perdu 17% en 2000 par rapport à la moyenne 1960-2000 et 8% par rapport à la médiane calculée sur la même période. En terme constant (2000 pour base), les prix ont été divisés par plus de trois entre le milieu des années 1970 et le début du nouveau millénaire. En 2005, la zone de Beni Tajjit et Talsint fournissait 2 992 T des 15 123 T de zinc produites au Maroc. Les exportations visaient essentiellement la France, l'Italie et le Benelux. La plus grande partie du zinc (95%) provient de la Région de Marrakech et est exportée par Safi.

Barytine

Selon sa pureté, la barytine a diverses applications dans les secteurs des produits chimiques, des pigments, des matières de charge industrielles et des boues de forage.

Les 169 474 T produites dans la Province de Figuig constituent plus du tiers des 475 575 T (ou les deux tiers des 265 000 T selon les années) produites au Maroc. L'essentiel est exporté vers la Norvège, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et le Luxembourg, le Venezuela. Le Maroc tient une place notable sur le marché mondial, où, sur une production totale de 4 460 000 T, la Chine fournit 1 500 000, les États-Unis 662 000 T, l'Inde 500 000 T, le Kazakstan et le Mexique 250 000 T chacun, l'Allemagne, l'Iran et la Turquie 150 000 T chacun, le Canada 103 000 T.

Bentonite

Les deux utilisations les plus courantes de la bentonite sont la production de boues de forage et le bouletage des concentrés de minerai de fer. Ses autres applications dépendent de ses propriétés comme liant, matière de charge, émulsifiant et dispersant, et de sa capacité d'adsorption. La plus grande partie des argiles smectiques brutes et de la bentonite traitée produites au Maroc sont exportées.

Argent

Les 18 515 kg d'argent produits à la fonderie d'Oued El Heimer représentent 10% de la production du Maroc. Après avoir été longtemps exportée vers la France, la production l'est actuellement en Suisse.

6.6 PROSPECTION ET PERSPECTIVES

Le plan de prospection pour 2005-2009 de l'ONHYM, donne la première place au Sud-Ouest et aux régions d'Essaouira et du Gharb, notamment pour les hydrocarbures. Pour la Région orientale, les travaux sont focalisés sur les bentonites des bassins tertiaires de Nador en partenariat avec une société espagnole et les argiles pour céramiques avec une société italienne.

Concernant le plomb et le zinc, un important gisement, a été reconnu dans le district de Missiouinea, entre Touissit, au Maroc, où les réserves de plomb ont été estimées à 2 297 000 T et celles de zinc à 770 000 T, et El Abed, en Algérie, avec des réserves de 380 000 T et de 1 300 000 T respectivement. Les secteurs de Boudhar, Bou Arhous et de Ksar Moghal dans la Région de Beni Tadjit, sous-explorés, méritent la recherche de gisements, qui semblent devoir s'avérer importants. Cependant, l'intérêt est accordé en priorité à la recherche dans la région de Marrakech et la Province de Khenifra.

La prospection et les projets d'exploitation d'or sont centrés sur le Sud-Est du pays, avec notamment la poursuite du développement des gîtes les plus prometteurs de Tamlalt (Province de Figuig), mais aussi de Had Imawn (Province de Taroudant) et de Bas Draa (Province de TanTan).

La production minière constitue une perspective qui doit retenir l'attention des organismes de développement. L'état des ressources minières et leur potentiel sont présentés par tous les opérateurs concernés de façon contradictoire. Les uns estiment qu'elles sont épuisées, que les couches, profondes, faillées, de pendage fort, sont difficilement accessibles, et qu'il est inutile d'envisager une reprise de leur exploitation, ou, au moins, une reconsidération de leur situation. D'autres, marocains et européens, privés et étatiques, organisent la relance de mines existantes, notamment de la mine de fer de Ouichane et des charbonnages de Jerada, ou, en relation avec la hausse conjoncturelle des cours mondiaux, la prospection de gisements de plomb et de manganèse autour de Bouarfa. La question paraît, en fait, plus imprécise qu'elle n'est. La cartographie de la Région a été faite. Il suffirait de s'y référer pour trancher sur les perspectives de cette ressource.

Dans la perspective d'une amélioration de la place de l'exploitation minière dans la Région de l'Oriental, un effort doit être fait pour assainir les sites sinistrés après l'arrêt de leur exploitation et mettre en oeuvre une gestion des mines prévenant les effets dommageables à la santé des travailleurs et de leurs familles et à la dégradation de la nature. Cette nécessité engage tous les acteurs impliqués.

Ces actions sont urgentes autour de Jerada et de Guenfouda, où les résidus de l'exploitation d'antracite et de la fonte de plomb et de zinc sont déposés et entassés sans traitement, ainsi qu'autour de Bni Tadjit, où les déchets de plomb connaissent la même situation.

Partie 5 : Environnement régional

CHAPITRE 1 : PRINCIPAUX ASPECTS

L'environnement régional est examiné sous deux angles principaux :

- l'environnement régional (national et euro-méditerranéen) ;
- l'environnement sectoriel (économie résidentielle, économie productive, économie de la connaissance).

1.1 LES RESSOURCES, ENJEU PRINCIPAL

L'étude des forces et faiblesses de l'Oriental renvoie aux plans local et régional, c'est-à-dire à tout ce que la Région est en situation d'utiliser ou modifier.

Les ressources comportent cinq dimensions : humaines, naturelles, physiques, sociales, et financières. Chaque type de ressources régionales et sa mobilisation au profit de la Région dégage un enjeu majeur pour le devenir régional :

- ressources humaines : un enjeu de régulation des flux et de la formation ;
- ressources naturelles : «un enjeu de la gestion des rentes» ;
- ressources sociales : un enjeu de la représentativité des institutions ;
- ressources physiques : un enjeu de leur appropriation par les projets publics ;
- ressources financières : un enjeu eu égard à l'innovation.

1.2 L'ENVIRONNEMENT NATIONAL ET EURO-MÉDITERRANÉEN

Les menaces et opportunités sont résumées dans le Tableau 1 ci-après.

Tableau 1 : Matrice environnement national et euroméditerranéen

Menaces	Opportunités
Effet d'agglomération des métropoles nationales	Sortie de l'informel Territorialisation des programmes nationaux Libre échange (réduction de l'importance de la contrebande)
Entrée de la Turquie et des ex-pays de l'Est	Zone de libre échange Euro Med (qui ouvre les marchés du Maghreb)
Demande de talents et de compétences Protectionnisme sélectif	Demande de résidence par les retraités du Nord Programmes de coopération Euro Med : transports, énergie, recherche, jumelage

1.3 L'EFFET D'AGGLOMÉRATION DES MÉTROPOLES NATIONALES

La Région de l'Oriental risque de se retrouver à l'écart du développement du centre du Maroc et de ne pas bénéficier des effets d'entraînement induits par la croissance des Régions centrales.

Le Maroc voit se développer :

- l'axe El Jadida-Tanger, dans le prolongement de la conurbation de Rabat et Casablanca ;
- un axe Agadir-Marrakech ;
- un axe Fès-Casablanca.

Après Casablanca et Rabat, Tanger et El Jadida sont les villes-phares des territoires les plus dynamiques. Elles sont suivies de Marrakech et de Meknès-Fès.

Tableau 2 : Evolution du classement des Régions
(selon l'Indicateur Composite de Développement Régional)

		1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Groupe 1	Grand Casablanca	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Groupe 2	Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Groupe 3	Souss-Massa-Draâ	4	4	4	3	3	3	3	3	3
	Marrakech-Tensift-Al Haouz	5	8	5	6	5	5	4	5	4
Groupe 4	Meknès-Tafilalet	3	3	3	5	6	6	6	6	5
	Tanger-Tétouan	6	5	6	4	4	4	5	4	6
	Oriental	7	6	7	7	7	7	7	7	7
	Fès-Boulemane	8	7	8	8	8	8	8	8	8
Groupe 5	Doukkala-Abda	9	10	10	9	9	9	9	10	9
	Chaouia-Ouardigha	10	9	9	10	10	10	10	9	10
	Gharb-Chrarda-Beni Hssen	11	11	11	11	11	11	11	11	11
	Taza-Al Hoceima-Taounate	13	15	12	12	12	12	12	12	12
	Tadla-Azilal	12	12	13	13	13	13	13	13	13
Groupe 6	Guelmim-Es Semara	15	14	14	15	14	14	14	14	14
	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	14	13	15	14	15	15	15	15	15
	Oued Ed-Dahab-Lagouira	16	16	16	16	16	16	16	16	16

Source : Schéma de développement des Régions économiques du Maroc, DEPG, MdF, sept 2006

1.4 LA SORTIE DE L'INFORMEL

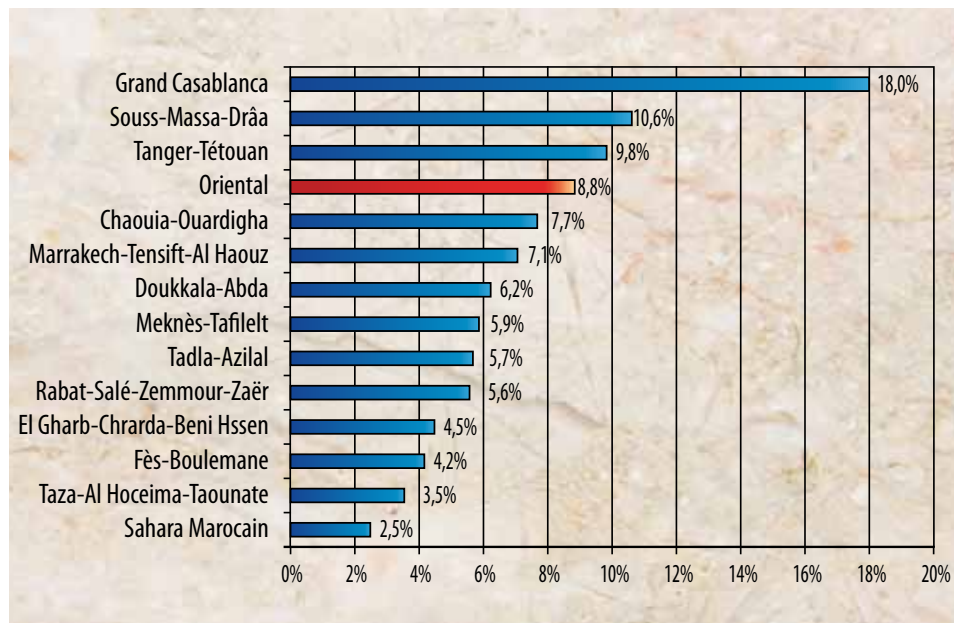
Les activités informelles détournent les ressources humaines et financières dont les produits de la mobilisation ne s'insèrent pas dans le reste de l'économie régionale en termes :

- d'accumulation du capital productif (en utilisant les formes sociales et les modèles de l'économie formelle) ;
- de taxes et redistribution.

Les activités informelles appauvrissent les institutions et la collectivité. Elles ne permettent pas le financement des infrastructures collectives puisqu'elles n'y contribuent pas.

A l'inverse, la sortie de l'informel déclenche des processus de croissance vertueux.

Figure 1 : Répartition régionale estimative du chiffre d'affaires du secteur informel



2.1 TERRITORIALISATION DES PROGRAMMES

Le développement de programmes territorialisés (contrats-plans, programmes de développement communaux participatifs, INDH, LEADER, etc.) constituent des opportunités pour les acteurs de la Région afin d'élaborer, suivre et alimenter en ressources et projets, des stratégies propres de développement. Cela est vrai des politiques nationales, à l'image de la libéralisation du secteur des transports.

C'est le cas des initiatives décentralisées, à l'image de l'INDH, de la promotion des TPE et des PME, etc. Le Tableau 3 ci-après présente la déclinaison territoriale du Plan Azur.

Tableau 3 : Déclinaison territoriale du Plan Azur

Station	Investissement (milliards de Dh)	Capacité (lits)
Saïdia (Berkane)	9,3	28 000
Lixus (Larache)	5,5	12 000
Mazagan (El Haouzia, El Jadida)	11	8 000
Mogador (Essaouira)	8	10 600
Taghazout (Agadir)	8	21 000
Plage Blanche (Guelmim)	En cours de finalisation des termes des accords	



Saïdia, première station balnéaire issue du Plan Azur ; ici, une vue d'une partie de l'offre résidentielle en villas

2.2 LIBRE ÉCHANGE ET PROTECTIONNISME

2.2.1 Le libre échange avec l'UE

A partir 2010, les échanges de produits industriels avec l'Europe n'ont plus à supporter de droits de douanes. Ce libre échange avec l'Union Européenne va transformer l'économie de la contrebande avec la ville de Melilla.

Il impose un ajustement de la production de la Région, vers des activités formelles mieux insérées, mieux encouragée et porteuses de transformations sociales et économiques.

Les bénéfiques de la sortie de l'informel seront de développer un processus d'accumulation selon les normes sociales et économiques propices à entrainer la Région.

Aujourd'hui, les outils existent pour accompagner ce mouvement.

2.2.2 Protectionnisme « sélectif »

Sur le volet agricole, l'Europe mène une politique d'intégration sans prendre en compte les produits-phares d'exportation du Maroc.

Les produits exclus de la libre circulation par l'Union dans le cadre de la feuille de route comprennent : tomates, aulx, concombres, haricots, artichauts, courgettes, oranges douces, mandarines, raisins de table, melons et pastèques, abricots, pêches et nectarines, fraises, fraises congelées, huile d'olive vierge, sucre, concentré de tomates et jus d'oranges. Ceux-ci représente 70 % des exportations de produits agricoles du Royaume.

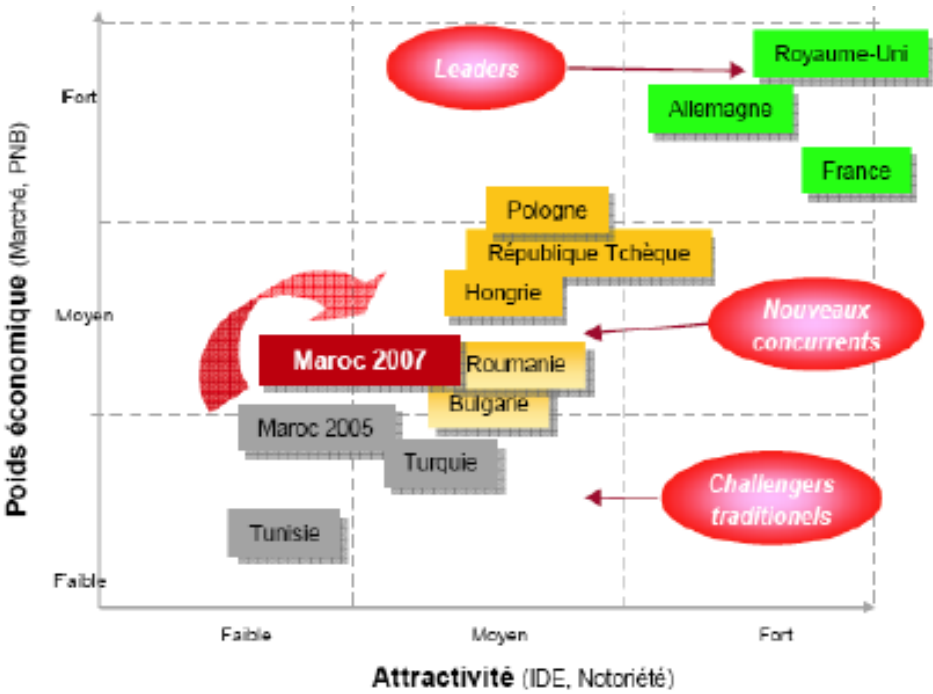


La Région de l'Oriental est connue pour l'abondance des ressources alimentaires, en particulier autour de Berkane ; ici, des nèfles et les mandarines

2.3 DE NOUVEAUX ENTRANTS DANS L'UE

Si la Tunisie et la Turquie sont des challengers traditionnels du Royaume du Maroc, les pays de l'ancien bloc soviétique de l'Europe Centrale et Orientale (dits « pays de l'Est » à l'époque de l'URSS) constituent désormais de nouveaux concurrents sur bien des plans. La menace est claire. L'adhésion de ces pays les fait participer au marché intérieur et les rend bénéficiaires des fonds régionaux. Ce faisant, ils deviennent très attractifs pour les investissements directs structurants.

Figure 2 : Cartographie concurrentielle



Source : Baromètre sur l'attractivité du Maroc pour les IDE, 2006, Ernst & Young

2.4 PROJET EURO MED

Le projet consiste en l'établissement d'une zone de libre échange sous la dénomination EURO MED. Si le projet réussit, il ouvrira la porte aux échanges avec les autres pays du Maghreb, en particulier l'Algérie. Le programme de coopération du projet EURO MED est établi et comporte les axes suivants :

- Réseaux de transports
- Réseaux d'énergie
- Politique des énergies renouvelables
- Plan Bleu
- Coopération scientifique

Pour le Maroc, les bénéfices éventuels accessibles du projet EURO MED sont autant de challenges à réussir. Ils peuvent se résumer ainsi :

- réussir à s'intégrer à l'espace européen ;
 - en exploitant l'opportunité des programmes régionaux d'infrastructures ;
 - en exploitant les opportunités du libre échange ;
- exploiter les opportunités de croissance tirés par le libre échange avec l'Europe et, à terme, avec la zone EURO MED :
 - avec ou sans l'Algérie ;
 - espace de commerce et de circulation.



Siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services (CCIS) d'Oujda, très attentive et active notamment pour lutter contre l'informel et la contrebande

2.5 CONCLUSION

La question globale des ressources examinée au chapitre précédent, croisée avec l'analyse de l'environnement national et euro-méditerranéen synthétisée au présent chapitre, dégage 4 enjeux majeurs pour le Royaume en général et la Région de l'Oriental en particulier :

- éviter à la Région d'être enclavée à la marge d'un axe Nord-Sud occidental dynamique ;
- s'inscrire dans une sortie de l'informel en s'appuyant sur les programmes territorialisés ;
- utiliser l'impératif de reconversion associé à l'instauration du libre échange avec l'Europe ;
- construire les cadres institutionnels de récupération des ressources employées dans le secteur informel.

3.1 RESSOURCES HUMAINES

3.1.1 La demande de talents et de compétences

Les capitaux circulent et sont disponibles. Dans la compétition actuelle des Régions et des firmes, la ressource la plus rare est plutôt le talent.

Les marchés s'élargissent et se rapprochent du fait de la mondialisation.

Le risque majeur est que les programmes d'émigration sélective (ou « choisie ») vide la Région de l'Oriental de ses élites. C'est la préoccupation principale pour la maîtrise des ressources humaines au service du développement régional.

Hors, la Région de l'Oriental est une terre de migrations, internes et externes (hors Région, vers d'autres Régions du Royaume ou l'étranger). Cette mobilité est une caractéristique de l'Oriental : rapporté à l'effectif total de la Région cela donne un pourcentage de l'ordre de 18%, contre 12% au niveau national.

Tableau 4 : Bilan synthétique de la mobilité

Origine	Destination		
	Oriental	Autres régions	Ensemble
Région de l'oriental	161 280	80 330	241 610
Autres régions	103 540	-	103 540
Ensemble	264 820	80 330	345 150

Tableau 5 : Accroissements des effectifs de la population régionale

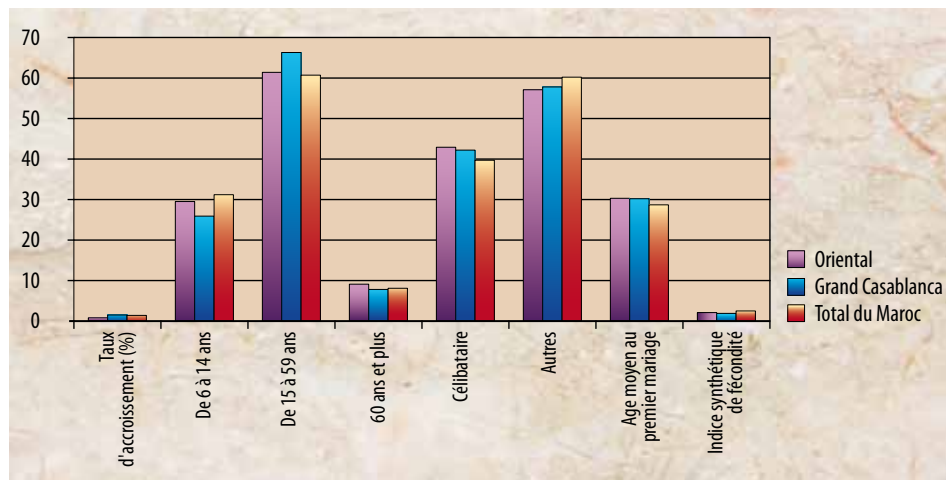
Origine	Accroissement des effectifs		Taux d'accroissement (%)
	1994-2004	Par an	
(N - D)	263 814	26 381	1,4
(I - E)interne	23 210	2 321	0,1
(I - E)externe	-137 621	-13 762	-0,7
Acc. global	149 403	14 940	0,8

Nous avons estimé le flux des partants de la Région aux alentours de 13 000 personnes, (vs un total national de 65 000 personnes). L'intensité migratoire dans la Région serait le double de la moyenne nationale. Cette caractéristique régionale permet de parler de « fuite des bras » et « fuite des compétences ». Cette dernière est renforcée paradoxalement par l'effort de formation développé dans la Région qui, de fait, ne lui bénéficie pas suffisamment. Trois remarques résume ce constat :

- toute la panoplie des institutions de formation est présente (publique/privée, professionnelle/académique) ;
- les taux d'insertion dans la Région sont faibles ;
- cette offre sert plus à former les partants.

Le profil démographique, schématisé ci-après dans la Figure 3, de la population de la Région de l'Oriental traduit ces constats ou en découle selon le paramètre choisi.

Figure 3 : Profil démographique de la population de l'Oriental



3.1.2 Bilan des enjeux liés à la population

Les principaux enjeux démographiques s'établissent ainsi :

- la régulation des flux d'émigration et d'immigration ;
- l'orientation de la formation (métiers globaux ou métiers « nationaux » ;
- le financement de la formation ;
- la place du secteur informel.

Face à ces enjeux, une balance des forces/faiblesses régionales en matière de ressources humaines résume l'état des lieux à la veille de l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental.

Tableau 6 : Forces & faiblesses régionales en matière de ressources humaines

Ressources humaines	Forces	Faiblesses
Démographie	- Intense mobilité	- Vieillesse de la population
Formation	- Offre de formation diversifiée - Demande de formation induite	- Faible rendement « interne » de la formation
Marché du travail	- Potentiel d'accroissement de la population active	- Taux d'émigration élevé - Fuite des bras en Espagne - Fuite des compétences - Coût relatif élevé de la main-d'oeuvre

3.2 RESSOURCES NATURELLES

Les principaux enjeux liés aux ressources naturelles se résument ainsi :

- anticipation des conflits potentiels entre les demandes et usages multiples ;
- contrôle et gestion des rentes au bénéfice du développement régional.

Les forces et faiblesses régionales eu égard aux ressources naturelles sont différentes et varient selon chacune d'elles et il faut les examiner au cas par cas. Le Tableau 7 ci-après dégage, pour chaque composante, la balance forces/faiblesses à prendre en compte.

Tableau 7 : Forces & Faiblesses régionales des composantes des ressources naturelles

Composante étudiée	Forces	Faiblesses
Terres du Nord comme espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Encouragement de l'Etat à l'aménagement industriel et touristique - Demande croissante de la part d'investisseurs extérieurs à la Région 	<ul style="list-style-type: none"> - Exiguës, arrivées à la limite de leur occupation, polluées
Côte	<ul style="list-style-type: none"> - Proche de l'Espagne - Sableuse entre Nador et Saïdia - Encouragement de l'Etat à l'aménagement touristique - Demande croissante de la part d'investisseurs extérieurs à la Région 	<ul style="list-style-type: none"> - Située sur un axe de forte sismicité - Rocheuses entre le Nekkour et Nador - Episodiquement polluées entre Nador et Saïdia
Sols du Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Planes et profonds - Aménagés par l'Etat en réseaux de grande et de petite hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu étendus - Surexploités et pollués
Terres steppiées	<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel en ressources minérales considérées comme insuffisamment connues - Aides techniques et financières de l'Etat à l'élevage pastoral - Programmes étatiques de protection de la nature - Demande croissante venue d'investisseurs extérieurs à la Région 	<ul style="list-style-type: none"> - Vastes, arides - Sols squelettiques ou bruts d'accumulation avec croûte de battance - Végétation épuisée - Faune insuffisamment suivie - Statuts des ressources flous et superposition de statuts contradictoires
Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Relativement abondante par rapport aux disponibilités en sols agricoles et aux besoins des activités existantes et projetées à court terme 	<ul style="list-style-type: none"> - A part la nappe profonde du centre (Beni Mathar et Rkam), salées de façon structurelle ou saisonnière - Revendiquées par des acteurs qui ne disposent pas de sols cultivables
Anthracite	<ul style="list-style-type: none"> - Demande d'énergie pour la production d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivé à un stade de réserves et de mauvaise qualité qui exclut son exploitation massive - Exploitée artisanalement dans des conditions insalubres
Autres minerais	<ul style="list-style-type: none"> - Conjoncture des cours des minerais à la hausse 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploités artisanalement dans des conditions insalubres
Energie solaire	<ul style="list-style-type: none"> - Demande d'énergie pour la production d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> - Semble estimée moins performante que le gaz

3.3 RESSOURCES PHYSIQUES

3.3.1 Les réseaux et la logistique

Les réseaux routiers et ferroviaire desservent les axes-clés, vers le Centre, le Sud et le Nord. Les projets programmés vont les conforter. Ils vont contribuer à faire pivoter les axes logistiques, de l'orientation Est-Ouest à l'orientation Nord-Sud ; une évolution déjà entamée. On peut parler d'une bonne couverture du territoire.



Néanmoins, les réseaux existants souffrent de la faiblesse du maillage et des connexions, ce qui en réduit la valeur. L'accès, quel que soit sa qualité, débouche sur une impasse : l'Oriental n'est plus une terre de passage Est-Ouest.

Le développement de Nador permettra d'introduire plusieurs boucles et de construire de nouvelles connexions :

- la « boucle espagnole » (rocade + bateau) ;
- la « boucle française » (Centre et Région + bateau), multimodale avec liaison ferroviaire ;
- la boucle de cabotage vers Tanger Med (feeder et le dispositif portuaire de Casablanca-Mohammedia (cabotage).

La question logistique renvoie à un déficit de modernité constaté dans la Région, lié à l'absence de plusieurs composantes essentielles :

- pas de liaison formelle pour les marchandises avec le port de Mellilia ;

- pas de terminal à conteneurs ;
- pas de plateforme logistique multimodale ;
- pas d'intégration finance/documents ;
- pas d'importateurs/grossistes à partir de Nador ;
- pas d'entreprises de logistique présentes sur la Région.

Les activités de contrebande constituent un vivier de compétences informelles, une véritable école logistique avec 3 filières principales :

- du conteneur à la fourmi de passage ;
- du conteneur à la fourmi de distribution ;
- la distribution des produits frais et des produits durables.

Figure 4 : Flux de la contrebande dans la Région de l'Oriental

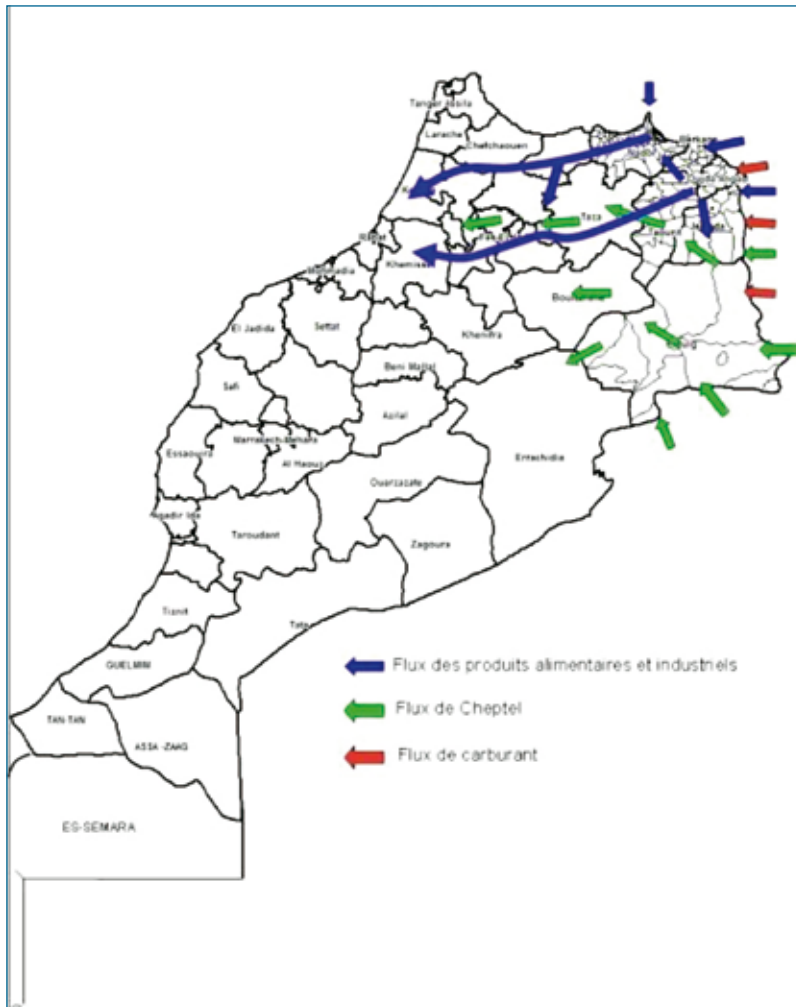


Tableau 8 : Main d'œuvre active dans la contrebande dans l'Oriental

Provinces	Main d'oeuvre active en contrebande
Oujda-Angad	1 650 à 2 000
Berkane	400 à 650
Taourirt	250 à 400
Nador	2 600 à 3 395
Autres	300 à 455
Total	5 200 à 6 000

Tableau 9 : Chiffre d'affaires estimé de la contrebande dans l'Oriental

Produits alimentaires et industriels	1 037,5 à 24 675
Carburants	482
Vente d'animaux	31,5
Autres	166
Total	1 717 à 25 355
Autres	300 à 455
Total	5 200 à 6 000

Source : «La contrebande et sa répercussion sur l'économie de la Région de l'Oriental », rapport de la CCIS, Oujda, 2004 »

Les enjeux du développement des réseaux et de la logistique via la résolution des lacunes évoquées ci-avant convergent vers l'objectif d'opérer un véritable renversement des perspectives de la logistique, autour de 3 priorités :

- passer d'un logique de passage orientée Est-Ouest à une logique orientée Nord-Sud ;
- exploiter pleinement la porte d'entrée régionale que constitue le port de Nador ;
- développer les échanges autour de ce renversement.

3.3.2 Les ressources énergétiques

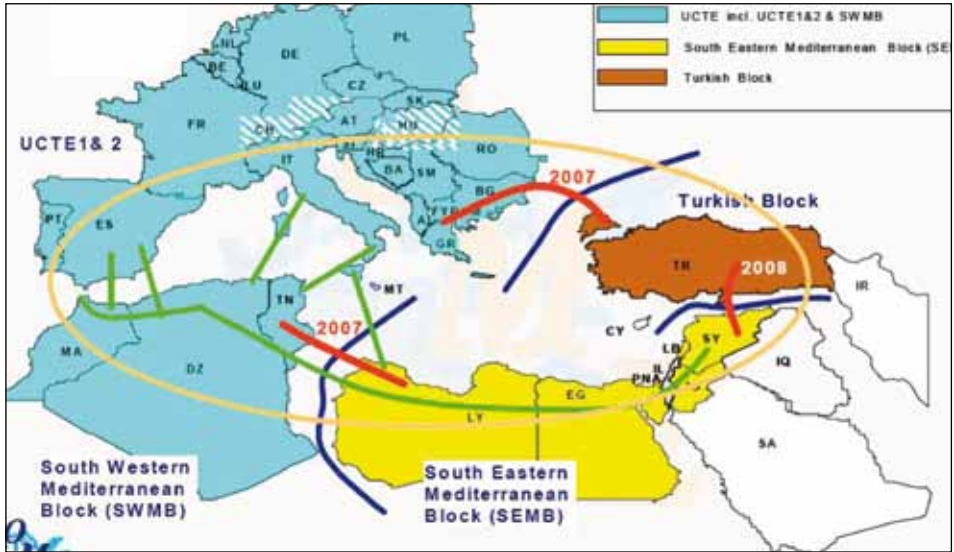
Le profil énergétique de la Région de l'Oriental présente un potentiel diversifié résumé par les Figures 5, 6 et 7 ci-après.

Figure 5 : Le potentiel du réseau gazier euro-maghrébin pour l'Oriental



Ce schéma d'infrastructure gazière explique l'implantation géographique de la Centrale thermo-solaire de Ain-Bni-Mathar.

Figure 7 : La connexion à «Très Haute Tension » de la région méditerranéenne



Tirer avantage de ce potentiel énergétique oblige à créer un cadre institutionnel et politique qui ne soit plus restrictif et permette de combler le manque d’opérateurs. Ils s’agit de palier les difficultés suivantes :

- le monopole du transport (et de l’achat) par l’ONE ;
- l’absence d’incitations à la génération d’électricité renouvelable (thermo-solaire, photo-voltaïque) ;
- la politique des prix de l’énergie, très en deçà des besoins de développement ;
- les différents sur le gaz algérien.

De la sorte, l’enjeu majeur sur l’énergie pour la Région de l’Orient est de valoriser les perspectives qui se dessinent :

- exploiter l’environnement nouveau de l’énergie dans la Région :
 - rôle accru du gaz naturel (comme matière première et en tant que source d’énergie) ;
 - rôle accru des énergies renouvelables (solaire de génération électrique) ;
- exploiter les opportunités que l’intégration à l’Europe pourrait faire apparaître.



La nouvelle centrale thermo-solaire de Ain-Bni-Mathar, inaugurée le 12 mai 2010

3.3.3 L'eau

Les points forts de la Région pour l'adduction en eau d'irrigation sont résumés ainsi :

- un réseau bien géré et développé ;
- des ressources bien mobilisées.

Les points faibles obèrent l'avenir :

- un réseau vieilli ;
- une technologie dépassée ;
- des réservoirs de capacité réduite par l'envasement ;
- des conflits existants ou potentiels sur la ressource.

3.3.4 Bilan des forces et faiblesses

Les ressources physiques présentent un ensemble de forces et faiblesses résumées ci-après au Tableau 10.

Tableau10 : Forces et faiblesses des ressources physiques

	Forces	Faiblesses
Réseaux	Bonne couverture territoriale	Connexion insuffisante
Logistique	Compétences « informelles »	Pas de logistique moderne
Energie	Potential diversifié	Absence d'opérateurs
Eau	Programmes d'assainissement	Réseaux d'irrigation

En matière d'assainissement, la Région de l'Oriental :

- revêt un caractère pilote (Berkane, Oujda) ;
- adopte une gestion « conservatrice » des ressources, dans le sens du développement durable du littoral, avec des programmes appropriés (STEP de Saïdia, usine de dessalement de l'eau de mer).

3-4 RESSOURCES FINANCIÈRES

3.4.1 Epargne et dépôts

La Région apparaît comme particulièrement « épargnante » avec une forte capacité d'épargne, un taux d'épargne élevé et des actifs peu liquides. L'épargne élevée est plus ou moins directement corrélée aux montants des dépôts sur les comptes bancaires, qui placent l'Oriental parmi les 3 Régions de tête (les seules dont les dépôts sont supérieurs à la moyenne nationale), presque à égalité avec la Région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër.

Figure 8 : Taux d'épargne

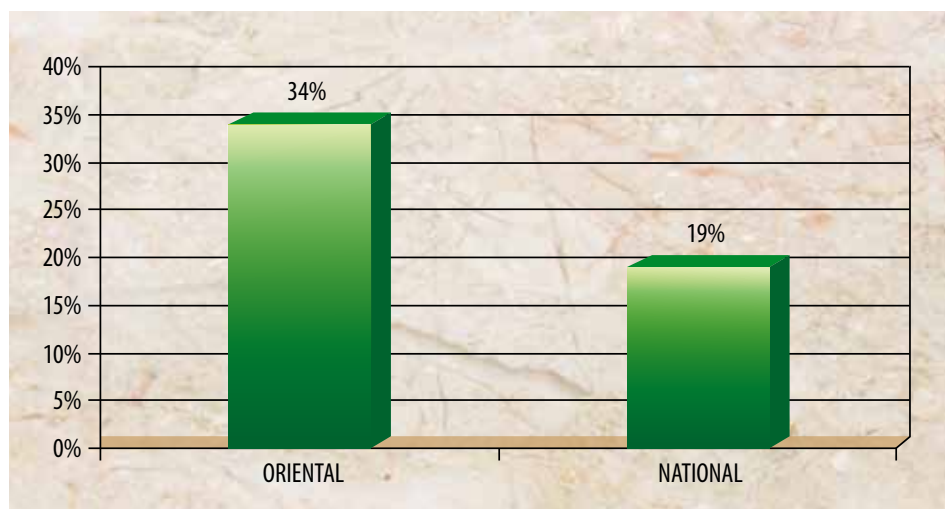
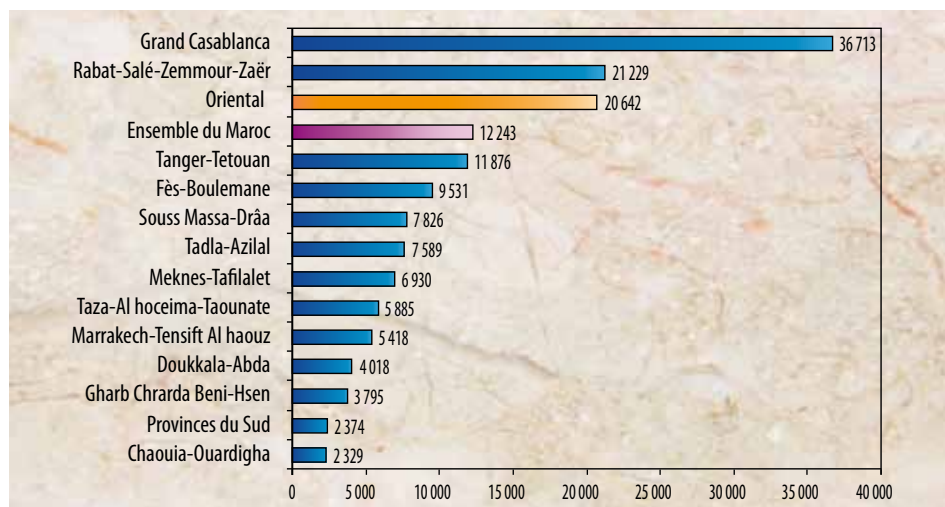


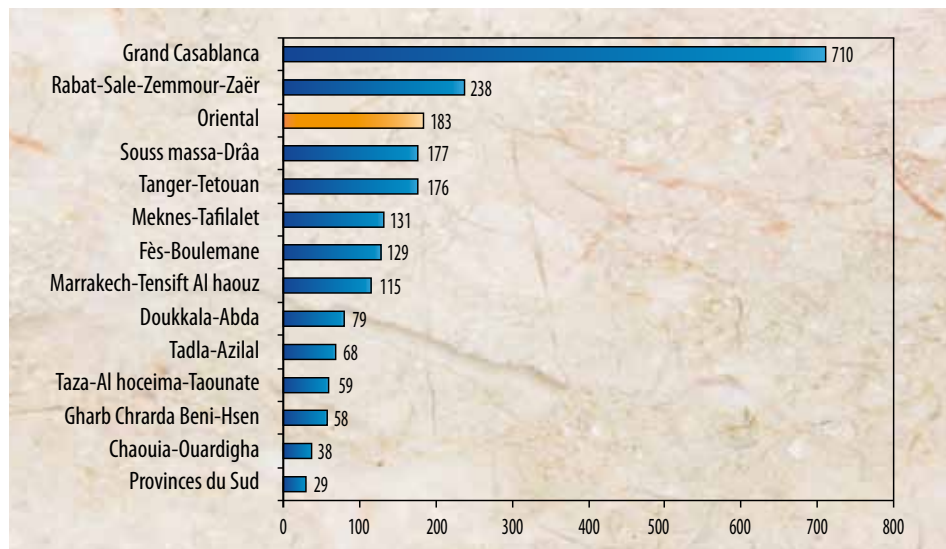
Figure 9 : Dépôts moyens (Dh/habitant)



3.4.2 Bancarisation

Il s'agit bien de la décision des personnes à proprement parler et non du résultat d'une offre bancaire particulièrement dense, puisque la Région de l'Oriental, bien que très vaste, ne compte que 183 guichets bancaires, à peine moins que la Région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, et à peine plus que le Souss-Massa-Draâ.

Figure 10 : Nombre de guichets bancaires



3.4.3 Forces & faiblesses régionales

Les principales forces et les faiblesses de l'Oriental sont résumées au Tableau 11 ci-après.

Tableau 11 : Synthèse des principales forces & faiblesses régionales en matière de ressources financières

	Forces	Faiblesses
Epargne	Capacité d'épargne	Actifs peu liquides
Banques	Réseau bancaire	Préférence pour la liquidité
Utilisation du crédit	Attachement de la diaspora	Poids de l'informel

3-5 RESSOURCES SOCIALES

L'état des lieux, c'est-à-dire la valeur de cette composante, résulte de la valeur des réseaux dans lesquels il est possible d'inscrire son action, ses projets, ses éventuelles collaborations, soutiens et partenariats. Les forces et faiblesses régionales en ce domaine sont résumées au Tableau 12 ci-après.

Tableau 12 : Forces et faiblesses des réseaux de ressources sociales

	Forces	Faiblesses
Réseaux liés aux territoires	Liens avec les opérateurs étrangers	Spéculations foncières
Réseaux articulés autour des filières	Industrie des matériaux Industrie agro-alimentaire	Habitat clandestin Contrebande
Réseaux liés à la diaspora	Existence des associations	



Les associations et coopératives sont nombreuses dans l'Oriental et mobilisent en particulier les femmes ; ici, une session de formation au respect de l'environnement et une exposition-vente de produits des femmes artisanes de la Région

3-6 ECONOMIE RÉSIDENIELLE

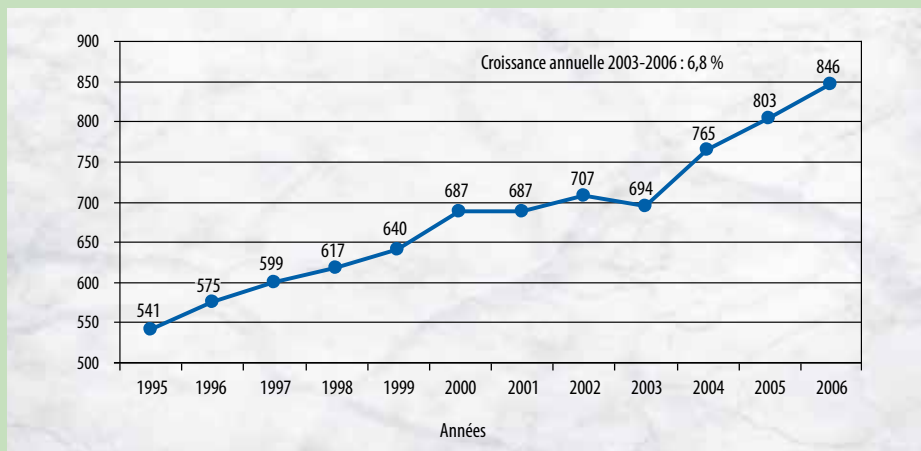
Le principal et le plus connu des volets d'activité au sein de l'économie résidentielle est bien évidemment le tourisme, dont tous les chiffres montrent l'essor mondial.

Pour le Maroc, et plus particulièrement l'Oriental Marocain, il s'agit d'être au nombre des territoires gagnants, ceux qui drainent une part conséquente de ce flux gigantesque (voir encadré) pour bâtir une économie touristique créatrice de richesses et d'emplois, en particulier aux plans local et régional dans l'Oriental, de façon pérenne et rentable.

Une demande touristique mondiale importante et croissante

- L'industrie touristique a connu un développement très significatif ces 50 dernières années, passant de 25 millions à 800 millions de visites pour un chiffre d'affaires de 500 milliards de US Dollars. Avec une cinquantaine de millions de touristes, soit 6,6% de part du marché mondial, les pays MEDA sont loin derrière les leaders du tourisme mondial.
- Le cumul mondial des arrivées de touristes internationaux des huit premiers mois de 2007 indiquent la poursuite de la croissance soutenue des dernières années. D'après le dernier numéro du Baromètre OMT du tourisme mondial, il est probable que cette tendance se maintienne en 2007, pour croître, selon les estimations, de 5,7 % en fin d'année, ce qui situerait les arrivées internationales entre 880 et 900 millions.

Évolution du total des arrivées du tourisme international (en millions)



- Parallèlement à l'augmentation des arrivées internationales, les dépenses de voyage sont en hausse, les marchés émergents connaissant une forte progression (à deux chiffres).
- Le tourisme est devenu la principale source de devises pour le Royaume. Premier pourvoyeur en devises, ce secteur a atteint, en 2006, un chiffre de 41 milliards de Dirhams.

Mais l'économie résidentielle ne se limite pas au tourisme et la Région peut avoir des ambitions sur d'autres créneaux.

Ainsi, le concept d'économie résidentielle couvre également d'autres activités, comme le développement des résidences secondaires ou l'installation de retraités étrangers venus bénéficier des atouts climatiques, fiscaux et sécuritaires du Royaume, confiants dans ses services (de santé notamment) et soucieux de profiter d'un niveau de vie plus élevé à revenu identique. Pour les retraités européens, le développement des dispositifs de santé, mais aussi de l'offre culturelle et de loisirs, sont des motivations fortes car ils sont souvent encore en pleine possession de leurs moyens (mais savent que le vieillissement vient), possèdent souvent des facteurs de solvabilité plus élevé que la moyenne et un niveau intellectuel et d'éducation (donc une demande en rapport) également meilleur.

Demande résidentielle des retraités de l'Europe

Un million de retraités français vivent en dehors de la France. 46 000 ont choisi le Maroc, avec les bénéfices d'une convention fiscale très favorable.

Les Régions soucieuses de satisfaire cette demande solvable devront donc développer une offre appropriée avec les dispositifs d'accompagnement nécessaires.

Néanmoins, la concurrence est forte, sur ce dernier segment de marché notamment et, en Europe, certaines Régions travaillent également à constituer une économie résidentielle fondée sur une offre sur-mesure pour les cibles privilégiées. Au Maroc même, différentes Régions développeront sans doute de fortes concurrences entre elles sur ce créneau.

Tableau 13 : Menaces et opportunités pour développer l'économie résidentielle dans la Région de l'Oriental

Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Compétitivité et qualité de l'offre touristique espagnole - Multiplication de projets résidentiels au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande importante - Ressources financières abondantes



La « Médina », nouvel espace commercial de proximité dans la partie résidentielle de la station de Saïdia

3.7 ECONOMIE PRODUCTIVE

3.7.1 Enjeux

Le développement de l'économie productive ne peut s'entendre que dans le cadre de la mondialisation et plus particulièrement dans le contexte euro-maghrébin compte tenu des liens privilégiés avec le partenaire UE. Sous cet angle et par cette approche, la question-clé pour l'Oriental en tant que Région marocaine devient pour résumer les enjeux :

Quelles articulations entre le local et l'international ?

Les tendances sectorielles attendues se caractérisent par la poursuite de la mutation des activités de production de biens et services, sous l'effet :

- du renforcement de la mondialisation, due notamment à la montée en puissance de nouveaux pays (comme la Chine, l'Inde, les pays de l'Est, l'Amérique du Sud, etc.)
- d'évolutions technologiques incessantes, tant dans les produits/services à réaliser que dans les outils de production, impliquant des investissements lourds ;
- d'une responsabilisation accrue de tous les acteurs vis-à-vis du développement durable, dans ses différents aspects, sociaux, économiques et environnementaux ;
- du renforcement des réglementations internationales, nationales et locales, destiné à protéger les intérêts de chacun en favorisant le développement de tous ;
- des exigences des clients, dont le niveau augmente sans cesse.

Pour accompagner ces mutations sectorielles, les entreprises locales doivent être en capacité de s'adapter, et en particulier, elles doivent pouvoir :

- gérer les restructurations rendues nécessaires par ces mutations ;
- inventer de nouveaux modes d'organisation interne ;
- construire de nouvelles synergies pour renforcer l'efficacité globale du système, à différents niveaux (relations entre entreprises d'un même secteur, relations entre sous-traitants et donneurs d'ordre, relations entre recherche publique, recherche privée, enseignement supérieur et entreprises, relations entre acteurs institutionnels et entreprises).

3.7.2 Menaces & opportunités

Elles sont résumées au Tableau 14 ci-après.

Tableau 14 : Menaces & opportunités de l'économie productive régionale

Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none">- Avance prise par le pôle de Tanger Med- Avantages fiscaux de la zone de Tanger- Renouvellement du dynamisme du pôle de Fès (capital social productif)	<ul style="list-style-type: none">- Délocalisations (saturation et congestion à terme des grands sites industriels du pourtour méditerranéen)- Délocalisations (sous-traitance industrielle)- Délocalisations (directes pour l'agriculture)

3.8 ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

L'acception est prise au sens large et comporte aussi bien la culture sous toutes ses expressions, l'information, et de nombreuses formes de loisirs, que la recherche et autres productions intellectuelles, quel qu'en soit le support, physique ou virtuel. L'économie de la connaissance repose sur des contenus (le «soft»), mais s'appuie aussi sur des infrastructures permettant l'accès, la diffusion, pour ne pas dire la consommation («le hard»), comme les réseaux technologiques par exemple).



Les festivals, Raï ou musique Gharnatie par exemple, contribuent à dynamiser l'attractivité et appartiennent à la nouvelle économie de la connaissance

Sur ces points, la Région de l'Oriental présente des opportunités que des forces créatives et innovantes devront saisir - à appuyer sur des moyens appropriés - et se trouve menacée par des concurrences actives et déjà installées, dans d'autres Régions du Maroc notamment.

Tableau 15 : Opportunités & menaces sur l'économie de la connaissance dans l'Oriental

Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none">- Lancement de technopôles (Fès, Rabat, Casablanca, Marrakech)- Développement des industries culturelles à Fès- Avance prise par le pôle cinématographique de Ouarzazate	<ul style="list-style-type: none">- Délocalisation de fonctions et de tâches de plus en plus diversifiées- Existence et développement d'une infrastructure technologique

Partie 6 : Comptes économiques de la Région de l'Oriental

INTRODUCTION

Cette partie présente les comptes économiques de la Région de l'Oriental. Elle fournit dans un premier temps un aperçu sur les aspects conceptuels et méthodologiques, suivi d'une présentation générale des résultats obtenus accompagnée de tableaux statistiques sur ces indicateurs.

Le travail d'élaboration des comptes économiques régionaux a pour objectif de reconstruire une image de l'économie régionale à partir des données de la comptabilité nationale et des données élaborées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (ménages, entreprises, etc.).

A cet effet, nous utilisons les méthodes et les outils de la comptabilité nationale en les adaptant au contexte particulier du niveau régional, pour construire un cadre synthétique structurant, permettant de mesurer les agrégats et de caractériser le profil de l'économie régionale.

Cet exercice d'évaluation a nécessité un esprit de synthèse et de confrontation des données provenant des comptes nationaux et des sources diverses ayant permis de rassembler les informations complémentaires.



A Oujda, le siège du Conseil Régional de l'Oriental

1.1 COMPTABILITÉ RÉGIONALE

La confection des comptes économiques d'une Région, tout comme celle des comptes économiques nationaux, se base sur le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN). Il s'agit d'une méthode de classification systématique des informations statistiques qui se rapportent à la vie économique d'un pays, pour permettre de les examiner et de les interpréter. Elle permet ainsi de présenter la structure de l'économie, d'analyser de manière pertinente les circuits économiques et de prendre des décisions et mesures de politique économique cohérentes.

Vu les particularités de l'économie régionale par rapport à l'économie nationale, ce système n'est applicable que lorsque les unités économiques de base sont localisées et ont un centre d'intérêt dans la Région. Ces unités doivent exercer leurs fonctions économiques principales dans le territoire économique régional pour une durée dépassant une année. Dans la pratique, cette méthode, qu'elle soit appliquée à l'économie nationale ou à l'économie régionale, se trouve confrontée à des difficultés et limites qui la rendent plus ou moins préjudiciable : elles sont évoquées ci-après.

1.1.1 Le degré de précision n'est pas toujours satisfaisant

En effet, les données de base utilisées dans la méthode sont accompagnées de masses d'erreurs qui varient suivant les sources utilisées. Si certaines données peuvent être considérées comme fiables, d'autres informations sont difficilement discernables, notamment les transferts clandestins, les revenus des entrepreneurs individuels, l'autoconsommation des ménages, etc. Tout n'est donc pas mesurable par la statistique, en raison :

- de l'insuffisance de moyens ;
- de la couverture insuffisante des phénomènes étudiés ;
- des biais dans les réponses fournies ;
- des insuffisances même de la méthode pour capter certains phénomènes de nature clandestine (fraude fiscale, contrebande ou trafic de drogue par exemple).

1.1.2 Certains auteurs appellent la comptabilité nationale « comptabilité d'apparence »

En effet, la méthode masque des contradictions qui peuvent exister au sein d'une économie. Le Produit Intérieur Brut (PIB) qui mesure la richesse produite dans un pays peut être élevé au moment même où une partie de la population ne mange pas à sa faim.

De même, la valeur ajoutée totale des entreprises peut être élevée alors que certaines d'entre elles sont confrontées aux problèmes de trésorerie ou sont carrément en faillite.

1.1.3 Les critiques précédentes restent valables ramenées au niveau régional

Elles s'ajoutent alors à d'autres résultant du changement d'échelle notamment la difficulté d'évaluer les échanges entre la Région considérée et ses alentours car les opérations financières ne peuvent pas être décrites (alors que la comptabilité nationale décrit à la fois les opérations sur les biens et services, les opérations de répartition, les opérations de capital et les opérations financières, ces dernières ne seront pas étudiées à cause de leur complexité et des difficultés de trouver des informations au niveau régional).

1.1.4 L'image « la moins mauvaise possible »

Malgré ces limites de la méthode, elle reste le seul outil de base le plus efficace pour décrire l'économie d'un pays dans sa globalité et, en conséquence, celle d'une Région donnée. De ce fait, il devient possible de construire une image, « la moins mauvaise possible », d'une économie régionale.

Comme dans toute démarche scientifique, la collecte des données doit d'abord et avant tout se baser sur les données existantes, dans la mesure où celles-ci sont à jour et fiables. C'est ainsi qu'on se référera aux données provinciales, lorsqu'elles existent, pour régionaliser la production des branches d'activité. Il en sera de même des données issues d'enquêtes : enquêtes auprès des ménages sur le niveau de vie, enquêtes sur l'emploi, enquêtes sectorielles, etc.

Cependant, certaines grandeurs ne seront pas disponibles à l'état adaptable et ne pourront être régionalisées que moyennant des hypothèses (notamment les consommations intermédiaires des branches d'activité).

Le Système SCN préconise la confection des comptes de production et des comptes d'exploitation par branches et par secteurs institutionnels. Les comptes de branche sont établis au niveau national par référence aux établissements qui sont regroupés par branches selon leurs activités principales. Par définition, les établissements sont identifiés par rapport au lieu de production où ils exercent leurs activités. Il est, par conséquent, possible de compiler par Région ces comptes et toutes les grandeurs liées aux établissements en fonction de l'information statistique disponible.

Pour une Région donnée, ces comptes dégagent, notamment :

- la production aux prix de base par branches ;
- la consommation intermédiaire aux prix d'acquisition par branches ;
- la valeur ajoutée (VA) aux prix de base par branches ;
- la rémunération des salariés par branches ;
- le revenu brut d'exploitation (excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut par branches).

Par ailleurs, la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) et l'emploi par branches peuvent être déterminés lorsque les données de base sont disponibles. A toutes ces grandeurs peut s'ajouter l'indicateur synthétique de l'activité de production régionale, en l'occurrence le PIB régional (PIBR) ou le Produit Local Brut (PLB).

Le PIBR, qui constitue le résultat de l'activité de production des établissements résidents, est calculé, comme à l'échelle nationale, selon l'optique de production, en augmentant la somme des valeurs ajoutées régionales, aux prix de base de toutes les branches, du montant des impôts, nets des subventions affectant les produits.

1.2 CHOIX D'UNE SITUATION DE RÉFÉRENCE

Le choix de la situation de référence est dicté par des considérations de disponibilité d'informations nécessaires à l'élaboration de la maquette de l'économie régionale et par l'importance que représente l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental dans l'évolution de l'économie de la Région, ou du moins dans celle des investissements dans la Région avec le lancement de grands projets structurants. A cet effet : l'année 2003 est prise comme année de référence pour l'élaboration de cette maquette.

CHAPITRE 2 : PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les résultats des évaluations vont permettre d'élaborer une maquette de l'économie régionale. Cette maquette présente, à travers un certain nombre d'agrégats économiques, l'image du fonctionnement de l'économie régionale au cours de l'année de référence.

Pour caractériser cette situation, nous allons présenter plusieurs catégories d'indicateurs reposant sur les données de la comptabilité nationale et ajustées à l'aide des données sur la Région de l'Oriental :

- la structure par branches de la comptabilité nationale du Produit Local Brut (PLB), qui est une mesure de la valeur des biens et services créés par les unités résidentes durant un an sur le territoire économique régional (l'équivalent du PIB au niveau national) ;
- l'utilisation du Produit Local Brut, en insistant sur la part salariale de la valeur ajoutée produite localement ;
- la structure du compte « revenu des ménages de la Région » ; qui est un agrégat tenant compte non seulement des revenus distribués aux ménages par les activités économiques de la Région, mais aussi des revenus transférés entre la Région et le reste du monde.

2.1 COMPTES RESSOURCES-EMPLOIS DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Partant d'une nomenclature en 13 branches, agrégées par la suite en 6 branches, la production de chaque branche est estimée à partir des données provinciales établies par les Départements ministériels au niveau régional. Les DTI (droits et taxes à l'importation), les marges commerciales et les marges de transport sont estimés selon des méthodes appropriées en fonction des données disponibles.

Tableau 1 : Ressources de l'économie dans la Région de l'Oriental

Branches	Ressources (en millions de Dh)							
	Production	Importation	DTI	Autres taxes sur les produits	Subvention sur les produits	Marge comm	Marge de transport	Total ressources
Agriculture + Forêt + Pêche	4 566		77	-	-	637	36	5 317
Industries	8 019		621	-	-	1 442	125	10 206
BTP	1 484		213	-	-	-	-	1 697
Commerce	7 274		6	-	-	-2 078	-	5 202
Autres services	14 316		228	-	-	-	-161	14 383
Administration publique	3 456		-	-	-	-	-	3 456
Total	39 115	-	1 145	-	-	-	-	40 260
National	768 242	149 155	10 671	45 136	-6 347	-	-	966 857

Source : HCP + Elaboration BET.

En ce qui concerne les emplois de l'économie régionale, les consommations intermédiaires régionales par branche sont déterminées à partir des consommations intermédiaires nationales au prorata de la valeur de la production régionale par branche. La même méthode est appliquée pour la variation de stock.

La consommation des ménages est estimée à partir des résultats de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages (2000/2001) et de la population estimée pour 2003. La consommation publique régionale par branche est estimée sur la base de l'emploi public dans la Région (2003) et de la consommation publique nationale par branche. Quant à la FBCF, elle est estimée selon les branches en fonction des informations disponibles (pour l'industrie par exemple, la part de la Région de l'Oriental dans les investissements industriels est appliquée au montant de la FBCF de la comptabilité nationale pour cette branche).

Tableau 2 : Emplois de l'économie dans la Région de l'Oriental

Branches	Emplois (en millions de Dh)						
	Conso. interméd.	Conso. des ménages	Conso. publique	Variation de Stock	FBCF	Exportations	Total emplois
Agriculture + Forêt + Pêche	85	2 235	75	201	139	-	2 736
Industries	5 542	6 933	39	131	1 674	-	14 320
BTP	69	125	-	-	2 870	-	3 065
Commerce	142	-	151	-	-	631	-
Autres services	7 888	4 892	2 170	-	-	-	14 950
Administration publique	154	90	3 024	-	-	-	3 269
Total	14 078	14 418	5 309	483	4 683	-	38 970
National	340 715	274 162	86 018	10 682	120 360	134 920	966 857

Source : HCP + Elaboration BET.

Le Produit Local Brut (PLB) ou le PIB régional (PIBR) est déterminé, à partir du compte de production (qui met en emplois les consommations intermédiaires et en ressources la valeur de production, le solde, qui est la valeur ajoutée, étant inscrit en emplois) en augmentant la somme des valeurs ajoutées régionales aux prix de base de toutes les branches du montant des impôts, nets des subventions affectant les produits.

$PIBR = Production - Consommations\ intermédiaires + (Impôts - Subventions)$

Il est à noter que les colonnes relatives aux importations et aux exportations régionales ne sont pas renseignées (faute de statistiques dans ce domaine) ; en revanche, le solde commercial régional (exportations moins importations) est déduit, par solde, à partir de l'identité comptable :

$PIBR = C + G + I + (E - M)$

Les paramètres de cette équation :

C : Consommation des ménages

G : Consommation publique

I : Investissement (FBCF + Variation des stocks)

E : Exportations

M : Importations

Le Tableau 3 ci-après présente le partage du PIBR entre les composantes ci-dessus ¹.

Tableau 3 : Décomposition du PIB régional (2003)

Branches	PIB =	C +	G +	I +	E-M
Agriculture + Forêt + Pêche	4 559	2 235	75	340	1 908
Industries	3 097	6 933	39	1 805	-5 680
BTP	1 627	125	-	2 870	-1 368
Commerce	6 942	142	-	151	6 649
Autres services	6 656	4 892	2 170	-	- 406
Administration publique	3 301	90	3 024	-	187
Total	26 182	14 418	5 309	5 166	1 290
Structure régionale	100%	55%	20%	20%	5%
National	476 987	274 162	86 018	131 042	- 14 235
Structure nationale	100%	57%	18%	27%	-3%

Source : HCP + Elaboration BET.

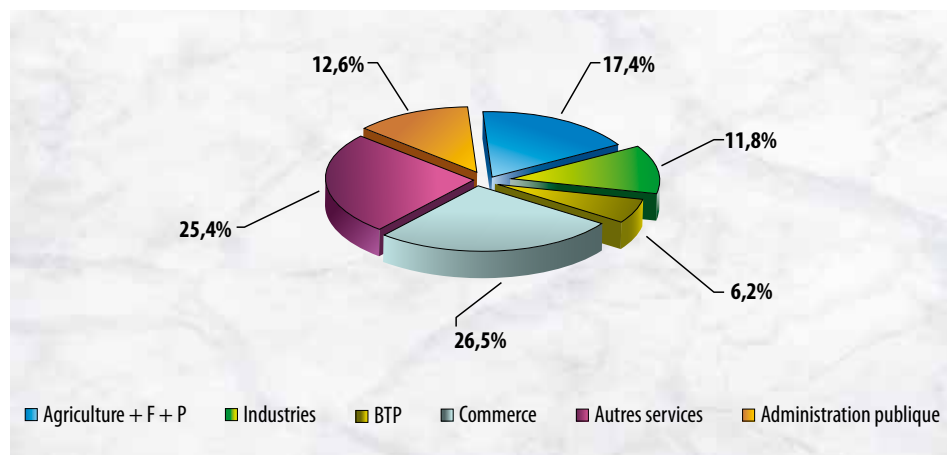
Le PIBR de l'Oriental représente 5,5% du PIB national, soit un taux inférieur à la part de la population de l'Oriental dans la population du pays (6,4%), traduisant un PIBR par habitant inférieur au PIB par habitant en moyenne nationale (13 650 Dh/habitant dans l'Oriental contre 16 000 Dh/habitant pour l'ensemble du Maroc).

La Figure 1 ci-après page suivante présente la structure régionale du PIBR.

En comparant la structure régionale à la structure nationale, on remarque que l'économie de l'Oriental génère 52% des richesses produites à partir des activités commerciales et de services, contre 38% au plan national. La valeur ajoutée créée par la branche «Industrie» et celle générée par la branche «Administration publique» est relativement plus faible qu'au plan national.

1- Par abus d'écriture, la deuxième colonne donne le PIBR par branche alors qu'elle ne devrait concerner que les valeurs ajoutées par branche sans ajouter les impôts nets des subventions affectant les produits ; par conséquent, le biais introduit par ce traitement affecte essentiellement le solde commercial régional par branche.

Figure 1: Structure du PIB régional (2003)



Source : HCP + Elaboration BET.

Tableau 4 : Comparaison des structures du PIB régional et du PIB national

Branches	PIBR (MDh)	Structure	
		Oriental	Maroc
Agriculture + Forêt + Pêche	4 559	17,4%	17,9%
Industries	3 097	11,8%	22,2%
BTP	1 627	6,2%	5,3%
Commerce	6 942	26,5%	12,7%
Autres services	6 656	25,4%	24,9%
Administration publique	3 301	12,6%	17,0%
Total	26 182	100,0%	
National	476 987		100,0%

Source : HCP + Elaboration BET.

2.2 SALAIRES NON DÉCLARÉS POUR L'ESSENTIEL

Le PIBR de l'Oriental pour l'année 2003 s'est élevé à quelques 26,2 milliards de Dh, soit 5,5% du PIB national. Trois remarques sont à retenir :

- le PIBR comportait une masse salariale estimée à 11,6 milliards de Dh, le reste étant affecté à la rémunération des autres facteurs de production (capital, terre, etc.)² ;
- par ailleurs, la Région souffrait d'un taux d'investissement plus faible que la moyenne nationale (20% contre 27%) ;

2- D'après les données de la CNSS, la masse salariale distribuée par les entreprises qui déclarent leurs personnels et par les services publics ne s'élèverait qu'à 2,5 milliards de Dh, soit 22% de la masse salariale globale. D'après nos estimations, les salaires agricoles non déclarés à la CNSS s'élèveraient à 171 millions de Dh ; le reste des salaires étant distribué par le secteur non agricole, dont les salariés ne sont pas déclarés à la CNSS (8,9 milliards de Dh).

- enfin, la Région dégageait un solde commercial positif sur les biens et les services avec le reste du monde, y compris les autres Régions marocaines, solde largement imputable aux excédents générés par le commerce « atypique ».



A Oujda, le siège de la Préfecture de Oujda-Angad

2.3 STRUCTURE DU COMPTE « REVENU DES MÉNAGES »

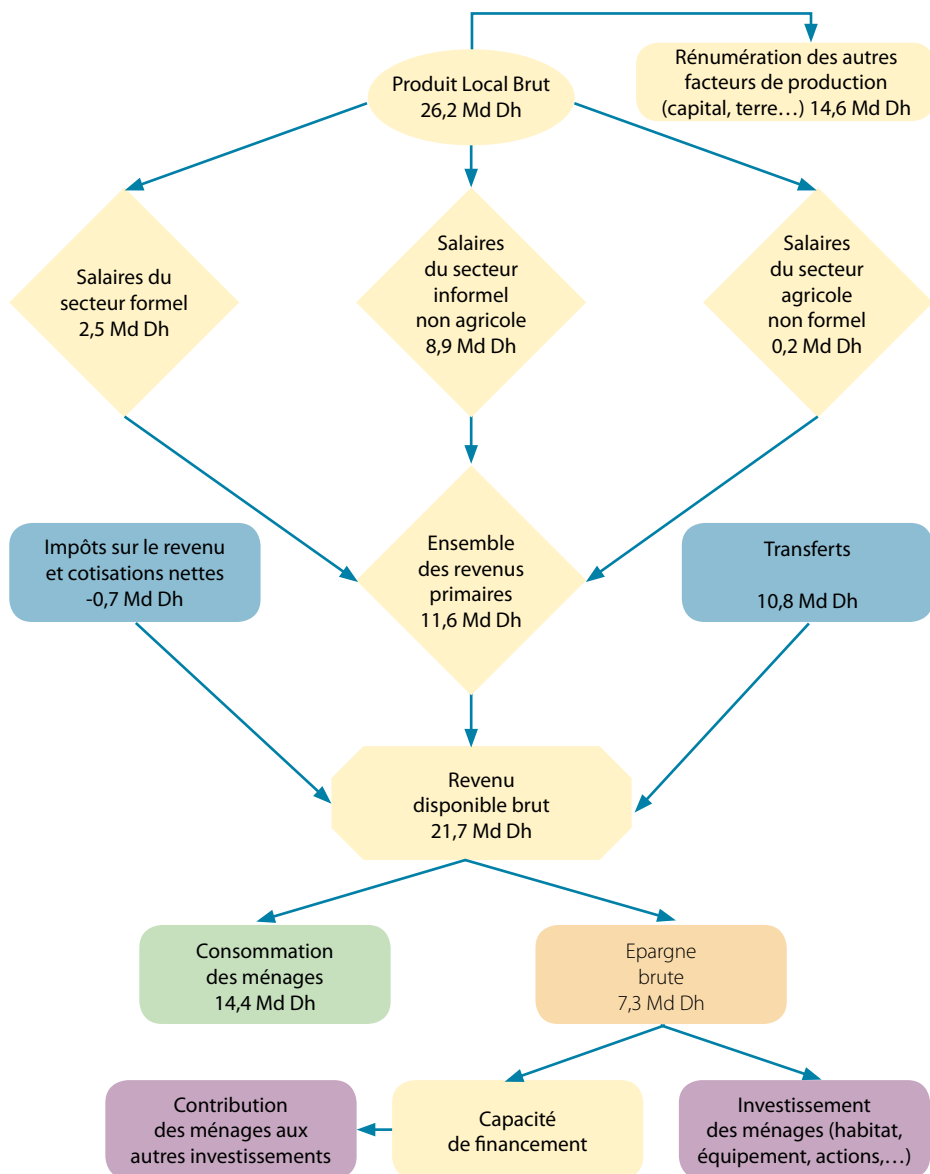
Le compte des revenus des ménages se compose des revenus issus de la valeur ajoutée produite dans la Région et des revenus transférés par le reste du monde³. Nos estimations (voir les tableaux des comptes au paragraphe 3.5 ci-après) montrent que ce revenu disponible brut des ménages atteignait 21,7 milliards de Dh, soit 83% du PIBR, avec des revenus de transfert de l'ordre de 10,8 milliards de Dh.

Compte tenu d'un niveau de dépenses de ménages, qui atteignait de l'ordre de 14 milliards de Dh, l'épargne brute des ménages s'élevait à 7,3 milliards de Dh, soit 34% du revenu brut disponible, un taux supérieur à la moyenne nationale qui était de 19%.

3- En faisant l'hypothèse que les transferts privés entre ménages des diverses régions marocaines s'annulent.

Figure 2 : Maquette de l'économie régionale

Extrait du compte « Revenu des ménages » de la Région de l'Oriental (2003)



Source : HCP + Elaboration BET.

2.4 SITUATION DEPUIS LE LANCEMENT DES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

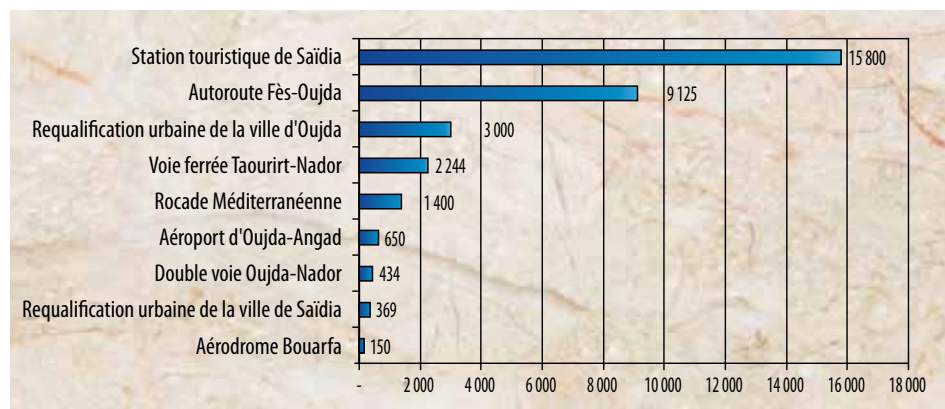
Les pouvoirs publics, pour rattraper le retard d'investissement dans la Région - notamment les dépenses publiques - ont lancé un programme ambitieux de mise à niveau des infrastructures. Par ailleurs, la Région a été parmi les premières à bénéficier des grands programmes sectoriels nationaux lancés par le Gouvernement : Plan Azur, requalification urbaine, eau et assainissement, INDH.

Ces flux d'investissement (qui porteront le taux d'investissement de 20% à plus de 35%) permettront d'enclencher une dynamique des activités économiques de la Région et une rupture avec les tendances passées, modifiant ainsi les principaux agrégats économiques qui caractérisaient la Région avec, notamment, une croissance à deux chiffres.



La liaison ferroviaire Taourirt-Nador, le nouvel aéroport d'Oujda, l'autoroute Fès-Oujda, et la requalification urbaine (ici à Oujda), constituent quatre des principaux investissements structurants sur la Région

Figure 3 : Projets structurants dans la Région de l'Oriental



Source : Ministère de l'Équipement et du Transport + MHU + Agence de l'Oriental + Elaboration du BET.

2.5 COMPTES 2003

Dans les Tableaux ci-après, tous les chiffres sont en millions de Dirhams et mentionnent des pourcentages lorsque cela est précisé.

Tableau 5 : Comptes des ménages (2003)

Formation des revenus primaires	Oriental	Part du revenu disponible brut (%)	Maroc	Part du revenu disponible brut (%)	Part de l'Oriental (%)
Rémunération des salariés et revenus mixtes					
Salaires du secteur formel	2 538				
dont public	1 487				
Salaires et revenus mixtes du secteur informel non agricole	8 900				
Salaires du secteur agricole non formel	171				
Ensemble des revenus primaires	11 610			315 416	4%

Tableau 6 : Compte de distribution secondaire du revenu

		Oriental		Maroc		
Ressources	Ensemble des revenus primaires	11 610	54%	315 416	94%	4%
	Autres transferts courants (nets)	10 803	50%	43 211	13%	25%
Emplois	Impôts courants sur les revenus	676	3%	20 167	6%	3%
	Cotisations sociales nettes des prestations	47	0,2%	1 765	0,5%	3%
	Revenu disponible brut	21 690	100%	336 695	100%	6%

Tableau 7 : Compte d'utilisation du revenu disponible

		Oriental		Maroc		
Ressources	Revenu disponible brut	21 690		336 695		6%
	Ajustements (fonds de pension)	63		975		6%
Emplois	Dépense de consommation finale	14 418	66%	274 162	81%	5%
	Épargne brute	7 335	34%	63 508	19%	12%

Tableau 8 : Compte de capital

		Oriental		Maroc		
Ressources	Épargne brute	7 335		63 508		12%
	Transferts nets en capital	-		96		
Emplois	Investissement (FBCF + variation des stocks)	1 385	6%	40 860	12%	3%
	Capacité de financement	5 950	27%	22 552	7%	26%

Source : HCP + Elaboration du BET.

La publication de cette étude regroupe l'ensemble des travaux d'experts pilotés par l'Agence de l'Oriental pour constituer le socle d'informations, de diagnostics et d'analyses, relatif à la conception d'une stratégie de développement de la Région orientale du Royaume. Elle en cadre précisément la réflexion et ouvre de nombreuses opportunités. La démarche a été portée par l'Agence de l'Oriental en tant qu'institution chargée de la promotion de la Région et de son développement intégré, sachant que les moyens d'exécution sont du ressort d'une multitude d'autres acteurs auxquels le droit confère des prérogatives aux échelles locale, provinciale, régionale et nationale.

La première phase, celle des diagnostics participatifs et des analyses, présentée dans le tome 2 du présent ouvrage, s'est déroulée à partir de l'échelon régional, selon la démarche décrite dans la note méthodologique introductive, exposée en ouverture du tome 1. Ces diagnostics relatifs à la situation économique et sociale de la Région montrent que cette dernière, a cumulé des retards qui l'ont conduit, à un phénomène de décrochage économique et social, par rapport aux autres régions du Royaume : faible croissance économique, secteurs productifs stagnants ou en déclin, flux économiques extravertis, indicateurs sociaux alarmants, dépeuplement et recul démographique, potentiel foncier important mais limité (car non mobilisé), dégradations avancées des ressources naturelles et, enfin, une psychologie collective de la population associant le développement de la Région à la réouverture des frontières. Un diagramme sous forme d'arbre d'analyse a été construit et a permis d'identifier par paliers les causes principales de ces difficultés. Il a été suivi par la construction d'un arbre d'objectifs qui a permis de décrire, par étapes, les principaux leviers sur lesquels il convient d'agir pour atteindre le niveau de développement économique et social souhaitable et possible de la Région.

L'identification des axes stratégiques de développement de l'Oriental a bénéficié de cette analyse, tout en mettant en exergue le nouveau paradigme du développement régional qui met l'accent sur l'exploitation des potentiels sous-utilisés, selon une approche intégrée, basée sur le principe de subsidiarité, dans le cadre général défini par l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental, lancée le 18 mars 2003 par Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste. Ainsi, la matrice SWOT qui a été construite de façon concertée, met en relief l'existence d'un contexte externe favorable, sous forme d'opportunités, pour exploiter le potentiel de développement de la Région dans les secteurs traditionnels et dans les secteurs liés à la nouvelle économie disposant d'avantages comparatifs.

Appliqué à l'Agence de l'Oriental eu égard à sa situation d'agence nationale au service du développement régional, ce principe de subsidiarité signifie que le cadre stratégique de développement élaborée par l'Agence est une contribution de cette dernière au renforcement des capacités des acteurs et à la mise en cohérence des initiatives sectorielles et locales avec l'Initiative Royale pour le développement de l'Oriental.

Cette orientation, qui découle des missions de l'Agence, s'inscrit dans le cadre de ses premiers axes d'intervention adoptés au lendemain de sa mise en place en 2006. Elle traduit aussi son positionnement, davantage comme partenaire stratégique des acteurs que comme agence d'exécution des projets.

La mise en oeuvre de la stratégie de développement régional ainsi élaborée dans le cadre de cette étude demeure, toutefois, tributaire de :

- sa diffusion auprès des acteurs dotés de capacités d'exécution aux plans national, régional ou provincial, voire local ;
- du soutien direct aux initiatives des acteurs locaux ;
- la recherche de sources de financement ;
- la réalisation de projets innovants portés directement par l'Agence de l'Oriental.

Cette volonté de mise en commun de la réflexion explique, par exemple, les efforts déployés par l'Agence pour faire en sorte que les orientations régionales soient partagées avec les bailleurs de fonds dans le cadre d'une table ronde associant également les élus et certains Ministères¹.

Par ailleurs, une démarche ambitieuse d'association à la réflexion des acteurs locaux dans chacune des 7 provinces a été menée et a donné naissance aux Plans de développement provinciaux (PDP). Ces derniers contiennent les programmes d'actions et les mesures d'accompagnement. Ils sont portés par une démarche de concertation et de validation et constituent un document assimilable à une banque de projets prioritaires, auxquels les partenaires (autorités provinciales, élus, acteurs économiques, société civile, etc.) ont accordé une importance prioritaire.

Comme il est conclu au niveau de la première partie de cet ouvrage, on ne saurait insister sur la nécessité de poursuivre la concertation à l'échelle régionale et provinciale, notamment à travers l'élaboration et l'adoption de « *Conventions de développement provinciales* » adossées à un plan d'actions propre à chaque Province. *La démarche préconisée va au-delà de la distinction traditionnelle entre approches descendantes et approches ascendantes, impliquant les divers échelons d'acteurs depuis l'Etat jusqu'à l'usager et s'inspirant du principe de subsidiarité. Un tel dispositif de planification et de gestion sera en mesure d'assurer une convergence entre les actions programmées par les départements ministériels à l'échelle supra-provinciale, par les communes dans le cadre de leurs propres plans communaux de développement (PCD) à l'échelle locale, ainsi que les actions programmées dans le cadre de l'INDH dans les communes ciblées.*

L'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental, considérée, à juste titre, comme un document de référence pour l'élaboration de la stratégie de développement régional, constitue une rupture avec les approches de développement sectoriel et introduit une nouvelle vision de développement régional fondée sur les grands projets structurants à fort impact économique et social, permettant l'amélioration de la compétitivité territoriale.

Une décennie après l'Initiative Royale, et dans le cadre de cette nouvelle vision, l'Agence de l'Oriental a adopté, pour les années qui viennent, un plan d'action stratégique composé de deux piliers, déclinés en 6 axes stratégiques d'intervention, 24 programmes intégrés et 3 leviers à caractère horizontal permettant de maximiser les effets de ces programmes.

1- Table ronde des bailleurs de fonds organisée au siège du Ministère des affaires étrangères et de la coopération le 19 octobre 2010, réunissant les institutions de coopération bilatérale et multilatérale pour le développement, en présences de plusieurs ministres et ou leurs représentants.

Ces programmes forment un ensemble cohérent pour assurer un développement intégré, selon une triple approche : approche proximité, approche droit et approche genre. Ils s'inscrivent dans la complémentarité et s'additionnent aux grands projets d'infrastructures et aux projets économiques lancés par l'Initiative Royale ainsi qu'aux programmes récurrents des départements ministériels et des établissements publics dans la Région. Ils constituent une offre spécifique de l'Agence aux acteurs locaux et aux partenaires en vue d'inscrire leurs actions dans le prolongement de l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental.

La nouvelle stratégie d'intervention de l'Agence, qui constitue la première conséquence opérationnelle tangible de l'étude objet de la présente publication, est exposée dans les tableaux ci-dessous. Destinée à accompagner la stratégie de développement de la Région, elle reprend les mêmes intitulés. On notera que les objectifs poursuivis sont à la fois des indicateurs de performance de l'Agence et des objectifs de développement pour la Région.

Le système de suivi-évaluation élaboré permettra, d'ailleurs, d'assurer un suivi du développement régional. Il se compose d'indicateurs relatifs au pilier de développement territorial et au pilier de développement humain ainsi que d'autres indicateurs de performance, thématiques ou sectoriels, et qui sont liés aux axes stratégiques de développement.

Axe I : Promotion de la compétitivité économique

Code	Intitulé du programme	Description	Objectifs
111	Relance industrielle	Exploitation au mieux des avantages compétitifs de la Région dans les industries du recyclage, du solaire, de la sous-traitance et des biens de consommation	<ul style="list-style-type: none"> - Etendre et renouveler la base industrielle existante (agro-alimentaire, industries d'import-substitution) - Développer de nouveaux secteurs (filière énergie solaire, filière chimie)
112	Reconversion agricole	Reconversion des espaces agricoles en cultures à plus haute valeur selon le modèle de l'agrégation (Pilier 1 du PMV) et à travers les études de faisabilité des projets solidaires (Pilier 2 du PMV)	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les productions laitières - Accroître les productions oléicoles - Valoriser les produits du terroir (truffes, nèfles, caprins, dattes, etc.)
113	Diversification touristique	Elargissement de l'offre touristique de la Région au plan temporel et spatial (PAT de Figuig et de Berkane, écotourisme, agro-tourisme, tourisme rural, spirituel, thermal et sportif).	<ul style="list-style-type: none"> - Développer de nouveaux produits touristiques - Consolider les produits existants.
114	Services exportables	Développement de projets dans le secteur des services exportables potentiellement compétitifs grâce aux nouvelles technologies (offshoring, cluster BTP)	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une offre territoriale attractive en matière d'offshoring de proximité - Accroître les exportations dans le secteur des nouveaux services
115	Economie du savoir et innovation	Promotion de la collaboration entre les entreprises et les laboratoires, les institutions de recherche et les universités, et valorisation des résultats de la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le recours aux technologies d'amélioration de la productivité - Développer les projets d'innovation au sein des établissements universitaires - Etendre le réseau des applications TIC

Axe II : Développement de pôles urbains attractifs

Code	Intitulé du programme	Description	Objectifs
121	Renforcement des identités urbaines	Ensemble d'études et d'interventions dans les chefs-lieux des Provinces en vue de les doter de projets de ville fondés sur leurs identités diverses.	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les capitales provinciales de projets de villes - Mettre en œuvre les aménagements découlant des différentes études
122	Appui à la mise à niveau des quartiers sous-équipés	Actions de mise à niveau et réalisation des réseaux d'infrastructures manquants en matière d'assainissement, de voiries, d'éclairage et d'eau potable.	<ul style="list-style-type: none"> - Régulariser la situation urbanistique tout en sécurisant les propriétaires - Améliorer la qualité de l'environnement urbain
123	Amélioration des services publics locaux	Amélioration de la gestion des services publics dans les secteurs de la mobilité, de l'assainissement, de la gestion des déchets, de l'hygiène publique, des espaces verts et de l'éclairage public	<ul style="list-style-type: none"> - Rehausser la qualité des services publics locaux - Réduire les coûts collectifs de gestion des services publics locaux
124	Requalification des petits centres	Requalification des petits centres monofonctionnels, notamment par la mise à niveau des infrastructures et le développement des services publics	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à niveau les infrastructures de base dans les petits centres - Améliorer les services urbains dans les petits centres

Axe III : Conservation des ressources et protection du patrimoine

Code	Intitulé du programme	Description	Objectifs
131	Appui à la gestion des ressources naturelles	Actions de conservation des ressources naturelles renouvelables selon une démarche basée sur le principe de subsidiarité et une approche prenant en compte les facteurs agissant sur le stock des ressources et sa pérennité	<ul style="list-style-type: none"> - Installer dans la Région des modèles de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) - Elargir l'expérience de gestion intégrée des ressources pastorales
132	Protection et réhabilitation des sites	Ensemble projets de lutte contre les inondations des villes, l'ensablement et l'urbanisation des zones littorales, la dégradation des palmeraies et la pollution d'origine industrielle.	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les domaines publics affectés par les dégâts - Appliquer les approches novatrices de compensation des intérêts privés affectés par les dégâts

Axe IV : Amélioration des services sociaux de proximité

Code	Intitulé du programme	Description	Objectifs
241	Renforcement de l'enseignement scolaire	Accompagnement de l'AREF de l'Oriental pour réaliser les objectifs du Gouvernement, au niveau de la Région de l'Oriental	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accès à l'éducation - Améliorer la qualité de l'éducation - Encourager le partenariat public-privé
242	Soutien des services de santé	Accompagnement de la Délégation régionale pour réaliser les objectifs du Gouvernement, au niveau de la Région de l'Oriental	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accès à la santé - Optimiser l'offre sanitaire - Améliorer la qualité des prestations sanitaires
243	Intégration des personnes en situation de handicap	Amélioration des accessibilités physiques, de communication et de transport pour les personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les accessibilités dans des sites pilotes
244	Renforcement des centres sociaux	Contribution à l'optimisation de l'offre existante en termes de services sociaux (qualitative et quantitative) et ses perspectives de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Apprécier la nature, le niveau et l'évolution des besoins sociaux des populations en difficulté - Consolider l'offre de services sociaux au niveau régional et celui des Provinces
245	Appui aux associations de la société civile	Soutien des initiatives de développement des différents acteurs de la société civile et à promotion de son rôle dans le développement régional	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de la société civile - Sensibiliser la société civile aux actions économiques et sociales

Axe V : Génération de l'emploi de proximité

Code	Intitulé du programme	Description	Objectifs
251	Amélioration de l'employabilité des jeunes	Renforcement des capacités des travailleurs en vue de consolider leur situation, aussi bien au niveau de l'instruction que du métier exercé	<ul style="list-style-type: none"> - Faire bénéficier les jeunes déscolarisés d'un parcours cohérent d'orientation, formation et insertion professionnelle - Renforcer les programmes d'alphabétisation fonctionnelle
252	Soutien à la petite et moyenne entreprise	Identification des besoins des donneurs d'ordre et organisation d'appels à manifestations d'intérêt pour le développement de la sous-traitance locale dans les différentes filières	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins en matière de sous-traitance - Appuyer les PME/TPE en matière d'établissement des conventions avec les donneurs d'ordre
253	Appui à l'intégration territoriale des AGR	Formation des animateurs de filières pour accompagner les acteurs locaux et les assister à répondre aux appels à projets, rechercher les financements et valoriser leur projet	<ul style="list-style-type: none"> - Former les animateurs de filières - Informer les porteurs potentiels de projets AGR sur les sources de financement
254	Economie sociale et solidaire	Formation des acteurs de l'économie sociale et appui à l'organisation des appels à projets destinés à encourager le mouvement coopératif	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le réseau des coopératives dans la Région - Former les acteurs de l'économie sociale
255	Migration et développement	Identification de projets d'investissement dans les bassins d'émigration et conception de montages financiers attractifs à proposer à la diaspora	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser la diaspora pour investir dans les bassins d'émigration - Contribuer à la création d'emplois utiles socialement dans les bassins d'émigration

Axe VI : Accès à la culture et au développement de la production artistique

Code	Intitulé du programme	Description	Objectifs
261	Amélioration de l'accès à la culture	Elargissement de la couverture spatiale des manifestations culturelles, formation des acteurs locaux, octroi de subventions ciblées et promotion du livre, de la lecture et du cinéma	<ul style="list-style-type: none"> - Former les acteurs locaux - Allouer des subventions ciblées - Promouvoir la culture sous toutes ses formes
262	Soutien à la création artistique	Mobilisation des forces vives de la culture dans le projet de développement régional, comme composantes essentielles du nouveau modèle de développement de la Région.	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la production de contenus culturels dans la Région - Améliorer la diffusion des œuvres produites dans la Région
263	Sauvegarde du patrimoine culturel	Mobilisation des acteurs et des institutions autour des objectifs de préservation du patrimoine culturel et historique de la Région, à l'aide d'études de reconnaissance des sites et d'appui à leur valorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier les sites d'intérêt patrimonial - Contribuer pour la valorisation des sites - Soutenir les actions de restauration et conservation

Les programmes, succinctement décrits ci-dessus, ne sauraient atteindre leur rendement optimal sans la mise en action concomitante de leviers à caractère horizontal, notamment dans les domaines de la promotion économique et du marketing territorial (levier 31), de la mobilisation et la coordination des partenariats (levier 32) et de l'intelligence économique et la mobilisation de l'expertise (levier 33).

L'objectif général de ces leviers, qui font partie intégrante du plan d'action stratégique de l'Agence, consiste à assurer une promotion de la Région en cohérence avec la stratégie de développement régional.

Leviers transversaux

Code	Intitulé du levier	Description	Objectifs
31	Promotion économique et marketing territorial	Promotion des potentialités économiques, sociales et culturelles au plan national et international	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la visibilité des opportunités d'investissement de la Région - Faire connaître les atouts d'attractivité et de compétitivité de la Région
32	Mobilisation et coordination des partenariats	Mobilisation des bailleurs de fonds et des coopérations bilatérales et multilatérales en faveur des projets de la Région	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des synergies financières et en termes d'expertise techniques avec les organisations de coopération
33	Intelligence économique et mobilisation de l'expertise	Promotion de l'information et de la connaissance relatives au développement de la Région auprès des opérateurs socio-économiques aux plans national et international	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'information économique - Développer des outils de facilitation en matière d'investissement

La diffusion auprès des bailleurs de fonds et des acteurs est un processus dont les résultats apparaissent de manière itérative et non séquentielle, c'est-à-dire tout au long du déroulement de l'élaboration de la stratégie de développement régional et au-delà. En ce sens, les résultats se diffusent selon un calendrier qui n'est pas limité par une quelconque période de planification.

La nouvelle stratégie d'intervention de l'Agence vise justement à poursuivre cette démarche. En ce sens, un projet de « Charte stratégique de développement régional » a été élaboré et sera proposé, au cours de l'année 2014, aux acteurs institutionnels concernés et au public de la Région de l'Oriental. Ce document qui est appelé à être enrichi après recueil des différentes observations et propositions, traduira la convergence tant recherchée, autour de la vision et des actions à mener, en s'appuyant notamment sur les résultats de l'étude stratégique réalisée par le Conseil de la Région.

A cet effet, un site dédié, qui est déjà conçu, sera mis en place. Ce site est organisé selon deux principales rubriques ; la première a un caractère informationnel sur les principales données du développement de la Région, en allant du général au particulier, la seconde rubrique est destinée à sensibiliser les acteurs locaux du développement et à recueillir leurs opinions.

La première rubrique, qualifiée généralement de statique, fera l'objet d'une actualisation régulière de son contenu informationnel. Quant à la seconde rubrique, elle est interactive et dynamique. Un administrateur gèrera les entrées et sorties des différents internautes et une équipe de modération, animée par l'Agence de l'Oriental, examinera les différentes interventions pour en tirer les principales recommandations de nature à enrichir la Charte. Ces dernières seront soumises à la Commission régionale de suivi et d'évaluation de la Charte.

Comme le stipule la préface de cet ouvrage, la Charte constitue l'expression d'une démarche collective et volontaire impliquant tous les acteurs locaux et régionaux pour une vision partagée de leur avenir. Elle vise à assurer, grâce aux différents débats, discussions et dialogues entre les acteurs, aussi bien aux niveaux local et régional que national, la réalisation des objectifs de la vision stratégique de développement économique et social de la Région de l'Oriental. Ce processus d'élaboration concerté et enrichi de nombreuses participations, fera siennes les nécessaires mises à jour des contextes dont les évolutions sont notables, en particulier (i) depuis le déclenchement concomitant, à partir de 2008, de la crise de l'endettement et de celle des matières premières, sources d'une récession économique qui dure chez la plupart de nos partenaires commerciaux et, (ii) suite aux « incertitudes générées » par les secousses politiques vécues, à partir de 2010, chez nos partenaires du monde arabe et de l'Afrique sub-saharienne.

Nouveaux facteurs également, les situations nées de l'achèvement de la première génération des grands investissements structurants qui modifient, de fait, fortement les paramètres de la compétitivité régionale par rapport à ce qu'ils étaient aux premiers temps de l'élaboration de cette étude. De même, bon nombre de réalisations nouvelles, dans de nombreux domaines et secteurs, vont conduire à de nouvelles lectures et évaluations à ce stade ultime de la réflexion, même s'il s'agit davantage de corrections que de refontes, tandis que de nouveaux projets structurants - comme Marchica, désormais en cours, ou Nador West Med, puissant catalyseur d'activités, en devenir - sont en situation de peser sensiblement sur l'avenir régional et la vision portée par la Charte stratégique de développement régional.

La dernière étape de finalisation dédiée à l'élaboration, la validation puis la diffusion de la Charte prend donc en compte ces nouveaux contextes. Au final, toute une Région aura effectivement porté une réflexion inédite, mobilisatrice pour ses forces vives, sans perdre de vue l'évolution du monde dans lequel elle entend inscrire son développement.

Il s'agira donc d'une démarche commune et d'un accord de responsabilité sociale reconnaissant le besoin et la nécessité d'un pacte fort pour guider les acteurs de l'Oriental dans leur transition vers le développement économique et social et promouvant les valeurs qui encouragent l'engagement responsable des acteurs locaux dans une démarche collective de gestion de la chose locale et ce, comme l'a souligné Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, dans le Discours Royal du 18 mars 2003 : « *Nous comptons donc sur vous pour ériger cette initiative en un pacte scellé entre nous, afin que cette région puisse se hisser à la place de choix à laquelle Nous voulons la voir accéder ...* ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aaker, 1996.
- Adelman I. and Morris C., 1973, *Economic Growth and Social Equity in Developing Countries*, Palo Alto, CA, Stanford University Press.
- AEI, *Projet de développement du tourisme durable*.
- Ait Soudane J., 2005, *Secteur informel et marché du travail au Maroc*, Université de Montpellier, France.
- Ambassade de France au Maroc, Service économique, *Résultats de l'enquête sur les investissements directs français dans le monde, 2009* (http://www.ambafrance-ma.org/IMG/pdf/10-0339_communication_IDE_francais_au_Maroc-2.pdf).
- ANIMA, 2005, *Innovation, pôles technologiques et attraction de l'investissement dans la région MEDA*.
- Arrêté du Ministre de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, du Développement Social et de la Solidarité n°1181.01 du 7 jourmada II 1422 (27 août 2001) définissant les métiers, qualification, les durées globales de formation, les diplômes sanctionnant l'apprentissage et les titres reconnaissant les qualifications acquises et les conditions d'accès pour chaque métier ou qualification, modifié et complété par l'arrêté N°1757-03 du 20 rajeb1424 (17 septembre 2003).
- Arrêté n°1182.01 du 7 jourmada II 1422 (27 août 2001) fixant les métiers et qualifications pour lesquels les entreprises de l'artisanat bénéficient d'une contribution de l'Etat aux frais de formation par apprentissage.
- Arrêté n°1183.01 du 7 jourmada II 1422 (27 août 2001) définissant les organismes chargés de la planification, de l'organisation, de la supervision, du suivi et de l'évaluation de l'apprentissage et du contrôle des conditions de travail, de la sécurité professionnelle, des garanties morales et professionnelles que présentent les responsables de l'entreprise, notamment le maître de l'apprentissage.
- Banque Mondiale, 2005, *Mémoire Economique du Maroc (CEM), rapport Fostering Higher Growth and Employment with Productive Diversification Report No. 32948-MA*.
- Banque Mondiale, 2005, *rapport Fostering higher growth and employment with productive-diversification (Report No. 32948-MA)*.
- Banque Mondiale, 2006, *The Development Impact of Workers' Remittances in Latin America/ Finance, Private Sector and Infrastructure (LCSFR) and Chief Economist Office (LCRCE), Latin America and the Caribbean Region*.
- Barclays, 2002 *Competing with the World: World Best Practice in Regional Economic Development*, p 10.
- BCEOM-SECA, *Plan Directeur des Aires Protégées du Maroc*.
- Berriane, Aderghal, in *Etude corridor, IMI, Morocco country paper*.
- Bordas E., fondateur du cabinet THR en charge de l'étude de marché du projet Marchica.
- Bristow G., 2005, *Problematising the discourse on regional competitiveness*, in *Journal of Economic Geography*.
- Bueno L., 2006, *thèse consacrée à la Région Orientale du Maroc*.
- Cambridge econometrics, 2005, *Factors affecting regional competitiveness*.
- Circulaire du Premier Ministre n°96/16, *incitation des ministères à prendre des mesures d'accessibilité pour l'autonomie des Personnes à Mobilité Réduite*.

- Circulaire du Premier ministre n°9/2007 relative à la mise en œuvre de l'offre offshoring.
- Commission Spéciale Education et Formation (COSEF), 1999, Maroc, in Charte Nationale d'Education et de Formation.
- Dahir de création de l'Agence de l'Oriental, articles 2 et 3.
- De Ferranti D., 2005, *Beyond the City*, publié avec le concours de la Banque Mondiale.
- Delgado, C. L., Hopkins J. and Kelly V. A., 1988, *Agricultural Growth Linkages in Sub-Saharan Africa*.
- Delgado M. J. et Alvarez I., *Public infrastructure and economic growth*, Universidad Europea de Madrid & Universidad Complutense de Madrid, 40ème Congrès de l'Association Européenne des Sciences Régionales.
- Department of Trade and Industry, 2003, *A Modern Regional Policy for the United Kingdom*, DTI, London.
- De Janvry A. et Sadoulet E., *Toward a territorial approach to rural development: International experiences and implications for Mexico's Microregions Strategy*, University of California at Berkeley, 2004.
- De Schutter O., 2011, rapport spécial sur le droit à l'alimentation à l'Assemblée des Nations Unies, ainsi que les différents travaux et recherches qui y sont cités.
- Décret n°2.00.1017 du 28 rabii 1422 (21 juin 2001) pris pour l'application de la loi n°12.00 portant institution et organisation de l'apprentissage.
- Décision conjointe du MEFPDSS et du Ministre de l'Economie et des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1608.01 du 13 novembre 2001, fixant le montant de la contribution de l'Etat aux frais de formation par apprentissage au profit des entreprises d'artisanat et le modèle de demande de son versement.
- DICT, 2006, Dumont G. F., *L'attractivité des métropoles moyennes en France*.
- DICT, 2009, *Economie des services et compétitivité des territoires*
- Driouchi A. & Zouag N., 2006, *Eléments pour le renforcement de l'insertion du Maroc dans l'économie de la connaissance*, Institute of Economic Analysis & Prospective Studies, Al Akhawayn University.
- DTZ Consulting, 2006, *Housing, economic development and productivity*, A literature review.
- Duflo E., 2010, *Le développement humain*.
- El Kadoussi M., Directeur Régional du Ministère de la Culture, article in la revue *Oriental.ma* numéro 7, 2009.
- España-Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, « Desarrollo y pervivencia de las redes de origen en la inmigración marroquí ».
- European Investment Bank, 2006, *Study on improving the efficiency of worker's remittances in Mediterranean countries*, ECORYS, Macro & Sector Policies.
- Fizazi A., consultant pour l'Agence de l'Oriental, in la revue *Oriental.ma* numéro 7, 2009.
- Greffe X., 1984, *Territoires en France, Les enjeux économiques de la décentralisation*, Paris, Economica.
- Guitouni, article consacré à la pénétration culturelle étrangère dans le Nord-Est marocain.
- Hallegate S., IPEMED, 2009, *Région méditerranéenne et changement climatique : une nécessaire anticipation*.
- Hirschman A. O., 1958, *The Strategy of Economic Development*. New Haven, CT, Yale University Press.

- Huggins R., 2003, Creating a UK competitiveness index: regional and local benchmarking. *Regional Studies*.
- Jacobs J., in *Cities and the Wealth of Nations*.
- Johnston B. F., and Mellor J., 1961, The role of agriculture in economic development, *American Economic Review*.
- IFPRI, Research Report 107, Washington, DC.
- IT Consulting, Stratégie de développement des TIC dans la Région de l'Oriental.
- Kremer A., in *Poor Places, Thriving People: How the Middle East and North Africa Can Rise Above Spatial Disparities*, document de la Banque Mondiale de 2009.
- Krugman P. , 2003, Growth on the Periphery : Second Winds for Industrial Regions ?
- Lavoie F., Capacité de rétention des retombées économiques et d'apprentissage des entreprises régionales : le cas de la construction de l'aluminerie d'Alcan.
- Lee Y. , Vision and strategies of Busan : Development of the city into an ocean capital in the 21st century or the era of Northeast Asia.
- Liégey M. et Jolly C., Les secteurs créateurs d'emplois après la crise.
- Loi n°10-03 (12/05/2003) relative aux accessibilités, qui définit les exigences générales pour l'urbanisme, l'architecture, les transports et la communication.
- Loi n°07-92 (10/09/1993) relative à la protection sociale des personnes handicapées, dont l'Article 27 stipule que les ouvrages publics (édifices, routes et jardins) doivent, lors de leur création ou restauration, être munis de passages, ascenseurs et installations en vue de faciliter leur usage et leur accès par les personnes handicapées.
- Loi n°28-07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires.
- Lovering J., 1999, Theory led by policy: the inadequacies of the « New Regionalism » (illustrated from the case of Wales), *International Journal of Urban and Regional Research*.
- Mac Kinsey, 2009, Etude de la stratégie agricole du Maroc.
- Ministre marocain de la Culture, interview in la revue *Oriental.ma*, numéro 7, 2009.
- Ministère de l'Economie et des Finances, Royaume du Maroc, La décennie des réformes et du progrès, pour un Maroc moderne et solidaire, 1999-2009.
- Ministère du commerce, de l'industrie et des nouvelles technologies, Royaume du Maroc, *Maroc Numeric 2013*.
- Mouhhoud E. M., 2010, Economie des services et développement des territoires, DATAR.
- Nicolas Y., 2007, L'analyse d'impact économique de la Culture, Ministère de la Culture, République Française.
- North D., 1990, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*.
- OCDE, 2006, *Villes, compétitivité et mondialisation*.
- OCDE, 2009, *Investir pour la croissance : Bâtir des régions innovantes*, rapport de base.
- OCDE, 2009, *Régions et croissance : une analyse des tendances*.
- Plan Maroc Vert, 2008, Région de l'Oriental, Royaume du Maroc.
- Porter M., 1993, *L'avantage concurrentiel des nations*, Interéditions.
- Porter, M. E. 2002, *Regional foundations of competitiveness and implications for government policy*, paper presented at the Department of Trade and Industry Workshop on Regional Competitiveness, London, DTI.
- Porter, M. E., 2003, *Building the microeconomic foundations of prosperity: findings from the microeconomic competitiveness index*. In World Economic Forum (ed) *The Global Competitiveness Report 2002-2003*, World Economic Forum, Oxford University Press.

- Projet de charte nationale des personnes âgées.
- Projet de Code de l'urbanisme.
- Province de Driouch, Le diagnostic territorial et les grands axes de développement économique et social.
- Reich R. B., 1992, The work of nations - preparing ourselves for 21st century capitalism, Vintage Books.
- Romer P., 1986, Increasing returns and long run growth, Journal of Political Economy.
- Sir Lewis A., 1955, The Theory of Economic Growth.
- Storper M., 1997, The Regional World. New York, Guilford Press.
- World Commission for Environment and Development, 1987, Our common future.